QUARANTIÈME ANNÉE N° 11955 — DERNIÈRE ÉDITION — MERCREDI 6 JUILLET 1983

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,80 F

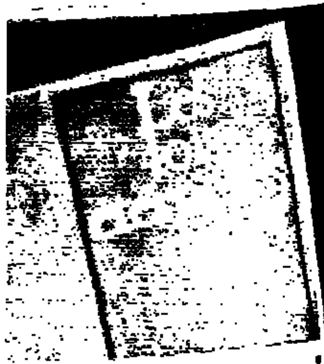
Algérie, 3 DA ; Maroc, 3,50 dir. ; Tunisie, 300 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 L. ; Liban, 350 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 80 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 5

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Avec les guérilleros antisandinistes du Honduras

LIRE PAGE 5
LE REPORTAGE
DE MARCEL NIEDERGANG



M. Cheysson au Proche-Orient

Si M. Cheysson avait voulu donner un caractère sensationnel à la visite éclair qu'il a commencée lundi 4 juillet au Proche-Orient, il ne s'y serait pas pris autrement. Le meilleur moyen de se faire remarquer pour un ministre est de prétendre passer inaperçu. La nouvelle n'a été annoncée au Quai d'Orsay qu'après son départ et quand elle avait déjà filtré dans plusieurs capitales.

La visite du ministre français des relations extérieures à Damas, Taëf (résidence d'été du roi d'Arabie Saoudite), Le Caire et Jérusalem n'est cependant pas improvisée. M. Cheysson sera reçu, bien entendu, par ses collègues des quatre pays intéressés, mais il n'est pas exclu, bien que les rendez-vous ne soient pas pris, qu'il rencontre aussi des chefs d'État et de gouvernement.

« Visite d'information », dit-on officiellement au Quai d'Orsay, et que le ministre souhaitait la plus discrète possible. Il est vrai qu'au moment où la tension redouble, où les antagonistes laissent une fois de plus passer la chance de la paix, où Israël envisage un « redéploiement » de ses forces au Liban, où la Syrie semble se retrancher sur des positions définitives, où les Nations unies et les grandes puissances se montrent incapables de s'interposer entre les forces adverses, le chef d'une des diplomaties les plus actives au Proche-Orient avait besoin de faire le point sur place.

La coïncidence qui amène dans la région le secrétaire d'État américain, M. Shultz, et M. Cheysson n'a pas, si l'on en croit le Quai d'Orsay, de signification particulière. Ils ne se trouveront pas au même moment au même endroit. De toute façon, ils se sont beaucoup rencontrés ces derniers temps et n'ont aucun mal à se concerter quand ils le jugent utile.

Il est exact, en revanche, que si la France a appuyé sans réserve les efforts des États-Unis pour obtenir l'évacuation des forces étrangères du Liban et des troupes israéliennes de Cisjordanie et de Gaza (plan Reagan), les deux gouvernements n'ont de vues identiques ni sur la gravité de la situation ni sur les moyens employés pour l'atténuer.

Pour le gouvernement français, le traité israélo-libanais n'a servi à rien ; le « statu quo » conduit à un partage de fait du Liban et du Proche-Orient — ce que M. Cheysson appelle « un Yalta implicite » qui ne peut conduire à terme qu'à des affrontements Est-Ouest catastrophiques dans une des régions les plus explosives du monde. Les États-Unis, en dépit de leurs efforts de paix méritoires, en sont-ils conscients ?

Selon Paris, il n'y a pas de salut hors d'une restauration rapide de la souveraineté, de l'intégrité et de l'indépendance du Liban, et sans une solution du problème palestinien impliquant l'O.L.P., si affaiblie soit-elle. Les Américains sont-ils prêts à « mettre le paquet » pour en arriver là ? Paris n'en est pas persuadé.

Trois étapes comptent dans le périple de M. Cheysson : Damas et Jérusalem, capitales des principaux adversaires, et Taëf, parce que les Saoudiens tiennent le nerf de la guerre. Le Caire est sur la liste pour « noyer le poisson » et donner un caractère plus général à la mission de M. Cheysson ; Amman et Beyrouth auraient pu y figurer si le *calendrier l'avait permis*, compte tenu de ce que M. Cheysson doit être impérativement vendredi à Bruxelles. De toute façon, les vues de la France, de l'Égypte, de la Jordanie et du Liban sont très proches. Voyages d'information, certes, mais aussi, si possible, de persuasion. Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre.

Dialogue de sourds à Moscou entre MM. Kohl et Andropov

Allemands et Soviétiques continuent d'avoir des vues inconciliables sur les euromissiles

De nouvelles rumeurs courent à propos de l'état de santé du successeur de Brejnev

MM. Andropov et Kohl ont commencé *ce mardi à 11 h 30 au Kremlin* (9 h 30 à Paris) une première série d'entretiens « en privé », qui devaient être suivis dans l'après-midi d'une réunion à quatre, en présence *de M. Gromyko du côté soviétique* et de M. Genscher du côté ouest-allemand. Une première réunion prévue la veille entre le chef de l'État soviétique et le chancelier de *Bonn avait été annulée*, M. Gromyko ayant averti l'ambassadeur ouest-allemand au début de la journée que M. Andropov avait dû y renoncer *« pour des raisons personnelles »*. Parlant à la *télévision* ouest-allemande, M. Kohl avait clairement reconnu que ces raisons étaient en fait des raisons de santé. Mais l'on souligne dans son entourage que le chancelier aura bien avec son hôte, au total, les trois heures de conversations initialement prévues. A l'issue de la première rencontre, le porte-parole de *M. Kohl* a annoncé que *M. Andropov* avait accepté « sans hésitation » une invitation à se rendre à Bonn.

Même si tout le reste de la visite continue normalement, l'annulation subite de la première rencontre prévue lundi entre le chancelier et M. Andropov laissera une impression de malaise. Non pas certes sur le climat des entretiens puisque ce contretemps, comme on l'a souligné de part et d'autre, n'a pas d'arrière-plan politique. Mais quant à la situation de la direction soviétique un peu plus de sept mois après la disparition de Brejnev et l'idée que s'en font les partenaires étrangers de Moscou.

L'état de santé du dirigeant suprême, sujet de gêne et de préoccupations croissantes dans les six dernières années, va-t-elle redevenir un facteur d'incertitude ? Ce tout nouveau chef d'État que vient de se donner *l'U.R.S.S.* sera-t-il capable de participer à des sommets et de faire des visites à l'étranger, s'il lui est déjà difficile de recevoir des visiteurs même chez lui ? A plus long *terme, faut-il considérer* qu'on a assisté en U.R.S.S. à une succession ratée, que tout sera à revoir d'ici quelques mois ?

Rappelons que des questions se sont posées sur la santé de M. Andropov à partir du début de l'année, lorsque les visiteurs du Kremlin ont pu observer un amaigrissement anormal du secrétaire général du P.C., ses cols de chemise trop larges, un aspect général qui était davantage celui d'un homme de soixante-quinze ans que celui du pré-septuagénaire (soixante-neuf ans) qu'il est.

MICHEL TATU.

(Lire la suite page 3.)

La carte de la réunification

par ANDRÉ FONTAINE

« Gardez toujours un canal ouvert avec les Russes » (1) : Guillaume II et Hitler ont payé cher d'avoir oublié ce conseil de Bismarck. Adenauer, pourtant le plus antisoviétique des chanceliers fédéraux, n'a pas dédaigné, lui, de le suivre, puisqu'il s'est rendu au Kremlin en 1955. Helmut Kohl ne fait que marcher sur ses traces en rencontrant aujourd'hui Iouri Andropov.

A première vue, certes, il n'a pas grand-chose à attendre de ce voyage. Ce serait un « miracle », a-t-il dit lui-même, si l'on parvenait à un accord permettant d'éviter le déploiement des euromissiles à partir de la fin de cette année. Il n'empêche que Moscou, après avoir pesé de tout son poids pour empêcher la reconduction de la coalition qu'il préside, a vivement souhaité le voyage de Kohl. Sans doute pour lui mettre un bonne fois le marché en mains : ou bien vous renoncez aux Pershing-2 et l'Allemagne en tirera *toutes sortes d'avantages, ou bien il* vous en cuira. La carotte et le bâton : vieille méthode.

Le Kremlin cherche à appâter son hôte avec la perspective d'un nouveau développement des relations économiques. Mais elles sont déjà très substantielles, et il n'est pas sûr que ce soit à la R.F.A. qu'elles rapportent le plus. Ce qui diminue d'autant l'efficacité d'une menace de réduction. De même des relations interallemandes. Il serait bien dans la manière des Soviétiques de dire que, dans la mesure où la politique des dirigeants de Bonn tourne maintenant le dos à la détente, elle remet en cause *ipso facto* l'amélioration des liens familiaux qui résultait de la politique à l'Est de Willy Brandt. Déjà, en octobre 1980, la R.D.A. avait brutalement freiné les visites de ressortissants ouest-allemands en augmentant de 90 % à *180 %* selon les cas le montant des achats de marks de l'Est qu'il leur fallait souscrire. Schmidt avait vivement réagi à ce qu'il avait appelé *« un coup dans les gencives »*. S'il s'est abstenu de prendre des mesures de rétorsion sur le commerce interallemand, comme il aurait pu le faire, c'est par crainte à la fois de pénaliser ses propres industriels et de donner des arguments à ceux qui, à Moscou, pouvaient alors songer à une intervention militaire en Pologne.

Ce dernier risque, après le voyage du pape dans son pays natal, n'est plus d'actualité. Quant aux relations économiques interallemandes, leur développement, ces derniers temps, *amène à se poser quelques questions* sur les intentions du Kremlin. Il faut savoir en effet que la R.D.A., qui, comme tous les pays de l'Est, manque de devises, a réduit l'an dernier *ses importations en provenance de* l'Ouest par rapport à 1981 de 20 % à 50 % selon les cas, mais qu'en même temps ses achats à l'Allemagne fédérale se sont accrus de 16 %.

(Lire la suite page 2.)

(1) Cité par Josef Joffe. *All quiet on the Eastern Front*. Foreign policy. Hiver *1979-1980.*

AU JOUR LE JOUR — Priorité

Grave débat d'idées entre le premier ministre et le président du C.N.P.F. M. Mauroy a dit, au « Grand Jury-R.T.L.-le Monde », *que proclamer la primauté de l'économique sur le politique était une grave erreur. A quoi M. Gattaz a répliqué que, pour la France, la priorité d'aujourd'hui, c'est bien l'économie.*

Les Français refusent d'arbitrer. Pour eux il n'y a pas à choisir entre la politique de la chaise longue et l'économie du sable fin.

BRUNO FRAPPAT.

M. Mitterrand renonce à l'Exposition de 1989

M. Michel Vauzelle, porte-parole de la présidence de la République, a fait, le 5 juillet, la déclaration suivante : *« Le président de la République a reçu ce jour 5 juillet le rapport de M. Trigano, chargé d'une mission d'étude et de réflexion sur l'Exposition universelle qui devait se tenir à Paris en 1989. Ce rapport sera publié. Il conclut en proposant de prendre acte de l'avis défavorable des élus responsables de Paris et de la région parisienne et de décider que l'exposition n'aura pas lieu.*

» Le président de la République, qui avait annoncé que rien ne serait fait sans l'accord des élus, a demandé au gouvernement de classer le dossier. Le bureau international des expositions sera informé aujourd'hui du désistement de la France. »

(Lire nos informations page 6.)

M. Mauroy met en garde les enseignants

La rentrée scolaire sera difficile
Le premier ministre prévient qu'il ne tolérera aucune « bavure »

La rentrée scolaire 1982 a laissé de mauvais souvenirs dans la *mémoire* de M. Mauroy, qui n'hésite pas à évoquer les *« désordres »* et les *« improvisations »* qui l'ont marquée. Alors que, de part et d'autre, on lui promet un *« automne chaud »*, on comprend qu'il s'attache à donner une autre image de l'éducation nationale : celle de l'efficacité. C'est ce qu'il s'est déjà efforcé de faire en s'adressant solennellement aux recteurs d'académie le 4 juillet.

Pour le gouvernement, en effet, la formation des jeunes est non seulement une orientation prioritaire, mais aussi un dossier auquel l'ensemble de l'opinion publique est sensible. Il a donc doublement intérêt à réussir dans ce domaine.

Pour ne pas renouveler les erreurs de l'an passé, il convenait d'abord d'en déceler les causes et les responsabilités. Si, à l'automne 1982, des classes n'avaient toujours pas de professeurs deux mois après la rentrée, c'est d'abord parce que les prévisions d'évolution des effectifs étaient fausses. Les établissements secondaires ont dû accueillir globalement plusieurs dizaines de milliers d'élèves supplémentaires qui n'étaient pas attendus : quelque quarante mille dans les collèges, quinze mille dans les lycées.

Le premier ministre voit dans cette évolution, qui doit s'amplifier en 1983, *« le résultat positif »* de l'action gouvernementale. A l'incitation des directives ministérielles, davantage d'élèves en effet sont entrés en sixième et en seconde, ont redoublé les classes de troisième et de terminale. La volonté du gouvernement de donner une formation à tous les jeunes a visiblement été dépassée par le souci des familles de retarder l'entrée de leurs enfants sur le marché de l'emploi... et du chômage.

Autres causes de « bavures » en 1982 : un grand nombre d'enseignants, titulaires ou non, n'avaient *pas rejoint leur poste le jour de la* rentrée, voire trois semaines après.

CATHERINE ARDITTI.

(Lire la suite page 8.)

Annonay, en France

Nous sommes dans l'Ardèche, terre du beurre et du granit. Une ville paisible. Annonay, 20 080 habitants, en est la capitale. Elle n'accède que très épisodiquement à la notoriété nationale.

Ce n'est pas tous les jours que l'on fête le bicentenaire de l'invention de l'aérostat par les frères Joseph et Étienne Montgolfier, les toutes premières gloires locales. Pourtant, Annonay mérite un coup de projecteur. Majoritairement à gauche en 1981, *elle a basculé à droite deux* ans plus tard, à l'occasion du scrutin municipal.

Ville industrielle et ouvrière, mais aussi commerçante, marquée par le monde rural conservateur qui l'environne, cette petite bourgade de province, ce coin de la France oubliée réagit comme un corps bien vivant aux grands thèmes qui font l'actualité.

*(Lire page 7
le début de l'enquête
de notre correspondant régional
CLAUDE RÉGENT.)*

KEITH JARRETT A PARIS

L'énergie du lyrisme

Le pianiste américain Keith *Jarrett vient d'ouvrir à Paris* une série de récitals en marge des festivals de jazz.

Drôle d'effet de voir Keith Jarrett au Palais des congrès tout juste dix ans après l'un de ses premiers grands concerts en solo, au Lincoln Center de New-York, en 1973. Foule aussi dense, très jeune, que fascinent *encore les contorsions* et la danse au clavier. Gymnique, yoga ou érotique ? De tout un peu. De tout énormément, parfois. Les gestes qu'on a revus cent fois entre ces deux concerts *semblent désormais* appuyés, comme pour atteindre le dernier rang du public. L'esthétique du mouvement est violemment anticlassique. Le jeu toujours la dément, le toucher surtout.

Keith Jarrett n'a pas changé d'un pouce. Il s'en prend toujours aux photographes qui le gênent, s'amuse des toux qui l'interrompent. Il sert avec élégance les poses qu'on attend de lui, que les photographes attendent *de lui, se dresse devant le* piano, se tord, gémit plus qu'autrefois, crie, s'abandonne à une parturition de la matière sonore à quoi il faut croire.

Douleur et volupté. Tour à tour éblouissant et solennel, d'une éloquence assez exagérée, il sait plonger dans ce lyrisme inimitable qu'il a *inventé, et que tout le monde imite.* Après quoi — toujours ce sens aigu du public — il atterrit sur une plage d'applaudissements. Deux rappels, un *standard* et un « boogie » de bonne facture : on en viendrait à oublier les facilités. Après tout, comme dit le critique Sandy Newman, il n'y a pas de fumisterie sans feu.

Entre le cri et le mouvement du corps où s'insinuent toujours les mélodies les plus séduisantes, les rythmes les plus prenants, Keith Jarrett construit ses concerts en solo sur deux parties identiques. Le son et *l'énergie montent lentement, du fond* du silence, pour y retourner. Depuis dix ans, ce jeu impose une forme de respect. Les amateurs qui se souviennent de ses débuts, du groupe de Charles Lloyd à Antibes en 1966, de la rencontre avec Miles Davis, du trio avec J.-F. Jenny-Clark et Aldo Romano, de son séjour en France, du premier disque en solo *(Facing you), et même des concerts de Brême* ou de Cologne qui restent les enregistrements fétiches de ceux qui n'aiment qu'épisodiquement le jazz, ont probablement pris leurs distances. Keith Jarrett sait qu'il joue pour un public plus vaste. Et tout le monde l'attend au rendez-vous du trio — le disque est fait — avec Gary Peacock et Jack DeJohnette. Les places seront chères au *Village Vanguard*, club historique de Manhattan, en septembre.

FRANCIS MARMANDE.

(Lire la suite page 11.)

Le Monde

idées

Politique mondiale

Le chancelier Kohl est à Moscou. Les Soviétiques vont-ils essayer, pour faire renoncer la R.F.A. aux euromissiles, d'utiliser la carte de la réunification ? André Fontaine montre qu'ils ne peuvent guère que l'agiter. Gabriel Robin reproche au gouvernement français, dans cette même affaire des euromissiles, de s'en remettre totalement aux Américains. Enfin, Alain Jacob rend compte d'un ouvrage consacré à la politique extérieure de la Chine dont les auteurs estiment que la « mondialisation » se ralentit au profit d'une « régionalisation ».

La France sait-elle où elle va ?

par GABRIEL ROBIN (*)

LA marée déferlante du dollar a déjà submergé la maigre digue de papier laborieusement édifiée à Williamsburg. Ce qui reste de ce sommet économique et monétaire, c'est la déclaration sur la sécurité.

Le document est intéressant d'ailleurs, ou plus exactement révélateur. Passons sur les conditions dans lesquelles il a été introduit et adopté. Après tout, il importe peu que la délégation française ait donné l'impression de se trouver devant un piège si elle a su l'éviter. Or, M. Mitterrand s'étant dit satisfait de cette déclaration, on est fondé à croire qu'elle reflète fidèlement sa pensée.

Venons-en donc au texte lui-même.

1) Une première surprise nous attend au paragraphe 2. Les Sept, dont la France, y réaffirment solennellement leur volonté de parvenir à des réductions d'armement significatives et leur disposition à travailler à cette fin avec l'Union soviétique. Ils appellent même celle-ci à coopérer avec eux.

Il faut, de toute évidence, que cette disposition et cet appel s'appliquent ou ne s'appliquent pas aux négociations de Genève sur les forces nucléaires intermédiaires (F.N.I.). Dans le premier cas, que reste-t-il de la « surdité » que M. Mitterrand s'est déclaré résolu à opposer à toute sollicitation de Moscou pour l'attirer à Genève ? Dans le second, c'est un peu étrange, puisque tout le texte tourne autour de ces fameuses F.N.I. Et, surtout, à quoi bon affirmer une intention générale qu'on est déterminé à ignorer dans presque tous les cas particuliers qui se présentent ?

2) L'étonnement croît au paragraphe 4 quand on lit : « *Nous sommes convaincus qu'il est de notre devoir de continuer à mener ces négociations de façon soutenue et urgente.* » Comment la France peut-elle juger de son devoir de continuer de « *façon soutenue* » des négociations auxquelles elle n'est pas et ne veut pas devenir partie (START, F.N.I., M.B.F.R.) ? Sans doute faut-il comprendre que la France, tout en restant à l'écart, se considère comme engagée par les négociations que d'autres mènent, en quelque sorte, en son nom et pour son compte.

3) Le texte apparaît bien alors comme la manifestation d'unité totale des Sept qu'il veut être. Mais alors l'argument invoqué pour tenir nos forces en dehors de la négociation de Genève prend un air paradoxal. Il revient à dire en somme : notre unité, à nous Sept, est sans faille, mais c'est tenter de nous diviser que de nous traiter comme un tout homogène, et c'est seulement en tenant compte de nos différences spécifiques qu'on rend justice à notre solidarité entière.

4) Le parti communiste a fait un sort au paragraphe 5. A supposer, comme il le croit, que M. Mitterrand ait voulu, dans une phrase qu'on dit de sa main, prendre quelque distance à l'égard de l'« *option zéro* », on aurait bien tort de s'en formaliser. La politique française n'en est pas à sa première variation. Du « *Ni SS-20, ni Pershing* » d'avant le 10 mai, on est passé assez vite, au nom de la priorité au rétablissement de l'équilibre stratégique, à la formule : déploiement d'abord, négociations ensuite ; c'était le temps où le chancelier Schmidt était préféré à M. Brandt.

Quelques mois plus tard, nouvelle inflexion : avec son programme de réarmement, le président Reagan a, suppose-t-on, rétabli l'équilibre en principe, sinon encore dans les faits, et il est dès lors urgent de négocier : la conversion américaine à l'option zéro est donc accueillie avec soulagement, et M. Mitterrand en revendique non sans raison la paternité. Encore un peu de temps et on s'avise que l'option zéro est irréaliste : c'est d'une solution intermédiaire entre celle-ci et la thèse soviétique qu'il sera désormais question. Ces variations sont passées inaperçues parce qu'en France il en va du discours comme des chansons : pourvu que la mélodie soit à la mode, on prête peu d'attention aux paroles.

5) En un sens, d'ailleurs, on a raison. L'essentiel est ailleurs et consiste en ceci : devant un problème qu'elle juge elle-même capital et l'intéressant d'assez près pour s'en mêler, bien qu'il ne la concerne pas directement, la France a choisi de s'en remettre, pour sa solution, à une négociation à laquelle elle ne participe pas et qu'elle ne contrôle pas. On n'a aucune raison de supposer, en effet, que M. Mitterrand ait, plus que le chancelier Schmidt, été consulté ou informé sur la « *conversation dans les bois* » des négociations américaines et soviétiques l'été dernier. Ce que signifient ou, plutôt, ce que confirment la phrase du paragraphe 5 et l'ensemble de la déclaration des Sept, c'est que la France, sur le principal problème international du moment, a décidé de suivre les Etats-Unis, lesquels ne savent pas très bien où ils en sont. Elle est montée dans un train dont elle ignore aussi bien le point de départ que la destination finale, et dont elle ne contrôle ni l'allure ni la direction.

Il faut assurément l'admiration à toute épreuve de Jean Daniel pour voir dans cette démission tout à la fois embarrassée et proclamée quelque chose de gaullien. Comme s'il y avait le moindre rapport entre la direction à Trois revendiquée par de Gaulle en 1958 (1) et l'assemblée de Williamsburg, où il est visible qu'il y a un dirigeant et des dirigés.

(*) Ancien conseiller diplomatique des présidents Pompidou et Giscard d'Estaing.

(1) Le 24 septembre 1958, le général de Gaulle avait saisi le président Eisenhower et M. Macmillan, alors premier ministre de Grande-Bretagne, d'un « mémorandum » secret proposant l'institution entre les trois pays d'une organisation politique et militaire chargée d'élaborer une stratégie mondiale commune, de mettre en place pour chaque théâtre d'opération éventuel des commandements alliés et de décider, le cas échéant, du recours aux armes de destruction massive. Cette initiative ne devait avoir pratiquement aucune suite (N.D.L.R.).

La carte de la réunification

(Suite de la première page.)

Comme le relève l'Institut de recherche économique de Berlin-Ouest, c'est la plus forte augmentation depuis dix ans. Ces chiffres sont cités par le *Wall Street Journal* dans un article destiné à prouver que les relations commerciales privilégiées que la République démocratique entretient avec sa sœur fédérale font d'elle un « *quasi-membre* » de la Communauté européenne et que la division politique de l'Allemagne n'empêche pas la « *fiction de l'unité* » de persister en matière économique.

Ce serait aller vite en besogne que de se référer à ce propos au *Zollverein*, à l'union douanière qui a ouvert, au siècle dernier, la voie de l'unité allemande. On peut tout de même se demander si les Soviétiques n'essayent pas de jouer une carte qui paraît présenter, en R.F.A., un intérêt accru : celle de la réunification. D'autant plus que les autorités de la R.D.A., non contentes de faire porter à leurs troupes des uniformes qui, à la couleur près, rappellent singulièrement ceux de la Werhmacht, ne perdent pas une occasion d'exalter, de la restauration de la statue du grand Frédéric à la prochaine célébration du cinquième centenaire de la naissance de Luther, le passé allemand.

On l'a dit et répété : la conscience très forte que la nation allemande a de son unité n'implique pas pour elle, au même titre que pour nous autres Français, l'idée que cette unité doive nécessairement s'incarner en un seul Etat. Les Allemands ne sont pas des jacobins. Pendant des siècles, le Saint-Empire a rassemblé sans les asservir des princes et des peuples fort différents : d'où la grande disponibilité de nos voisins d'outre-Rhin, comme, pour des raisons analogues, des Italiens, vis-à-vis d'une Europe fédérale à la Monnet.

C'est de l'extérieur, et notamment de France, qu'est venue au dix-neuvième siècle l'idéologie centralisatrice. Moyennant quoi les Hohenzollern laissèrent subsister une brochette de rois, de grands-ducs et de villes libres. Il fallut attendre Hitler pour que le Reich, pendant quelques années, devînt vraiment unitaire. Et ce n'est pas seulement la volonté des vainqueurs mais aussi le vœu des vaincus qui ont conduit en 1945 à la résurrection des Länder, d'Etats qui chez nous ne seraient que des « régions ».

Reste que Truman, Staline et Attlee avaient décidé à Potsdam, en juillet 1945, le maintien de l'unité allemande et que la Loi fondamentale de la République fédérale fait un devoir à ses dirigeants de travailler à cette unité. Lorsque le gouvernement de Bonn a adhéré en 1955 au pacte atlantique, ses partenaires ont promis de l'aider à parvenir à la réunification au moyen d'élections libres. L'idée de la liberté du choix, de l'autodétermination des Allemands était certainement privilégiée dans l'esprit de la plupart des citoyens de la R.F.A. par rapport à celle de l'unité étatique. Si, en 1970, Willy Brandt s'est engagé dans la politique à l'Est, c'est parce que le président américain Johnson se montrait tout disposé à renoncer à la réunification dans l'espoir que l'U.R.S.S., en échange, l'aiderait à parvenir à un règlement honorable du conflit vietnamien. D'où l'insistance mise dans les traités alors conclus et dans les lettres les complétant sur le fait que la reconnaissance *de facto* des frontières actuelles et de l'existence de l'Etat est-allemand n'impliquait pas que les deux Républiques allemandes fussent étrangères *(ausländisch)* l'une à l'autre ni que Bonn « *renonce à l'unité du peuple allemand par libre autodétermination* ».

Cette vue des choses — le changement par le rapprochement *(Wandel durch Annäherung)* — consistait, selon la forte expression de Renata Fritsch-Bournazel, à « *accepter le* statu quo *pour éviter de le figer de façon définitive* » (2) en opposition à l'ambition de l'Est : l'*Abgrenzung* — autrement dit l'établissement entre les deux Républiques de frontières *(Grenze)* au plein sens du terme. Le fait est que les facilités alors consenties aux familles est et ouest-allemandes pour se rencontrer ne faisaient pas qu'aider à oublier la sinistre réalité du « mur » de Berlin. Elles aidaient la nation allemande à maintenir, au-delà de la séparation imposée, la réalité de son unité morale et culturelle.

Au temps où elle s'enivrait dans les délices de la société de consommation et absorbait sans peine apparente des millions de réfugiés de l'Est, la nation en question, au moins à l'Ouest, avait pris assez allégrement son parti du renvoi aux calendes grecques de la réunification. Il est vrai que de temps en temps quelques rumeurs, souvent venues de Varsovie, où l'on n'a jamais cessé de redouter une répétition des partages du passé, montrait les Allemands à nouveau en proie au rêve unitaire, mais, comme personne n'était en mesure d'indiquer comment ils le réaliseraient, elle avait vite fait de retomber. Et l'on se répétait ce mot du leader libéral Erich Mende : « *La réunification ? Ma mère y pense plus que moi. J'y pense plus que mon fils.* »

Un langage plus net

Les temps auraient-ils changé ? Deux facteurs poussent à se poser la question : on sent tout d'abord de plus en plus s'affirmer dans le vaste courant pacifiste-écologiste d'outre-Rhin une tendance à croire que la dénucléarisation, voire la démilitarisation de l'Allemagne, pourraient faciliter sa réunification. Et l'actuel gouvernement tient sur ce problème un langage plus net que le précédent. Lorsque Helmut Kohl a présenté devant le Bundestag le 23 juin dernier le rapport annuel du gouvernement sur « *l'état de la nation dans l'Allemagne divisée* », il a rappelé que, dans les années 70, les mots « *dans l'Allemagne divisée* » avaient disparu, et il a déclaré : « *Aujourd'hui nous revenons à l'objectif initial de ce rapport. Il s'agit de l'Allemagne. Il s'agit d'autodétermination, de droits de l'homme. Il s'agit de l'unité de notre nation divisée.* » Pour la première fois depuis 1969, d'autre part, le ministre des affaires interallemandes a pris la parole devant le congrès des réfugiés de Silésie : c'était pour déclarer que, depuis le changement de gouvernement à Bonn, la discussion sur la « *question allemande* » [N.D.L.R. — celle de la réunification], avait été rouverte.

Perspective fumeuse

Que ces propos aient été tenus à la veille de la visite du chancelier à Moscou n'est sans doute pas fortuit. Il existe au sein du parti social-démocrate un courant qui, avec les Egon Bahr et les Herbert Wehner, ne désespère pas d'amener les Soviétiques à offrir un jour à l'Allemagne la possibilité d'acheter sa réunification au prix de sa sortie de l'alliance atlantique. De même, certains membres de la majorité présente croient-ils que de sérieux pas en avant pourraient être faits non pas certes pour le moment vers la réunification, mais vers « *une plus grande unité des Allemands que beaucoup ne paraissent le croire* ». C'est ce qu'a dit en tout cas le 19 avril à Berlin, au cours d'un colloque de l'Aspen Institute, un officiel ouest-allemand dont les propos ont suscité, d'après le *Financial Times*, qui les rapporte, des sentiments « *ambivalents* » parmi les personnalités américaines, britanniques et françaises présentes.

Le propre de toute discussion à propos de la réunification est que, plus on s'approche des réalités de base, plus la perspective devient fumeuse. Mais il y a déjà eu dans l'histoire allemande des moments où des perspectives imprécises et des espoirs irréels ont conduit à des paris dangereux et stupides. Ce n'est d'ailleurs pas un monopole allemand. Relisons *l'Ingénu* de Voltaire : « *On l'adoucit par des paroles flatteuses, on lui donne des espérances : ce sont les deux pièges où les hommes des deux hémisphères se prennent.* »

Jusqu'à preuve du contraire, Helmut Kohl n'a rien d'un ingénu. Il ne peut pas ignorer que le pouvoir soviétique a éliminé jusqu'à présent tous ceux qui, depuis la mort de Staline, ont esquissé ce que Khrouchtchev appelait dans son fameux rapport secret sur les crimes de Staline, à propos de l'ancien chef de la police, Beria, la « *proposition provocatrice de liquider la R.D.A. en tant qu'État socialiste* ». C'est que, compte tenu de l'état d'esprit des Polonais, des Tchèques et même des Hongrois, la neutralisation de l'Allemagne réunifiée ne pourrait pas ne pas signifier le repli de l'U.R.S.S. sur ses frontières propres : or celles-ci sont trop proches pour vraiment protéger Leningrad, Kiev, Moscou, les réserves essentielles de grain et d'énergie du pays.

S'affirmer convaincu, comme certains, que jamais l'Allemagne ne sera réunifiée prouve une grande ignorance du peu de cas que l'histoire a fait du mot *jamais*. Mais si cette réunification a lieu, ce sera soit par extension à l'Ouest de la domination de l'U.R.S.S., soit parce que celle-ci se trouvera si affaiblie qu'elle ne sera pas parvenue à l'empêcher. Jusqu'à preuve du contraire, le but de Moscou, c'est la neutralisation non de l'Allemagne réunifiée, mais de la seule Allemagne de l'Ouest. Le premier pas pour y parvenir consiste bien évidemment à la convaincre de renoncer aux Pershing-2 : ce qui aurait le double effet d'accroître les moyens de pression dont l'Est dispose sur elle et d'encourager les États-Unis à se dégager d'une Europe que leur présence inquiéterait désormais plus qu'elle ne la rassurerait.

Helmut Kohl n'ignore pas que nombre de ses compatriotes ne sont pas loin de s'accommoder de cette perspective. Le but de son voyage à Moscou n'est donc pas seulement de bien faire comprendre qu'il s'en tient fermement au passage essentiel du discours qu'il a prononcé pour le vingtième anniversaire du traité franco-allemand de l'Élysée : « *Nous ne sommes pas des errants entre des mondes... Nous ne chercherons pas un accord avec l'U.R.S.S. qui serait au détriment de nos amis les Américains et les Français.* » Il est aussi de persuader les Allemands qu'il ne négligera rien pour amener les grandes puissances à s'entendre, et qu'il est mieux placé pour le faire qu'un social-démocrate. Jusqu'à présent, il n'a pas imaginé de meilleur moyen de limiter l'ampleur du mouvement de protestation auquel il lui faudra faire face quand, à la fin de cette année, commencera le déploiement des Pershing-2.

ANDRÉ FONTAINE.

(2) Renata Fritsch-Bournazel : *l'Union soviétique et les Allemands*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1979.

LU

« LA CHINE FACE AU MONDE »

Le poids du passé

L'UNE des questions les plus éclairantes soulevées par les auteurs de cet ouvrage collectif concerne l'interaction entre les impulsions mondiales, d'une part, et régionales, d'autre part, de la stratégie chinoise. S'il faut reconnaître à cette dernière, écrivent-ils, son « *caractère mondial* », c'est pour ajouter aussitôt que « *sa mondialisation paraît ralentie et qu'un phénomène nouveau la modifie : sa régionalisation* ». Mais, en même temps, « *la politique asiatique de la Chine (...) est devenue le point d'appui indispensable de sa politique mondiale* ».

Justes observations qui aident à comprendre les fondements de la politique extérieure d'un pays dont le statut — potentiel — de grande puissance repose sur quelques ambiguïtés. Son niveau encore faible de développement ne peut, en effet, permettre à la Chine de rivaliser avec les « supergrands ». Sa stratégie fondamentalement défensive ne s'en appuie pas moins sur la combinaison de formes de dissuasion qui lui sont spécifiques ; nucléaire, certes, mais aussi par le nombre et par l'espace.

A travers ces constatations de base apparaissent quelques-uns des éléments essentiels de ce que peut être, pour la Chine, la vision du monde et de la place qu'elle y occupe.

Vision constante, changeante ? Les auteurs notent avec raison que les orientations cardinales de la stratégie chinoise se sont modifiées avec le temps, ne serait-ce que dans leurs ordres de priorité. Le souci de l'indépendance a ainsi pris le pas sur celui de la sécurité, pour le céder à son tour à l'objectif de la modernisation.

A partir de là, cependant, les analyses nous semblent dater quelque peu, et sur des points d'importance majeure. Sur le chapitre des relations sino-soviétiques, par exemple, dont les auteurs ne semblent manifestement pas pouvoir envisager qu'elles s'améliorent un jour de manière significative. Mais aussi sur le thème de l'« *inévitabilité de la guerre* », dont il nous paraît contestable de dire que les successeurs de Mao Zedong « *ne semblent pas se départir* ». Discutable également est l'affirmation répétée non seulement d'un « *sino-centrisme* », mais encore d'un « *sentiment de supériorité* » — « *toujours très actuel* », insiste-t-on, — qu'éprouveraient les Chinois vis-à-vis de l'étranger. Est-il encore bien sage, aujourd'hui, de tabler sur la « *capacité de mobilisation centralisée* » d'un régime dont les dirigeants eux-mêmes déplorent depuis quelques années les effets démobilisateurs d'une crise de confiance qui sévit à travers de larges couches de la population ?

L'ouvrage, nous avertit en préface Jacques Guillermaz, « *correspond davantage à une histoire, à un inventaire et à un ensemble de constatations et d'explications qu'à la définition d'un grand dessein stratégique (...) — ou même qu'à un essai de prospective* ». On peut regretter ce parti pris, qui cantonne l'étude dans une approche analytique où le lecteur à la recherche, sinon de « futurologie », du moins de quelques clés pour l'avenir reste un peu sur sa faim. *A fortiori* quand le poids du passé, dans cette approche, paraît parfois peser plus lourd que celui du présent.

A. J.

★ *La Chine face au monde - la stratégie chinoise, constantes et évolutions*, par Philippe de Beauregard, Jean-Luc Domenach, François Godement, Michel Jan et François Joyeux, publié sous l'égide de la Fondation pour les études de défense nationale, Robert Laffont, 255 pages, 75 F.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. KOHL A MOSCOU

Dialogue de sourds

(Suite de la première page.)

Début juin, la visite du président finlandais Koivisto apportait d'autres signaux alarmants : tremblement des mains, démarche hésitante et assistée, toast prononcé assis.

Tout cela put être constaté par le monde entier grâce aux images télévisées de la session du Soviet suprême, le 16 juin. M. Andropov se déplaçait *difficilement* et il répondit de sa place, contre toutes les traditions, aux hommages des députés qui venaient de le porter à la présidence de l'État.

Les experts occidentaux sont peu divisés sur la nature de la maladie (le diabète, la maladie de Parkinson et des troubles urinaires sont les plus souvent mentionnés) et ils reconnaissent tous, comme M. Kohl ce mardi encore, que ces difficultés *n'altèrent nullement* les facultés mentales du maître du Kremlin. Ils divergent en revanche sur l'évolution de la maladie : une « école américaine », celle du département d'État notamment, assure que M. Andropov a toujours connu ces mêmes problèmes, même lorsqu'il était à la tête du K.G.B., et en conclut qu'il peut continuer de même pendant plusieurs années. Une autre école croit pouvoir constater au contraire une rapide détérioration de l'état de santé du secrétaire général du P.C. ces derniers mois. Elle est renforcée par les confidences de certains journalistes soviétiques, qui font remonter l'amaigrissement excessif de M. Andropov à l'été dernier, ainsi que par les observations d'un homme comme M. Cheysson qui a noté sur les images télévisées de juin une aggravation par rapport à ce qu'il avait constaté au contact direct de *l'homme en février à Moscou.*

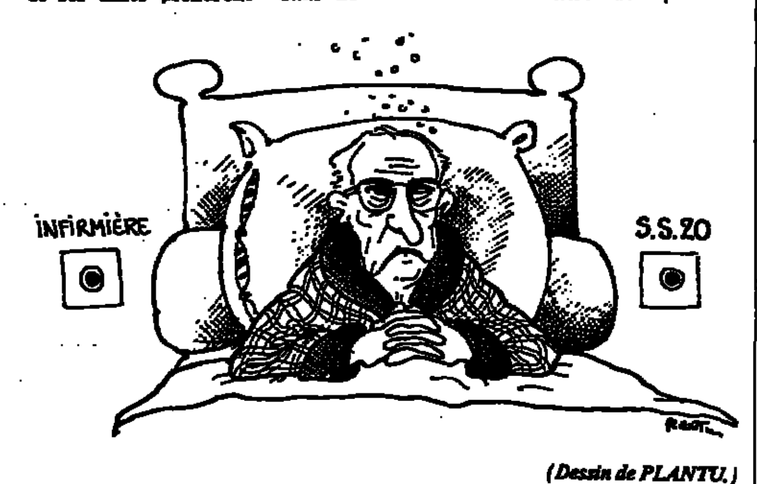
Il n'empêche que les ennuis de santé de M. Andropov ont parfois été grossis pour des raisons politiques, y compris par certains milieux soviétiques. Ainsi en mars, lors qu'une floraison de rumeurs fut lancée dans la colonie étrangère de Moscou à la suite d'une absence d'une semaine seulement du secrétaire général. Et, pour le moment, ce dernier ne s'est encore accordé aucune des longues vacances dont son prédécesseur était coutumier.

« La première menace à partir du sol allemand »

L'absence de M. Andropov lundi n'avait nullement altéré en tout cas la grande continuité dont la diplomatie soviétique fait preuve sur tous les grands problèmes. Ses porte-parole ont été MM. Tikhonov, chef du gouvernement, Gromyko, ministre des affaires étrangères, mais aussi le maréchal Oustinov, ministre de la défense, qui a participé aux premières conversations *« dans un climat constructif et de franchise »*, comme l'a précisé l'agence Tass. M. Tikhonov a été particulièrement rigide sur l'affaire des euromissiles dans son discours de la soirée, annonçant (ce que n'avait pas fait la déclaration du sommet est-européen du 28 juin) que l'U.R.S.S. et ses alliés prendront *« sans délai »* des mesures pour créer un *« contrepoids »* aux prochaines fusées américaines en Europe. Le chef du gouvernement a même affirmé que les Pershing feront surgir *« pour la première fois dans l'histoire de l'après-guerre une menace militaire pour le peuple soviétique à partir du sol allemand »*. Ce n'est pas tout à fait exact - plusieurs dizaines de missiles de croisière Mace à tête nucléaire portant à 2 500 kilomètres étaient stationnés en R.F.A. dans les années 60 — mais l'avertissement de M. Tikhonov à propos de la *« détérioration brutale »* à prévoir pour la situation *« en Europe et dans le monde entier »* n'en prenait pas moins toute sa signification.

M. Kohl a cependant maintenu l'intégralité de ses positions sur la décision de l'OTAN, qu'il entend appliquer à la fin de l'année à défaut d'un accord de Genève. Il n'a pas craint non plus d'évoquer des sujets difficiles, comme sa condamnation de l'intervention soviétique en Afghanistan, la question de la réunification de l'Allemagne (que *« tout patriote »* ne saurait oublier), et le droit des Allemands d'U.R.S.S. à émigrer.

MICHEL TATU.



(Dessin de PLANTU.)

LES DISCOURS AU KREMLIN

M. TIKHONOV : « Nous créerons un contrepoids au nouveau potentiel de l'OTAN »

Prenant la parole au dîner qu'il offrait lundi 4 juillet en l'honneur de M. Kohl, M. Tikhonov, chef du gouvernement soviétique, a déclaré notamment, selon l'agence Tass :

« Les adeptes de la politique de force se préparent à transformer l'Europe en une région de tension maximale (...). Les Etats-Unis avancent des exigences au départ inacceptables sur le désarmement unilatéral de l'U.R.S.S., tout en s'apprêtant à installer de nouvelles fusées américaines en R.F.A. et dans plusieurs autres pays d'Europe occidentale. Mais la réalisation de ce plan se traduira inévitablement par une détérioration brutale de la situation en Europe et dans le monde entier. Il faut en être clairement conscient. L'équilibre approximatif des forces militaires de l'Ouest et de l'Est en Europe, sur lequel a reposé, durant de longues années, assez solidement d'ailleurs, la paix sur le continent, et sur la base duquel se sont développées des relations de bon voisinage entre les pays d'Europe, se trouverait brutalement compromis (...). Enfin, tout cela signifierait que pour la première fois dans l'histoire de l'après-guerre, une menace militaire émanerait à nouveau du sol allemand pour le peuple soviétique. Ce que cela signifierait pour nous, il n'est nul besoin d'en parler.

» Ce n'est pas par des concessions aux négociations de Genève que nous répondrons à tout cela, comme certaines personnalités occidentales le prétendent parfois. Nos alliés et nous y répondrons en prenant sans délai des mesures supplémentaires pour renforcer notre sécurité. Nous créerons un contrepoids au nouveau potentiel militaire de l'OTAN. Finalement, l'équilibre sera rétabli, mais à un niveau plus élevé et plus dangereux pour le maintien de la paix.

» Il est encore possible [de s'entendre] *à Genève, et nous appelons à en profiter tant qu'il n'est pas trop tard. Nous sommes pour l'égalité totale des deux alliances politico-militaires en Europe, tant en fusées qu'en avions et en charges. Et cela, au niveau le plus bas possible. En partant de ce point de vue, je pense qu'il est tout à fait possible de s'entendre. »*

M. KOHL : Les négociations de Genève n'ont pas été totalement négatives

Dans sa réponse, M. Kohl a dit, notamment :

« L'Occident ne recherche pas la supériorité militaire, contrairement à ce que sous-entend la déclaration commune du sommet du pacte de Varsovie du 29 juin dernier à Moscou. Même si l'alliance atlantique se voyait obligée de déployer ses fusées en cas d'échec à Genève, le nombre des systèmes d'armement américains resterait largement inférieur au nombre de fusées et d'ogives nucléaires déjà déployées en Europe par l'U.R.S.S. Je n'accepte pas le reproche selon lequel les États-Unis ne négocient pas sérieusement à Genève (...). Je reconnais, toutefois, que l'U.R.S.S. négocie également avec sérieux. Mais son objectif d'empêcher le déploiement occidental et de sauvegarder sa position de monopole dans le domaine des euromissiles n'est pas compatible avec le principe d'égalité. Cela reste un obstacle de poids dans les négociations de Genève. »

Toutefois, a poursuivi le chancelier ouest-allemand, *« nous ne partageons pas la conception selon laquelle les négociations de Genève ont été jusqu'à présent totalement négatives. Les principales questions ont été clairement définies. Si des décisions politiques adéquates sont prises et si les deux parties font preuve d'un esprit de compromis, un accord pourrait encore être atteint cette année ».*

Sur le plan bilatéral, M. Kohl a réaffirmé la détermination de la R.F.A. *« de développer les relations à long terme avec l'Union soviétique et nos autres voisins de l'Est »*. Il s'est prononcé pour des *« conversations régulières et des contacts à tous les niveaux, y compris les plus élevés »*, avec Moscou. *« La R.F.A.*, a-t-il dit en conclusion, *reste intéressée à une coopération à long terme avec votre pays sur le plan économique bien au-delà de la fin du siècle, comme elle est définie dans le cadre des traités existants. Nous voulons développer ces accords. »*

PARIS REJETTE LA PROPOSITION DE « GEL » DES ARMEMENTS NUCLÉAIRES

La France considère qu'un gel des armements nucléaires, tel qu'il a été proposé par les pays du pacte de Varsovie le 28 juin à Moscou, *« aboutirait à figer les déséquilibres existants »*, a déclaré le 4 juillet le porte-parole du Quai d'Orsay.

Le gouvernement français estime qu'*« un gel indifférencié, global, serait largement invérifiable »*, a précisé le porte-parole, avant d'ajouter : *« La France, qui souhaite que les négociations en cours aboutissent, ne voit pas en quoi le gel proposé aux autres puissances nucléaires, dont le niveau des forces est sans commune mesure avec celui des deux puissances activement engagées dans la négociation, pourrait contribuer au progrès de ces négociations.*

» La France est sincèrement désireuse de dialogue et de paix. Elle considère que cette dernière passe par l'équilibre des forces en Europe comme dans le reste du monde et que cet équilibre doit être assuré au plus bas niveau possible. (...) »

En ce qui concerne le désarmement nucléaire, a conclu le porte-parole, *« la France n'exclut pas de s'y associer le moment venu et dans les conditions qu'elle a maintes fois précisées, à savoir : 1) la réduction des arsenaux des deux superpuissances à des niveaux tels que l'on puisse considérer que l'écart entre les potentiels ait changé de nature ; 2) la limitation quantitative et qualitative des systèmes stratégiques défensifs ; 3) des progrès significatifs dans la réduction des déséquilibres conventionnels en Europe et la disparition de la menace chimique. »*

PROCHE-ORIENT

LA TOURNÉE DE M. SHULTZ

L'étape de Damas risque d'être un nouveau coup pour rien

A l'issue de son séjour à Taëf — la résidence d'été de la famille royale saoudienne, — où il a rencontré, lundi 4 juillet, le roi Fahd d'Arabie Saoudite et le prince Saoud el Fayçal, ministre des affaires étrangères, M. Shultz, secrétaire d'Etat américain, était attendu ce mardi matin 5 juillet à Beyrouth pour rencontrer le président Amine Gemayel. Dans l'après-midi, il sera à Damas, où, selon la radio officielle, les dirigeants syriens *« se borneront à écouter »* le point de vue américain. M. Shultz termine mercredi à Jérusalem sa nouvelle tournée d'information au Proche-Orient.

Lundi, le président syrien Hafez el Assad a réitéré son opposition catégorique à l'accord israélo-libanais du 17 mai. *Al Baas*, organe du parti au pouvoir, écrit que la Syrie doit s'attendre au pire. *« Shultz vient dans la région pour tenter de sauver l'accord du 17 mai et de faire porter à la Syrie la responsabilité de tout ce qui pourrait advenir dans la région. »*

Damas. — C'est en Syrie que devrait se jouer l'issue de la mission du secrétaire d'État américain M. George Shultz, de retour au Proche-Orient pour tenter de débloquer les négociations sur le retrait *des forces étrangères* du Liban. L'étape de Damas risque pourtant d'être un nouveau coup pour rien. Rien n'indique en effet que la position syrienne ait varié d'un iota depuis la dernière visite de M. Shultz début mai et les dirigeants syriens paraissent moins que jamais enclins au compromis.

« Nous n'avons pas de propositions à faire », nous déclarait il y a quelques jours, M. Fawaz Sayyagh responsable de l'information au sein du commandement national (panarabe) du parti Baas au pouvoir en Syrie. *« Tout ce que nous demandons, c'est l'annulation de l'accord israélo-libanais et l'application des résolutions 508 et 509 du Conseil de sécurité de l'ONU. Autrement dit le retrait « total et inconditionnel » des forces israéliennes que Damas considère toujours comme la condition préalable au retrait de ses propres troupes du Liban. »*

En attendant, les Syriens se refusent à engager des pourparlers sur cette question avec le gouvernement libanais tant que celui-ci n'aura pas dénoncé l'accord conclu avec l'Etat hébreu. Ils ne veulent pas non plus avoir à faire à M. Philip Habib. Le président Assad accuse en effet l'émissaire américain de l'avoir *« trahi »* en juin 1982, au début de l'invasion israélienne au Liban, en lui faisant accepter un cessez-le-feu contre la promesse que *les Israéliens* se retireraient.

Cela n'empêche pas Damas de se déclarer prêt au dialogue avec Washingtion. Mais tout semble bien avoir été dit lors de la première visite de M. Shultz. Le président Assad avait alors dressé un tableau des *« dangers »* de l'accord israélo-

Correspondance

libanais et émis les plus grands doutes sur la liberté de manœuvre dont disposerait le gouvernement libanais, notamment en cas de négociations avec les autorités syriennes. Damas considère, en effet, que l'accord israélo-libanais constitue un véritable *« contrat d'assujettissement »* qui limite la souveraineté du Liban.

L'autre argument fondamental évoqué par les dirigeants syriens est que l'accord israélo-libanais porte atteinte à la sécurité de la Syrie. D'abord en raison des arrangements de sécurité concédés par le gouvernement libanais à l'Etat hébreu (on fait valoir, à ce propos, à Damas, que *« la frontière de la Syrie avec Israël ne se limitera plus au Golan mais s'étendra à tout le Liban »*), mais aussi du fait de la normalisation des relations entre le Liban et Israël par cet accord.

« Les nombreux Syriens qui résident au Liban en raison des liens historiques entre nos deux pays pourront désormais être inquiétés, explique ainsi M. Sayyagh. *Nous avons une frontière ouverte avec le Liban et la normalisation israélo-libanaise facilitera l'infiltration d'agents israéliens en Syrie. Les produits israéliens pourront entrer au Liban et donc s'introduire dans les autres pays arabes, y compris la Syrie, ce qui ne manquera pas d'affecter l'économie syrienne, etc. »*

Les dirigeants syriens affichent la conviction que la majorité des Libanais rejettent cet accord avec Israël. Pour sa part, M. Sayyagh tourne en dérision la récente ratification de ce dernier par le Parlement libanais, dont il conteste la représentativité : *« 10 % de ses membres sont morts depuis qu'il a été élu ; 20 % ont dépassé la limite d'âge ; vingt députés étaient absents le jour du vote ; quatre se sont abstenus et deux ont voté contre. Les autres n'ont considéré que leur intérêt personnel »*, affirme-t-il.

En fait, Damas mise aujourd'hui beaucoup sur la *« résistance libanaise »* à l'occupation israélienne et sur le pourrissement de la situation dans les régions sous contrôle de l'armée israélienne. Une attitude confortée par la multiplication des attentats anti-israéliens au Liban.

EMMANUEL JARRY.

LA VISITE DE M. CHEYSSON N'A « AUCUN LIEN » AVEC CELLE DE M. SHULTZ déclare le Quai d'Orsay

M. Cheysson, ministre des relations extérieures, a commencé lundi 4 juillet une visite éclair au Proche-Orient. Arrivé lundi à Damas, il doit se rendre ensuite à Taëf (Arabie Saoudite), Le Caire et Jérusalem (l'ordre de ces deux dernières étapes n'est pas encore annoncé officiellement). Cet itinéraire correspond partiellement à celui du secrétaire américain, M. Shultz, mais ne coïncide pas avec lui. On souligne au Quai d'Orsay qu'*« il n'y a aucun lien entre les deux visites »*.

Le ministre français s'était rendu pour la dernière fois au Proche-Orient (Bagdad, Damas et Beyrouth) en avril. Il est accompagné de M. Bonnefous, directeur d'Afrique du Nord et du Proche-Orient au Quai d'Orsay, et de M. Bruno Delaye, conseiller technique chargé du Proche-Orient à son cabinet.

La visite de M. Cheysson au Proche-Orient a été annoncée lundi matin par le quotidien israélien (pro-gouvernemental) *Maariv* et par le porte-parole du ministère israélien des affaires étrangères, puis à Ryad par l'agence de presse saoudienne SPA, avant d'être confirmée par le Quai d'Orsay aussitôt après le départ du ministre.

LA DISSIDENCE AU SEIN DU FATH

M. Arafat accuse le colonel Abou Moussa de s'être aligné sur les positions d'Abou Nidal

La commission spéciale du comité exécutif de l'O.L.P. a eu une nouvelle réunion de deux heures lundi après-midi 4 juillet avec les dirigeants du mouvement dissident du Fath, pour tenter de régler le conflit qui divise le mouvement palestinien. De source palestinienne informée à Damas, on indique que la commission a transmis aux dissidents l'accord du chef de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, de *« revitaliser la direction collective au sein de la centrale palestinienne »*. Les participants sont encore convenus, selon cette source, de la nécessité de réaliser la réforme au sein du Fath et de l'O.L.P., d'établir le dialogue et de ne pas avoir recours aux armes. Sur le terrain, la trêve conclue entre les belligérants samedi dernier est toujours respectée.

A Tunis, la réunion du comité central du Fath, qui s'était ouverte samedi soir, s'est poursuivie lundi en présence de M. Yasser Arafat. Ce dernier multiplie les contacts avec des notabilités palestiniennes venues s'informer de l'évolution de la crise l'opposant à la Syrie et de la dissidence au sein du Fath. Lors de ces rencontres, M. Arafat a dénoncé à nouveau *« les complots qui se trament contre la révolution palestinienne »* et a notamment accusé les dissidents du colonel Abou Moussa de s'être alignés non seulement sur les positions de la Saïka pro-syrienne et du F.P.L.P. — commandement général de M. Ahmed Jibril, — pro-libyen, mais aussi sur celles d'Abou Nidal que l'O.L.P. considère comme un renégat et a condamné à mort.

Dans une interview publiée lundi par le *Guardian*, de Londres, le colonel Abou Moussa, chef des dissidents du Fath, a déclaré que tous les juifs qui se sont établis en Israël depuis la création de cet État seraient expulsés d'un éventuel Etat palestinien. Il a affirmé, en outre, que tout État palestinien qui serait créé en Cisjordanie ne pourrait être qu'une *« étape intermédiaire »* avant la libération complète de la Palestine. *« Nous ne sommes pas contre la libération d'une partie du territoire palestinien pour y créer une « autorité nationale », pourvu qu'il n'y ait aucune réconciliation, aucune reconnaissance d'Israël et que nous ayons la possibilité de poursuivre la lutte par la suite pour la libération complète de la Palestine. »*

A Beyrouth, deux responsables palestiniens munis de passeports diplomatiques ont été expulsés lundi du Liban par les autorités. Les deux responsables, MM. Sabri Jiriès, un écrivain palestinien connu qui occupait le poste de directeur du centre de recherches palestinien de Beyrouth, et Youssef Rajab, membre du bureau de l'O.L.P. dans la capitale libanaise, avaient été arrêtés il y a une dizaine de jours après l'explosion d'une voiture piégée près du centre. — *(A.F.P., Reuter)*

● *Conférence sur la Palestine.* — La réunion européenne préparatoire de la Conférence internationale sur la question de la Palestine s'est ouverte le lundi 4 juillet à Genève dans un climat de morosité et de défiance, en l'absence de la France, ainsi que des Etats-Unis et du Canada, invités à y prendre part. Des pays de la C.E.E., seule la Grèce était présente lors de la session d'ouverture. Cette réunion, qui a pour thème « Les Nations unies et le futur de la Palestine », doit durer jusqu'au 8 juillet. — *(Corresp.)*

EUROPE

Brouillards à Moscou

II. — *Retour à l'esprit de forteresse ?*

De notre envoyé spécial ALAIN JACOB

Dans un premier article (*le Monde* du 5 juillet), notre envoyé spécial a montré comment une confrontation au sein de la direction soviétique était perceptible depuis la mort de Brejnev. Dans leurs discours, MM. Andropov et Tchernenko ne placent pas l'accent sur les mêmes mots. Le premier se préoccupe des problèmes encore à résoudre. Le second insiste sur les solutions définitives qui ont déjà été trouvées. Il serait pourtant erroné de conclure que des « libéraux » s'opposent aux conservateurs.

Moscou. — « *Le rapport des forces dans le monde s'est modifié de façon substantielle. La lutte entre les deux systèmes sociaux mondiaux a pris une acuité sans précédent.* » Ces paroles de M. Andropov, dans son discours du 15 juin devant le comité central du P.C.U.S., ne relèvent sans doute pas de la seule rhétorique et sont autant destinées à l'opinion intérieure soviétique qu'aux mouvements pacifistes occidentaux, encouragés à opposer toute la résistance possible aux ambitions « militaristes » de Washington.

Quelle que soit l'importance donnée par M. Gromyko à ces mouvements dans sa dernière intervention devant le Soviet suprême, on comprend très vite, dans les conversations avec les experts ou les responsables soviétiques, que Moscou ne nourrit guère d'illusions sur l'influence qu'ils peuvent exercer sur les décisions politiques des gouvernements. A la rigueur, admettait l'un de nos interlocuteurs, « *limiter un peu leur marge de manœuvre* ». Mais, pour l'essentiel, les jeux sont faits — et sans doute pour quelque temps.

En d'autres termes, et en dépit des appels répétés qui sont et seront encore adressés aux principales capitales occidentales, personne ne croit encore, à Moscou, que l'ébauche d'un accord de dernière minute puisse encore intervenir à Genève, qui permette d'éviter le déploiement, en Europe, des Pershing-2 et des missiles de croisière américains. Rares sont ceux qui entrevoient des perspectives meilleures pour l'autre négociation de Genève, celle qui porte sur la réduction des armes stratégiques et dont on admet seulement qu'elle est entamée sur des bases moins défavorables. Encore faudrait-il que les Etats-Unis manifestent une réelle volonté d'aboutir à un accord acceptable. Les Soviétiques affirment n'en avoir aucun signe, et l'agence Tass accuse quotidiennement Washington de ne chercher à obtenir, sur ce terrain également, que des « avantages unilatéraux ». A quoi bon, dans ces conditions, envisager même une future « conjugaison » des deux négociations ?

Avait-on voulu en arriver là ? Avait-on bien réalisé, en mettant en place du côté soviétique les premiers SS-20, l'engrenage dans lequel on s'engagerait ? Certains ajustements des positions de l'U.R.S.S. — en particulier la suggestion d'un équilibrage des têtes nucléaires dont les SS-20 sont porteurs par rapport à celles que totalisent les forces françaises et britanniques, avancée à Genève bien avant d'être rendue publique à Moscou — incitent à penser que les Soviétiques ont aujourd'hui le sentiment d'avoir misé un peu fort. De même, on décèle très nettement chez des interlocuteurs autorisés un regret que les occasions d'accord n'aient pas été saisies lorsqu'elles se sont présentées. On irait même jusqu'à admettre, implicitement au moins, que si Washington avait réagi de façon un peu plus positive au résultat de la « *conversation dans les bois* » du 16 juillet 1982 entre les négociateurs soviétique et américain, MM. Kvitsinsky et Nitze, une base aurait pu être trouvée pour une discussion constructive.

Le souvenir de Cuba

Référence purement historique. La situation est telle aujourd'hui qu'elle se présente en termes de défi. L'U.R.S.S. s'estime menacée par la mise en place d'armes nouvelles qui, pouvant atteindre son territoire, sont pour elle de nature stratégique. Elle est décidée à répliquer comme il le faudra, en dehors, souligne-t-on, comme à l'intérieur du théâtre européen, pour que la parité des forces entre les deux *super-puissances* — telle qu'on la conçoit à Moscou comme fondement d'une « sécurité égale » — ne soit pas rompue. Même si cela entraîne des sacrifices que l'on aurait préféré éviter. A la *Pravda* même, on ne cache pas que l'effort budgétaire de défense déjà consenti ces dernières années est en partie responsable des résultats plutôt décevants enregistrés par l'économie nationale depuis le début du présent quinquennat.

« *Qu'à cela ne tienne,* ajoute-t-on, *nous avons l'habitude — plus que d'autres — d'accepter les privations. Et que se passerait-il si aujourd'hui nous cédions devant les Américains ? Rien ne pourrait mieux les encourager à continuer dans la même direction et à ne traiter avec nous qu'en position de force.* » Et de rappeler qu'en 1962, lors de la crise de Cuba, l'U.R.S.S. avait dû s'incliner parce qu'elle était en position de faiblesse. « *Nous ne permettrons pas*, assure-t-on, *que cela puisse se reproduire.* »

Ce fâcheux tournant de la situation est-il le fait de cet affreux président Reagan, inspirateur ou auteur de tous les mauvais coups ? Pas vraiment, si l'on en croit les analyses qui sont présentées à Moscou et qui font *remonter l'origine de certaines initiatives américaines* — en particulier celle d'installer de nouvelles armes nucléaires en Europe — à la seconde moitié de la dernière décennie, c'est-à-dire bien avant l'élection de M. Reagan. Ce qui conduit à conclure que la reconduction ou non de ce dernier dans ses fonctions présidentielles n'aura pas une signification décisive, l'opposition étant moins entre les hommes que — comme le dit M. Andropov — entre les systèmes.

De là naît, ou renaît, une sorte d'esprit de forteresse dont chacun doit ou devrait savoir qu'il n'est jamais très loin de la mentalité soviétique. Tous les souvenirs historiques sont là — y compris celui, récemment célébré, de l'attaque allemande du 22 juin 1941 contre l'U.R.S.S. — pour *soutenir* une psychologie de résistance à l'adversaire extérieur dans un monde où jamais personne n'a vraiment désarmé.

Cela dit, les temps ont tout de même changé, et d'autres souvenirs, ceux des belles années de la détente, se sont ajoutés à ceux des époques les plus tragiques. Aussi bien l'expression « guerre froide » n'est-elle pas de celles que l'on affectionne aujourd'hui à Moscou, comme si la confrontation actuelle devait tout de même laisser la place à certaines formes de dialogue.

Toute la question est de savoir, au bout du compte, s'il est possible de parler — « *de manière constructive* », comme on aime le dire à Moscou — avec quiconque et plus ou moins indépendamment de la partie de bras de fer engagée avec les Etats-Unis. C'est bien ce qui est suggéré aux Européens, à l'égard desquels la position soviétique n'est pas sans ambiguïté dans la mesure où, d'une part, on les présente comme inféodés sans réserve à Washington et où, d'autre part, on paraît mal comprendre qu'ils n'affirment pas mieux leur indépendance. Le cas est particulièrement flagrant pour M. Mitterrand, dont les propos atlantistes sont soigneusement isolés de leur contexte — depuis Williamsburg surtout — pour paraître s'étonner que Paris ait soudain « *changé de politique* » et se détourne de l'héritage du général de Gaulle.

Autocritique

Déception ? Amertume ? Une part d'autocritique intervient quand on entend dire que le point de vue soviétique n'a peut-être pas *été* expliqué de manière assez convaincante, qu'en tout cas il n'a pas été suffisamment compris. C'est en ce sens, que vont notamment quelques réflexions sur le passage à Moscou, au mois de février dernier, de M. Claude Cheysson.

Est-ce à dire que l'on serait pour autant disposé à faire preuve de souplesse, dans les actes au-delà des paroles, pour encourager un nouveau courant d'échanges ? Sur le plan commercial, peut-être. C'est un des atouts — modestes — dont dispose M. Kohl et qui est également dans la main d'autres pays d'Europe occidentale. Pour le reste...

Le seul chapitre, à vrai dire, sur lequel les Soviétiques ont un peu mauvaise conscience est celui de l'Afghanistan. Plus exactement — car la morale joue peu en cette affaire, — c'est l'aspect de leur politique qu'ils ont le plus de mal à justifier, puisqu'en définitive c'est le seul cas où des troupes soviétiques ont été, récemment et maintenant encore engagées directement en territoire étranger. De là, les rumeurs périodiquement encouragées à Moscou sur les perspectives de règlement qui se dessineraient sous l'égide des Na*tions unies et que démentent jusqu'à* présent la réalité des événements. Aussi bien la doctrine soviétique demeure-t-elle que seuls les aspects « extérieurs » du problème afghan peuvent prêter à discussion, ce qui exclut pratiquement toute solution qui prendrait en compte l'existence même de la résistance.

Que le durcissement de la diplomatie soviétique s'accompagne à l'occasion de formules destinées à lui donner une forme de légitimité, on en a eu un exemple dans le passage du discours de M. Andropov relatif aux relations avec les pays socialistes. Les Yougoslaves eux-mêmes ont apprécié l'affirmation du « *respect inconditionnel des droits de chaque pays* ». Elle n'en était pas moins accompagnée du vœu très ferme que « *la coopération politique, dont l'organisation du traité de Varsovie est l'instrument majeur* », se perfectionne et devienne « *toujours plus étroite* ». C'est d'abord, bien évidemment, à la Pologne que l'on pense, pour laquelle M. Andropov a eu, sans la nommer, des paroles sévères — « *Les erreurs politiques se paient. Lorsque le rôle dirigeant du parti communiste faiblit, apparaît le danger d'un glissement vers une voie de développement réformiste bourgeois* », — qui ne se réfèrent sans doute pas seulement au passé, mais reflètent encore un certain agacement devant les lenteurs de la « normalisation » du style Jaruzelski.

Sur ce terrain comme sur d'autres, l'objectif est clairement de serrer les rangs, de verrouiller autant qu'il sera possible les issues par lesquelles l'adversaire menacerait de s'infiltrer dans la forteresse. C'est ce qu'indiquait sans grande équivoque l'observation d'un de nos interlocuteurs selon laquelle la réunion d'un sommet du pacte de Varsovie se justifiait par une « *modification sérieuse de la situation militaro-politique* » (l'expression est du maréchal Oustinov) — entendez le renforcement du dispositif américain en Europe, auquel l'U.R.S.S. s'apprête à répondre non seulement sur son propre territoire, mais également sur celui de ses alliés.

FIN

DEUX MUSICIENS SOVIÉTIQUES PASSENT A L'OUEST

Stockholm (*A.F.P., A.P.*). — La violoniste virtuose soviétique Viktoria Mullova et son accompagnateur, le pianiste de l'Orchestre symphonique de Kharkov, Vachtang Sordania, ont gagné clandestinement Stockholm, dimanche 3 juillet, en profitant de la tournée qu'ils effectuaient en Finlande.

Les deux musiciens, qui ont trouvé lundi porte close à l'ambassade des Etats-Unis, en Suède, en raison de la fête nationale américaine, renouvelleront, ce mardi, leur démarche en vue de demander l'asile politique, a-t-on appris de source policière.

Vatican

Le pape nomme un laïc proche de lui directeur adjoint de « l'Osservatore romano »

De notre correspondant

Rome. — Une semaine après la démission du poste de directeur adjoint de *l'Osservatore romano* de don Virgilio Levi, le pape a nommé son successeur en la personne d'un journaliste laïc, M. Gianfranco Svidercoschi.

Agé de quarante-sept ans, vaticaniste de grande expérience ayant travaillé à l'agence ANSA, puis à *l'Avvenire*, journal catholique, avant de prendre en charge en 1974 la direction de la rubrique religieuse de *Il Tempo*, M. Svidercoschi est l'un des journalistes les plus estimés par Jean-Paul II, qui lui accorda, en février 1982, à son retour d'Afrique, l'*unique interview* publiée par un journal non dépendant de l'autorité ecclésiastique.

M. Svidercoschi est un catholique pratiquant mais qui ne fait partie d'aucun mouvement ou association. De l'avis général, il n'est lié à aucune composante particulière de la curie, mais y entretient de solides amitiés dans les milieux ecclésiastiques polonais, et cela avant même l'élection de Jean-Paul II.

L'intérêt pour la Pologne manifesté par M. Svidercoschi et, semble-t-il, les affinités intellectuelles qu'il entretient avec le pape sont sans nul doute à l'origine de cette nomination. Il reste que l'expérience professionnelle du nouveau directeur adjoint de *l'Osservatore romano* a également joué un rôle dans le choix de Jean-Paul II. La qualité du quotidien du Vatican s'est, en effet, ces dernières années, détériorée, et l'une des tâches de M. Svidercoschi sera de redonner à ce journal un caractère d'organe d'information.

L'indépendance manifestée par le nouveau directeur adjoint à l'égard des différents groupes qui agissent au sein du Vatican devrait favoriser cette tâche de réorganisation alors que *l'Osservatore romano* apparaît travaillé par des divisions internes évidentes. Il y a quelques mois, d'ailleurs, le pape avait chargé Mgr Stickler, préfet de la Bibliothèque vaticane, d'examiner la situation du quotidien. La conclusion avait été que tout changement réel passait par un renouvellement des hommes.

Quelle orientation M. Svidercoschi donnera-t-il à *l'Osservatore romano* ? Pour la majorité de ses confrères, c'est un homme de tempérament conservateur mais libéral. La presse de gauche (*l'Unita* et *Il Manifesto*) souligne en revanche certaines prises de position tant politiques que théologiques de M. Svidercoschi qualifiées « de droite ». D'autres rappellent, en outre, qu'au moment du concile Vatican II, il adopta une attitude « fortement conservatrice ». Il est clair, en tout cas, que le nouveau directeur adjoint de *l'Osservatore romano*, par ses liens et ses affinités avec Jean-Paul II, rendra le quotidien du Vatican plus sensible que jamais à la pensée du pape.

PHILIPPE PONS.

ASIE

Afghanistan

RÉFUGIÉ AU PAKISTAN

L'ancien recteur de l'université de Kaboul dénonce l' « effondrement de l'enseignement »

Islamabad (*A.F.P.*). — Quatre-vingts pour cent des professeurs de l'université de Kaboul ont fui leur pays depuis le coup d'Etat communiste d'avril 1978, et le « *niveau de l'enseignement supérieur s'est complètement effondré* », selon son ancien recteur, M. Mohammed Haider, qui vient de se réfugier au Pakistan.

Six mille étudiants — contre environ quinze mille il y a cinq ans — suivent aujourd'hui un enseignement calqué sur le « *modèle soviétique* » et dispensé par des jeunes professeurs sans formation « *dont le seul critère de recrutement est la loyauté au régime* », a déclaré, dimanche 3 juillet, à Islamabad, l'ancien universitaire, docteur en économie politique de l'université de Grenoble. Pour inciter les jeunes gens à combattre dans les rangs de l'armée afghane, a-t-il ajouté, les autorités ont introduit une procédure de « *promotion automatique* » assurant le passage sans examen dans l'année supérieure à tous ceux qui auront passé au moins trois mois sous les drapeaux. « *Certains ont ainsi décroché leur licence sans examen* », a dit M. Haider.

A la faculté de droit, où il enseignait encore le mois dernier, « *près de 90 % des étudiants sont des filles (...) car les garçons ont quitté Kaboul pour l'exil ou le maquis.* » « *La seconde université du pays, à Jellalabad* (est de Kaboul), *ne fonctionne plus. Les lycées de Herat et Kandahar* (deuxième et troisième villes afghanes) *sont paralysés* », a-t-il ajouté. M. Haider estime qu'environ six mille jeunes Afghans étudient aujourd'hui dans les universités et les collèges techniques d'U.R.S.S. ou d'Europe de l'Est. Ils sont sélectionnés sur la base de leur appartenance au parti communiste afghan. « *Depuis l'intervention de l'armée rouge en décembre 1979,* ajoute-t-il, *de très nombreux enfants vont passer deux ou trois mois dans des colonies de vacances en U.R.S.S. pour être endoctrinés.* »

« *Je suis parti car l'atmosphère devenait intenable* ». Après huit mois en prison, jusqu'à la grande amnistie décrétée par le président Babrak Karmal au moment de son arrivée au pouvoir, début 1980, M. Haider a été prié de reprendre son cours d'économie politique. « *Je n'avais que deux manuels imprimés à Moscou, l'un intitulé le capitalisme et l'autre le socialisme* ». Il réussit à obtenir la chaire de droit constitutionnel occidental, tandis qu'un professeur venu d'Ouzbekistan (U.R.S.S.) fut chargé de l'enseignement du droit soviétique.

A TRAVERS LE MONDE

Libéria

● **LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, M. Henry Boimah Fahnbulleh, a été démis de ses fonctions par le président Samuel K. Doe, en raison de « *son idéologie contraire aux objectifs de la politique étrangère du pays* », a annoncé lundi 4 juillet l'agence officielle de presse du Libéria. Ce renvoi pourrait être lié à l'opposition de M. Boimah Fahnbulleh au rétablissement des relations diplomatiques avec Israël. Le chef de l'État libérien a appelé récemment les pays africains a revoir leur politique à l'égard d'Israël.**

Turquie

● **ONZE KURDES DE NATIONALITE TURQUE OBSERVENT UNE GREVE DE LA FAIM depuis le 27 juin à l'église Saint-Merri, à Paris, pour protester contre « *la répression du gouvernement fasciste turc contre les Kurdes* » et « *obtenir l'indépendance du Kurdistan* ». L'un d'entre eux a été hospitalisé lundi 4 juillet à l'Hôtel-Dieu, dans un état de grande faiblesse. —**

AFRIQUE

Tchad

Les autorités renforcent leur dispositif de défense autour d'Abéché

La situation militaire demeure confuse au Tchad, où, de source autorisée à N'Djamena, on indiquait lundi 4 juillet, que les forces gouvernementales avaient évacué la ville de Fada, à 250 kilomètres à l'est de Faya-Largeau. *Cette évacuation* s'est faite volontairement, dit-on dans la capitale tchadienne, pour des raisons stratégiques. Les éléments des troupes gouvernementales qui ont été retirés de Fada seraient en effet redéployées à Oum-Chalouba (200 kilomètres au sud de Fada), afin de renforcer la tête de défense des dispositifs dans la région.

A Paris, M. Abderrahman Moussa, ancien ambassadeur du Tchad, avait annoncé lundi la prise par les forces de la coalition de *M. Goukouni Oueddeï des villes de* Fada, Oum-Chalouba dans l'est et de celle de Kalait, à mi-chemin entre Faya-Largeau et N'Djamena.

Les autorités de N'Djamena renforcent leur dispositif de défense dans l'est du pays autour d'Abéché, et des troupes sont actuellement prélevées dans le Sud pour être dépêchées dans la région.

La situation reste calme dans la capitale tchadienne, où l'aide militaire au gouvernement de M. Hissène Habré continue d'arriver massivement. Toutefois, l'Agence tchadienne de presse (A.T.P.) affirme que les ressortissants étrangers, *« ces amis des bons moments »* ne pensent aujourd'hui *« qu'à partir avant que cela ne se gâte »*.

Des rumeurs circulant dans la capitale font en effet état d'une prochaine évacuation de certains ressortissants occidentaux, notamment le personnel de la représentation diplomatique américaine et les fonctionnaires d'organismes internationaux.

Le président en exercice de l'O.U.A. et chef de l'État éthiopien, M. Mengistu a convoqué, ce mardi, les ambassadeurs du Tchad et de ses sept pays voisins — Cameroun, Égypte, Libye, Nigeria, Niger, Soudan et Zaïre — afin de tenter de trouver une solution pacifique au conflit tchadien, a annoncé un communiqué du bureau de la présidence de l'O.U.A. Selon ce communiqué, le président de l'O.U.A. entend notamment demander aux gouvernements de ces pays de *« décourager »* toute ingérence étrangère au Tchad. Le colonel Mengistu, avait regretté, lundi, la décision du Zaïre d'envoyer des troupes au Tchad.

République Sud-Africaine

OPPOSÉ AU PROGRAMME RÉFORMISTE DU GOUVERNEMENT

Le président du Broederbond démissionne

De notre correspondant

Johannesburg. — Opposé au programme « réformiste » du gouvernement, le professeur Carel Boshoff, élu en 1980 à la présidence du Broederbond, a démissionné lundi 4 juillet de ses fonctions. Il sera remplacé à la tête de l'organisation secrète de l'élite afrikaner par le professeur J.P. de Lange, recteur de l'université de Rand, connu pour ses idées plus *verligtes* (éclairées) et son soutien actif au premier ministre, M. Pieter Willem Botha.

La scission du Broederbond, qui couvait depuis celle du parti au pouvoir et la création avec des transfuges nationalistes du parti conservateur dirigé par M. Andries Treurnicht, lui-même ancien ministre du gouvernement *Botha* et ex-président du Broederbond, est désormais consommée. Le retrait du professeur Boshoff, provoqué par la publication dans la presse d'un rapport secret du bureau des affaires raciales, financé par le Broederbond, décrivant les projets du premier ministre à l'égard des Indiens et des métis comme une *« véritable farce »*, pourrait être imité par d'autres broederbonders réputés *verkrampte* (crispés, faucons).

Créé en 1918 par une poignée d'intellectuels boers soucieux d'unir et de renforcer la nation, la culture et l'héritage afrikaners alors menacés d'étouffement par la mainmise anglophone sur le pouvoir politique, industriel et éducatif, le Broederbond compte aujourd'hui quelque douze mille membres choisis pour leur fidélité à la cause de l'Afrikanderdom. Tous les ministres du gouvernement actuel, y compris le premier d'entre eux, et à la seule exception du ministre des finances, M. Owen Horwood, d'origine anglophone, en sont membres.

Les réunions et les cérémonies d'initiation de l' « alliance des frères » se déroulent toujours dans un secret absolu. Par l'intermédiaire de ses membres les plus éminents, aujourd'hui placés aux commandes du pouvoir militaire, politique, industriel et culturel, le Broederbond contrôle virtuellement en sous-main toute la vie sociale et politique de l'Afrique du Sud. Son éclatement, s'il se confirme, pourrait bien favoriser une renaissance de l'influence des anglophones, minoritaires dans la population blanche (40 %).

PATRICE CLAUDE.

Madagascar

LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES AURONT LIEU LE 28 AOUT

Tananarive *(A.F.P.)*. — Le président Ratsiraka a remanié son gouvernement vendredi 1er juillet et annoncé la tenue d'élections le 28 août prochain.

Le remaniement, partiel et technique, révèle la volonté du chef de l'État de s'appuyer désormais sur des hommes « *motivés* » et « *compétents* ». Ainsi, les « super-ministres » de l'industrie et du commerce, de la production agricole et de la réforme agraire éclatent en plusieurs ministères confiés a de jeunes technocrates (le benjamin a vingt-neuf ans).

Le renouvellement, le 28 août, des cent trente-trois députés — élus au suffrage universel — qui composent l'Assemblée nationale populaire ne devrait pas bouleverser les habitudes d'une « institution » considérée comme une « chambre critique d'enregistrement ». Il est peu probable, selon les observateurs, que la future Assemblée offre un profil politique différent de l'actuelle, dans laquelle l'AREMA, parti du président Ratsiraka, détient 112 *sièges* sur 133.

Il est en revanche vraisemblable qu'un remaniement plus profond de l'équipe gouvernementale ainsi que du Conseil suprême de la révolution intervienne après les élections législatives.

AMÉRIQUES

Nicaragua

Les guérilleros contre-révolutionnaires ont le moral en baisse

La tension demeure vive en Amérique centrale, où le régime révolutionnaire du Nicaragua fait de plus en plus figure d'ennemi public numéro un pour les Etats-Unis. Au nord, le Honduras concentre des troupes face à la frontière défendue par les sandinistes. Au sud, les escarmouches lancées du Costa-Rica par M. Eden Pastora, ancien chef militaire antisomoziste, qui a rompu avec la révolution de Managua, prennent, ces derniers jours, l'allure de véritables combats.

Pourtant, notre envoyé spécial, Marcel Niedergang, qui se trouve au Honduras, a pu observer que les guérilleros antisandinistes qui y ont installé leurs bases d'opérations contre le Nicaragua n'ont pas très bon moral.

De notre envoyé spécial

Tegucigalpa (Honduras). — Dans ses mains solides de paysan, un fusil-mitrailleur américain. Autour de son torse, une double bande de cartouches. Et, *sur sa poitrine*, un christ au bout d'une lourde chaîne dorée. Il a un foulard noir serré sur la tête, un visage lisse et brun de métis, le regard ferme. Mais ce guerrier à l'allure sévère n'a pas dix-sept ans — comme la grande majorité des quelque huit mille combattants de la Force démocratique nicaraguayenne (F.D.N.), qui ont lancé, et perdu, le premier round de la grande offensive contre les positions sandinistes le long de la frontière du Honduras.

Il est le cousin des gavroches des milices sandinistes qui, de l'autre côté des collines, traînent leur A.K. soviétique avec la même assurance virile. Leur jeu de cache-cache sanglant se déroule dans les forêts détrempées des montagnes du nord. Pour ses adversaires, il est une « bestia », une bête somoziste. A *Washington, on l'a pompeusement baptisé « combattant de la liberté »*. Lui se veut d'abord un « commando » qui se bat, comme le lui répètent ses instructeurs, *« pour libérer le Nicaragua du communisme »*.

Un christ, une croix ou même un rosaire : ce symbole de foi est son vrai signe distinctif : pas un soldat de la F.D.N. qui ne le porte avec plus ou moins d'ostentation. Et, comme le dit le guerrier au foulard noir : *« Si Dieu est avec nous, qui pourrait être contre nous ? »*

Les uniformes, l'armement sophistiqué, le système de transmissions — meilleur que celui des sandinistes — sont ceux de l'armée américaine. Tout est flambant neuf. Mais la logistique et l'intendance sont encore souvent improvisées. Les « Contras » (1) se déplacent, quand ils peuvent, en Toyota, sous le nez, et avec la complicité apparente, des unités régulières de l'armée hondurienne.

Les commandos de la F.D.N. marchent beaucoup. A travers les ravins boueux, les collines couvertes par la forêt tropicale, les savanes peu peuplées qui marquent cette frontière du nord, incontrôlable, qui va du Pacifique au rio Coco, en face des départements nicaraguayens de Chinandega, d'Esteli, de Madriz, de Nueva Segovia et de Jinotega. Pour toute protection contre la pluie et le froid et pour dormir, un simple plastique. Il n'est pas trop difficile de s'infiltrer à travers cette frontière accidentée où les lignes de crête se succèdent et se *recoupent à l'infini*.

Mais il est plus malaisé de se maintenir longtemps à l'intérieur du territoire *nicaraguayen*, bien que les antisandinistes prétendent compter sur le *« soutien enthousiaste »* des paysans, *« exaspérés par les exactions du gouvernement de Managua »*. En avril et en mai, les unités de la « Contra » ont réussi des percées spectaculaires assez profondément dans les départements frontaliers. A la mi-juin encore, elles ont fait sauter, à l'est de Matagalpa, un dépôt de matériel et de camions destiné à la construction de la nouvelle route qui doit relier Managua à Puerto Cabezas, sur la côte atlantique.

Mais, depuis deux semaines, le rythme de ces opérations s'est nettement ralenti. Les responsables de la F.D.N. l'admettent. Mais ils ajoutent : *« En fait, nous avons encore de nombreux petits groupes armés installés dans plusieurs régions du centre du Nicaragua. Ils se cachent et sont protégés par la population. Ils attendent le feu vert pour repartir à l'assaut, quand nous relancerons l'offensive. »*

Ces mêmes responsables, politiques et militaires, de la « Contra » reconnaissent que les combats actuels *« sont très durs »*. Ils estiment que la *« situation est difficile »*. Sur le terrain, les chefs d'unité ne sont pas plus optimistes. Depuis la fin juin, les combattants avancés de la F.D.N. ont été presque tous repliés à l'abri relatif des collines frontalières. *Et les adversaires*, qui affrontent des pluies torrentielles, s'installent pour le moment dans une guérilla de positions et de tranchées, de cagnas boueuses et précaires.

Signe révélateur de l'évolution des affrontements à la frontière nord : on tente de se protéger de part et d'autre derrière des champs de mines. C'est tout particulièrement le cas autour du « saillant » de Jalapa et sur la « route » (en fait, une simple piste de terre) qui longe la frontière. Face aux unités d'élite de l'armée populaire sandiniste, qui sont venues renforcer les milices, quelque peu débordées à la mi-juin, les hommes de la « Contra » sont apparemment sur la défensive.

Leurs chefs admettent que les sandinistes se sont considérablement renforcés *« en hommes et en matériel de toute sorte »*. Les rumeurs selon lesquelles les Nicaraguayens auraient reçu, ou seraient sur le point de recevoir, des Mig-80 ne sont pas faites pour leur remonter le moral. Les forces armées de la F.D.N. ont plus de cohérence que celles de Steadman Fagoth, plus à l'est. Mais elles n'échappent pas complètement aux rivalités entre *« commandants »* locaux, jaloux de leurs prérogatives sur leur *« secteur »*. A entendre les principaux dirigeants de la « Contra », il n'est plus question, semble-t-il, *« d'être à Managua en septembre »*.

« Nous avons dû, disent-ils, *effectuer des replis sur plusieurs points de la frontière, et nous avons des difficultés pour ravitailler certaines positions avancées ou très exposées. Et nous déplorons cent soixante-dix tués depuis le mois de septembre. »*

Ils font valoir que *« les sandinistes, de leur côté, ont reconnu avoir eu cinq cents tués pendant la même période »*. Mais ils énumèrent avec amertume leurs *« problèmes »* actuels. *« Les Américains nous aident, mais ils ne nous comprennent vraiment pas. Ils limitent leur assistance à l'équipement et au matériel. Mais ça ne suffit pas. Par exemple, il nous faudrait des fonds importants pour les familles des combattants. C'est important pour maintenir le moral. Comment voulez-vous expliquer à nos hommes, qui prennent tous les risques sur le terrain, que leurs familles sont dans le dénuement ou simplement dans le besoin ? »*

Les Etats-Unis sont soupçonnés, d'autre part, de ne pas *« écarter toute possibilité de dialogue avec Managua, alors qu'ils demandent à la F.D.N. d'exercer une pression militaire aussi sévère que possible »*. Les espoirs mis par Washington dans une possible dissension suscitée au sein même du gouvernement de Managua par l'engagement militaire de Pastora à partir du Costa-Rica les préoccupent. *« Les Américains,* disent-ils, *croient que la double pression militaire et économique sera suffisante pour inciter les dirigeants de Managua au dialogue ou à la conciliation. C'est une illusion. »* Ils se félicitent pourtant d'avoir, par leur action, *« provoqué la radicalisation des sandinistes »* et de les avoir *« contraints à montrer leur vraie couleur, celle du communisme »*.

« Ça ne peut pas marcher, ajoutent-ils, *Pastora n'a pas la tête politique, tout le monde sait ça. Il prend toujours des décisions imprévisibles. C'est un baroudeur, qui aime avant tout le spectaculaire. Nous pouvons peut-être compter sur ses amis, qui sont conscients de la nécessité de l'unité dans le combat contre les communistes de Managua, mais pas sur lui. »*

Les dirigeants politiques de la F.D.N. rejettent les accusations de *« somozisme »* fréquemment portées contre eux, y compris par les amis d'Eden Pastora : *« D'abord, Somoza est mort et le somozisme est mort avec lui. Il ne reviendra jamais. Ensuite, quelques officiers qui encadrent nos commandos sont d'anciens gardes nationaux de Somoza, c'est vrai. Mais il s'agit, pour la plupart, de lieutenants ou de capitaines, très jeunes, qui n'ont rien à se reprocher et qui n'étaient pas des fidèles de Somoza. »* Ils confessent dans un soupir : *« Il reste que nous sommes des pions dans un conflit qui nous dépasse. »* Avant de conclure : *« Mais nous allons bientôt repartir à l'offensive. Très bientôt... »*

Dans la Mosquitia, la région de la côte atlantique hondurienne, ce sont les unités des indiens Miskitos qui sont comme chez elles. De Puerto-Lempira à Mocoron, de Mocoron à Leimus, le rio Coco et les Llanos d'Auka : c'est le domaine de Steadman Fagoth, allié mais non dépendant de la F.D.N.

Mais le chef des Miskitos, qui a moins de deux mille hommes sous ses ordres, a bien des ennuis avec ses lieutenants : ceux-ci veulent commander leurs propres troupes. *« Il a voulu son autonomie !... »*, commente un capitaine de la F.D.N. Steadman Fagoth serait prêt, désormais, à proposer un état-major conjoint à la F.D.N. de Chamorro Coronel *« pour mettre à la raison ses lieutenants indisciplinés »*. Les Miskitos de la Contra ont, de leur côté, réussi quelques jolis coups depuis trois mois. Ils ont menacé les mines de Bonanza, à une centaine de kilomètres au sud du rio Coco, et saboté des installations de Puerto Cabezas.

Mais les populations Miskitos, repliées autour de leurs églises moraves, sont lasses, selon de multiples témoignages, de la double pression qu'elles subissent : celle des sandinistes, qui veulent les *« intégrer »* au processus révolutionnaire, et celle de la Contra, qui souhaite enrôler les jeunes dans les forces combattantes.

Ce sont les civils qui font, une fois de plus, les frais des affrontements armés, de plus en plus nombreux et sévères, à la frontière. Les villages pris entre deux feux ont été évacués par leurs habitants. Depuis trois ans, le Honduras abritait malgré lui des milliers de réfugiés salvadoriens (regroupés depuis peu dans des camps à 50 kilomètres de la frontière), nicaraguayens, et aussi des guatémaltèques (un millier, près de Santa-Rosa-de-Copan). Des milliers de paysans honduriens sont maintenant, eux aussi, « réfugiés » dans leur propre pays.

MARCEL NIEDERGANG.

(1) Abréviation de « contra-revolucionarios ».

Etats-Unis

FEUX D'ARTIFICE, MARIJUANA ET MUSIQUE EN TOUT GENRE POUR LA FÊTE DE L'INDÉPENDANCE

Washington *(A.F.P., Reuter)*. — Un cocktail surprenant de feux d'artifice, de discours politiques, de musique punk et de pompe traditionnelle a marqué lundi 4 juillet la fête de l'indépendance américaine. Tout, ou presque tout, est permis aux États-Unis le 4 juillet.

Les fumeurs de marijuana se sont installés devant la Maison Blanche. Un habitant de l'État de Virginie a loué un hélicoptère et a arrosé la ville de Winfield d'une pluie de billets de un dollar. Un cascadeur a escaladé un immeuble de soixante-treize étages de Detroit (Michigan).

La vedette du défilé officiel organisé à Washington par le ministre de l'intérieur, James Watt, un protestant fondamentaliste ultra-conservateur, était un chanteur de Las Vegas, Wayne Newton, mais les spectateurs ont semblé davantage apprécié un drapeau humain composé de deux cent vingt-neuf personnes.

La décision de M. Watt de remplacer les Beach Boys par Wayne Newton, au talent plus classique, avait de toute façon suscité une controverse. Le ministre de l'intérieur avait estimé que les Beachs Boys risquaient d'attirer de *« mauvais éléments »* et de gâcher ainsi l'atmosphère familiale des festivités du 4 juillet...

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	601 F	1 074 F	1 547 F	2 020 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

politique

La révision du droit des faillites à l'Assemblée nationale

Guerre idéologique pour une réforme souhaitée à l'unanimité...

11 974 règlements judiciaires et liquidations des biens en 1974, 17 375 en 1980, 20 895 en 1981... Le droit des « faillites » ne pouvait plus convenir à la situation de crise actuelle. Le constat n'est pas nouveau. Déjà en 1975, dans son rapport sur la réforme des entreprises, M. Pierre Sudreau, ancien député centriste, souhaitait la modernisation de ce droit et à l'époque du gouvernement de M. Raymond Barre, M. Alain Peyrefitte, alors ministre de la justice, avait préparé en ce sens quatre projets de loi, mais un seul — dont s'inspire le texte défendu aujourd'hui par M. Robert Badinter — fut adopté par l'Assemblée nationale. Le Sénat n'eut pas le temps, toutefois, d'en débattre. Est-ce simplement parce que le *« conservatisme ambiant »* fut plus fort que la volonté réformatrice, comme les députés socialistes l'affirment ? Ou parce que, comme le reconnaît M. Jacques Roger-Machart, *« les impératifs économiques se plient mal aux contraintes juridiques »*, même si le garde des sceaux, fort de sa longue expérience d'avocat d'affaires, affirme que *« le droit peut aussi aider l'économie »* ?

Une telle remise en ordre du droit des entreprises est, pourtant, pour la gauche au pouvoir, une œuvre particulièrement délicate. Quels que soient ses efforts pour appréhender la réalité de l'entreprise, son « péché originel » — son socialisme, même tempéré — donnera toujours à l'opposition prétexte à procès d'intention. Ainsi les députés socialistes ont beau constater que l'impôt sur les bénéfices pénalise — à tort — les entreprises performantes, souhaiter une « réévaluation des bilans » — vieille revendication patronale, — constater la primauté du chef d'entreprise, en lui reconnaissant même le « droit à l'erreur », il leur suffit de prévoir une extension des prérogatives des commissaires aux comptes pour être accusés de mettre à mal le pouvoir sacré du patron. Il leur suffit d'accorder quelques droits au comité d'entreprise — représentant des salariés qui dans l'affaire jouent leur « gagne-pain » et leur emploi — pour que l'on affirme qu'ils font un pas vers l'autogestion !

Et quand M. Badinter réécrit — sans en changer le sens — des phrases de M. Peyrefitte, M. Georges Tranchant, député R.P.R. des Hauts-de-Seine et chef d'entreprise, y voit des accusations « inacceptables » contre les patrons ! Mais il est vrai, comme le dit M. Francis Geng, député U.D.F.-C.D.S. de l'Orne, que, auparavant, *« les conditions étaient toutes différentes »* ! Ce qui était permis à ses amis devient un crime de ses ennemis. Dès que l'on touche à l'entreprise, seule la « guerre idéologique » a droit de cité dans le débat politique, même quand il s'agit d'introduire une réforme souhaitée par tout le monde.

THIERRY BRÉHIER.

L'Assemblée nationale a commencé, lundi 4 juillet, la discussion du projet de loi *« relatif à la prévention et au règlement amiable des difficultés des entreprises »*. Ce texte oblige les entreprises d'une certaine importance à se doter de documents prévisionnels de gestion, met en place des procédures d'*« alerte »* ouvertes aux actionnaires minoritaires et aux comités d'entreprise, étend les pouvoirs des commissaires aux comptes et crée une procédure *« de règlement amiable »* sous le contrôle du tribunal de commerce. Il n'est que le premier volet d'un ensemble cherchant à améliorer le traitement des entreprises en difficulté (*le Monde* des 1er octobre et 18 novembre 1982).

Défendant son projet, M. Robert Badinter, ministre de la justice, replace ce texte dans son contexte. Cette réforme, prévient-il, *« n'est inspirée ni par des raisons doctrinales ni par des motifs politiques »*, mais simplement parce que *« le droit des entreprises en difficulté (...) est lui-même en faillite »*, car, *« marqué par une période de prospérité (...), il ne pouvait satisfaire aux exigences d'une période de crise »*. Il ajoute que *« l'échec économique du droit actuel est patent : dans 90 % des cas, les procédures s'achèvent par une liquidation de biens (...), les créanciers chirographaires perçoivent en moyenne 10 % de leurs créances »*.

Pour le garde des sceaux, *« la réforme juridique est dictée par la nécessité économique »*. Elle doit être *« totale »* et passe donc par *« une transformation du statut des mandataires de justice »*. A ce propos, M. Badinter explique : *« Ce sont ici moins les hommes que les fonctions et leur organisation qui sont en cause. Dans un système moderne, il n'est plus possible que relèvent d'une profession unique des intérêts éventuellement opposés : la représentation de l'entreprise et celle des créanciers, la mission de gestion et celle de liquidation ; à la profession unique, celle de syndic, succédera donc la dualité des professions et des fonctions, celle d'administrateur et celle de mandataire liquidateur. »*

« Sauver les entreprises viables »

De même, le ministre de la justice précise que *« les tribunaux de commerce doivent être réorganisés »*. Mais il explique : *« Il n'est pas question de les supprimer ni de mettre à leur tête un président magistrat professionnel. Il n'est même pas envisagé de transformer les magistrats consulaires en échevins assesseurs de magistrats professionnels qui prendraient la présidence des diverses chambres. Mais il est certain que les tribunaux de commerce assument un rôle essentiel dans le choix et la mise en œuvre des solutions qu'appellent les difficultés des entreprises. C'est précisément cette responsabilité économique et sociale qui commande la recherche d'une compétence et d'un fonctionnement améliorés des juridictions consulaires. »*

Le ministre de la justice explique alors la finalité de son projet : *« Sauver les entreprises ou des unités de production viables, et celles-là seulement. Tant il est vrai que la création de richesse et la seule garantie de la sauvegarde de l'emploi et du paiement des créanciers. Ce n'est donc ni la protection de l'emploi à tout prix ni la défense des droits et privilèges — parfois source de paralysie — des créanciers qui inspirent le nouveau droit. »*

Il recherche donc *« un droit simple (...), allégé, dépouillé de formalités inutiles »*, un droit *« réaliste »*, qui *« marquera la primauté donnée à l'économique sur le juridique »*, un droit *« libéral »*, en supprimant *« la présomption de faute »*, et *« les sanctions pénales dépourvues d'utilité mais flétrissantes »*. M. Badinter affirme encore qu'il *« importe »* que l'ensemble de cette réforme *« soit appliquée au plus tard le 1er janvier 1985 »*.

Les difficultés ne sont pas déshonorantes

Dans son rapport, fait au nom de la commission des lois, M. Jacques Roger-Machart (P.S., Haute-Garonne), commence par remarquer : *« Au capitalisme sauvage fondé sur la prospérité des forts et la disparition des faibles, il vous est proposé une autre logique consistant à valoriser au mieux tout ce qui présente un potentiel économique. »* A propos de la réforme des tribunaux de commerce, il reconnaît que la majorité de l'Assemblée a une vision quelque peu différente de celle du gouvernement : *« Nous estimons,* déclare-t-il, *qu'il conviendrait de s'engager sur la voie d'une certaine mixité de leur composition, associant magistrats et professionnels élus. »* Il explique aussi : *« Destinée à prendre continûment des risques sous peine d'être dépassée par la concurrence, l'entreprise est toujours susceptible de rencontrer des difficultés, d'avoir à surmonter des périodes délicates. Cela doit être considéré comme normal, banal, voire signe de dynamisme, alors que trop souvent les chefs d'entreprise français se considèrent curieusement comme déshonorés s'ils doivent avouer des difficultés. »*

Analysant le projet de loi, il affirme : *« Volonté politique de déboucher et de mettre enfin en place des procédures de prévention dans les entreprises, volonté politique de tirer toutes les conséquences des analyses les plus lucides concernant le rôle du personnel dans la gestion, volonté politique de moderniser la profession des commissaires aux comptes, caractérisent donc cette démarche. Elle tranche heureusement avec les tentatives velléitaires de la précédente majorité, qui, toutes, s'étaient enlisées dans le conservatisme ambiant. »*

M. Roger-Machart reconnaît que *« la fiscalité actuelle sur les entreprises introduit des distorsions de comportement »* ; il demande notamment *« la réévaluation des bilans »* en fonction du taux de l'inflation et regrette que l'impôt à 50 % sur les bénéfices *« pénalise »* les réalisations, alors qu'il faudrait *« taxer différentiellement l'usage qui en est fait suivant que ce bénéfice est distribué ou mis en réserve dans la société »*.

Le rapporteur souligne *« combien les dispositifs proposés s'éloignent de la conception traditionnelle — il vaudrait mieux dire bourgeoise et capitaliste — du chef d'entreprise omniscient, omnicompétent, seul maître après Dieu de son affaire, dont doivent dépendre passivement ses salariés, comme d'ailleurs les actionnaires minoritaires, de même qu'ils ne correspondent en rien à l'image que la droite attribue aux socialistes et à la gauche, toujours suspecte d'introduire l'étatisme et la bureaucratie dans les entreprises »*.

Premier orateur inscrit dans la discussion générale, M. Jean-Jacques Barthes (P.S., Pas-de-Calais) remarque que ce projet reprend *« plusieurs des idées contenues dans la proposition de loi »* déposée par son groupe en juin 1982. Il souhaite qu'il ne s'applique pas qu'aux grandes entreprises, qu'un commissaire aux comptes soit désigné par le comité d'entreprise et que *« le droit à l'information »* de celui-ci *« ne se heurte à aucune entrave »*. Puis il demande une réforme profonde de la profession de syndic, la création d'une agence nationale et d'agences départementales des entreprises en difficulté et que le pouvoir des tribunaux de commerce soit *« confié à une autre instance, par exemple une chambre économique spécialement constituée au sein des tribunaux de grande instance »*.

M. WOLFF (U.D.F.) : « Nous allons vers l'autogestion »

Au nom de l'U.D.F., Me Claude Wolff (Puy-de-Dôme) constate : *« Il y a de bonnes choses dans ce texte »*, mais il ajoute aussitôt : *« Le pouvoir semble plus soucieux de déceler les difficultés des entreprises que de favoriser leur développement. »* Pour lui *« il ne faut pas partir de l'idée qu'une entreprise en difficulté est forcément dirigée par un incapable »*.

Après avoir affirmé : *« En vérité, petit à petit, nous allons vers l'autogestion »*, il conclut : *« Au lieu de boucher les trous, pourquoi l'État ne donne-t-il pas par avance aux entreprises les fonds qui leur permettraient de se redresser ? Avec ce projet inopportun, le gouvernement va décourager les investisseurs en obligeant les chefs d'entreprise à divulguer des informations dans les moments difficiles. (...) Plutôt que d'administrer avec acharnement des thérapies aussi illusoires qu'autoritaires, que l'on allège les charges des entreprises. »*

Pour M. Alain Richard (P.S., Val-d'Oise), au contraire, ce projet, en remettant *« le droit commercial en chantier »* va donner *« les plus grandes chances possibles à l'efficacité, à la croissance et à l'emploi, et ce en ménageant un équilibre satisfaisant entre les intérêts de la collectivité et ceux des créanciers, intérêts qui sont moins opposés qu'il n'y paraît à première vue »*. Il conclut : *« C'est une conception nouvelle de la gestion de l'entreprise qui inspire ce projet. (...) Ce serait une imposture que de chercher à faire croire que seuls les tenants du patronat de droit divin peuvent parler au nom de l'entreprise française. »*

M. Georges Tranchant (R.P.R., Hauts-de-Seine) annonce qu'il parle *« au nom des chefs d'entreprise de ce pays »* et affirme que les difficultés des entreprises *« proviennent d'une mauvaise politique économique et de l'augmentation déraisonnable des charges fiscales et sociales (...). Le gouvernement essaie, une fois de plus, de reporter l'échec de sa politique sur les chefs d'entreprise, taxés d'incompétence »*.

Pour le porte-parole du R.P.R., ce projet, *« s'il n'est pas modifié comme nous le souhaitons, ne sera pas le vaccin préventif que vous désirez injecter aux entreprises ; au lieu de les préserver de la maladie, il la provoquera »*. Car, pour lui, les commissaires aux comptes *« ne peuvent en aucun cas faire de la prospective. Celle-ci est du ressort d'un chef d'entreprise, qui dispose seul des éléments techniques et commerciaux nécessaires »*. Il trouve *« grave »* que *« l'autorité et le jugement »* de celui-ci puissent être critiqués par le commissaire aux comptes, *« critiques communiquées au comité d'entreprise, qui ne manquera pas d'en informer l'ensemble du personnel et ouvrira ainsi la porte à la contestation »*. Il regrette aussi le pouvoir accordé aux actionnaires minoritaires et affirme que le dispositif d'alerte prévu par ce texte est *« de nature à faire disparaître un très grand nombre d'entreprises »* en mettant sur la place publique les difficultés qu'elles peuvent rencontrer.

Répondant aux orateurs, M. Badinter fait remarquer que dans les grands pays industrialisés *« les plus compétitifs »*, l'information, y compris celle des salariés, et le contrôle des décisions des chefs d'entreprise sont déjà plus développés qu'en France.

M. Mitterrand renonce à l'Exposition de 1989

Déposée en avril 1982, acceptée en juin, la demande de la France d'organiser une exposition universelle pour fêter, en 1989, le bicentenaire de la Révolution n'aura pas de suite. Un communiqué publié, ce mardi 5 juillet, par l'Elysée a rendu officiel l'abandon du projet. Celui-ci avait été annoncé par le président de la République, lors de sa première conférence de presse télévisée, le 24 septembre 1981 : *« Au travers de cette exposition, c'est le chantier ouvert à l'imagination, à l'ouvrage d'art, à l'artisanat, aux humbles et grands métiers, à tout ce qui permet à la France de se sentir plus jeune »*, avait déclaré M. Mitterrand.

Chargé en mars dernier par le président de la République de réfléchir à l'organisation de l'Exposition, M. Gilbert Trigano a remis, le lundi 4 juillet, à M. Mitterrand une note de douze pages (différente du rapport en cours de rédaction) aux termes de laquelle il lui propose de *« prendre acte »* de la position négative des élus parisiens et de *« décider que l'Exposition universelle n'aura pas lieu »*.

« Les arguments invoqués par la Ville de Paris et la région d'Ile-de-France me semblent dénués de valeur technique », précise M. Trigano. *« A propos du financement et de la circulation, notamment, nous avons dégagé des solutions acceptables. »*

Le P.-D. G. du Club Méditerranée, qui devait être nommé commissaire général de la manifestation, précise que le coût de l'entreprise avait pu être réduit, de 14 milliards prévus initialement, à 11 milliards de francs 1983, en utilisant mieux les grands projets prévus par ailleurs (La Villette et La Défense notamment). Il comptait proposer plutôt une *« localisation disséminée »* dans la capitale que l'implantation à Marne-la-Vallée, jugée *« aléatoire »*.

Les réticences du maire de Paris à l'égard de l'Exposition universelle sont récentes. Il avait pour la première fois, en mai dernier, soutenu la proposition ancienne de M. Michel Giraud, président (R.P.R.) du conseil régional de l'Ile-de-France, d'utiliser les terrains de Marne-la-Vallée, la ville nouvelle de l'Est parisien.

Un an plutôt, en février 1982, : M. Chirac approuvait au contraire, à l'issue d'un entretien avec M. Mitterrand à l'Elysée, le programme des grands travaux pour la capitale (parc de La Villette, opéra de la Bastille, ministère des finances à Bercy) et le projet d'Exposition universelle. Une lettre signée de M. Chirac accompagnait, en avril 1982, le dossier transmis au Bureau international des expositions. Les sites parisiens (163 hectares au total) comprenaient, avec l'accord du maire, les terrains Citroën et l'héliport d'Issy, à l'ouest ; la gare de Tolbiac et les entrepôts de Bercy à l'est, en bordure de la Seine, qui devait être l'axe majeur de la manifestation.

Une équipe d'architectes et d'urbanistes avait travaillé avec M. Robert Bordaz, ancien président du centre Pompidou, à l'élaboration de projets d'aménagement. De nouvelles propositions, plus modestes, devaient être faites par M. Trigano.

M. VAUZELLE : le projet était techniquement possible

Commentant ce communiqué, M. Michel Vauzelle a déclaré, au cours du journal de la mi-journée de TF 1, mardi 5 juillet : *« Je conseille de lire attentivement* [ce rapport]. *Vous y verrez que ce projet, qui était à la hauteur de notre pays, de son histoire, de la capitale, était techniquement réalisable.*

» Contrairement à ce que l'on a pu entendre ici ou là, il était financièrement supportable et il était également — ce qui n'est pas négligeable aujourd'hui avec les problèmes que nous vivons — créateur de travail, notamment pour le bâtiment et les travaux publics, et d'emplois. Il présentait aussi un intérêt particulier pour la jeunesse, qui est effectivement passionnée par le développement des technologies de pointe qui auraient eu une illustration particulière dans cette Exposition de 1989.

» Enfin — et c'est intéressant pour les Parisiens et pour notre capitale, — il prônait un ensemble cohérent et harmonieux avec les grands projets durables dont Paris doit être orné dans les années à venir (...). Malheureusement, ce projet s'est heurté à des positions disons variables et finalement hostiles des élus responsables de Paris. Dans une France qui a choisi, avec le gouvernement actuel, de prendre la voie de la décentralisation, le gouvernement respecte les choix des élus locaux. Il n'est donc pas question d'envisager de réaliser un projet contre ou avec l'hostilité des représentants locaux. C'est donc tout simplement une prise en compte et au sérieux de l'attitude des élus et des responsables locaux de Paris. »

M. SARRE : Jacques Chirac a porté un mauvais coup à Paris

M. Georges Sarre, membre du secrétariat national du P.S., député de Paris, rapporteur du projet de loi sur l'Exposition universelle, nous a déclaré, mardi après-midi :

« Jacques Chirac a porté un mauvais coup à Paris et au pays en refusant la tenue de l'Exposition universelle dans la capitale. On est confondu devant l'incohérence et l'irresponsabilité de son attitude. Après avoir formellement accepté le projet à plusieurs reprises depuis mars 1982, il le refuse aujourd'hui. Or tout montre que cette grande Exposition universelle pouvait se tenir à Paris. C'est justement au moment où le rapport Trigano venait montrer que cette affaire était possible techniquement et financièrement que Jacques Chirac fait volte-face et retourne sa veste.

» L'Exposition universelle créait cent cinquante mille emplois en région parisienne, était l'occasion de réaliser une grande partie de l'A 86, d'entreprendre l'opération « Seine propre », de développer des équipements de transport, de logement, de donner de la France et de la capitale une image tournée vers l'avenir et ouverte au monde.

» Tout cela est anéanti par le caprice du chef du R.P.R., enfermé dans un sectarisme partisan. Jacques Chirac a préféré torpiller un projet dès lors qu'il émanait du gouvernement plutôt que de travailler en concertation pour un grand dessein d'intérêt national. C'est une victoire de l'opposition bête et méchante. Les Français jugeront. »

Le P.S.U. souhaite que les partis de gauche agissent davantage en commun

La direction politique du P.S.U., issue du congrès de Vénissieux (*le Monde* du 14 juin), s'est réunie les 2 et 3 juillet à Paris. Elle a adopté le texte d'une *« adresse aux forces de gauche »*, regrettant l'absence d'initiatives unitaires hors des périodes électorales et proposant aux autres partis de gauche de débattre, nationalement et localement, des actions communes qui pourraient être entreprises.

La direction politique a adopté, d'autre part, un texte précisant ses positions en faveur d'un *« mouvement de paix réellement non aligné »* et appelant à participer au rassemblement des 6 et 7 août au Larzac *« pour le gel des armements nucléaires »*, ainsi qu'aux manifestations prévues, en octobre, par le Mouvement de la paix.

La direction politique a, enfin, complété le bureau politique, qui est ainsi constitué (1) :

— M. Bernard Chaouat, Mme Dominique Ducrest, MM. Jacques Laïk, Arnaud Massip, Jacques Salvator (courant 2) ;

— M. Jacques Arnol, Mme Jeannine Blaise, M. Serge Depaquit, Mmes Marie-Madeleine Dughera, Monique Gresset, MM. Jean-François Laval, Jean-Pierre Malplat (courant 3) ;

— Mme Suzanne Bernard, M. Bernard Ravenel (courant 1) ;

— MM. Gabriel Granier, Philippe Laublet, Mme Marie-Françoise Pirot, MM. Didier Claude, Christian Norge, Mme Denise Monpeyssen (courant 5) ;

— M. Jean-Claude Lescornet ; en alternance, M. Lanig Le Dilosquer et Mme Blandine Pien (courant 4).

Le secrétariat national est ainsi composé : secrétaires nationaux, MM. Serge Depaquit, porte-parole, et Jacques Salvator, porte-parole adjoint ; membres du secrétariat : M. Jacques Arnol, Mme Jeannine Blaise, M. Jacques Laïk.

(1) Les courants 2 et 3 constituent la majorité au sein du P.S.U. : les courants 1 et 5 la minorité ; le courant 4 se situe « au centre ».

Propos et débats

M. Michel Jobert : il n'y a pas eu socialisme

Dans sa *Lettre mensuelle* de juillet, M. Michel Jobert, ancien ministre du commerce extérieur, président du Mouvement des démocrates, écrit : *« La gauche — ceux qui l'expriment par conviction, atavisme ou habitude, par intérêt encore — n'a pas fini de dénombrer les conséquences d'un dangereux amateurisme. (...) Il n'y a pas eu socialisme : seulement usage inconsidéré d'une indulgente période politique pendant laquelle le sérieux et la réflexion ont perdu pied. (...) Chaque semaine apporte la preuve d'une insuffisante maîtrise du quotidien, sans compter trop de déclarations qui relèvent plus de la bravade électorale que d'une juste analyse des faits et des difficultés. »*

Après avoir rappelé que *« nul ne doit faire pression sur l'autorité du président de la République »*, M. Jobert ajoute : *« La solennité immobile peut être dangereuse car le temps n'est pas bon prince. (...) Le gouvernement peut-il encore s'en tirer ? Encore faut-il qu'il définisse cette action, qu'il s'y tienne, que sa détermination soit contagieuse et qu'il ne s'agisse pas de la justification d'un programme, de la mise en œuvre de théories, d'exercices idéologiques. (...) Sans la confiance, même une politique justifiée irait à l'échec. »*

M. Méhaignerie (C.D.S.) : irréaliste et dangereux

M. Pierre Méhaignerie, président du C.D.S., commentant les déclarations de M. Mauroy au *« Grand Jury R.T.L.*-le Monde » a estimé : *« Il n'est pas convenable que le premier ministre esquive les problèmes qui lui sont posés lorsqu'il s'agit de la politique d'austérité mise en place par le gouvernement. Celle-ci est le résultat de la politique irréaliste et dangereuse des deux premières années de septennat, et M. Mauroy sous-estime l'état réel de l'économie et la gravité de la crise dans laquelle le pays s'enfonce en annonçant que les clignotants passeront au vert en 1985. »*

LE TRANSFERT DES COMPÉTENCES DE L'ÉTAT AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

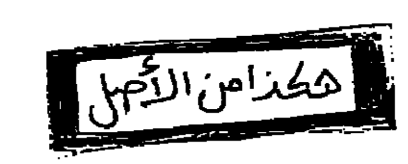
Les sénateurs souhaitent que leur proposition de loi soit retirée de l'ordre du jour

La commission des lois du Sénat devait examiner, mardi après-midi 5 juillet, la proposition de loi d'origine sénatoriale relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État dans le texte approuvé par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 2 juillet). Cette discussion devait être marquée par le position du rapporteur, M. Paul Girod (Gauche dém., Aisne), qui souhaite que le texte soit purement et simplement retiré. Lui-même auteur de cette proposition de loi avec quatre de ses collègues appartenant à la majorité sénatoriale : MM. Fourcade, R.I., Hauts-de-Seine ; Madelain, Union cent., Ille-et-Vilaine ; Scramy, Union cent., Seine-et-Marne ; Valade, R.P.R., Gironde ; M. Girod considère que l'Assemblée nationale a supprimé tous les « dispositifs protecteurs » que les sénateurs avaient ajoutés dans leurs propositions au projet gouvernemental de transfert de compétences. L'échec de la commission mixte paritaire, estiment les auteurs de la proposition de loi, révèle le choix « clair » de la majorité : *« En tranférant aux collectivités territoriales non des compétences réelles mais de simples responsabilités d'exécution et de gestion* [la majorité] *se prépare à accentuer le transfert de déficit déjà amorcé ces derniers mois. »*

A défaut d'obtenir l'autorisation de retirer le texte (en effet, les règlements de l'Assemblée nationale et du Sénat divergent sur la possibilité pour les auteurs d'une proposition de loi de retirer leur texte en cours de discusssion), les sénateurs devaient être invités par les auteurs de la proposition à voter une question préalable (dont l'objet est de faire décider qu'il n'y a pas lieu de poursuivre la délibération) lors du débat prévu mercredi 6 juillet, tendant à une nouvelle lecture du texte. Pour sa part, M. Girod a l'intention de se démettre de ses fonctions de rapporteur de la commission des lois.

● *Un démenti de M. Alain Peyrefitte.* — M. Alain Peyrefitte, ancien ministre, député R.P.R. de Seine-et-Marne, évoquant les propos de M. Mauroy au « Grand-Jury R.T.L.-*Le Monde* (*le Monde* du 5 juillet), nous a fait la déclaration suivante :

« Le premier ministre a cru devoir me reprocher d'avoir incité les contribuables à ne pas payer leurs impôts. Je démens formellement avoir jamais tenu de pareils propos. Si une dépêche d'agence me les a prêtés, elle est absolument inexacte. »



L'assemblée de l'Association internationale des parlementaires de langue française

Un « club » où dialogue la culture ?

De notre envoyé spécial

Jersey. – La treizième assemblée générale de l'Association internationale des parlementaires de langue française (A.I.P.L.F.), qui s'est tenue à Saint-Hélier (Jersey) du 26 juin au 3 juillet, a rassemblé près de deux cents délégués. Depuis sa fondation, en 1967, à Versailles, l'A.I.P.L.F. a accru son audience : elle rassemble aujourd'hui les représentants des parlements de trente-six Etats ou entités régionales. M. Habib Thiam, président de l'Assemblée nationale du Sénégal, a été élu président de l'Association, en remplacement de M. Cissé Dia (Sénégal), démissionnaire. Au cours de ce séminaire, les délégués ont pu confronter leurs points de vue et leurs expériences en étudiant, outre les problèmes liés à l'état et à l'évolution de la langue française, les questions relatives aux relations entre l'exécutif et le législatif (1) et à la nécessité de réaliser une synthèse entre coopération et développement. La sécurité alimentaire des pays en voie de développement, le rôle des femmes dans le développement, furent quelques-uns des autres thèmes abordés.

A l'issue de ses travaux, différents rapports ont été adoptés, ainsi que de nombreuses résolutions. Celles-ci, qui prennent la forme de recommandations, s'adressent aux Parlements et aux gouvernements des Etats membres. Déclaration d'intention, vœux pieux ? Poser cette question revient à poser la question même de la vocation de l'A.I.P.L.F., de sa finalité et de ses méthodes de travail.

Un club ? Sans doute, si l'on se réfère à l'exquise courtoisie qui est de mise dans les échanges verbaux entre les participants ; à la diligence et l'habileté avec lesquelles le secrétaire général parlementaire, M. André Delehedde, député socialiste français (Pas-de-Calais), et le président de l'association font en sorte d'apaiser la moindre esquisse de conflit ou de simple divergence entre tel pays et tel autre ; à ce formalisme un peu pesant qui fait qu'une bonne partie des débats est consacrée à d'interminables remerciements diplomatiques ou à de chaleureuses approbations à propos de l'initiative d'une délégation ou du discours du représentant de tel pays. Une académie du verbe donc, où l'on prend beaucoup de temps, pour dire des choses qui sont fondamentales depuis très longtemps mais qui se heurtent, malheureusement depuis presque aussi longtemps, à l'impassibilité, à l'immobilisme et à l'égoïsme des gouvernants : coopération, développement, redistribution des richesses, démocratie, droits de l'homme, partage...

Se cantonner à ce premier constat suffirait à reléguer l'A.I.P.L.F. au rang de ces multiples organisations internationales dont l'existence ne se justifie pas toujours pour des raisons relevant de l'inefficacité. *« Parlement des parlements », « ONU des parlements »*, comme l'affirment MM. Thiam et Delehedde ? *« Creuset au sein duquel s'épanouissent les valeurs et les qualités forgées par une longue tradition démocratique »*, comme est venu le dire aux délégués M. Nucci, ministre français de la coopération ? Ce constat-là n'est pas faux, même si l'ambition affichée doit être relativisée. Trente-six Etats, unis ne serait-ce que par le seul fait de parler la même langue, c'est en effet une force potentielle non négligeable. De ce point de vue, les « résolutions » adoptées par l'A.I.P.L.F., même si elles sont limitées par une excessive prudence, peuvent, dans le dialogue international, avoir une certaine influence, pour peu qu'elles soient relayées au niveau des gouvernements.

Mais l'intérêt même de l'A.I.P.L.F. – son internationalisme – tend à nuire à son efficacité. Quoi de commun, sur le plan du développement, entre le Canada et le Zaïre, le Cameroun et le Luxembourg, le Liban et le Québec, l'Egypte, la Suisse, Jersey, le Mali et la Grèce, pour ne citer qu'eux ? Dès lors que l'A.I.P.L.F. regroupe des Etats qui sont d'authentiques démocraties et d'autres qui le sont moins ou qui ont toutes les apparences de vraies dictatures, quel projet commun, quel dialogue possible ? Cette diversité suffit à expliquer l'aspect très général ou vague des résolutions finales, qui ne sont arrêtées que sur la base d'un consensus, c'est-à-dire, dans les faits, en fonction du plus petit dénominateur commun. Cette volonté d'éviter à tout prix un choc brutal entre deux pays ou entre deux continents conduit à refuser délibérément tout sujet d'ordre politique *stricto sensu*. Le mot même n'est pas employé. Pourtant, à l'évidence, au moins deux conceptions du développement cohabitent au sein de l'A.I.P.L.F.

Deux conceptions

Schématiquement, on pourrait distinguer une conception nord-américaine et une conception tiers-mondiste ; la seconde étant, pour les pays bénéficiaires, nettement plus ambitieuse, voire plus généreuse, la première se limitant souvent à l'octroi d'aides financières. Pourtant, ce qui pourrait apparaître comme un manque d'audace (jusqu'à présent, l'A.I.P.L.F n'est jamais intervenue sur tel ou tel problème spécifique concernant les droits de l'homme, par exemple) s'explique aisément. Organisation non gouvernementale, l'A.I.P.L.F. ne peut agir que dans le cadre où elle s'est créée : organisation regroupant des parlementaires, elle se doit, par définition, de respecter le partage des rôles entre le législatif et l'exécutif. Elle ne peut, par conséquent, ni décider (car ses « décisions » ne s'imposent à personne) ni condamner (car ses « condamnations », en raison même de la diversité des systèmes politiques dont se réclament les pays qui en sont membres, précipiteraient son éclatement). M. Thiam explique à ce sujet que si, en effet, la recherche du consensus affaiblit la portée des résolutions, l'existence de ce consensus – fruit de la concertation de parlementaires de trente-six pays – est de nature à hâter la prise de conscience, au niveau international, de l'urgence d'une question liée au développement.

C'est une première raison qui peut justifier l'existence de l'association. Il en est d'autres : l'A.I.P.L.F. est d'abord une rencontre, un lieu de dialogue des cultures, où se retrouvent des pays très différents mais unis par une langue commune. De ce point de vue, la langue française, la francophonie, peuvent être un « véhicule » du développement. D'où le pari : des gens qui parlent la même langue peuvent plus facilement agir pour la solidarité entre les peuples. Et, paradoxalement, c'est justement par ce que, *a priori*, le Zaïre, les Comores, l'Ontario, la Belgique, le Congo, le Sénégal, la Suisse, le Vanuatu et la France n'ont – une fois dépassés, au sein de l'association, les relents de colonialisme – rien à voir ensemble qu'il est intéressant et qu'il peut être important que leurs parlementaires respectifs dialoguent ensemble. Même si, effectivement, les Parlements de certains de ces pays n'ont qu'un lointain rapport avec la démocratie parlementaire à la française ou anglo-saxonne.

Les débats qui ont eu lieu lors de cette treizième assemblée de l'A.I.P.L.F. (la quatorzième assemblée générale se tiendra dans l'île de la Réunion, en septembre-octobre 1984) n'ont pas apporté, à proprement parler, d'éléments très nouveaux. L'A.I.P.L.F. « recommande » aux gouvernements nationaux de tenir davantage compte de l'initiative parlementaire ; réaffirme sa détermination à créer une caisse internationale du livre ; affirme que *« la communauté francophone a vocation à développer et à animer le dialogue des cultures de l'axe Nord-Sud »* ; va étudier le projet de création d'un centre international de recherche afro-arabe ; entend poursuivre les expériences de jumelage entre *« les collectivités locales de pays industrialisés et de pays en voie de développement afin de réaliser des programmes ayant pour but de lutter contre la pénurie alimentaire »* ; va effectuer un inventaire des projets les plus urgents de développement et de lutte contre la faim ; recommande que soit créé *« un conseil de la sécurité alimentaire »*, etc.

A énoncer les multiples résolutions adoptées au cours de cette treizième assemblée générale, on mesure l'importance et la limite des travaux de l'Association internationale des parlementaires de langue française. C'est, en quelque sorte, aux gouvernements de prendre maintenant le relais...

LAURENT ZECCHINI

(1) En ce qui concerne les questions parlementaires, il convient de souligner le remarquable travail effectué par Mme Michèle Marcadier, attachée aux affaires parlementaires du secrétariat général de l'A.I.P.L.F., qui a réalisé une étude comparée du fonctionnement et de l'administration des parlements de plus de vingt pays francophones. Cette étude, qui n'a pas de précédent, sera publiée ultérieurement dans la revue de l'A.I.P.L.F. (54, avenue de Saxe, 75015 Paris).

ANNONAY, EN FRANCE

I. – « Ripaille n'a pas assez voté à gauche »

De notre correspondant régional CLAUDE REGENT

Annonay. – 6 mars 1983, 20 heures. Avec 397 voix « de retard », M. Jean Parizet, maire socialiste sortant, qui conduisait une liste d'union de la gauche, est battu (1). M. Régis Perbet, R.P.R., député de l'Ardèche, accroche pour six ans les clés de l'hôtel de ville à son trousseau. L'image plutôt positive du maire sortant n'a pas suffi. *« L'effet Dubedout »* s'est reproduit à cent kilomètres à l'ouest de Grenoble. Le succès de la droite, dans cette ville ouvrière, était sûrement imprévisible en comparaison des plus récents scrutins. En 1981, M. Mitterrand avait précédé M. Giscard d'Estaing de 942 voix ; en 1977, la gauche avait pris la mairie avec une avance moyenne de 700 voix, supérieure à celle de M. Mitterrand sur M. Giscard d'Estaing en 1974 (478 voix). La défaite de M. Parizet marque une brutale rupture de la progression de la gauche en général et du parti socialiste en particulier, le P.C.F. paraissant résister mieux ici qu'à l'échelon national. Mais cette défaite est un nouveau signe d'une solide tradition locale d'alternance. Depuis la libération, aucun maire n'a pu accomplir deux mandats consécutifs.

Une défaite inattendue

« Nous avons gagné parce que nos adversaires ne paraissaient pas sérieux » : M. Perbet à l'explication politique très simple. *« Pas sérieux »*, dans son esprit, c'est l'alliance *« contre nature »* du P.S. et du P.C., c'est une cohabitation au sein du pouvoir *« qui n'a pas toujours été agréable »* ; c'est *« la trop grosse proportion de pédagos »* relevée à gauche ; c'est surtout une propension *« à la folie des grandeurs »*, dans une ville qui a perdu 1 500 habitants au profit de la périphérie immédiate et où la pression fiscale a dangereusement grimpé. Un seul exemple : la politique *« inflationniste »* pour ce qui concerne le personnel communal. Il précise : *« Il y a trois cent cinquante-cinq employés municipaux ici, conséquence des contrats de solidarité. Démentiel ! Avec la semaine de trente-cinq heures dans deux ans sans perte de salaire et avec une embauche compensatoire. Le maire précédent a un jour déclaré que si toutes les entreprises faisaient comme ça, il n'y aurait plus de chômage en France. »*

Précis pour le nombre d'employés municipaux, M. le maire l'est beaucoup moins sur le nombre des chômeurs recensés dans sa ville (2) : *« On ne le sait pas. »* Mais il ajoute aussitôt : *« Il y a un peu plus de chômeurs chaque jour et il manque cinq cents emplois féminins. »* M. Claude Faure, adjoint au sport et à l'information, vient à son secours : *« De toute façon, la gauche ne sait bien faire qu'une chose : les statistiques. »* La suite de l'entretien sera plus décousue. M. le maire ouvre son courrier.

La nouvelle municipalité a choisi pour thème central les économies. Selon M. Perbet, on a dépensé sans compter : *« Il s'est passé*, dit-il, *pendant six ans ce qui se passe depuis deux ans au niveau national. »* Une appréciation susceptible d'être étendue à d'autres domaines, comme celui de l'influence locale des partis. Ainsi l'effacement de l'U.D.F., qui ne compte que quatre élus sur les vingt-cinq de la liste de droite (3). Le R.P.R. a quinze représentants venus de structures organisées. M. Henri Torre, inscrit au groupe R.I. et à l'intergroupe U.D.F. du Sénat, président du conseil général, ancien secrétaire d'Etat, qui s'est fait élire simple conseiller municipal, bénéficie d'une image de rassembleur. Ses hésitations nationales passées entre les deux grandes familles de l'opposition paraissent avoir limité son rôle de leader. Annonay a choisi sans ambiguïté le camp chiraquien, mais le pays ne favorise pas l'émergence de fortes personnalités politiques. Depuis Xavier Vallat, commissaire aux questions juives du gouvernement de Vichy, l'Ardèche est avare : avec un pareil précédent, c'est tant mieux.

A gauche, le P.S. paraît en retrait par rapport aux débats nationaux portés sur la place publique. M. Debunne, ancien conseiller municipal, considère qu'*« ici les courants ne remontent pas en surface. La question du leader ne se pose pas. L'ancien maire, ex-courant Mauroy, n'est pas contesté »*. On est tout de même très attentif à ce qui se passe à l'échelon national, car *« tout est lié »*. Les battus du mois de mars ont, en tout cas, des questions à poser au cours du prochain congrès du parti socialiste de Bourg-en-Bresse. Par exemple, sur le thème de la *« prise du pouvoir »* ou sur le *« langage »* à adopter. Soucieux de leur indépendance – *« On est forcé d'accepter ce qui vient d'en haut »*, – les militants locaux ne paraissent pas non plus très satisfaits par l'expression d'*« état d'âme »* chez les dirigeants du P.S.

Aujourd'hui, les socialistes paraissent avoir digéré leur défaite inattendue. Pour M. Parizet, trois facteurs ont joué : le plan national *« qui ne nous était pas favorable »* ; une politique locale *« trop franche et trop rigoureuse »* ; une campagne de droite faite *« de mensonges et de promesses intenables »*. Les exemples abondent, à commencer par celui des *« petits préretraités qui exigeaient le maintien à 5 % »* du taux de leurs cotisations sociales, et que M. Parizet estime avoir été placés trop *« brutalement »* devant les exigences de la solidarité. Autre exemple : celui du rééquilibrage des taxes d'habitation que les services fiscaux ont opéré juste avant les élections. Quant à la campagne de la droite, elle est jugée particulièrement efficace. *« On s'est fait voler dans les plumes »*, explique M. Parizet, qui ajoute : *« On a trop cru à notre bilan et on a refusé, au nom de la morale, d'être aussi agressifs. »* Ce n'est qu'après le premier tour que la gauche a constaté les dégâts ; comme ceux de cette campagne téléphonique souterraine qui aurait touché les habitants des H.L.M. du quartier populaire de Ripaille en annonçant, sans crainte de démenti, qu'on allait *« installer des Arabes partout »*. Une parenthèse vite refermée dans le monde trouble de la xénophobie, qui ne repose sur aucune base sérieuse. Il y a très peu d'immigrés à Annonay : la main-d'œuvre ouvrière vient depuis le siècle dernier de la campagne environnante.

Papier calque

Ce n'est pas pour cette seule raison que *« Ripaille n'a pas assez voté à gauche »*, comme l'ont constaté unanimement les battus du mois de mars, qui pourraient reprendre à leur compte cette formule de M. Jaime Llovet, secrétaire aux finances du P.C. local. Dans ce quartier populaire, qui fait face aux immenses bâtiments de Renault Véhicules Industriels, – de très loin le premier employeur d'Annonay avec ses 2 500 employés, dont 80 % d'ouvriers, – il y a eu, électoralement parlant, un déchet important : 10 % de votants en moins par rapport aux quartiers « bourgeois ». *« La retraite à soixante ans, l'augmentation du SMIC, la cinquième semaine étaient promises. Les réformes sont arrivées. Elles n'ont finalement été considérées que comme un dû »*, explique M. Parizet.

Mme Claude Inguenaud, aujourd'hui élue communiste minoritaire, ancienne adjointe au maire, regrette *« que la campagne n'ait pas été politique assez tôt »*. Petite pierre dans le jardin socialiste. Elle reconnaît toutefois qu'avec ses partenaires cela s'est *« globalement bien passé »*. Aujourd'hui, on avance, côté communiste, certaines critiques de l'action gouvernementale, qui aurait pu entraîner *« une déception »* et donc expliquer les abstentions politiques des quartiers les plus à gauche. Ainsi, *« on ne s'est pas donné les moyens d'une politique sociale »* (comme l'impôt sur la fortune), ou encore *« les usines nationalisées n'ont pas joué leur rôle »*. L'exemple est sous la main : Renault Véhicules Industriels, bien sûr, où *« l'enfoncement dans le créneau américain était trop prononcé »*. Ainsi, l'accord passé avec le constructeur américain Mack aurait entraîné l'oubli de l'objectif de *« reconquête du marché intérieur »* au profit d'une politique où, finalement, *« il risque de manquer beaucoup de millions de dollars »*. Le langage de base communiste est très conforme à celui du sommet. Annonay est aussi la capitale du... papier calque.

Pour le P.C., la petite ville d'Annonay est très loin de Kaboul et de Varsovie. Certes, les problèmes de l'Afghanistan ou de la Pologne, *« cela a existé »*, reconnaît Mme Inguenaud, mais depuis *« ça s'est dégonflé, et ces problèmes sont de moins en moins posés »*. Il n'y eut que deux mini-manifestations à Annonay au moment de l'état de siège décrété en Pologne en décembre 1981. Peut-être parce que *« la manifestation, ici, ça ne se fait pas »*, selon la formule de M. Pierre Buisson, premier adjoint R.P.R. Mais cela ne paraît pas contradictoire avec certains débats qui ont pu, par exemple, traverser la C.G.T.

M. Gérard Nauche, secrétaire permanent de l'union locale C.G.T., qui a des parents polonais, reconnaît que cette affaire *« a joué dans les mentalités, pas dans le spectaculaire »*. Quatre syndiqués de la poste centrale, qui n'avaient pas pris leur carte début 1982, sont revenus, un an plus tard, à la C.G.T., qui, selon M. Nauche, *« progresse partout »*. Cela n'empêche pas en son sein des débats entre une base *« traditionnellement réformiste »* et une direction locale qui se situe, *« sans complexe »*, sur des *« bases de classes »*. Les contradictions internes, la dualité, les oppositions sur tout et presque rien font partie du paysage annonayen.

Prochain article :

LES DÉLICES DE LA DIVISION

(1) Résultats du 6 mars 1983 : inscr., 12 484 ; vot., 9 732 ; suffr. expr., 9 501 ; liste d'union républicaine conduite par M. Perbet (R.P.R.), 4 949 voix ; liste d'union de la gauche conduite par M. Parizet (P.S.), 4 552 voix.

(2) Ils sont environ un millier. 1 727 demandeurs d'emploi ont été recensés par l'A.N.P.E. locale fin mai 1983 dans le canton d'Annonay, représentant la moitié de la population.

(3) Le conseil municipal est composé de 15 R.P.R., 4 U.D.F., 6 div. d., 4 P.S., 1 app. P.S., 3 P.C.

Le Monde

société

UNE NOUVELLE STRATÉGIE DES INDÉPENDANTISTES

La symbolique des « ultras » corses

M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a réaffirmé, lundi 4 juillet à propos de la Corse : *« On ne dicte pas à un peuple son destin par des pains de plastic ou de dynamite ».* Le climat dans l'île s'est dégradé depuis l'enlèvement, le 17 juin, et probablement l'exécution, d'un militant proche de l'ex-F.L.N.C., Guy Orsoni, par des truands et l'apparition, ce week-end, d'un nouveau groupe séparatiste clandestin, l'Armée de libération nationale de la Corse (*le Monde* du 5 juillet). La consulte des comités nationalistes (C.C.N.), qui regroupe des séparatistes, a prévu un meeting à Ajaccio, samedi, pour protester contre la politique de *« l'Etat colonialiste ».* Les autonomistes de l'U.P.C. du docteur Edmond Simeoni devaient d'autre part intervenir, mardi 5 juillet, à l'Assemblée de Corse, pour qu'il soit débattu de la violence dans l'île et de « l'affaire Orsoni ».

De notre envoyé spécial

Ajaccio. — Les Corses, cette fois, allaient trop loin. Notre interlocuteur ajaccien, baromètre fidèle, confiait lundi encore de troublantes inquiétudes. L'irréparable, à le croire, si souvent frisé, venait de se produire : *« Cette affaire Orsoni,* nous disait-il, *est la plus grave depuis longtemps. Elle va provoquer des dégâts très importants et personne ici ne sera épargné. »*

L'Ajaccien, avec cet air entendu des secrets trop lourds à porter, voulait faire allusion à cette guerre des voyous, à la « vendetta » que n'allait pas manquer de provoquer la disparition, imputée à des truands de Porto-Vecchio et de Propriano, du militant nationaliste Guy Orsoni enlevé le 17 juin et vraisemblablement tué. Le « milieu » du sud de la Corse allait ferrailler ferme pour sauver la face et faire payer la fin brutale de sa vie tranquille. L'affrontement, quel qu'il ait été, réclamait vengeance. Des comptes allaient se régler, c'était sûr.

Notre interlocuteur se trompait pourtant. Une guerre est bien engagée. Encore larvée, à peine décrétée. Mais elle n'a pas été — du moins pas encore — déclenchée du côté des voyous.

Basculement

Le climat de tension que ressent la Corse, ces derniers jours, n'a pas non plus pour cause ces quelques pétards qui ont visé, avant le week-end, des installations touristiques et des voitures de Corses et de vacanciers. Il faut être continental pour s'alarmer de ces « broutilles ». Les bombes estivales, insinue-t-on pour vous reprocher les gros titres de la presse nationale, ne sont qu'une façon fort habituelle et généralement brève, de saluer l'arrivée de la bonne saison. Au pis, un moyen pour les plus xénophobes, de rappeler aux arrivants que la Corse ne se réduit pas à ses apparences.

Oublions, sans les nier, ces deux dangers encore à venir. L'affaire Orsoni produit déjà de tels effets qu'il n'est pas besoin d'en rajouter. Ce fait divers sur fond de grand banditisme qui, dans les premiers jours, divertissait encore l'île, paraît fournir en fait à certains nationalistes l'occasion qu'ils attendaient depuis plusieurs mois : un conflit « physique » avec l'Etat.

Les observateurs de la situation en Corse, les Corses eux-mêmes, ont retardé plusieurs jours l'évidence. Les indépendantistes semblent prêts à privilégier désormais *« une stratégie de la terreur »,* renonçant à entraîner l'adhésion insulaire au profit d'une logique toute « militaire ». Et puisque, à en croire les milieux officiels et les Corses informés, la semaine passée doit faire date, sans doute convient-il de détailler les étapes de ce « basculement » que certains croient définitif.

Premier temps. Avant même l'arrestation, le 23 juin, des truands du Sud, la C.C.N. (consulte des comités nationalistes), la branche légale des indépendantistes, accuse le gouvernement avec aussi peu de précaution qu'il est possible, d'avoir provoqué la *« liquidation »* de Guy Orsoni. Les séparatistes, à les entendre, posséderaient, sans toutefois les fournir, toutes les preuves d'un ahurissant complot qui mêlerait dans un même élan anti-nationaliste des membres de l'Etat (secrétaire d'Etat à la sécurité publique, hauts fonctionnaires, « agents spéciaux ») et des truands, fleurons de l'ex-SAC local, liés à certains élus de l'opposition. Bref des « barbouzes » retournées.

La ficelle, bien sûr, est un peu grosse. Mais ce serait commettre une erreur que de croire qu'une telle option est destinée uniquement à faire oublier l'accueil reçu dans l'île, les 13 et 14 juin, par le chef de l'Etat. Ou encore à servir d'écran de fumée dans la crainte que l'affaire Orsoni ne ternisse la réputation de l'ex-F.L.N.C. La violence des communiqués, la brutalité, de meetings en manifestations, de la thèse avancée avaient, c'est certain, aussi pour but de forcer la conviction du public et de la classe politique. Quant aux journalistes trop sceptiques, il leur a été réservé dès le début de la croisade un autre argument : les menaces.

L'essentiel, les Corses en sont désormais persuadés, consistait dès le 20 juin à préparer la base nationaliste et plus largement *« le camp patriotique »* à l'idée d'une rupture brutale avec *« la solution politique au problème corse »* officiellement mise en avant par le Front de libération nationale de la Corse — même après la rupture de la trêve en 1982 — depuis l'arrivée de M. Mitterrand au pouvoir. L'État, qu'il soit de gauche ou de droite, devait redevenir l'unique ennemi chargé de tous les maux et d'abord du plus grand, le « colonialisme ».

Les membres les plus « radicaux » de la C.C.N. jugeaient depuis des mois certains de leurs militants ou sympathisants ramollis par la prison ou trop sensibles aux avances faites par la gauche à la Corse. La base baignait dans la modération ou l'électoralisme. Le coup de fouet nécessitait que les nationalistes se sentent agressés, qu'ils retrouvent lesparfums forts de la répression, comme au temps de la Cour de sûreté de l'État. Et qu'on leur donne à ressentir la dimension d'un drame. Fort habilement, la C.C.N. a su culpabiliser ses troupes, forcer leurs émotions et relancer la solidarité au travers d'images fortes. Celle de la douleur de la famille Orsoni et de ces femmes vêtues de noir lors d'une manifestation à Ajaccio aux allures d'obsèques.

Deuxième temps. Celui de l'action militaire. La concrétisation nocturne tellement simpliste de cette haine retrouvée de l'État. Les symboles « colonialistes » touchés en cascade : mercredi soir, plasticage et mitraillage de la gendarmerie d'Oletta (Corse-du-Sud). Coulage d'une vedette des affaires maritimes. Vendredi soir, une autre gendarmerie à Olmiccia (Corse-du-Sud) et la sous-préfecture de Sartène...

L'escalade tant redoutée. Les « ultras » de l'organisation clandestine ont apparemment fini par l'emporter. La confrontation interne durait depuis des mois et la Corse, habituée à interroger les communiqués de revendications du F.L.N.C. et les cibles des plastiqueurs, savait qu'une lutte opposait les défenseurs d'une ligne équilibrée qui prenait en *compte, si peu que ce soit, l'opinion* du *« peuple corse »* et les partisans d'une « militarisation » à outrance.

Gendarmes

On avait déjà enregistré certains signes avant-coureurs, quelques alertes très explicites, mais le balancier nationaliste était apparemment toujours revenu vers les « modérés ».

Des gendarmes ? Des mitraillages ? La Corse n'hésite plus désormais à comparer son actualité à des modèles connus ; le Pays basque espagnol, l'Italie des Brigades rouges. Encore que l'île, par proximité et par souvenir, parle plus volontiers de la guerre d'Algérie. Toujours est-il que la Corse, en fin de semaine dernière, n'attendait plus qu'un sigle, la signature qui consacre la victoire des « ultras ». Le voilà : le vieux F.L.N.C. paraît devoir céder la place à l'Armée de libération nationale de la Corse (*le Monde* du 5 juillet).

L'A.L.N.C., donc, — n'est-ce pas plus martial ? — a versé d'emblée dans la symbolique « militaro ». Et pour mieux impressionner sa clientèle, cet indépendantisme plus musclé, que certains nationalistes qualifient eux-mêmes d'origine d'extrême droite, n'a pas hésité, samedi 2 juillet, à revendiquer les plus impensables des attentats : le plasticage de trois magasins appartenant aux proches de Jean-Marc Leccia, « caïd » de Porto-Vecchio, que l'enquête sur l'affaire Orsoni présente comme le commanditaire — en fuite — de l'enlèvement. Plasticage que le vieux F.L.N.C., peu désireux sans doute de s'attirer les foudres du « milieu », s'était pourtant empressé de démentir. Un reste de raison.

Une étrange battue

Mais ce n'est pas encore là le fond de l'incroyable. Des charges non amorcées ont été retrouvées, samedi, devant la villa de M. Charles Ornano, maire bonapartiste d'Ajaccio. Autant dire, jusqu'ici, une cible interdite, un tabou pour tous les desperados de Corse.

Cet hiver, les policiers avaient appris que certains nationalistes, notamment parmi les plus jeunes et les derniers recrutés par le F.L.N.C., préconisaient *« la fin des tergiversations ».*

Et pour forcer la répression, on envisageait de frapper les forces du maintien de l'ordre. Pour la Corse, d'abord, les gendarmes, le maillon fragile de la « paix publique », en raison même de leur isolement dans les villages de montagne et de la présence sur place de leurs familles.

A voir les derniers attentats, on imagine ce qui peut suivre : des mitraillages en série pour forcer les gendarmes à riposter et à offrir quelques martyrs à la cause. A moins que, hypothèse plus sérieuse encore, selon certains observateurs, les « ultras » ne cherchent en fait à provoquer une épreuve de force plus directe, un fort Chabrol qui réussisse après ceux qui avaient échoué à Aléria (1975) et à Bastellica (1980). Une telle confrontation, dont certains auraient encore la nostalgie, aurait pour but de susciter un sursaut de solidarité de la part d'une île qui a repris ces dernières années ses distances avec le mouvement.

Et si ce soupçon est juste, on aurait déjà risqué le pire, le 26 juin, dans le sud de la Corse. Une centaine de nationalistes, certains armés de fusils de chasse, avaient sillonné les routes en voiture et fouillé le maquis dans la zone où s'était perdue la trace de Guy Orsoni.

Laisser faire cette « armée » ou battue aurait marqué la démission de l'Etat. La forcer à se disperser pouvait entraîner un face-à-face dangereux. M. Robert Broussard, commissaire de la République délégué pour la police, a choisi la solution intermédiaire : les gendarmes se sont contentés de surveiller les battues à distance et de faire semblant de croire que ces nationalistes-là cherchaient bien le corps de leur compagnon. Mais à la préfecture d'Ajaccio, alors que la Corse accueillait ses premiers vacanciers sous un soleil de plomb, on avait eu chaud.

PHILIPPE BOGGIO.

COMMANDO

Ajaccio. — 23 h 30, dimanche 3 juillet. Il y a encore du monde aux terrasses des bars de la place Pascal-Paoli à l'Ile-Rousse (Haute-Corse), quand apparaît, sorti de l'ombre du boulevard, un groupe de cinq ou six hommes avançant d'un pas tranquille.

Les arrivants entreprennent de distribuer aux consommateurs un tract de l'ex-F.L.N.C. qui rappelle la position de l'organisation clandestine sur « l'affaire Orsoni ».

Rien d'étonnant, si ce n'est que les militants portent cagoules et vestes de combat, et qu'en plus des tracts, ils sont armés.

Les consommateurs, stupéfaits, regardent le commando traverser à pied la place Pascal-Paoli et s'éloigner dans la nuit.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article intitulé « Fini le complexe de l'insularité » publié dans le supplément sur la Corse (*le Monde* daté 12-13 juin), il fallait lire, troisième colonne, deuxième paragraphe : *« La Société nationale maritime Corse-Méditerranée (S.N.C.M.) et non la S.N.C.F. »*

FAITS ET JUGEMENTS

L'affaire Paribas sera jugée au mois de décembre

M. Jean-Pierre Michau, juge d'instruction à Paris, a renvoyé soixante-sept inculpés en correctionnelle pour y répondre de constitution illégale d'avoirs en Suisse. Il s'agit en premier lieu de quatre dirigeants de Paribas : MM. Pierre Moussa, ancien P.-D. G., et Jean Richard, ancien directeur du service gestion privée en fuite prévenus de participation à des infractions à la réglementation des changes, et de MM. Daniel Rouchy et Jean Peynichou, sous-directeurs du service gestion privée de la banque, poursuivis pour le même délit et pour complicité d'infraction à la réglementation des changes.

Parmi les soixantes-trois clients de la banque poursuivis, deux doivent être jugés par défaut : MM. Jean et Pierre Matthys, dirigeants, au Havre, d'une société de régénération d'huile, qui se sont enfuis au mois de mars.

La fraude la plus importante est imputée à un prévenu accusé d'avoir fait passer plus de 26 millions de francs en Suisse. Il s'agit de M. Fernand de Robert de Lalagade, quatre-vingt-onze ans, importateur de caviar d'Iran.

Lorsque l'information fut ouverte, en novembre 1981, sur plainte du ministère du budget, le parquet avait engagé les poursuites contre les fraudeurs accusés d'avoir fait exporter plus de 1 million de francs. La barre est montée en définitive à 2 millions, ce qui a permis à quinze des inculpés d'éviter la correctionnelle en transigeant avec les douanes. Les prévenus encourent des peines d'emprisonnement pouvant aller jusqu'à cinq ans, des amendes au moins égales au montant de la fraude mais pouvant atteindre le quintuple.

L'affaire doit être appelée le 12 juillet à la onzième chambre correctionnelle de Paris, présidée par M. Pierre Culié, pour fixation de la date de l'ouverture des débats, vraisemblablement en décembre. Le siège du ministère public doit être occupé par M. Jean-Pierre Monestié.

Une lettre de M. François Giaccobi

M. François Giaccobi (M.R.G.), sénateur, président du conseil général de Haute-Corse, cité dans notre article intitulé « La Corse sur tous les fronts » (le Monde daté 3-4 juillet), nous écrit pour apporter des précisions. Nous avions, dans cet article, fait état d'une accusation des milieux nationalistes selon laquelle M. Giaccobi aurait joué un rôle dans la disparition du militant séparatiste Guy Orsoni. Nous avions précisé que cette « thèse » était « avancée sans preuve ni élément d'information ».

M. Giaccobi écrit notamment :

Votre collaborateur fait notamment état dans son article d'un *« voyage aller-retour »* que j'aurais effectué à Paris vers le 20 juin. Je constate à ce propos deux choses :

1) le rédacteur de l'article mentionne ma qualité de président du conseil général de la Haute-Corse, mais se garde bien d'indiquer que je suis sénateur. (S'il l'avait fait, mon voyage à Paris n'aurait rien eu que de très banal, car quoi de plus banal qu'un sénateur allant au Sénat ?) ;

2) d'autre part, et surtout (...), il ne s'agissait nullement d'un *« voyage aller-retour »*, mais d'un voyage *d'une semaine.* Au cours de cette semaine j'ai participé aux travaux du Sénat ; j'ai également participé à de nombreux déjeuners : le mardi 21 au Sénat, sous la présidence de Mme Bouchardeau, secrétaire d'État à l'environnement et à la qualité de la vie ; le deuxième le jeudi 23, sous la présidence de M. Alain Poher, et le troisième, enfin, le dimanche 26 juin, dans le parc du Morvan, sous la présidence de M. François Mitterrand, président de la République française !

Je tiens à vous dire que toute allégation concernant une quelconque participation de ma part à des actions violentes est *ridicule.*

Ainsi que je l'ai déclaré à plusieurs reprises, je condamne les actes de violence, je condamne ceux qui les commettent ; je condamne ceux qui les inspirent et je condamne plus encore tous ceux qui, sous prétexte de les expliquer, tentent de les excuser avec plus ou moins d'hypocrisie.

ÉDUCATION

« Cette rentrée sera difficile » mais « nous devons la réussir » déclare M. Mauroy aux recteurs

M. Pierre Mauroy a reçu le lundi 4 juillet l'ensemble des recteurs d'académie pour faire avec eux le point sur la préparation de la rentrée scolaire. *« Nous savons tous,* a affirmé le premier ministre, *que cette rentrée sera difficile (...). Nous savons tous aussi que nous devons réussir cette rentrée. »*

« La cause principale de ces difficultés, a expliqué le premier ministre, *est l'augmentation prévue des effectifs (...) beaucoup plus importante qu'en 1982. »* Prenant en compte les prévisions établies par les recteurs, le premier ministre attend *« 50 000 élèves supplémentaires dans les collèges, 10 000 dans les lycées et 15 000 dans les lycées d'enseignement professionnel (LEP) ».*

Mais *« la préparation de la rentrée a été engagée en 1983 dans de meilleures conditions que l'année dernière »,* a-t-il annoncé. *Tous les mouvements de titulaires (...) ont été réglés avant le 15 juin, et les auxiliaires seront nommés en juillet (...). Les postes nouveaux (4 896 emplois pour les écoles, les collèges et les lycées) ont été attribués prioritairement aux académies les plus déficitaires ».* Les recteurs ont d'autre part procédé à d'*« importants transferts de postes d'un établissement à un autre (plus de 5 000 transferts au total) ».*

Le premier ministre a rappelé que la limitation des mouvements d'enseignants titulaires entre académies et *« les possibilités de mutations ouvertes par la mise en œuvre du plan de titularisation des auxiliaires doivent permettre de mieux répondre aux problèmes des académies traditionnellement déficitaires »* (Nord, Est, région parisienne).

Mais, a-t-il ajouté, *« il ne suffit pas de préparer la rentrée, il faut exécuter ce qui a été prévu ».* Il faut pour cela, a-t-il déclaré aux recteurs, que *« vous-mêmes (c'est une évidence), et vos collaborateurs, soyez présents dans les rectorats. A partir du 15 août vos principaux collaborateurs et les inspecteurs d'académie doivent être à leur poste. Il faut ensuite exiger des enseignants une application rigoureuse des mesures prises ».*

Se référant aux instructions du ministre de l'éducation nationale, M. Mauroy a rappelé que *« tout enseignant (même s'il a sollicité une modification de son affectation) doit, en tout état de cause, rejoindre son poste le jour de la pré-rentrée et que toute autre procédure sera considérée comme un abandon de poste pour les titulaires et comme une démission pour les auxiliaires ».* Le premier ministre a demandé aux recteurs de faire savoir aux enseignants que ces instructions *« seront appliquées avec la plus grande fermeté ».*

Autre effort demandé aux responsables des académies : l'information et l'explication à destination des parents d'élèves d'une part, qui, par l'intermédiaire de leurs associations doivent participer à la préparation de la rentrée, des élus d'autre part. M. Mauroy souhaite en particulier leur rappeler que, depuis 1981, 31 680 emplois ont été créés pour l'enseignement primaire et secondaire.

Il a conclu en insistant sur le rôle essentiel des recteurs : *« Il dépend de vous que la rentrée se fasse dans l'ordre et dans une atmosphère qui fera apparaître l'efficacité de l'administration de l'éducation nationale (...). Ceci repose sur vous, parce que le bon fonctionnement du service public de l'éducation n'est pas seulement une affaire de moyens. Il dépend avant tout de la mobilisation de tous les personnels de l'éducation nationale, de la qualité de leur travail. C'est là votre responsabilité. »*

Une mise en garde aux enseignants

(Suite de la première page.)

Enfin les services rectoraux n'avaient pas suffisamment tenu compte du nouveau calendrier de l'année scolaire, qui avançait la rentrée d'une semaine par rapport aux années précédentes. On a parfois aussi parlé de *« sabotage ».*

Pour la prochaine rentrée, on a donc commencé par calculer « large » : les prévisions d'effectifs supplémentaires annoncées par le premier ministre sont proches des estimations syndicales. Mais, comme il n'est pas question de créer un seul poste de plus que n'en prévoit le budget pour 1983, c'est avec fermeté que le premier ministre appelle l'ensemble des fonctionnaires de l'éducation nationale à appliquer les instructions publiées par leur ministre en janvier dernier. Déjà les services rectoraux ont, pour les affectations des enseignants des collèges et des lycées, deux à trois semaines d'avance sur l'an dernier M. Mauroy exige clairement que tous les personnels soient à leur poste à la date prévue. Les enseignants titulaires qui ne le feront pas seront en situation d'*« abandon de poste »,* et donc passibles de retrait d'emploi, ce qui équivaudrait à une radiation ; les auxiliaires seront considérés comme démissionnaires. Les usagers pour leur part devront accepter une augmentation du nombre d'élèves par classe.

Surtout la responsabilité des recteurs, et donc de leurs services, est engagée. Le premier ministre est décidé à ne tolérer aucun manquement de leur part.

Le langage de fermeté que tient enfin M. Mauroy à l'égard de chaque fonctionnaire de l'éducation nationale — à son niveau de responsabilité — constitue un avertissement solennel. Cela suffira-t-il à calmer le jeu ?

CATHERINE ARDITTI.

Deux nouveaux présidents d'universités

M. JACQUES MONFÉRIER A BORDEAUX-III...

M. Jacques Monférier, professeur de lettres, a été élu le mercredi 29 juin, président de l'université Bordeaux-III. Il succède à M. Joseph Perez, dont le mandat arrivait à expiration. Cette élection fait suite à l'annulation par le tribunal administratif de Bordeaux d'un premier vote qui avait eu lieu lors de la séance du conseil d'université du 30 mai. Le tribunal avait estimé qu'un des membres du conseil avait voté à la place d'un autre.

[Né le 26 août 1923 à Fougères (Ille-et-Vilaine), M. Jacques Monférier est agrégé de lettres classiques depuis 1959. Après avoir enseigné au lycée Louis-Barthou à Pau, il est nommé assistant à la faculté des lettres de Bordeaux. Maître-assistant dans le même établissement, il est nommé professeur après avoir obtenu en 1972 un doctorat d'État. Il dirige l'unité d'enseignement et de recherche (U.E.R.) de lettres et arts de 1973 à 1976 avant de devenir vice-président de l'université Bordeaux-III. M. Monférier est fondateur et directeur du centre d'études et de recherches sur François Mauriac.]

...ET M. HUBERT COUDANNE A PARIS-XI

M. Hubert Coudanne, professeur de chimie organique à l'université Paris-Sud (Paris-XI, à Orsay, dans l'Essonne), a été élu président de cette université le 6 juin au premier tour, par 54 voix sur 63 votants. Il succède à M. Roland Omnès, dont le mandat arrivait à expiration.

[Né le 15 janvier 1924 à Dax (Landes), M. Hubert Coudanne est ancien élève de l'ENSET (École normale supérieure de l'enseignement technique). Agrégé de physique, il a enseigné à l'École nationale de chimie de Paris avant d'être nommé maître-assistant à la faculté des sciences d'Orsay. Docteur ès sciences physiques, M. Coudanne dirige de 1966 à 1980 le département de chimie de l'I.U.T. d'Orsay. Vice-président de l'université de Paris-Sud, il est responsable de l'U.E.R. des sciences d'Orsay depuis 1980.

M. Coudanne est membre du Syndicat national de l'enseignement supérieur (SNE-Sup - FEN).]

Le Monde

MEDECINE

A L'ASSAUT DES THROMBOSES

On meurt plus aujourd'hui d'affections cardio-vasculaires que d'autres maladies. L'un des principaux chapitres de cette pathologie concerne les accidents thromboemboliques, conséquences de la formation dans une artère ou une veine d'un caillot sanguin (ou thrombus). C'est ce phénomène qui est notamment à l'origine – ou contemporain – d'infarctus du myocarde, d'embolies pulmonaires, de phlébites, d'accidents vasculaires cérébraux ou ophtalmiques.

La connaissance théorique dont on dispose sur les mécanismes physiopathologiques de la coagulation sanguine laisse penser que certains produits – aux origines parfois étonnantes – pourraient aider à combattre efficacement la formation de ces thromboses. L'importance du sujet et les perspectives financières qu'il offre expliquent le foisonnement des recherches dans ce domaine.

En clinique humaine, pourtant, les choses sont plus compliquées. Ainsi, certains estiment qu'il reste encore, vingt ans après la commercialisation des premiers médicaments thrombolytiques, à faire la preuve de leur véritable efficacité. C'est, entre autres, le cas dans un nouveau traitement spectaculaire de l'infarctus du myocarde. L'évaluation rigoureuse de ce traitement pose de difficiles questions , et il pourrait avoir des conséquences non négligeables sur l'organisation du système de soins.

UN NOUVEAU TRAITEMENT CONTROVERSÉ

Dissoudre l'infarctus en plein cœur

S'attaquer à l'infarctus en plein cœur, au sein des artères coronaires, siège de la lésion initiale. Depuis quelques années un nouveau traitement spectaculaire (la thrombolyse intracoronarienne) est expérimenté dans la plupart des grands services de cardiologie européens et américains. Mise au point grâce aux progrès obtenus dans différentes disciplines, cette thérapeutique est-elle efficace ? Personne, parmi les nombreux spécialistes qui viennent de se réunir à Nice dans le cadre de la Société française de cardiologie, n'a osé l'affirmer. Comme souvent en matière d'innovation thérapeutique, après une période initiale enthousiaste, la phase de l'évaluation de la méthode et des résultats soulève des difficultés d'ordre éthique. Elle réserve aussi quelques désillusions.

L'INFARCTUS du myocarde : on croit bien le connaître. On a tort. Rien de plus complexe, en effet, que le mécanisme physiopathologique de cette affection fréquente et souvent mortelle, au cours de laquelle une partie – plus ou moins importante – du muscle cardiaque est détruite.

On sait que cette destruction tissulaire est due à une privation de sang et d'oxygène, elle-même responsable des symptômes le plus souvent observés (douleur violente et angoissante dans la poitrine, irradiant à la mâchoire et aux bras, survenant chez une personne active, qui a, le plus souvent, dépassé la quarantaine). En revanche, le débat reste ouvert sur les origines précises de l'interruption de l'irrigation sanguine du territoire musculaire affecté.

Principal accusé : un caillot de sang (ou thrombus) qui viendrait, de diverses manières, former un bouchon dans une ou plusieurs artères coronaires. Pourtant, si un thrombus est bien fréquemment retrouvé – comme vient de le rappeler une série de trois cent dix autopsies pratiquées à l'hôpital Broussais (Paris), – *« la question éternelle »*, a-t-on répété à Nice, *« est toujours de savoir s'il est la cause ou la conséquence de l'infarctus du myocarde »*.

A côté des mécanismes obstructifs (thrombus ou plaque d'athérome détachée de la paroi d'un vaisseau), on suspecte aussi depuis plusieurs années des mécanismes biochimiques et fonctionnels (apport insuffisant d'oxygène, chute du débit sanguin, « spasme » des artères coronaires, etc.).

On en vient aussi à se demander si l'infarctus du myocarde ne constitue pas une entité multifactorielle. Voire s'il ne convient pas d'envisager, selon les cas, des causes totalement différentes. Parce qu'elles pourraient guider et améliorer les pratiques thérapeutiques, ces questions n'ont rien d'académique.

Ainsi, si l'on penche pour les mécanismes obstructifs, il est logique de proposer à tout coup une dissolution du thrombus. A l'inverse, si l'on pense que ce dernier est de formation secondaire, ce geste perd beaucoup de sa signification. Questions d'autant plus difficiles que, de manière tout à fait naturelle, on peut observer un phénomène rapide et précoce de rétraction du thrombus.

Agression et stress

Actuellement, le traitement habituel de l'infarctus du myocarde comprend pour l'essentiel un repos allongé et des médicaments anticoagulants. Le but est de limiter l'extension de la thrombose. Depuis quelques années, cependant, un nouveau traitement expérimental et spectaculaire est proposé par certaines équipes de pointe : la thrombolyse intracoronarienne. Elle consiste à monter un cathéter (sonde cannelée) depuis le pli de l'aine jusqu'au cœur *via* l'artère iliaque puis l'aorte *(voir schéma)*, à visualiser les artères coronaires par injection de produit radio-opaque (coronarographie), puis, après localisation du territoire atteint, à injecter à proximité du thrombus un produit fibrinolytique, c'est-à-dire capable de dissoudre la fibrine formée *(voir article ci-contre)*.

Assez fréquemment, la dissolution du thrombus et le rétablissement de la circulation sanguine sont obtenus et confirmés par coronarographie. L'injection, continue ou fractionnée, de la substance fibrinolytique dure de trente à cent vingt minutes : plus le caillot est de formation ancienne et moins sa dissolution est aisée. Les modalités pratiques (place du cathéter dans le cœur, nature du produit, doses, etc.) diffèrent notablement selon les équipes.

L'« agression » que représente la thrombolyse intracoronarienne comporte des risques non négligeables. Ainsi les résultats préliminaires d'une étude multicentrique française, présentée à Nice par le professeur Michel Bertrand (C.H.U. de Lille), font état – sur près de cinq cents cas – d'une mortalité globale de 10 % (1). Des troubles du rythme cardiaque (19 %) et des accidents divers (hématomes, hémorragies, accidents vasculaires cérébraux, etc.) sont ainsi observés. Toujours selon cette étude, dans 17 % des cas, les artères coronaires ouvertes sont, un mois plus tard, à nouveau obstruées. Comme cette ouverture (ou recanalisation) n'est obtenue que deux fois sur trois, *« les premiers résultats*, a expliqué le professeur Bertrand, *ne semblent pas, compte tenu des risques encourus, très différents de ce que l'on observe spontanément »*.

Certaines équipes, prenant en compte le coût élevé de la technique (disponibilité continue des hommes et du matériel), le stress et les risques pour les malades, ont définitivement abandonné la voie intracoronarienne pour se limiter à l'injection de médicaments thrombolytiques par voie veineuse générale (perfusion). *« Ne nous y trompons pas*, explique le professeur Morand, *c'est une intervention lourde, réclamant un acheminement rapide des malades, qui nécessite une équipe médicale et un laboratoire d'hémostase et de biochimie disponibles jour et nuit* (2). »

Emploi limité

Derrière la généralisation de la pratique de la thrombolyse intracoronarienne, c'est bien un vaste problème de santé publique qui est posé à cause du coût direct de la technique, mais aussi de ce qu'elle implique : équipement complexe de services très spécialisés de cardiologie ; diagnostic immédiat de l'infarctus ; acheminement en urgence de tous les malades suspects d'infarctus.

Devant la multiplicité et la diversité des protocoles thérapeutiques, un fait marquant doit être noté : l'absence en France d'études menées avec en parallèle un groupe témoin (groupe de malades tirés au sort et traités de manière conventionnelle). Une étude de ce type a été faite au Thorax Center de Rotterdam entre juin 1981 et octobre 1982 sur une centaine de patients. Une première analyse des résultats a été présentée à Nice par le professeur P.G. Hugenholz : dans le groupe traité par thrombolyse, six décès ont été enregistrés, contre trois dans le groupe témoin.

Pour le professeur Hugenholtz, *« cette technique semble, comme beaucoup d'autres, devoir être réservée à un groupe restreint de malades sélectionnés »*. Convient-il dès lors de continuer à expérimenter « à l'aveugle » ? *« Si tel était le cas*, souligne le professeur Bertrand, *je redoute fort que dans dix ou quinze ans on en soit encore au même point d'incertitude. Mais il est fort difficile de faire comprendre à certains confrères que l'on se doit, dans un premier temps, de faire courir le risque à nos malades de ne pas bénéficier d'un nouveau traitement qui pourrait leur être nocif. »* En l'absence de conclusions françaises claires quant à la fiabilité d'une telle technique et à la place qui doit lui être réservée, les enseignements viendront de l'étranger.

Ainsi aux Etats-Unis plusieurs études sont entreprises. L'une d'entre elles, dont les résultats viennent d'être publiés dans le *New England Journal of Medecine* (numéro daté du 2 juin), pousse la logique au maximum. L'équipe dirigée par le docteur Fareed Khaja (hôpital Henry-Ford, Detroit) a traité quarante malades volontaires.

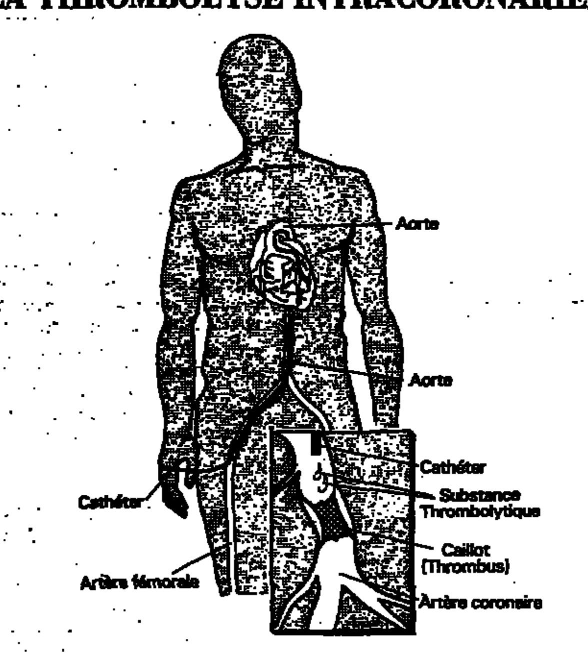
JEAN-YVES NAU.

(Lire la suite page 10.)

(1) Seize équipes françaises participent à cette étude dont une seule pour Paris (hôpital Bichat).

(2) *Annales de cardiologie et d'angéiologie*, 1982, 31 (n° 7).

LA THROMBOLYSE INTRACORONARIENNE



Des médicaments originaux et chers...

LA formation d'une thrombose dans une veine ou une artère n'est en fait rien d'autre que la mise en œuvre mystérieuse, anarchique et inadaptée, des réactions naturelles que l'on observe lors d'une blessure vasculaire. Entrent ainsi en scène différents acteurs cellulaires (les plaquettes sanguines) et moléculaires.

Au terme d'une cascade de réactions enzymatiques ces éléments assurent la formation de fibrine, une substance qui – avec d'autres – forme un caillot devenu insoluble. Des dépôts de fibrine peuvent aussi se former à l'intérieur – ou en dehors – des vaisseaux sans conséquences pathologiques.

La fibrine peut être naturellement « digérée » par des enzymes (la plasmine, obtenue à partir du plasminogène). Le traitement thrombolytique se propose de supprimer les dépôts intravasculaires pathologiques de fibrine constitués en thrombus qui n'ont pas été dissous de manière naturelle. Si de nombreuses molécules sont connues pour posséder une activité fibrinolytique, en revanche, elles sont peu nombreuses à être utilisées chez l'homme. Actuellement, deux produits thrombolytiques principaux dits « activateurs du plasminogène » sont commercialisés.

● *La streptokinase.* Il s'agit d'une protéine synthétisée par une bactérie (un streptocoque) découverte par hasard en 1933. Outre le risque hémorragique, l'une des principales difficultés rencontrées dans le maniement de cette substance tient, précisément, à son origine. Elle est commercialisée en France depuis 1970 par la firme allemande Hoechst. Protéine d'origine bactérienne, sa présence dans l'organisme humain entraîne une réaction immunologique (fabrication d'anticorps dirigés contre elle). De plus, il existe déjà dans le sang de chacun des anticorps antistreptococciques, « stigmates biologiques » d'infections passées. Ce phénomène implique l'utilisation de doses relativement importantes au début du traitement. Au bout d'une dizaine de jours, et durant quatre à six mois, les taux d'anticorps sont trop élevés pour que le traitement puisse être poursuivi.

● *L'urokinase.* Il s'agit d'une molécule fabriquée naturellement par le rein et présente dans l'urine humaine, dont le pouvoir fibrinolytique a été mis en évidence en 1885. En France, elle est commercialisée depuis 1973 par la firme française Choay et depuis 1980 par la firme américaine Abbot. La première société l'extrait de l'urine humaine (voir encadré), la seconde l'obtient à partir de cultures de cellules rénales humaines.

L'urokinase est présente dans l'urine de nombreux mammifères. Les difficultés d'ordre immunologique ne sont pas, ici, rencontrées. En revanche, l'utilisation de l'urine humaine comme matière première peut représenter un risque infectieux potentiel.

Ce risque, plus les faibles rendements obtenus (et les coûts très élevés qui en résultent) expliquent les nombreuses tentatives de production selon des modes différents, comme celle développée par la firme américaine McDonnel Douglas Astronotic. Lors de son dernier vol, la navette Challenger contenait dans ses soutes (pour la troisième fois) le système expérimental d'électrophorèse « EOS », qui a déjà servi dans l'espace à la production d'urokinase à partir de cellules embryonnaires de rein humain. Sans donner beaucoup de détails sur la nature exacte de ces travaux, chez McDonnel, on affiche d'importantes prétentions industrielles et commerciales.

Outre ces deux produits, on observe un véritable foisonnement des recherches sur les thrombolytiques. Il y a quelque temps, l'agence Chine nouvelle annonçait la mise au point par l'institut de zoologie de Kunning d'un médicament thrombolytique fabriqué à partir de venin de serpents. Le 31 mai dernier, l'institut Weizmann des sciences de Rehovot (Israël) annonçait le développement de la production d'un activateur du plasminogène et, il y a quelques jours, Biogen, société internationale spécialisée dans les manipulations génétiques, signait avec Montesano, multinationale basée à Saint-Louis (États-Unis), un accord de recherche et de communication portant sur le développement d'une substance similaire.

... pour un marché considérable

Ce ne sont là que quelques exemples de la compétition internationale en la matière : six accords ont déjà été passés entre des firmes américaines de génie génétique et des firmes japonaises (1). En fait, les activateurs du plasminogène font déjà partie des « produits leaders » du génie génétique comme l'insuline, l'interféron ou l'hormone de croissance. Car le marché potentiel des thrombolytiques est considérable. A l'institut Weizmann, on estime que le vainqueur – celui qui mettra au point un médicament plus efficace à prix moins élevé que ceux actuellement utilisés – verra s'ouvrir un marché annuel de plusieurs centaines de millions de dollars.

Aujourd'hui déjà le marché américain de la streptokinase et de l'urokinase est estimé entre 6 et 7 millions de dollars. Au Japon, l'urokinase est beaucoup plus utilisée, notamment contre les infarctus cérébraux. Onze laboratoires fabriquent ce produit, tous à partir de l'urine humaine (le principal d'entre eux, Grenn Cross Corporation, en exporte une partie aux Etats-Unis). Le marché annuel japonais est estimé à 150 millions de dollars. En France, selon des indications de ventes, fournies par les deux principaux fabricants, il apparaît que le traitement thrombolytique reste encore un traitement d'exception.

En aval, pourtant, les choses ne vont pas très vite. Vingt ans après leurs premières utilisations, on attend toujours, faute d'essais rigoureux à une large échelle, de connaître la réelle efficacité de la streptokinase et de l'urokinase en médecine humaine (2). Le nombre des affections qui peuvent, théoriquement, justifier le recours à ces produits (embolie pulmonaire, phlébites, infarctus du myocarde, thrombose artérielle, etc.) ou les différents schémas thérapeutiques proposés compliquent singulièrement l'évaluation rationnelle du véritable intérêt de ces produits. D'autant que d'autres traitements « anticoagulants » – préventifs – existent.

L'arrivée prochaine sur le marché des nouveaux « activateurs du plasminogène » n'aidera en aucune manière à éclaircir cette situation, qui n'a rien de vraiment original : le même paysage existe pour d'autres pathologies ou d'autres classes de médicaments. Le problème a néanmoins ici, à cause de la fréquence et de la gravité des maladies en cause, et en raison des sommes dépensées, une tout autre dimension.

J.-Y. N.

(1) Le numéro de juin de la nouvelle revue américaine *Bio Technology* consacre un dossier complet à cette question.

(2) On peut lire sur ce thème plusieurs remarquables numéros de *la Lettre médicale* (n° 7 de 1980, n° 2 de 1981, et n° 3 de 1982). *La Lettre médicale*, 15, rue Godefroy-Cavaignac – 75541 Paris Cedex 11.

6 000 litres d'urine et 20 000 francs par malade

Les faibles rendements de production de l'urokinase rendent fort élevé le prix de cette substance. Ainsi, le coût approximatif d'un traitement à l'hôpital peut varier – pour ce seul médicament – entre 10 000 et 30 000 francs. En comparaison, la streptokinase apparaît bon marché (entre 2 000 et 4 000 francs).

L'origine de l'urokinase oblige, d'autre part, les fabricants à organiser de très volumineuses collectes d'urine. En France, le laboratoire Choay a passé des accords avec diverses collectivités (certains couvents ou la société Renault, par exemple). *« Il a fallu*, précise-t-on chez Choay, *expliquer au personnel le but de la manœuvre, certains refusant au départ de participer. »* En contrepartie, des accords ont été passés avec les comités d'entreprise.

6 000 litres d'urine environ doivent être recueillis pour fabriquer l'urokinase nécessaire à un seul traitement. D'où une importante manutention. Chez Choay on explique que, près de Nantes, vingt personnes sont employées pour effectuer ce travail. *« Nous avons même un moment*, ajoute-t-on, *imaginé l'installation de « pipi-lines. »*

Le soleil et la peau

LA plupart des écoles dermatologiques françaises (Paris, Bordeaux, Grenoble, Lille, Montpellier, Nice) se sont récemment retrouvées sur l'invitation de leurs collègues marseillais réunis par la clinique dermatologique Jacques-Charpy, de l'Hôtel-Dieu (Marseille), que dirige le professeur Yvan Privat, autour d'un thème de saison : « peau et soleil ».

On a tout dit sur les bienfaits et les méfaits des rayons ultraviolets. En particulier les ultraviolets B, les plus dangereux puisqu'ils sont responsables des « coups de soleil », mais aussi les plus recherchés car, outre leur action contre le rachitisme, ils favorisent le bronzage, qui est devenu un véritable phénomène de société, à la fois symbole de bonne santé apparente et de standing social.

Ces rayons agissent au sein des cellules de la peau, au niveau du patrimoine génétique, qu'ils altèrent, et que la cellule doit ensuite « réparer ». Les ultraviolets libèrent, en traversant la cellule, des enzymes que celle-ci contient et qui peuvent la détruire. Il est vrai que la peau possède son propre arsenal de défense : le système pileux et la sueur, qui contient un filtre naturel (l'acide urocanique). Interviennent aussi l'épaississement de la couche cornée de surface et, enfin, la production de mélanine, un pigment élaboré dans les couches profondes de l'épiderme, qui forme un véritable écran protecteur en se distribuant, à partir de corps microscopiques (les mélanosomes), dans toutes les cellules.

Les moyens de protection naturelle varient considérablement d'un individu à l'autre selon la teinte de la peau (les spécialistes disent le « phototype »), l'état de santé, la capacité à produire la mélanine en quantité suffisante. Les Méditerranéens, par exemple, possèdent beaucoup plus de mélanosomes de type dit « négroïdes » que les Nordiques.

Il ressort de ce qui a été dit à Marseille qu'il serait sage, si l'on a des problèmes de peau face au soleil, de faire préalablement évaluer sa photosensibilité. Ce sont des examens devenus courants, ainsi que les ont décrits une équipe de médecins lillois (professeur Thomas) et marseillais (professeur Privat). Ils consistent en une exploration photobiologique ou recourent à la spectrophotométrie de la peau, permettant de connaître, grâce à la capacité de réflexion de la lumière, sa sensibilité de la peau aux rayonnements. Ils permettent aussi de déterminer à l'avance le risque potentiel que court celui qui veut s'y exposer. On peut même mesurer l'efficacité d'un produit de protection antisolaire sur un type de peau précis, voire surveiller les effets du traitement en cours sur une affection cutanée.

Parfums et végétaux

Mais la lumière n'est pas toujours la seule responsable de la sensibilisation de la peau et de ses réactions. Souvent, c'est la combinaison des rayons ultraviolets et d'un facteur étranger qui provoque l'agression. Parmi les produits photosensibilisants, on dénonce certains végétaux comme, par exemple, l'herbe sur laquelle on s'allonge après un bain en rivière, au printemps, et qui provoque fréquemment la « dermite des prés ».

Beaucoup de parfums — surtout s'ils contiennent de la bergamote, du girofle, de la cannelle, du citron ou de l'orange — certains savons déodorants, produits bronzants, ou encore des végétaux contenant du psoralène (persil, carotte, fenouil ou figue) sont aussi, souvent, responsables d'affections de la peau ; les colorants contenus dans les rouges à lèvres et autres vernis à ongles peuvent également entraîner des réactions cutanées lorsqu'ils sont combinés avec l'action du soleil.

Enfin, les traitements médicamenteux en cours, auxquels on ne pense pas toujours, peuvent aggraver les effets nocifs du soleil. On a cité à Marseille, entre bien d'autres, la quinine, certains neuroleptiques, de nombreux antibiotiques, les sulfamides, les sucres de synthèse, certains antidépresseurs et tranquillisants. *Tous favorisent des affections* cutanées (dermatoses) par augmentation de la sensibilité de la peau à la lumière. Il va sans dire que toute dermatose « en cours » est non pas, comme on le croit généralement, guérie par le soleil, mais bien aggravée. Il faut préciser aussi que, souvent, le soleil agit comme révélateur d'une dermatose préexistante.

La grande question demeure celle-ci : le soleil peut-il favoriser le cancer de la peau ? Il est incontestable que la fréquence des mélanomes malins a augmenté régulièrement durant les trente dernières années. Il existe d'ailleurs une corrélation entre la latitude et la fréquence du cancer : celle-ci augmente lorsqu'on s'approche de l'équateur, et elle est *maximale chez les blonds vivant* dans des pays très insolés (Australie, Afrique, Israël).

La fréquence du cancer est plus grande chez les gens d'un niveau de vie élevé que chez les ouvriers et les paysans. Cela peut s'expliquer par le fait qu'une exposition temporaire et massive est plus nocive qu'une exposition régulière. Mais les sujets à peau claire ou laiteuse semblent plus menacés.

Il semble aussi exister une relation entre la fréquence des cancers de la peau et l'importance de l'activité du soleil. En outre, la mode vestimentaire peut jouer un rôle : l'engouement relativement récent pour les bains de mer et les vêtements très légers n'est peut-être pas étranger au fait que les zones de prédilection des mélanomes malins sont le tronc chez les hommes et les jambes chez les femmes.

Le soleil est-il directement responsable du cancer de la peau ? Peut-être pas, *mais les rayons ultraviolets* pourraient être responsables de la multiplication de cellules déjà touchées. *« Quelles que soient les explications,* a conclu le professeur Jean-Jacques Bonerandi, *les présomptions contre le soleil sont assez pesantes pour qu'on le considère comme responsable de l'augmentation de fréquence du mélanome malin. »*

JEAN CONTRUCCI.

La maladie du sac à dos

Y A-T-IL un risque à utiliser un sac à dos ? On aurait tort de voir là une quelconque plaisanterie de saison, une attaque larvée contre le scoutisme, les randonnées pédestres et les manœuvres militaires. Depuis 1917, on recense une dizaine de publications scientifiques consacrées à cette question dans la littérature internationale. La dernière en date (1) analyse quatre cas français : trois garçons et une fille d'un âge compris entre dix-sept et dix-neuf ans.

De quoi s'agit-il ? En substance, de la paralysie des nerfs d'un bras survenant après le port, prolongé ou non, d'un sac à dos lourdement chargé. Sont plus fréquemment exposées les personnes jeunes, peu rompues ou insuffisamment préparées aux exercices physiques. L'incapacité motrice s'installe rapidement (trois ou quatre heures). Elle est souvent précédée par des « fourmillements » dans les doigts, des crampes et par une sensation de faiblesse transitoire du membre supérieur. Les séquelles peuvent durer plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

Le mécanisme physiopathologique semble clair : compression du plexus brachial par les bretelles du sac. En revanche, plusieurs questions demeurent sans réponse. Ainsi, comment expliquer l'allure épidémique du phénomène observé en milieu militaire ? Pourquoi le côté gauche est-il plus fréquemment atteint ? Quelle est l'incidence exacte de cette affection ?

Entité originale, la maladie du sac à dos pourrait presque être qualifiée de « maladie de société » : plusieurs cas ont été décrits pendant la seconde guerre mondiale, les guerres de Corée et du Vietnam. Le scoutisme a fourni son lot de malades et, en 1969, le journal de l'Association médicale américaine publiait les premières observations consécutives à l'utilisation des nouveaux « sacs à bébés ».

« On peut rapprocher de la paralysie du havresac, écrivent les docteurs Weber et Brichet, *les atteintes du plexus brachial décrites chez les porteurs de cercueil, particulièrement vulnérables en raison de l'abaissement de l'épaule sous le poids de la charge et celles décrites lors du garde-à-vous prolongé... et impeccable. »*

J.-Y. N.

(1) « La paralysie du havresac », par les docteurs M. Weber et B. Brichet, dans les *Annales médicales de Nancy et de l'Est* (1982, 21, pp. 695-696).

LES CANCERS DE LA VESSIE

Dix mille nouveaux cas annuels Quatre mille morts

Chaque année, dix mille nouveaux cas de cancer de la vessie sont diagnostiqués en France, dont les trois quarts chez les hommes. Chaque année aussi, quatre mille malades en meurent, soit deux fois plus que le nombre des décès par leucémie.

Depuis vingt-cinq ans, la fréquence de ces tumeurs vésicales ne cesse d'augmenter chez l'homme, alors qu'elle a diminué de 25 % chez la femme.

Il est donc essentiel tant de comprendre les motifs de cet accroissement aux fins d'une prévention dirigée que de découvrir des modes de traitement plus efficaces que ceux actuellement disponibles. C'est dans ce double objectif que se réunissent à Paris, du 4 au 6 juillet, plus de cinq cents urologues venus du monde entier pour participer au premier symposium international entièrement dédié aux tumeurs de la vessie et que préside le professeur René Küss (hôpital de la Pitié, Paris).

UN homme de plus de soixante ans, fumant plus d'un paquet de cigarettes par jour, buvant beaucoup de café et travaillant dans une industrie de colorants s'inscrit dans la catégorie identifiée par de multiples enquêtes comme « à haut risque » pour une tumeur de la vessie.

Nul ne sait encore par quel mécanisme agit le facteur « tabac » *établi par de nombreuses enquêtes* internationales.

D'autres substances chimiques constituent de façon plus clairement établie des facteurs favorisant des tumeurs vésicales, et notamment divers dérivés de l'aniline, de la benzidine ou de la nitrosurée utilisées dans les industries de la peinture, des colorants, du textile, du caoutchouc et des gaines de câbles.

Le signe d'alerte le plus classique d'une tumeur vésicale est l'émission de sang dans les urines, qui devrait inciter à une consultation immédiate. Certaines de ces hématuries peuvent être liées à une banale infection récidivante, fréquente chez les femmes. Mais elles appellent en toute hypothèse une vérification attentive, et les urologues français déplorent que les patients qui ont observé des urines sanglantes attendent parfois plusieurs semaines ou mois avant de les consulter.

Cette hématurie peut s'accompagner de brûlures à la miction, d'envies *fréquentes d'uriner, ou même* d'infection locale, et une radiographie (urographie intraveineuse) combinée à un examen direct de la vessie par un fibroscope (cytoscopie) permettra de confirmer ou d'éliminer la présence de tumeurs bénignes (polypes simples) ou malignes.

Des techniques d'exploration *plus récentes (échographie, scanner)* permettent, le cas échéant, de déterminer avec une grande précision l'importance de la tumeur observée et son degré d'infiltration dans la paroi de la vessie.

La réussite du traitement dépend largement de ce degré d'infiltration. Un polype superficiel qui n'atteint que le revêtement muqueux de la vessie peut être enlevé par les voies naturelles, par simple fibroscopie ou par rayon laser.

Un traitement chirurgical beaucoup plus mutilant s'impose si le muscle et les tissus adjacents sont atteints. Il faut alors aboucher les uretères soit à la peau, soit dans les intestins, à moins qu'une plastie ne s'avère possible, visant à remplacer la vessie enlevée par un segment d'intestin.

A ce traitement chirurgical s'ajoutent dans certains cas l'implantation d'aiguilles de radium ou d'iridium ou l'irradiation locale au cobalt.

Des essais de *chimiothérapie* sont en cours, par le cis-platinum notamment.

Le rôle de l'environnement

Le taux global de guérison (survie à plus de *cinq ans*) *est passé*, au cours de ces vingt dernières années et en raison des progrès thérapeutiques, de 41 à 62 %. Il atteint 70 %, voire plus de 90 % dans certaines statistiques, lorsqu'il s'agit de tumeurs localisées.

Mais les récidives de ces tumeurs rigoureusement localisées à la muqueuse vésicale (ou polypes) *sont très fréquentes* (80 % des cas), et de nombreux chercheurs s'efforcent de mettre au point des indices biologiques ou des thérapeutiques, qui permettent de déterminer ou de prévenir ces risques de récidive.

Les essais prometteurs qui se déroulent depuis quelques années par l'administration de rétinoïdes (ou *dérivés de la vitamine A*) se heurtent pour l'instant à une certaine toxicité des produits utilisés.

La véritable prévention des récidives passe à l'évidence par l'identification des facteurs carcinogènes, directs ou adjuvants, des cancers vésicaux, *identification à laquelle* se sont attachées de nombreuses équipes internationales.

Les facteurs génétiques de prédisposition individuelle jouent en effet un rôle beaucoup moins important que ceux liés à l'environnement comme le démontre le fait que les immigrants japonais et leur descendance présentent un taux élevé de cancer de la vessie, identique à celui observé dans la population américaine, alors que le Japon *lui-même se situe parmi les pays* ayant la plus faible incidence mondiale de ces tumeurs.

De même, les ouvriers exposés aux amines aromatiques avaient un risque dix à cinquante fois plus important que les autres de mourir d'un cancer de la vessie avant que soient adoptées des mesures de protection.

Mais si certains carcinogènes vésicaux sont identifiés, comme c'est le cas pour ces amines aromatiques, d'autres ne le sont pas encore, et le mode d'action des édulcorants, du café et du tabac reste mal connu.

Plus que vraisemblablement, le cancer vésical se conforme à une règle générale de la cancérologie, selon laquelle de multiples facteurs concourent à l'éclosion de la malignité.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

LES FOUGÈRES ET L'ALIMENTATION

Deux vaches sur trois alimentées de façon prolongée avec de petites quantités d'une fougère arborescente commune *(Pteridium aquilinium)* présentent dans un délai de deux à trois ans un cancer de la vessie.

Le lait de ces vaches contient un cancérogène puissant provoquant chez le rat des tumeurs de l'intestin et de la vessie. Ces fougères sont très répandues dans certaines régions, et elles sont largement utilisées comme litières pour le bétail.

Or il se trouve que ces plantes sont produites commercialement au Canada, au nord-est des États-Unis et au Japon pour l'alimentation humaine, à consommer en salade ou cuits.

Les hommes peuvent donc être directement et indirectement (par le lait) exposés à ce carcinogène végétal, indique le docteur Ch. Bouffioux (Liège) dans l'étude exhaustive qu'il soumet aux congressistes de Paris.

A la mise en cause de certains facteurs alimentaires naturels plus spécifiques des populations occidentales, tels que les fritures ou les grillades, aux interrogations sur les additifs artificiels (édulcorants) s'ajoute ainsi l'implication directe d'un végétal qui semble également jouer un rôle important dans le développement, en Asie, des cancers de l'œsophage.

Dissoudre l'infarctus en plein cœur

(Suite de la page 9.)

La moitié d'entre eux ont bénéficié d'une thrombolyse intracoronarienne. Pour l'autre moitié, on a *« mimé » ce traitement : une sonde* a été montée jusqu'au cœur mais le produit n'était qu'un placebo (du dextrose). Conclusion de l'équipe : si le flux sanguin a été rétabli douze fois sur vingt dans le premier groupe contre deux fois dans le second, les résultats sur la fonction cardiaque, cinq mois plus tard, ne sont pas significativement différents. En revanche, *sur les cinq décès* enregistrés, quatre le furent dans le groupe avec placebo. Faut-il voir là un problème éthique ?

L'évolution des nouvelles technologies médicales passe immanquablement par une phase où l'enthousiasme de départ des professionnels diminue alors que l'étude sur un grand nombre de patients commence à situer les vraies limites de la pratique. Ainsi si l'on se reporte à M. John B. McKinlay (3), qui classe l'innovation médicale en sept stades, la thrombolyse coronarienne se situe au stade 5, celui où il est difficile à cause de l'éthique et du coût d'entreprendre des essais contrôlés. Selon l'auteur, le stade suivant est celui de la dénonciation professionnelle de *l'essai contrôlé*. Lorsque ses résultats, poursuit-il, sont en contradiction avec l'habitude médicale, alors les groupes d'intérêt protègent leur domaine d'activité.

La question est donc bien aujourd'hui de savoir si l'appréciation des conséquences sur l'organisation du système de soins de la trombolyse intracoronarienne pourra précéder l'évaluation objective de son efficacité.

JEAN-YVES NAU.

(3) From *Promissing Report* to *Standard Procedure* : sever stages in the career of a medical innovation. Milbank Memorial Fund Quarterly — Health and Society, 1981, 59, 374 — Travail cité dans un fort intéressant numéro de *l'Hôpital à Paris* (janvier-février 1983 : nº 73), consacré aux innovations technologiques (Association des amis de l'assistance publique, 7, rue des Minimes, 75003 Paris, tél. : 274-25-52, poste 76).

LIVRES

1943-1983 : quarante ans de révolution

Le 9 août 1943, on pouvait lire dans plusieurs quotidiens les lignes suivantes : *« Des savants pharmacologues anglais et américains mettent actuellement au point un nouveau produit antiseptique, la pénicilline, dont l'efficacité serait cent fois plus grande que celle des autres antiseptiques connus. Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette découverte, si elle s'avère intéressante. »* On connaît la suite. Antibiotiques, cortisone, greffes d'organes, nouveaux vaccins, nouveaux médicaments, contraception, la liste est longue des découvertes et des réalisations qui, en moins d'un demi-siècle, ont totalement bouleversé la pratique médicale.

Dans un numéro spécial édité *à l'occasion de son quarantième* anniversaire, la revue suisse de langue française *Médecine et Hygiène*, donne à ses lecteurs un aperçu de la manière dont le journalisme médical a « couvert » au fil des ans ces événements. Des accents triomphants, certes, mais aussi des constats dramatiques (affaires du stalinon en 1954, de la thalidomide en 1962) et des interrogations toujours d'actualité (l'antimédecine, la compréhension et le traitement du cancer). Un passionnant panorama qui aide à suivre le chemin parcouru.

C'est à la même période que s'intéresse l'ouvrage de MM. Pierre Bourget et Claude B. Blouin, qui établissent, avec de riches illustrations à l'appui, un bilan on ne peut plus positif de *« la révolution thérapeutique des quarante dernières années »*, pour reprendre les termes du Professeur Jean Bernard, qui préface ce livre. Un bilan pourtant incomplet, trop axé sur une vision mécaniste et performante de la médecine. Un bilan qui laisse donc, malheureusement, dans l'ombre des sujets aussi importants que les maladies mentales ou que les problèmes sanitaires du tiers-monde.

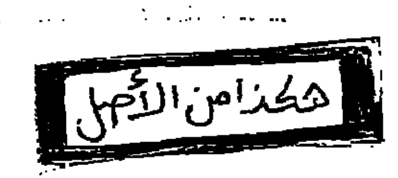
J.-Y. N.

● *Médecine et Hygiène*, nº 1 518 daté du 18 mai 1983, 78, avenue de la Roseraie, case postale 229, 1211 Genève 4.

● *Histoire de la médecine depuis 1940*, par Pierre Bourget et le docteur Claude B. Blouin. 256 pages. 120 F. Presses de la Cité.

● *PRÉCISION.* — A la suite de l'article intitulé « Comment faire de l'argent avec le cancer ? » (« le Monde de la médecine » du 22 juin), les responsables du groupement des entreprises françaises dans la lutte contre le cancer (Gefluc) nous ont demandé de signaler l'existence de leur association, reconnue d'utilité publique. La Fédération nationale de Gefluc groupe plus de vingt mille entreprises représentant plus de trois cent mille personnes salariées. Pour chacune d'entre elles la participation annuelle est de 40 F.

● *Création de l'association internationale Autisme-Europe.* A la suite du récent congrès international consacré à l'autisme *(le Monde* daté 12-13 juin), une association européenne a vu le jour, présidée par M. Jean-Charles Salmon (Belgique). Elle groupe des représentants d'une douzaine de pays et s'est dotée d'un conseil scientifique. Cette association entend aborder les différents aspects de l'autisme (médicaux, scientifiques, légaux) et s'intéresse aux divers modes de prise en charge des malades *« dans une optique pluridisciplinaire et pluraliste »*.



Le Monde

culture

EXPOSITIONS

« L'AVANT-GARDE AU FÉMININ », galerie Artcurial

Moscou-Paris, aller et retour

Douterait-on de l'action prépondérante exercée par les femmes au sein de l'intelligentsia russe, à la veille ou aux lendemains encore chantants de la révolution d'Octobre ? Alors une visite à Artcurial s'impose. L'exposition préparée par Monique Schneider-Maunoury, commentée par Jean-Clande et Valentine Marcadé, réunit une bonne vingtaine d'artistes, parmi celles qui ont tenu le beau rôle dans les mouvements avant-gardistes qui se sont succédé en se bousculant de Moscou et Saint-Pétersbourg à Paris, via Munich.

C'est à Munich en effet qu'était venue se fixer Marianne Werefkin en compagnie de Jawlensky. Là, dans son atelier, fréquenté par Kandinsky, Schönberg, Marc, Paul Klee, entre autres futures célébrités, s'élaborait une esthétique nouvelle. Ses tableaux, d'un expressionnisme teinté de mysticisme, ouvrent la série d'œuvres qui déroule sa guirlande multicolore d'une salle à l'autre.

En revanche, c'est à Paris, le Paris des cubistes, des fauves, de Guillaume Apollinaire, qu'avait émigré le gros de la troupe — pas seulement celle des Ballets russes. Marie Vassilieff y est fortement marquée par le cubisme, non sans talent. Natalia Gontcharova y travaille avant de promouvoir à Moscou un néo-primitivisme inspiré de l'art populaire (avec Maria Siniakova notamment). Elle avait écouté la leçon de Matisse, puis adopté le rayonnisme de son mari Michel Larionov et été tentée par l'abstraction. Partout elle excelle. Déjà elle œuvre pour le théâtre, pour Diaghilev. Pour cette avant-garde au féminin, il n'est pas de formes d'expression mineures. Nombre d'artistes ont consacré une bonne part de leur activité aux arts de la scène, voire à la décoration des tissus, aux créations de la mode. Toutes disciplines où Sonia Terk-Delaunay (1885-1979) a brillé pendant près de trois quarts de siècle. Une vaste salle n'est pas de trop pour accueillir l'éclatante féerie de ses œuvres (il est vrai qu'on n'a eu qu'à puiser sur place) et l'on trouvera ailleurs le dépliant de 2 mètres illustrant *la Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France*, de Blaise Cendrars.

Théâtre toujours avec Alexandra Exter dont le rôle fut plus important encore en Russie où elle a contribué à renouveler l'art scénique. Toutes les tendances, elle les a assumées dans son aller et retour Paris-Moscou, du futurisme baroque au constructivisme purement mental de son *Paysage théâtral*, au cours du « grand printemps » qui ne survivra guère à Lénine. Une constructivisme perpétué par les Lioubov Popova, les Varvara Stepanova, tandis que le suprématisme de Malevitch est continué par Olga Rosanova *(Paysage)*, Nina Kogan (projet de papier peint à dominante bleue) et beaucoup d'autres. Il faudrait également mentionner la part prise par Xénia Ender dans l' « Ecole de Matiouchine », comme celle de Tatiana Glébova au sein des « Maîtres de l'art analytique ».

JEAN-MARIE DUNOYER.

★ Galerie Artcurial, 9, avenue Matignon, jusqu'à fin juillet.

JAZZ

Keith Jarrett à Paris

(Suite de la première page.)

Pour l'heure et selon son vœu, Keith Jarrett tourne dans les métropoles des festivals, mais en dehors des festivals. *« Quand il y a un ensemble de noms, il n'est plus question de musique mais simplement d'une série de noms propres, de gens aux projets très différents*, explique-t-il. *Pour des groupes, la confrontation se justifie. Pas en solo. Un festival de jazz, c'est un peu comme une fête antique, comme un festin romain. A la fin du repas, vous ne vous souvenez d'aucun des goûts. J'ai besoin de venir du silence et d'y retourner. Vous imaginez des peintres sommés de peindre les uns à côté des autres ? Ou des écrivains assemblés se gênant avec leurs machines ? »*

Vœu de diva ou simple exigence qu'il a le pouvoir d'imposer ? De ville en ville, Paris, Nîmes, Antibes, la Grèce, l'Italie, Keith Jarrett fait à lui seul son propre festival, comme il lui est arrivé de produire un coffret de dix disques enregistrés en solo au Japon : *« Pour qu'on puisse évaluer les différences. La mélodie peut être séduisante, attachante, mais l'énergie et le moment créent des différences. Parfois, je crois que j'ai bien joué, et je n'aime pas ce que j'entends sur la bande. »*

Derrière ce goût de l'œuvre construite, derrière ce fantasme de la construction classique nourri aux plus grands compositeurs (Bartok, Stravinski autant que Debussy ou Ravel) se tient fermement un talent non démenti de l'improvisation. *« Il improvise... »* est le murmure qui court comme un furet dans les salles étonnées. Oui, il improvise, avec son savoir classique et sa pratique de jazzman ; mais il improvise à la façon des musiciens indiens qui développent un raga : en prenant son temps et en prenant sur le temps. On sait quels moments ont pu en surgir : on sait aussi qu'au bout pointe le risque de la répétition des signes (les petits cris, la gesticulation ou quelques clichés) ; à la longue perce le risque du simulacre. Les imitateurs, nombreux, s'y sont déjà brûlés : *« Quand il n'y a rien d'autre que l'imitation*, dit Keith Jarrett, *cela me rend triste. Ils imitent les notes, sans pouvoir faire la différence entre celles qui sont portées par leur sens et leur gravité, et les autres. Ce qu'ils ne peuvent imiter, c'est l'esprit. »*

Nerveux et détendu à la fois, Keith Jarrett, dès qu'il se recueille devant le piano, rappelle sa discipline préparatoire : *« Je me promène, j'évite les voyages en voiture, je bois de l'eau ; tout dépend de l'heure du concert, de ce que je peux manger, ce sont des choses importantes. »* Ce respect de l'instrument, qu'il désigne sous les applaudissements, est avec l'énigme de l'improvisation ce qui abasourdit le plus son auditoire.

Avec ce public qui n'arrête pas de se renouveler, il ne semble pas encore courir le risque du concert « de trop ». L'image perturbée du musicien de jazz, de sa nature, de sa fonction, de la nature même du jazz, continue de surprendre. En jeans et sweater noir, Keith Jarrett continue de la véhiculer allégrement. Le solo tient de la cérémonie. En 1976, il a annoncé la dernière de ces prestations : *« J'ai déclaré cela ? Probablement. Disons que c'était la dernière de la soirée. C'est encore un problème d'interview. On a prétendu que je n'aimais pas les interviews. J'aime parler. Mais un entretien n'est lié qu'à son instant. Ma façon de penser suit un cours plus long. J'ai pu dépasser les raisons qui m'ont poussé à annoncer la fin de ces concerts. Alors, allons-y : ce soir, c'était mon « dernier » concert en solo... »*

FRANCIS MARMANDE.

★ Keith Jarrett à Nîmes (8 juillet) et à Antibes (14).

FESTIVALS

MUSIQUE FRANÇAISE A MESLAY

Richter et le chant du coq

Comme le Festival du Marais, les Fêtes musicales de Touraine atteignent leur vingtième édition, que l'on célèbre sans mélancolie, car Sviatoslav Richter est toujours là, plus présent que jamais (il a joué à cinq reprises cet été) ; le public, comme les programmes, se renouvelle sans cesse, et le soleil éclaire divinement le pignon de la vieille grange romane de Meslay se découpant sur le ciel d'azur dans le soir...

Sur la pelouse de l'enclos, entre la porte monumentale et la grange, les poules picoraient samedi entre les bustes de Bourdelle parsemés selon le souhait du grand pianiste soviétique, qui avait donné gratuitement deux récitals pour offrir à Meslay ces présences mystérieuses dans la nuit.

Pour ce vingtième festival Richter avait voulu honorer la musique française à laquelle les programmes étaient exclusivement consacrés, jouant lui-même des œuvres aussi peu courantes à son répertoire que la *Fantaisie pour piano et orchestre* de Debussy et le *Concerto pour la main gauche* de Ravel, avec l'Orchestre de Paris. Ciccolini, les Percussions de Strasbourg, Paul Tortelier et sa fille, le Quatuor Talich, le Trio Martial Solal illustraient ces soirées, ainsi que les Arts florissants, qui présentaient *Anacréon* et *Pygmalion* de Rameau avec plus de verve encore qu'à Saint-Merri malgré une acoustique moins favorable.

Dimanche matin, rien moins que neuf grands virtuoses soviétiques fêtaient notre musique, ponctuée opportunément à chaque mouvement par le cocorico d'un coq très cocardier. Le *Concert* de Chausson d'abord, qu'on était curieux d'entendre réfracté à travers le prisme oriental et russe ; et l'interprétation d'Alexandre Slobodianik, Victor Tretiakov et le quatuor Borodine avait un accent superbe, sérieux, fervent, parfois grandiose, correspondant bien au caractère grave de l'œuvre. On y décelait moins cependant des traits plus spécifiquement français, la générosité et la tendresse de l'envol initial, le balancement mystérieux de la sicilienne, la révolte qui cabre un moment le mouvement lent, la griserie du final, tels qu'ils ont été gravés de façon inoubliable par Cortot et Thibaud. Mais quel plaisir de voir Chausson porté ainsi à sa dimension universelle !

Ensuite, il n'y avait plus qu'à fondre de bonheur : la *Sonate pour violon et violoncelle* de Ravel, qui avait terrifié jadis ses plus farouches partisans, fulgurait sous les archets exactement appariés d'Oleg Kagan et de Nathalie Gutman (l'élève chérie de Rostropovitch) : merveilles de sonorités confondues dans un contrepoint limpide, adagio perdu dans un rêve profond, marche fantasque et fantastique échangeant sans cesse grands frappés et pizzicati avec une subtilité fabuleuse dans une virtuosité paganinienne — l'œuvre dépouillée, décharnée, n'était plus que jardins féeriques.

Enfin, à ces deux admirables artistes s'adjoignait Sviatoslav Richter avec sa mine d'enfant sage et soumis, mais au piano son masque de vieux général russe ou sa tête de pierre de l'île de Pâques, digne des Bourdelle de la pelouse. Dès qu'il mit les mains sur le clavier dans le *Trio* de Ravel, ce fut une musique qui venait d'ailleurs, aux sonorités inconnues, comme le monde mystérieux et plein de signes de Baudelaire (auquel renvoie le *Pantoum*). On était au plus près d'un des chefs-d'œuvre les plus secrets de Ravel, passant de ces phases d'irrésistible intensité à la *Daphnis* à des moments de nonchalance feinte comme un chat indifférent ou soupçonneux toujours aux aguets.

Toutes ces couleurs, tous ces phrasés et rythmes, sublimes, découlaient d'une concentration profonde des trois protagonistes, dont témoignaient les yeux fermés un instant pour écouter les autres et immédiatement après ce regard flamboyant jeté sur la partition pour ne pas perdre une miette des trésors qu'ils transmuaient en musique.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Richter et le quatuor Borodine ouvriront le 8 juillet les Semaines de Brahms de Tours, qui réuniront de nombreux artistes soviétiques et bulgares (du 8 au 31 juillet ; renseignements : (47) 20-99-95 ou 96). Auparavant, Richter donne un récital ce mardi 5 juillet à 20 h 45, au centre musical Bösendorfer (17, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16e).

MAHLER A SAINT-DENIS

Tonnerre au milieu des gisants

Le Festival de Saint-Denis, un des grands classiques du début de l'été, offre toujours des programmes captivants où l'ancien et le nouveau se mêlent. Quelles foules à la basilique royale pour la Deuxième Symphonie Résurrection, *de Gustav Mahler, qui semblait écrite pour ce lieu, tonnant au milieu de ces gisants aux visages dormant dans l'espérance !*

Si les violoncelles et les contrebasses en particulier étaient alourdis par une résonance permanente (presque une seconde note ajoutée), cette réverbération généreuse chargeait d'un énorme mystère les superbes cohortes de l'Orchestre national et des Chœurs de Radio-France. Et l'interprétation de Seiji Ozawa, dans une attention permanente à la clarté instrumentale et à la pulsation sonore, dégageait admirablement la ligne prophétique qui parcourt cette fresque contrastée.

Son corps, ses gestes, ses expressions semblent à chaque instant cristalliser la pensée musicale : fulgurations tragiques de la « fête des morts », grâce extrême du souvenir dans le laendler à peine modelé de l'œil et des fines mains, mimique de pantin désarticulé pour le « sermon de saint Antoine aux poissons » nous amènent aux limites d'une existence déchirante, conçue trop négativement comme la fin de l'homme. Dans le silence alors s'élève une voix de marbre noir : « O Röschen roth », Jessye Norman, comme un ange ouvrant la porte du ciel, qui nous conduit à travers les batailles cosmiques de l'espérance et du désespoir jusqu'à la clarté brûlante de la Résurrection.

J. L.

■ **Teresa Berganza renonce, pour des raisons de santé, à participer au Festival d'Aix-en-Provence, où elle devait chanter le rôle-titre de *Cendrillon*. Elle sera remplacée par Lucia Valentini-Terrani (16, 20, 23 et 26 juillet) et Magali Damonte (20 juillet, 1er et 3 août).**

■ **La Cinémathèque royale de Belgique et son conservateur Jacques Ledoux viennent de créer une compétition intitulée Cinédécouvertes, *« destinée à favoriser en Belgique la distribution de films de qualité »*. Vingt-cinq films sont en course, notamment de Bresson, Depardon, Elem Klimov, Chris Marker, Zanussi.**

HISTOIRE

La mort de Pierre Pascal

Un grand témoin de la révolution d'octobre

Pierre Pascal, le doyen des études russes en France, est mort le 1er juillet à Neuilly. Il était âgé de quatre-vingt-douze ans. Pierre Pascal avait séjourné en Union soviétique de 1916 à 1933.

Un maître des études russes en France

par GEORGES NIVAT

Pierre Pascal était né le 22 juillet 1890 d'un père professeur de la IIIe République « monté » à Paris et d'une mère « demoiselle d'Issoire ». La mode d'alors pour la Russie voulut qu'on ouvrît une classe de russe au lycée Janson-de-Sailly en 1905. Pierre Pascal bénéficia de cet enseignement. Entré à Normale supérieure en 1910, il fit un premier voyage en Russie en 1911 et choisit d'écrire son mémoire sur *Joseph de Maistre et la Russie*. Agrégé de lettres, catholique socialisant (mais qui n'aimait pas Péguy), envoyé sur le front de Thessalonique, gravement blessé, il reçut en 1916 une affectation au grand quartier général russe dans la mission militaire française. Dès lors, ce normalien, détestateur du positivisme et thomiste en son âme et raison, va bifurquer à tout jamais.

Commence « l'itinéraire exceptionnel d'un bolchevique chrétien » (1). Il va rester dix-sept ans en Russie, en infraction aux ordres de ses supérieurs militaires français. Témoin de la révolution de mars puis d'octobre 1917, il s'enthousiasme de cette mise en mouvement de l'immense Russie paysanne vers plus de justice. Avec Jacques Sadoul, Victor Serge et le typo limougeot Marcel Body, il fonde le groupe moscovite des bolcheviques français. Appelé à son service par Tchitcherine, alors commissaire du peuple aux affaires étrangères, il lance toutes les nuits les radiogrammes *A tous à tous.*

La rencontre avec Lénine

Un jour de l'hiver 1919, il rencontre face à face Lénine dans les jardins du Kremlin. La situation est désespérée, mais Lénine rit, *« agite son petit bedon »* (2). Ce Lénine-là, qui fait au peuple des discours véhéments et brefs, émaillés de proverbes, Pascal l'aime. Il fera en russe et en français une fort intéressante anthologie en trois tomes des œuvres de Lénine. Mais, après le « constat d'échec » de la NEP (en 1921, il ne reprend pas sa carte du parti), Pascal voit clairement qu' *« on revient à un régime banal en pire »*. Avec ses amis anarchistes réfugiés en U.R.S.S., il devient une sorte de prisonnier intouchable pour l'instant et trouve un gagne-pain comme chercheur scientifique à l'Institut Marx-Engels. Son courage politique est alors exemplaire.

En mars 1933, il rentre à Paris, où il mettra quatre ans à régulariser sa situation. Beaucoup plus tard, de 1975 à 1982, il publiera les quatre tomes de son *Journal de Russie*, document à tous égards exceptionnel. A Lille, aux Langues orientales puis, de 1950 à 1960, à la Sorbonne, Pascal enseigne à des générations d'étudiants. Il soutient une thèse magistrale en 1938 sur *Avvakum et les débuts du raskol : la crise religieuse au dix-septième siècle en Russie* (3), thèse qu'accompagne une rugueuse et pittoresque traduction de la vie d'Avvakum dictée par le prophète du raskol à ses disciples, dans le trou, au bord de l'océan Glacial, où il avait été jeté par le pouvoir avant d'être brûlé vif en avril 1682.

L'ouvrage de Pascal est plus qu'un ouvrage érudit, c'est la chronique ardente d'une révolte religieuse, c'est le portrait d'un martyr pour la foi, c'est une réflexion sur la division et l'asservissement du christianisme au pouvoir séculier. L'article contemporain de la thèse sur *l'Abbé de Saint-Cyran, les Chartreux et les Solitaires de Port-Royal complète et* illustre cette réflexion sur la foi face aux princes. Pour Pascal, Avvakum symbolise le refus par le peuple paysan russe de la domestication de l'orthodoxie.

Pascal collectionne les ouvrages, les proverbes, les anecdotes sur les vieux-croyants de Russie. Il a rassemblé matière à d'innombrables articles sur la civilisation paysanne, sur l'entraide paysanne, la commune rurale, ou le « Sénat barbu » des chefs de famille (mirs) qu'il a vu vivre encore dans un village d'outre-Volga, Blokhino, où il a passé trois étés de suite, en 1926, 1927 et 1928. Entre son admiration pour les jansénistes et la foi rude des paysans russes, il y a pour Pascal un lien de sympathie, de résistance religieuse : ici et là, c'est à la fois une réforme morale et une réforme liturgique.

Commence également une très riche carrière de traducteur et de présentateur de la littérature classique russe. Les goûts de Pascal le portent avant tout vers le Gogol chrétien, le Leskov des *Portraits de justes*, le Tolstoï qui a hérité de Joseph de Maistre le mépris des desseins humains, le poète paysan Serge Essenine, qui l'a émerveillé, un soir de 1918 où il déclamait ses vers sur la mort de la Russie paysanne. Mais avant tout vers Dostoïevski, un Dostoïevski dont il traduira les chefs-d'œuvre avec une sûreté stylistique incomparable et auquel il consacrera une grosse monographie et un *Dostoïevski devant Dieu.*

Marxiste hérétique

Pierre Pascal est aussi un historien de la société russe. C'est peut-être par cet aspect que nous rejoignons le marxiste qu'il a été, à sa façon très hérétique. La Russie l'avait attiré par ses justes, mais aussi par ses hommes dévoués. Une partie notable de sa recherche fut consacrée aux hommes dévoués qui, de 1861 — abolition du servage — à 1914, ont fait une Russie nouvelle, technicienne, humaniste, au service du peuple. De là est né son petit ouvrage si condensé : *les Grands Courants de la pensée russe contemporaine.* Il travailla jusqu'à février 1981 — où il fut frappé par une maladie qui semblait retenir prisonnier son esprit — à un ouvrage sur la « nouvelle démocratie », ainsi que Lénine avait nommé la nouvelle classe des humbles tâcherons de la modernisation russe.

La lecture du tome I d'*Août 14* de Soljenitsyne avait passionné Pascal parce qu'il y trouvait dans une écriture plus libre et plus créatrice cette même ambition. Louis Eisenmann n'avait pas eu tort de songer pour Pascal à la chaire d'histoire et de civilisation slaves.

Moi-même et les très nombreux élèves qu'eut Pascal aux Langues orientales et à la Sorbonne avons ignoré assez longtemps l'itinéraire exceptionnel de notre maître. Il haïssait le moi. Ses cours étaient vivifiés par dix-sept ans de communion totale avec le destin russe mais sans qu'il en parlât. Ce qu'étaient ces cours foisonnants et séducteurs, un auditeur de Pascal l'a dit dans un des deux *Mélanges* qui furent offerts par ses élèves à ce maître exceptionnel, d'abord en 1960 puis en 1980.

Cet « élève » est l'historien Victor-Lucien Tapié, collègue et pair de Pascal, qui suivit pendant ces années le fameux « cours du vendredi » sur la littérature vieux-russe. On peut dire sans nulle exagération que tous les russisants français d'aujourd'hui sont issus de cet enseignement. Mais il faut ajouter que presque tous furent séduits et se prirent d'affection pour le maître bon, au sourire lumineux et socratique qui alliait si exceptionnellement l'érudition à la conviction intime.

(1) *Le Monde* du 3 décembre 1982.

(2) D'après le script d'une longue interview de Pascal pour les *Archives du XXe siècle*, de Jean-José Marchand, malheureusement encore inexploitée par la télévision.

(3) Publié en 1938, l'ouvrage a été réédité en 1963.

ROCK

PETER GABRIEL AU PALAIS DES SPORTS

La confiance

Lorqu'en 1975, Peter Gabriel a quitté Genesis en pleine gloire, on le savait excellent chanteur et compositeur inspiré, on ne l'attendait pas comme un créateur aussi brillant et novateur. Imposer son nom quand on est connu par celui d'un tel monstre, au risque d'être à jamais l'ancien chanteur de Genesis, le pari était courageux, d'autant que Peter Gabriel ne reniait rien, ni ses anciens compagnons, ni les enregistrements passés. Simplement le gigantisme qui entourait le groupe lui semblait un frein à son évolution et l'aventure solo la seule issue possible.

Tout de suite, il se démarque avec un premier album en forme de patchwork. Un disque de transition, en somme, comme une carte de visite pour partir sur de nouvelles bases. Puis, tranquillement, discrètement, Peter Gabriel est allé toujours plus haut, toujours plus loin, explorant les univers sonores sans sortir de la chanson populaire. Il a puisé son inspiration dans les rythmes africains, il a surveillé l'avance technologique, travaillant même avec des scientifiques à l'élaboration de formes différentes de spectacles au moyen d'ordinateurs.

On a souvent évoqué la dualité de ce personnage scénique percutant qui vit, loin du star-system, une existence de père de famille tranquille. Charmant et réservé, Peter Gabriel a su créer un lien privilégié avec son public qui lui réserve une fidélité inconditionnelle. Au Palais des Sports, où il a donné deux concerts consécutifs le 1er juillet après Rouen, départ d'une tournée mondiale qui repassera par la France au mois d'octobre, on l'a senti quand il s'est laissé tomber en arrière sur une mer de bras tendus qui l'ont soutenu et remonté sur scène : il fallait une confiance absolue pour oser ce genre d'exploit.

Sur un plateau de toute beauté, (modules en escalier, éclairages qui n'ont rien à envier à ceux de David Bowie), Peter Gabriel a mené deux heures durant un spectacle d'une rare intelligence. Entouré d'une formation serrée de musiciens exceptionnels (Tony Levin à la basse, Jerry Marotta à la batterie, Larry Fast aux synthétiseurs, David Rhodes à la guitare), il a réinventé ses morceaux sur le vif, rigoureux et astucieux.

L'association étonnante des battements primaires et des rythmes électroniques, l'utilisation parfaite des synthétiseurs, la richesse des mélodies qui multiplient les rebondissements, l'accumulation des informations propres à une grande formation, exigent une écoute attentive. Même avec les compositions les plus connues (Jeux sans frontières, Solsburry Hill, Shock The Monkey, On The Air, Biko), *Peter Gabriel ne fait aucune concession. Il n'existe rien de flatteur dans sa musique, aucun repère habituel, aucun rapport avec l'humeur du moment. Elle respire d'elle-même et s'épanouit de sa propre inspiration.*

Les phénomènes de mode ont ceci d'étrange qu'on ne sait pas pourquoi tout à coup un nom est dans toutes les bouches ; il a fallu quinze ans à David Bowie pour être universellement reconnu, souhaitons que l'attente sera moins longue pour Peter Gabriel.

ALAIN WAIS.

★ Discographie chez Phonogram.

SPECTACLES

CINÉMA

« LES MEILLEURS AMIS », de Norman Jewison

Ne vous mariez pas !

Richard Babson et Paula Mc Cullen travaillent ensemble à Hollywood comme scénaristes. Amis et amants depuis plusieurs années, ils sont heureux dans leur métier et leur vie privée. Jusqu'au jour où Richard décide Paula au mariage. Le « voyage de noces » chez leurs familles respectives tourne à la catastrophe...

C'est une comédie ; il y a des situations et des dialogues très amusants. Mais Norman Jewison piétine les plates-bandes bien ratissées de la classe moyenne américaine, montre à quels compromis, à quelle médiocrité, conduisent le mariage et l'embourgeoisement. A croire qu'il a pris quelques leçons chez les cinéastes italiens.

Mis en face de ce que pourrait être leur avenir, Richard et Paula réagissent plutôt mal, chacun ayant l'impression d'avoir épousé, aussi, la famille de l'autre, et ce n'est pas un cadeau. Mieux vaut encore le monde du cinéma et ses artifices. Burt Reynolds joue plus sobrement que d'habitude ; Goldie Hawn est à la fois drôle et émouvante.

On ne pouvait pas réserver à ce couple une fin totalement pessimiste. Alors Ron Silver, en producteur cinglé, tient un peu le rôle du « deus ex machina ». Le document sociologique affleure sous le divertissement.

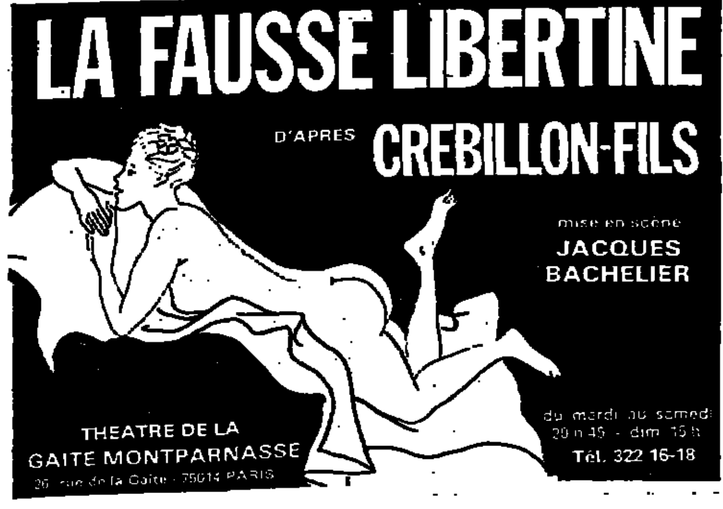
JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

■ Bernard Chardère et l'Institut Lumière de Lyon organisent jusqu'au 14 août une exposition intitulée « A la recherche du film perdu », avec le concours de la Fédération internationale des archives du film et de l'Association pour le développement des archives du film. Elle a pour but de familiariser le public aux problèmes de la conservation des films.

CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS





théâtre

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Falstaff.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : le Médecin volant/Amphitryon.
CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, 18 h 30 : Adelbert le botaniste ; Grand Théâtre, 20 h 30 : le Prince travesti.
ODÉON (325-70-32), relâche.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 21 h : Darling darling.
ATELIER (606-49-24), 21 h : le Neveu de Rameau.
CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : la Débutante.
CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), 20 h 30 : Roman Rock à l'heure du thé.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Pauvre France !
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : George Dandin.
CREATIS (887-28-56), 21 h : Aurelia Steiner.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : Un canapé-lit.
ELDORADO (208-45-42), 20 h 30 : Théâtre de Bouvard.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 20 h 30 : M. Baquet.
ESPACE-MARAIS (271-10-19), 20 h 30 : le Mariage de Figaro.
FONTAINE (874-74-40), 20 h 30 : la Malibran.
GAITE-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : la Fausse Libertine.
GALERIE 55 (326-63-51), 21 h : Play it again, Sam.
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Théâtre d'ombres ; 22 h 30 : les Atours de Nell.
LUCERNAIRE (544-57-34) I., 18 h 30 : Stella Memoria ; 20 h 30 : les Mystères du confessional ; 22 h : Jeu même. – II., 20 h 30 : Milosz ; 22 h 15 : l'Intrus. – Petite salle, 22 h 15 : Permis de séjour.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : l'Amour fou.
MARAIS (278-50-27), 20 h 30 : le Plaisir berlinois.
MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), 21 h : la Surprise.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : R. Devos. – Petit-Montparnasse, 21 h 15 : l'Astronome.
MUSÉE DU PETIT PALAIS (277-92-26), 21 h 15 : Lorenzaccio.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), 21 h : Folies d'opérettes.
POCHE (548-92-97), 21 h : Vera Baxter.

Mardi 5 juillet

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 45 : Il signor Fagotto.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 20 h 45 : le Fauteuil à bascule.
TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79) I., 20 h 30 : l'Ecume des jours. – II., 20 h 30 : Huis clos.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h, Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DU LYS (327-88-61), 20 h 30 : le Monte-Plats ; 20 h 30 : Histoires déconcertantes ; 22 h 15 : Et toi la grande...
THEATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : A petit feu de chagrin.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : l'Opéra de quat'sous.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : les Dix Petits Nègres.
UNION (770-90-94), 20 h 30 : Vol au-dessus d'un nid de coucou (en anglais).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 19 h : Gertrude morte cet après-midi ; 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Touchez pas au frichti.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II. 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Qui a tué Betty Grandt ? ; 22 h 30 : Version originale.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : L'amour, c'est comme un bateau blanc. – II. 20 h 15 : Les blaireaux sont fatigués ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 45 : Y'a encore une bombe dans le berceau du gamin.
ESPACE-GAITÉ (327-13-54), 22 h : les Gros.
LE FANAL (233-91-17), 20 h : Attendons la fanfare ; 21 h 15 : l'Amant.
LA GAGEURE (367-62-45), 20 h 30 : Ce n'est pas si grave une femme ; 22 h : Paroles d'hommes.
LES LUCIOLES (526-51-64), 20 h 15 : Oy, Moïsheley, mon fils.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Guide des convenances 1919 ; 22 h 30 : J'viens pour l'annonce.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Tranches de vie ; 21 h 30 : Casanova's babies ; 22 h 30 : l'Argent de Dieu.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 22 h : Vous descendez à la prochaine.
SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 22 h : M. Sergent.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na.
THÉATRE DE DIX HEURES (606-07-48), 21 h 30 : Offenbach « Apothicaire ou Perruquier » ; 22 h 30 : Roméliette et Julot.

Les concerts

COUR D'HONNEUR DE LA SORBONNE, 21 h : Sacqueboutiers de Toulouse, chœurs et orchestre de Paris-Sorbonne, chœur national, dir. J. Grimbert (Glück).
KIOSQUE DU JARDIN DU LUXEMBOURG, 16 h : Youth of America Singers.
ESCALIER D'OR, 19 h : Trio de guitares (Diabelli, Albeniz, Hindemith) ; 21 h : E. Berchot, G. Poulet (Beethoven, Schumann, Stravinski).
NOTRE-DAME, 16 h : Umck Civic Chorus.
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS, 20 h 30 : S. Hermansson, N.-H. Sparf, L. Wallin (Brahms, Linde, Nystroem...)
ÉGLISE SAINT-LOUIS EN L'ISLE, 21 h : G. Fumet, R. Siegel (Bach).
ÉGLISE SAINT-SÉVERIN, 21 h : Chorale P. Kuentz (Bach).
SQUARE DE CHOISY, 17 h : Musique des gardiens de la paix de Paris (Orchestre d'harmonie), dir. C. Pichaureau.

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : G. Badini.
FORUM (297-53-39), 21 h : M'Bamina.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, Orégon.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : P. Sanssois Swing Quartet.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : B. Lagrène, B. Reinhardt, M. Grailler, A. Cullaz, A. Romano.

Festivals

XXe FESTIVAL DU MARAIS (887-74-31)

HOTEL DE BÉTHUNE-SULLY, 21 h 30 : le Tailleur de la place Royale.
HOTEL D'AUMONT (D.), 21 h 30 : Cie de Ballets du Four solaire.
TH. ESSAION I, 18 h 30 : Un mari à la porte ; 20 h 30 : le Nô de Saint-Denis ; 21 h 45 : Sally Mara ; II : 19 h 30 : le Calcul (D., L.), 21 h 15 : Bertrand strip-tease.
HOTEL DE MARLE, 20 h 30 : S. Hermansson, N. Erif Sparf, L. Wallin (Brahms, Linde, Nystroem...).
PLACE DU MARCHÉ-SAINTE-CATHERINE, 19 h 30 : l'Homme qui plantait des arbres ; 20 h 30 : l'Anti-Mythe en miettes.
CAVE GOTHIQUE DE L'HOTEL DE BEAUVAIS, 20 h 30 : Ecoute le vent sur la lande.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

PARIS, Bateaux-mouches, 5 à 18 h 30 : Quintette de cuivres J.-B. Arban (Sousa, Joplin, Arban...).

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Carte blanche à la cinémathèque du Luxembourg : Un héros de notre temps, de M. Monicelli ; 19 h, A man legend : George G. Patton, de F. Junk ; le Chat noir, d'E.-G. Ulmer ; 21 h, W (ou : I want her dead), de R. Quine.

BEAUBOURG (278-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN U.S.A. (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
L'AMÉRIQUE INTERDITE (A., v.f.) (**) : Rio Opéra, 2e (742-82-54).
ANNA (Port., v.o.) : République cinéma, 11e (805-51-33).
L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (Aust., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
L'ARGENT (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
LES AVENTURES DE PANDA (Jap., v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LES AVENTURES SEXUELLES DE NÉRON ET POPPÉE (It., v.f.) (**) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 2e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
LES AVENTURIERS DU BOUT DU MONDE (A., v.o., v.f.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp), 14e (321-41-01).
LA BÊTE NOIRE (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74).
BLADE RUNNER (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Rivoli Beaubourg (H. sp.), 4e (272-63-32) ; Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).
CARBONE 14, LE FILM (v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
C'EST FACILE, ÇA PEUT RAPPORTER VINGT ANS (Fr.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Élysées, 8e (359-12-15). – V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).
COUP DE FOUDRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CREEPSHOW (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-09-07) ; Athéna, 12e (343-05-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Images, 18e (522-47-94).
DANS LA VILLE BLANCHE (Suis.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
DE MAO A MOZART (A., v.o.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
DARK CRYSTAL (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
LA DERELITTA (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
L'ETE MEURTRIER (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) : Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.o.) : Quintette, 5e (633-70-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
DIVA (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Calypso, 17e (622-44-21).
E.T. L'EXTRA-TERRESTRE (A., v.f.) : Trois Haussmann, 9e (770-47-55).
ÉDUCATION ANGLAISE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).
FAITS DIVERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) : Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).
LA FEMME DU CHEF DE GARE (All., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).
FEMMES (Fr.-Esp.) (**) : Forum, 1er (233-63-65) ; Arcades, 2e (233-54-58) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Saint-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34).
FURYO (Jap., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Clichy, 18e (522-46-01).
GALJIN (Bré., v.o.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01) ; Châtelet Victoria (H. sp.), 1er (508-94-14).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnos, 14e (327-52-37).
L'HISTOIRE DE PIERRA (Franco-Ital., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
L'HOMME BLESSÉ (Fr.) (*) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08).
L'HOMME DE LA RIVIÈRE D'ARGENT (Aus., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Secrétan, 19e (241-77-99).
J'AI ÉPOUSÉ UNE OMBRE (Fr.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43).
JE SAIS QUE TU SAIS... (It., v.o.) : U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23).
LE JEUNE MARIÉ (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).
MAYA L'ABEILLE (Autr., v.f.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47).
MONTY PYTHON LE SENS DE LA VIE (v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (522-46-01).
MORTELLE RANDONNÉE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA MORT DE MARIO RICCI (It., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LES FILMS NOUVEAUX

CALIGULA, LA VÉRITABLE HISTOIRE (**), film américain de David Hills. V.f. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES CONTES DE GRIMM (**), film américain de Richard Meintz. V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Alpha-Elysées, 8e (225-76-83) ; Ciné-Havre, 9e (285-06-35) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'ÉMIR PRÉFÉRÉ DES BLONDES, film français d'Alain Payet. George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).
L'EXÉCUTEUR DE HONGKONG, film américain de James Fargo. V.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-63-65) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LES JOCONDES, film français de Jean-Daniel Pillaut. Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LES MEILLEURS AMIS, film américain de Norman Jewison. V.o. : Movies-Halles, 1er (260-43-99) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Saint-Charles-Convention, 15e (579-33-00).
ON L'APPELLE CATASTROPHE, film français de Richard Balducci. Arcades, 2e (233-54-58) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

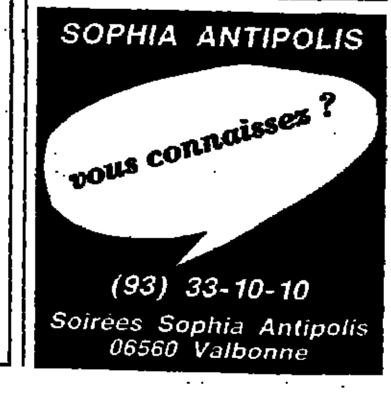
LE MUR (Franco-Turc, v.o.) (*) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
NEWSFRONT (Austr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
NOUS ÉTIONS TOUS DES NOMS D'ARBRES (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).
OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA PALOMBIÈRE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
PIÈGE MORTEL (A., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).
QUARANTE-HUIT HEURES (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Cinoches (H. sp.), 6e (633-10-82). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).
LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) ; Marais, 4e (278-47-86).
ROLLING STONES (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).
TOOTSIE (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
LA TRAVIATA (It., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).
LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) : H. sp. Denfert, 14e (321-41-01).
LA VALSE DES PANTINS (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82).
LE VENT (Mal., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).
VICTOR, VICTORIA (A., v.o.) : St-Michel, 5e (326-79-17).
LA VIE EST UN ROMAN (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
ZOMBIE (A., v.f.) (**) : Hollywood Boulevards, 9e (770-10-41).

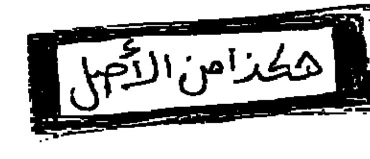
Les festivals

FESTIVAL MARX BROTHERS (v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) : Plumes de cheval.
LES GRANDS SUCCÈS D'HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (354-47-62) : Casablanca.
HOMMAGE AUX ÉTOILES DU BOLCHOI ET A GALINA OURANOVA (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : 14 h : Roméo et Juliette ; 18 h : Spartacus ; 20 h : Maïa Plissetskaïa danse ; 22 h : la Belle au bois dormant.
MARILYN MONROE (v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) : 16 h 15, 20 h 05 : Sept Ans de réflexion ; 18 h 20, 22 h 05 : la Rivière sans retour.
FESTIVAL JOHN FORD (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) : Mocambo.
FESTIVAL POLAR STORY (v.o.) : Action Lafayette, 9e (878-80-50) : Adieu ma jolie ; Olympic, 14e (542-67-42) : Panique dans la rue.
FESTIVAL A. TARKOVSKY (v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33) : 20 h : Stalker.
LES GRANDES REPRISES DE L'ESCURIAL : Escurial, 13e (707-28-04) ; 13 h 50 : la Grande Illusion ; 15 h 50 : Jour de colère ; 17 h 30 : Zorba le Grec ; 20 h : Ludwig, requiem pour un roi vierge ; 22 h 30 : les Misfits.
FESTIVAL RICHARD GERE (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42) : American gigolo.
FESTIVAL ALAIN RESNAIS : Ranelagh, 16e (288-64-44) ; 19 h : Hiroshima mon amour ; 20 h 30 : les Enfants du paradis.
PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07) : la Lune dans le caniveau.

Les séances spéciales

L'AGE D'OR (Mex.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.
ALIEN (A., v.o.) (*) : Escurial, 13e (707-28-04), 22 h 35 ; Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 16 h 15, 22 h 10.
CLEMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 30.
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli-Beaubourg, 4e (272-63-32), 18 h 20.
MASCULIN-FEMININ (Fr.) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h 10.
1941 (A., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 20 h 40.
LA NUIT DE VARENNES (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.
ORANGE MECANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 25.
POSSESSION (Fr.) (**) : Denfert, 14e (321-41-01), 16 h.
LE PROCÈS (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 12 h et 24 h.
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.
RÊVE DE SINGE, (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h 15.
SAN-CLEMENTE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h et 24 h.
SATYRICON (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h 5.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 45, 0 h 30.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h.





COMMUNICATION

LE RÉDACTEUR EN CHEF DES JOURNAUX DE TF 1 EST RELEVÉ DE SES FONCTIONS

M. François Lanzenberg, rédacteur en chef des journaux quotidiens à TF 1 depuis octobre 1932, a été démis de ses fonctions lundi 4 juillet. La décision prise par M. Michel May, P.-D.G. de la société, survient quarante-huit heures après la nomination du nouveau directeur délégué à l'information, M. Jean Lanzi (*le Monde* daté 3-4 juillet). Un nouveau rédacteur en chef devrait être désigné avant jeudi. En revanche, M. Alain Denvers, rédacteur en chef des magazines d'information est confirmé à son poste.

Ce nouveau changement, consécutif à la disgrâce de M. Jean-Pierre Guérin, a été annoncé par le P.-D.G. au cours de la réception des délégués syndicaux de TF 1, lundi 4 juillet en fin d'après-midi. M. Jean Lanzi, selon des responsables syndicaux présents à cette réunion, a souligné que ces décisions ne signifiaient pas *« la victoire d'un clan sur un autre »*. Il a cependant déclaré qu'il fallait mettre fin à un certain manque d'harmonisation entre les journaux télévisés et les magazines d'information. Au sujet du renvoi de M. Guérin, selon ces mêmes témoins, M. May estime qu'il a commis un certain nombre d'erreurs dans la mise en place des nouveaux journaux télévisés de la soirée, erreurs qui ne seraient pas sans lien avec la baisse d'audience de TF 1 par rapport à Antenne 2. Le P.-D.G. a cependant affirmé que le différend avec M. Guérin, dont il a reconnu qu'il avait été consommé avec quelque brutalité, était purement technique, et non politique.

Pour sa part, M. Jacques Baumel, député (R.P.R.) président de l'intergroupe parlementaire *« Pour le respect de l'objectivité à la télévision »* a décidé de saisir la Haute Autorité à la suite de ce qu'il estime être le *« limogeage brutal et sans motif valable »* du directeur de l'information de TF 1.

CORRESPONDANCE

TÉLÉVISION SCOLAIRE CONTRE TÉLÉVISION ÉDUCATIVE

Une trentaine de producteurs et d'enseignants du Centre national de documentation pédagogique (C.N.D.P.) nous ont fait parvenir une lettre dans laquelle ils remettent en cause l'audience de l'émission « Entrée libre », que nous avions qualifiée de supérieure à celle de la télévision scolaire (*le Monde* du 14 juin). Selon les signataires, le panel du Centre d'études d'opinion accorderait à « Entrée libre » une audience moyenne de 0,05 % contre 0,4 % pour les émissions scolaires diffusées de 14 heures à 15 heures sur TF1 le jeudi et 0,65 % pour celles diffusées par Antenne 2 le lundi après-midi. L'audience calculée à partir du panel Audimat serait de 0,75 % pour « Entrée libre » contre 3,5 % pour « Les jeudis du C.N.D.P. ».

Les signataires concluent : *« Que des émissions éducatives destinées à des publics spécifiques ne recueillent que de faibles audiences se justifie pleinement. Par contre, que des émissions coûteuses, qui prétendent viser le « grand public » (concept que les récentes recherches sur les médias remettent fortement en cause) ne touchent que des pourcentages infimes de téléspectateurs paraît peu défendable. »*

[Ces chiffres appellent deux commentaires. Tout d'abord, les études du C.E.O. ne fournissent généralement pas de chiffres d'audience au- dessous de 0,5 %. Le panel postal comme le système Audimat sont insuffisants pour comptabiliser des audiences aussi réduites. De plus, il n'y a pas d'appareils Audimat dans les établissements scolaires ni d'études C.E.O. concernant la réception de la télévision en milieu scolaire. Les chiffres cités pour les émissions scolaires ne concernent donc pas ce public « spécifique » visé par les émissions et invoqué par les signataires. La comparaison est donc abusive.

Si l'audience réduite d'« Entrée libre » peut inciter le ministère de l'éducation nationale à la réflexion, l'audience marginale de la télévision scolaire n'apporte, elle, aucun élément de réponse. Le débat entre télévision scolaire et télévision éducative a tout intérêt à se situer à un autre niveau.]

● *L'Intersyndicale des journalistes de l'audiovisuel* (S.N.J., C.F.D.T., C.G.T.) condamne *« l'épuration à laquelle viennent de se livrer les autorités polonaises à la radio et à la télévision et qui s'est notamment traduite par des licenciements de journalistes »*.

L'I.J.A. appelle *« l'ensemble de la profession à manifester sa solidarité active avec ces personnels sanctionnés pour leurs opinions ou leur engagement syndical »* et les employeurs *« à être extrêmement vigilants dans leurs rapports avec la radio-télévision « normalisée »*.

VU

Pique-nique à Orly

L'autre dimanche, j'ai vu, de mes yeux vu, des gens en train de pique-niquer dans le parking souterrain d'Orly, oui, au troisième sous-sol ! Ils étaient contents, ils étaient bien. Ils avaient tout visité et, avant de remonter en bagnole, ils assouvissaient une petite faim. Des curieux, vous en croiserez aussi — ô combien ! — plantés, en rang d'oignons, sur les ponts enjambant nos autoroutes, à l'affût de je ne sais quel mémorable carambolage. Mais vous en rencontrerez rarement à Austerlitz ou à Saint-Lazare.

Les gares ont perdu leur aura. Elles ne font plus gamberger. Elles traînent encore après elles l'âcre relent, l'odeur passée au noir de fumée des vieilles locomotives à vapeur. Elles évoquent la fatigue, les cavalcades alourdies par d'innombrables paquets, contrariées par le bruyant passage des chariots, à la recherche de trains bondés ; les engueulades aux portes des compartiments ; la chaleur, les courants d'air ; les saucissonneurs, les braillards, les ronfleurs ; et aussi, vitre baissée, les adieux interminablement répétés, tête penchée, tête levée, entre qui s'en va et qui reste, piqué là, isolé dans la foule, image allant s'amenuisant de la solitude ou, qui sait, du soulagement.

On se quitte et l'on se retrouve tout autant dans les aéroports. Sans angoisse apparemment, sans qu'on puisse lire, sur le visage crispé de qui attend un voyageur, la crainte de ne pas le repérer dans la lente et lourde transhumance des arrivées. C'est ce qu'il y avait de plus frappant lundi soir sur A 2 dans le reportage tourné il y a un an, le 31 juillet à la gare de Lyon : la perplexité d'un berger cherchant à isoler son lot au fil de l'énorme troupeau de retour au pacage.

Côté départ, pas de gaieté, pas d'enthousiasme particulier. Si elles font encore rêver, les vacances ne suscitent plus, le moment venu, l'exaltation d'antan. Elles mettent de bonne humeur, tout simplement. Ou d'humeur mauvaise, exécrable, ceux qui — ils seront nombreux cette année — devront s'en passer.

CLAUDE SARRAUTE.

Mardi 5 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Mardivertissement.
Yannick Noah, A. Girardot. (Rediff.)
21 h 35 Journal.
21 h 40 Télévision de chambre : La couleur de l'abîme.
De Pascal Kané, prod. INA.
Deux couples installés dans une maison des Cévennes sont aux prises avec des phénomènes lumineux inexplicables : un mini-film fantastique, qui utilise avec bonheur des effets vidéo.
22 h 35 Regards entendus : Francis Bacon.
Par Michel Leiris, prod. INA, réal. Luc Béraud.
La peinture instantanée, troublante, de Francis Bacon par l'auteur de l'Age d'homme : *la rencontre de deux artistes vivants, un « exercice de tauromachie ». Superbe, excitant.*
23 h 5 Journal.
23 h 20 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 40 Les dossiers de l'écran : la Fureur du danger.
Film américain de H. Needham (1979), avec B. Reynolds, J.-M. Vincent, S. Field, B. Keith, J. Marley, J. Best.
Le plus célèbre cascadeur d'Hollywood, qui souffre, secrètement, de contusions internes, se trouve confronté à un jeune rival, plein d'assurance et en bonne santé. Les risques encourus par les cascadeurs de cinéma servent de prétexte à des scènes toujours plus sensationnelles et spectaculaires.
22 h 15 Débat : la mort en spectacle.
Avec MM. Henri Verneuil, Jean-Louis Trintignant, Remo Forlani et des cascadeurs.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Film : Lucky Luke.
Film franco-belge de Morris, R. Goscinny et P. Tchernia (1981), avec les voix de M. Bozuffi, J. Berger, P. Trabaud, J. Balutin, J. Jouanneau, P. Tornade, J. Fabri.
Le cow-boy Lucky Luke est élu shérif d'une bourgade mise en coupe réglée par les frères Dalton. Ces hors-la-loi font alliance avec une tribu indienne. Passage réussi d'une célèbre bande dessinée, parodiant le western, au cinéma d'animation. Les auteurs ont réuni divers épisodes des aventures de leur héros solitaire auquel convient — qui l'eût cru ? — la voix de Marcel Bozuffi.
21 h 40 Journal.
22 h Série l'aventure : la Montagne du diable.
En explorant Bora-Bora, une île polynésienne, un jeune aventurier américain découvre un ancien lieu de sépulcre.
22 h 58 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Claude Nori par un conservateur.
23 h Prélude à la nuit.
« Octandre » de Varèse, par les Philharmonistes de Châteauroux, dir. J. Komives.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues franco-portugais : l'engagement des intellectuels.
21 h 15, Les chœurs de Radio-France.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : Quatuors à cordes de Beethoven, Nigg, Janacek, par le Quatuor Enesco : C. Bogdanas, F. Szigeti, L. Stanese et D. Fodoreanu.
22 h 30, Fréquence de nuit : Danses organiques ; 23 h 35, Jazz Club : Mose Allison.

Mercredi 6 juillet

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h Vision plus.
12 h 30 Le bar de l'été.
13 h Journal.
13 h 45 Série : Destination danger.
14 h 40 Croque-vacances (et 17 h).
15 h 45 Tour de France (et 19 h 45).
18 h Le rendez-vous.
18 h 10 Revoir à la demande : Joseph Balsamo.
19 h 5 Météorologie.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Jeu : Superdéfi.
19 h 53 Tirage de la loterie nationale.
20 h Journal (et à 22 h 55).
20 h 30 Tirage du loto.
20 h 35 Variétés : Vagabondages.
Avec P. Perret, P. Julien, M. Lagueyrie...
21 h 40 Le cœur du débat : Faut-il réduire la solidarité ?
Avec Pierre Bérégovoy, ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, et Mme Simone Veil, ancien président du Parlement européen.
23 h 5 Expo des expos.
Emission d'A. Labarthe.
Les principales Expositions universelles et internationales de 1851 à 1989.
23 h 35 Journal.
23 h 50 Un soir, une étoile.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Platine 45.
F. Hardy, génération 60, Survivor...
12 h 30 Tour de France.
13 h 35 Série : Le Virginien.
14 h 45 Série documentaire : Un monde différent. de F. Rossif.
Le désert de Namib.
15 h 45 Dessins animés : Bugs Bunny.
15 h 55 Sports été.
Golf : le Master aux États-Unis ; jeux européens des handicapés.
18 h Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Messieurs les jurés.
L'affaire Crozet, réal. A. Franck.
Les mésaventures d'un ébéniste tombé amoureux d'un architecte qui le trompe, le bafoue, et finit par le mettre à la rue.
22 h 40 Document : A propos de Lumière.
d'O. Joyeux, réal. P. Agostini.
Documents photographiques et cinématographiques sur la vie et l'œuvre des frères Lumière.
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 55 Tribune libre.
France, terre d'asile.
19 h 10 Journal.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 35 Pour les jeunes.
19 h 50 Dessin animé : Ulysse 31.
20 h Les jeux.
20 h 35 Variétés : Cadence 3.
Guy Lux reçoit Patrick Sébastien, Johnny Hallyday, Joan Baez, etc.
22 h Journal.
22 h 30 Film : l'Aigle solitaire.
Film américain de D. Daves (1954), avec A. Ladd, A. Dalton, M. Pavan, R. Keith, R. Acosta, C. Bronson, W. Anderson (Rediffusion).
En 1872, le président Grant charge un homme qui connaît bien les affaires indiennes d'une mission de paix auprès des tribus de l'Ouest. Mais un renégat veut mener une guerre sans merci aux Blancs.
Alan Ladd contre Charles Bronson, dans un western réalisé par un cinéaste qui apportait, à la tradition du genre un talent vigoureux et des idées antiracistes.
0 h 10 Une minute pour une image, d'Agnès Varda.
L'album imaginaire de Claude Nori par un journaliste.
0 h 15 Prélude à la nuit.
« Études nos 10 et 11 » de Chopin, par J.-B. Pommier, piano.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Identités et appartenances.
8 h, Les chemins de la connaissance : Jean Beaufret à la rencontre de Heidegger ; à 8 h 32, le pèlerinage de la Rosée.
8 h 50, Échec au hasard.
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie : le recueil de nouvelles *le Large*, de J. Lessay.
11 h 2, La musique prend la parole : Schœnberg.
12 h 5, Agora.
12 h 45, Panorama : Série noire.
13 h 30, Musique : Journée Steve Lacy au Festival de La Rochelle (et à 17 h 32 et 20 h).
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : « La connaissance de la douleur » ; L'affreux pastis de la rue des Merles », de C.-E. Gadda.
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs.
15 h 2, Les après-midi de France-Culture : Variations ; à 15 h 35, la nature ; à 16 h, Science : satellites et communications ; à 17 h, Bon anniversaire, monsieur Kafka.
18 h 30, Feuilleton : Le grand livre des aventures de Bretagne.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Qu'est-ce que la sociologie de la connaissance ?
22 h 30, Nuits magnétiques : futur antérieur.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Pittoresques et légères.
6 h 30, Musiques du matin : *Œuvres de Vivaldi, Tafanel.*
7 h 5, Concert : Schubert, par le Quatuor de Moscou.
7 h 45, Le journal de musique.
8 h 10, Concert : œuvres d'Urbanner, Beethoven, par le Quatuor Alban Berg.
9 h 5, Le matin des musiciens, l'harmonie dans la musique française du XXe siècle : œuvres de Messiaen, Dutilleux.
12 h, Avis de recherche : Cherubini, Zachow.
12 h 35, Jazz.
13 h, Opérette ; « le Jour et la Nuit », de Lecocq.
13 h 30, Jeunes solistes : œuvres de Granados, Presti, Bartok, Carulli, par S. et Y. Chatelain, guitares.
14 h 4, Microcosmos.
17 h 5, L'histoire de la musique.
18 h, Concert (en direct de Munich) : « Rienzi » de Wagner, par l'orchestre et les chœurs du Bayerisch Staatsoper de Munich, dir. W. Sawallisch, sol. R. Kollo, C. Studer, J.-H. Rootering...
22 h, Fréquence de nuit, L'amour vache ; œuvres de Bartok, Messiaen, Monteverdi, Saint-Saëns, Marais...

TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 5 JUILLET

— *M. Jacques Delors*, ministre de l'économie, des finances et du budget, est invité à l'émission « Face à la rédaction » sur Europe 1 à 19 H 30.

MERCREDI 6 JUILLET

— *M. Jean-Pierre Fourcade*, sénateur U.D.F. des Hauts-de-Seine, président des Clubs perspectives et réalités, participe à l'émission « Face à la rédaction » sur Europe 1 à 19 h 30.

SPORTS

ATHLETISME

LES RECORDS DU MONDE DU 100 METRES

L'altitude favorise la vélocité

A force de répéter qu'il n'était pas pressé de battre le vieux record du monde du 100 mètres, détenu depuis les Jeux de Mexico par Jim Hines (9 sec 95), Carl Lewis, le prodige de l'athlétisme américain, qui réalisait les mêmes exploits que Jesse Owens, avant-guerre en « triplant », 100, 200 et longueur, a fini par être pris de... vitesse.

Ce record monumental a en effet été battu par Calvin Smith qui a réalisé deux centièmes de moins que Hines — cela représente une avance de 20 cm sur le fil — à Colorado-Springs situé à la même altitude que Mexico. Smith n'en était d'ailleurs pas à son premier coup d'éclat. Agé de vingt-deux ans, cet étudiant en relations publiques de l'université d'Alabama à Tuscaloosa n'a pas la silhouette musculeuse des sprinteurs américains. Avec ses 70 kilos pour 1,78 m, il a, néanmoins, fait preuve d'une vélocité et d'une rapidité de mise en action hors du commun. Cela lui avait notamment permis de réaliser 9 sec. 91 à Karl-Marx-Stadt en 1982. Le vent qui soufflait à 2,10 m par seconde avait empêché l'homologation de cette performance.

Entraîné par Wayne Williams, Smith passait donc pour un des meilleurs de sa génération. S'il a provoqué une surprise en battant le record de Hines, c'est qu'il n'était pas en forme depuis le début de la saison. S'étant beaucoup dépensé dans les rencontres universitaires, il avait quelque peu déçu aux championnats des États-Unis et lors de la rencontre États-Unis - R.D.A. à Los Angeles. A cette occasion, il avait été précédé non seulement par Lewis, mais aussi par Thomas Schroeder.

Son record du monde s'explique essentiellement par le fait que la course a eu lieu à 2 225 mètres d'altitude. Là, comme à Mexico en 1968, l'air — raréfié — offre une moindre résistance. Le gain de temps varie de quatre à quatorze centièmes de seconde. La différence entre les meilleures performances de Jim Hines en altitude et au niveau de la mer est de 8 centièmes. Les moins avantagés sont les coureurs puissants qui misent sur l'ampleur de leur foulée (Stan Floyd n'avait gagné que 4 centièmes). Les plus avantagés sont les coureurs véloces (Pietro Mennea avait progressé de 14 centièmes). Smith entre dans cette catégorie. Ses jambes donnent l'impression de tourner à toute allure comme dans certains dessins animés.

Evelyn Asford, qui a amélioré également de 2 centièmes le record féminin de l'Allemande de l'Est, Goehr-Œlsner (10 sec. 81), a un style comparable et elle non plus n'était pas très en forme depuis le début de la saison. Ni Carl Lewis ni Marlies Goehr-Œlsner n'ont tenté d'améliorer le record en altitude. La grande explication aura donc lieu dans quelques semaines aux championnats du monde d'Helsinki.

A. G.

LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

Andersen surgit, Gomez s'en va

Succédant à son équipier Jean-Louis Gauthier, le Danois Andersen s'est emparé du maillot jaune, lundi 4 juillet, au terme de la troisième étape du tour de France Valenciennes-Roubaix, remportée par le Belge Rudy Matthys. Zoetemelk, deuxième à 2 min 05 sec., occupe une position de force, mais une chute a éliminé le champion de France, Marc Gomez, qui souffre d'une fracture du col du fémur.

De notre envoyé spécial

Roubaix. — Un petit Paris-Roubaix, *cette étape* ? Voire. Un grand Paris-Roubaix plutôt. Avec ses routes étroites, ses 35 kms de pavés, sa poussière, ses crevaisons et, en définitive, un exploit mémorable de Kim Andersen, le premier routier scandinave détenteur d'un maillot jaune. La victoire d'un Belge en ces lieux est moins originale et surtout moins séduisante. Rudy Matthys n'est sans doute pas le premier venu, car on n'émerge pas sur un tel terrain si l'on est dépourvu de qualités. Mais, en la circonstance, il a profité en grande partie du travail accompli par Andersen tout au long d'une échappée de 55 kilomètres, sur les mauvais chemins de l'enfer du Nord.

Qu'importe. Dans le Tour de France, c'est d'abord le classement général qui compte et, de toute évidence, l'athlétique coureur danois a réalisé une bonne opération. Certes, la route sera encore longue avant d'atteindre les Pyrénées où s'exprimeront probablement ses talents de grimpeur. Cependant, on sait par expérience que l'étape de Roubaix désigne généralement les hommes forts. Louison Bobet avait attaqué, autrefois, dans ce secteur, pour imposer son autorité, et c'est là que l'Italien Felice Gimondi ébaucha sa victoire en 1965 aux dépens de Poulidor.

Une question souvent posée : a-t-on le droit d'introduire dans le Tour des séquences de cyclocross ? Les avis sont partagés. S'il n'est pas raisonnable de lancer les coureurs sur les affreux pavés de la banlieue lilloise, est-il plus raisonnable de leur faire monter cinq cols au cours de la même journée ? Et que penser d'une étape contre la montre de 100 kilomètres qui attribue des bonifications au lieu de comptabiliser les temps réels ? Les bonifications ne sont-elles pas arbitraires par définition ?

En fait, le Tour de France s'adresse aux décathloniens du vélo. Etant donné qu'il favorise principalement les rouleurs et les grimpeurs, il est juste que les spécialistes des pavés, qui sont des virtuoses, obtiennent une légère compensation.

Il y a bien sûr le risque des chutes *toujours regrettables et parfois dramatiques*. En l'occurrence, la plus sérieuse s'est produite non pas dans les fondrières de Coutiches ou de Camphin-en-Pélève mais sur la piste de Roubaix par la faute de Vanderarden qui a « balancé » Gomez en plein sprint. Victime d'une fracture du fémur, le routier breton perd ainsi le bénéfice de sa brillante condition physique et de sa victoire dans le Championnat de France. Son abandon pénalise en outre son équipier, Jean-René Bernaudeau, qui réintégrait le peloton des favoris.

JACQUES AUGENDRE.

CLASSEMENTS

TROISIÈME ÉTAPE :
Valenciennes-Roubaix (152 km)

1. Ruddy MATTHYS, les 152 km en 3 h 46 min. 6 sec. (moyenne : 40,336 km/h) ; 2. K. Andersen, m.t. ; 3. Poisson, 2' 9" ; 4. Kelly ; 5. Vanderaerden ; 6. Van der Velde ; 7. Wijnants J. ; 8. Vandenbroucke ; 9. Vanoverschelde ; 10. Bérard ; 11. Seznec ; 12. Dhaenens ; 13. Wijnants L. ; 14. Haghedooren ; 15. Agostinho, m.t., etc.

CLASSEMENT GÉNÉRAL

1. Kim ANDERSEN, 7 h 39'10" ; 2. Zoetemelk, à 2'5" ; 3. Moreau, 2'19" ; 4. Anderson, 2'38" ; 5. Vanderaerden, 2'42" ; 6. Roche, 2'50" ; 7. Duclos-Lassalle, 2'56" ; 8. Bossis, 3'5" ; 9. Simon P., 3'8" ; 10. Bourreau, 3'18" ; 11. Matthys, 3'25" ; 12. Van der Velde J., 3'29" ; 13. Van der Poel, 3'31" ; 14. Nulens, 3'38" ; 15. Kuiper, 3'43", etc.

LES PREMIERS JEUX EUROPEENS DES HANDICAPES PHYSIQUES

Sept cent cinquante athlètes représentant vingt pays participent du 5 au 9 juillet au stade Louis-Lumière, à Paris (XXe), aux premiers Jeux européens des handicapés physiques.

Les Jeux, qui débutent ce mardi soir 5 juillet, avec le tournoi de basket-ball, donneront également lieu à des compétitions d'athlétisme, de cyclisme, d'escrime, d'haltérophilie, de natation, de tennis de table et de volley-ball et à un jeu collectif — le tor-ball — pour non-voyants.

A travers ces Jeux, les 1 200 000 handicapés physiques que compte la France devraient mieux prendre conscience de la possibilité pour nombre d'entre eux de faire du sport.

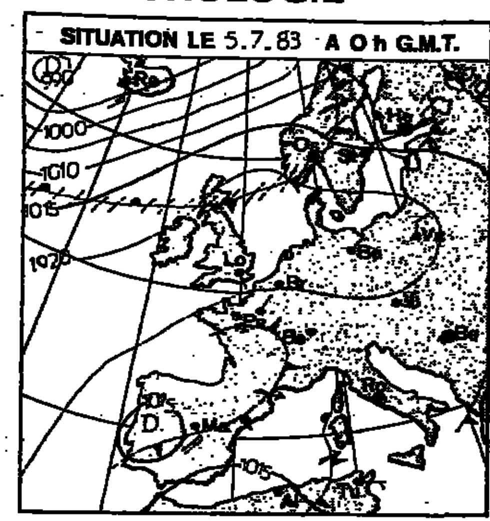
Mme Edwige Avice, ministre du temps libre, de la jeunesse et des sports, M. Jacques Chirac et M. Nelson Paillou, président du comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.), devaient assister à la cérémonie d'ouverture.

VOILE. — *A l'occasion de la première régate de la deuxième série des éliminatoires des challengers dans la Coupe de l'America, les 12 mètres J. I. australiens* Australia 2 *et* Challenge 12 *ont devancé respectivement* France 3 *et l'italien* Azzura. *Les deux voiliers australiens sont en tête du classement provisoire, avec quatorze et treize victoires.*

INFORMATIONS «SERVICES»

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5.7.83 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 6-7-83 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Évolution probable du temps en France entre le mardi 5 juillet à 0 heure et le mercredi 6 juillet à minuit.

Un marais barométrique dépressionnaire recouvre la France, et les remontées dans un flux de sud, d'air chaud et instable, sont favorables au développement de foyers orageux.

Mercredi, c'est un temps doux, parfois brumeux et avec quelques ondées orageuses résiduelles, qui prédominera le matin. Dans la journée, les périodes ensoleillées seront fréquentes, mais le temps deviendra rapidement chaud et lourd en toutes régions avec développement par évolution diurne, d'orages pouvant être violents ; l'activité orageuse sera toutefois plus faible de la Vendée à l'Aquitaine. Les températures resteront élevées (25 °C à 30 °C l'après-midi) ; elles seront plus tempérées près des côtes de la Manche et de l'Atlantique.

ÉVOLUTION GÉNÉRALE

Le pays reste principalement soumis à un flux de sud-ouest qui apporte dans un marais barométrique des masses d'air chaud et orageux.

PRÉVISIONS

Jeudi : le temps sera très nuageux et orageux des régions méditerranéennes à l'Alsace le matin, de la Corse à l'Alsace l'après-midi. Sur les autres régions, le temps sera chaud et relativement ensoleillé. En soirée, le temps redeviendra orageux sur les côtes atlantiques.

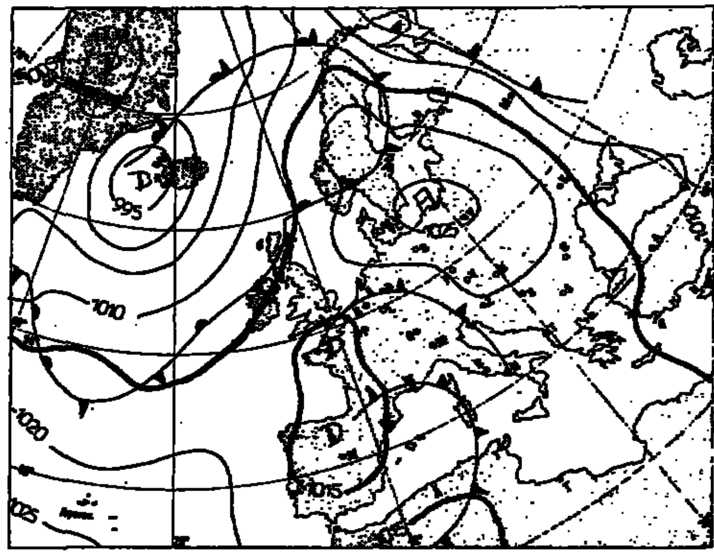
Vendredi et samedi : le temps orageux s'étendra progressivement à tout le pays. Les températures seront supérieures aux normales saisonnières (maxima de 27 °C à 31 °C). Le temps pourrait devenir plus clément et plus frais samedi sur le nord-ouest du pays.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 5 juillet 1983 à 8 heures : 1 018,1 millibars, soit 763,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 juillet ; le second le minimum dans la nuit du 4 juillet au 5 juillet) :

Ajaccio, 29 et 20 degrés ; Biarritz, 22 et 16 ; Bordeaux, 26 et 16 ; Bourges, 26 et 15 ; Brest, 23 et 14 ; Caen, 22 et 14 ; Cherbourg, 22 et 12 ; Clermont-Ferrand, 25 et 12 ; Dijon, 27 et 16 ; Grenoble, 26 et 16 ; Lille, 25 et 16 ; Lyon, 28 et 17 ; Marseille-Marignane, 28 et 19 ; Nancy, 28 et 17 ; Nantes, 28 et 18 ; Nice-Côte d'Azur, 28 et 21 ; Paris-Le Bourget, 27 et 16 ; Pau, 23 et 17 ; Perpignan, 27 et 16 ; Rennes, 27 et 16 ; Strasbourg, 28 et 17 ; Tours, 27 et 16 ; Toulouse, 26 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 31 et 23.

PRÉVISIONS POUR LE 6 JUILLET A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 17 degrés ; Amsterdam, 24 et 12 ; Athènes, 29 et 22 ; Berlin, 24 et 14 ; Bonn, 27 et 13 ; Bruxelles, 25 et 13 ; Le Caire, 37 et 22 ; îles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 18 et 12 ; Dakar, 30 et 25 ; Djerba, 29 et 23 ; Genève, 25 et 15 ; Jérusalem, 26 et 15 ; Lisbonne, 22 et 15 ; Londres, 28 et 15 ; Luxembourg, 26 et 16 ; Madrid, 30 et 17 ; Moscou, 24 et 15 ; Nairobi, 20 et 10 ; New-York, 35 et 24 ; Palma-de-Majorque, 30 et 18 ; Rome, 30 et 19 ; Stockholm, 18 et 12 ; Tozeur, 35 et 25 ; Tunis, 33 et 16.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3486

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III				■		■			■
IV					■				
V				■					
VI							■	■	
VII									
VIII	■				■				
IX		■			■				
X			■				■		
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Permet à certains qui prennent du poids d'engraisser leurs amis. — II. Transmission de pensée. — III. Ses actions sont donc toujours au plus bas. Pris au piège. — IV. La loi du plus fort. Lumière d'étoile. — V. Quelque chose de secret. Était jadis combattue, aujourd'hui elle fait fuir. — VI. Plus affectueux mais moins enrichissant quand il est petit. — VII. Dont le point de vue est des plus clairs. — VIII. Il vaut parfois mieux qu'elle reste au lit au lieu de courir les rues. Portas atteinte à l'état. — IX. Négatif. Meuble de rangement. — X. Peut faire rire jaune. N'est guère appréciée, dans le fond. De quoi rire ou pleurer. — XI. N'empêchas pas de repasser, mais essayas de retenir.

VERTICALEMENT

1. Liaison très terre à terre ou aventure céleste. Se retire sur la pointe des pieds. — 2. Ne nous apporte qu'une connaissance superficielle d'un sujet. Un bout de terre ou un bout d'air. — 3. Pince sans rire. — 4. On peut les compter sur les doigts de la main. Leur dépassement peut être dangereux lorsqu'ils sont soumis à la limitation. — 5. Vient compléter une note. N'est guère propice aux sorties fracassantes. Met du temps à se retourner *(inversé)*. — 6. Transformée par l'amour. Peuvent être vieilles et encore attirer les regards. — 7. Ne sont pas inconnus aux possesseurs de petits bateaux. Sortit de sa réserve. — 8. Dormait souvent avec un bon matelas. Lorsqu'on le fait, c'est toujours sans s'en faire. — 9. Conjonction. Petits « remontants » qui se prennent avec de la glace.

Solution du problème n° 3485

Horizontalement

I. Affineurs. — II. Foule. Né. — III. Fil. Utile. — IV. Enlevé. Is. — V. Cartes. — VI. Terrine. — VII. Avoine. Un. — VIII. Tente. Est. — IX. Inde. Étui. — X. Ote. Sucre. — XI. Nessus. El.

Verticalement

1. Affectation. — 2. Foin. Éventé. — 3. Fall. Rondes. — 4. Il. Écrite. — 5. Neuvaine. Su. — 6. Terne. Eus. — 7. Uni. Té. Etc. — 8. Relié. Usure. — 9. Essentiel.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* des 4 et 5 juillet :

DES DÉCRETS

● Portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat à compter du 1er juillet 1983.

● Pris pour l'application du titre III et du titre V du livre Ier du code du travail (1re partie : Législative) et relatif au dépôt et à la publicité des conventions et accords collectifs de travail.

● Abrogeant l'ordonnance du 2 novembre 1945 organisant le statut du personnel de l'enseignement français à l'étranger et les décrets pris pour son application.

DES ARRÊTÉS

● Portant modification des inscriptions des abonnés au téléphone dans le système d'information des usagers.

● Portant création d'un brevet d'études professionnelles de techniques du toit.

PARIS EN VISITES

JEUDI 7 JUILLET

« Crypte archéologique de Notre-Dame présentée aux jeunes », 14 h 30, entrée de la crypte sur le parvis (Caisse nationale des monuments historiques).

« Vie quotidienne dans l'ancienne Egypte », 15 h, métro Louvre (Arcus).

« Mouffetard », 14 h 30, église Saint-Médard (Arts et curiosités de Paris).

« Le Sénat », 15 h, 20, rue de Tournon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Maison d'Honoré de Balzac », 15 h, 47, rue Raynouard, Mme Hauller.

« Hôtel Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou, M. Boulo.

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les Gobelins », 15 h, 42, avenue des Gobelins (Tourisme culturel).

CARNET

Réceptions

— L'ambassadeur des Etats-Unis et Mme Galbraith ont donné une réception lundi 4 juillet à l'occasion du deux cent septième anniversaire de la proclamation de l'indépendance.

Naissances

— M. Francis IDRAC et Mme, née Anne-Marie COLIN,
Antoinette et Charlotte
sont heureux d'annoncer la naissance de

Juliette,

le 30 juin à Paris.

— Dorothée ANIS-ENGEL
et
Hervé LEFEUVRE,
Igor et Catherine,
ont la joie d'annoncer la naissance de
Samuel Léonard,
le 4 juillet à Paris.

— Geneviève et Edgar WEISS laissent à Alice-Laure et Géraldine la joie d'annoncer la naissance de
Hélène, Esther, Geneviève, Mélusine,
le 25 juin 1983.
9, rue de Médicis, 75006 Paris.

Fiançailles

— On nous prie d'annoncer les fiançailles de
Louise de FALGUEROLLES,
fille de M. Godefroy de Falguerolles et de Mme, née Delphine Daure, avec
Marc BOMPAIRE,
fils de M. Jacques Bompaire et de Mme, née Marianne Silbol.

Mariages

— Philippe BRUNET
et
Sylvie HADJADJ
sont heureux de faire part de leur mariage, qui a eu lieu dans l'intimité le 2 juillet 1983.
75 *bis*, avenue de Wagram,
75017 Paris.
12, rue de l'Ancien-Parc,
95820 Bruyères-sur-Oise.

— Catherine GIBEAULT
et
Bernard BECQ
ont la joie de faire part de leur mariage célébré à Paris le 18 juin 1983.
Washington-Paris.

Décès

— Le président et le conseil d'administration de la fédération internationale des professions immobilières Fiabci,
Le président et le conseil d'administration de Fiabci-France
ont le regret de faire part du décès de
M. Jean BAILLY,
ancien président de la Fiabci 1967-1969, survenu le 29 juin 1983, dans sa soixante et unième année.

Une messe sera célébrée à sa mémoire, en l'église Saint-Louis en l'Ile, Paris-4e, le vendredi 8 juillet 1983, à 15 h 30.
Fiabci-France, 6, rue de la Pépinière, 75008 Paris.

— Mme Reine Bart,
Maryse et Philippe Gatti, ses enfants,
Laura et Jérôme Gatti,
ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Guy BART,

survenu le 3 juillet 1983.

Une messe sera célébrée à Saint-Dominique, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14e, le mercredi 6 juillet, à 10 h 30, suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Pressins (Isère).
M. Pierre Hippolyte Bertrand, ingénieur E.C.P., son époux,
M. et Mme Yves Bertrand,
M. et Mme Jean-François Gauthier,
M. et Mme Claude Bertrand,
M. et Mme Hugues Bertrand,
M. Olivier Bertrand,
M. Denis Bertrand,
M. et Mme Jacques Bertrand,
ses enfants, ses vingt-deux petits-enfants,
Mme Adrienne Dubois,
Mlle Elisabeth Boucharlat,
Mlle Claudette Boucharlat,
M. et Mme Roger Bertrand,
ses frères et sœurs,
Tous ses parents, amis et alliés,
Mme Roger Morel,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Pierre BERTRAND,
née Marie-Laure Boucharlat,
pieusement décédée le 2 juillet 1983, à Lyon, à l'âge de soixante-dix ans.
La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 5 juillet 1983, à 15 heures, en l'église de Pressins.

— M. et Mme René Boënnec
et leurs enfants
Martine Boënnec,
ont le chagrin de faire part de la disparition de

Jean-Marie BOËNNEC,
décédé accidentellement à son domicile de Luynes le 27 juin 1983.

25, rue de la Paix,
37000 Tours.

— M. Michel Caze, son époux,
Mme Monique Caze,
M. et Mme Jean Bohy, ses enfants,
M. et Mme Randal Lemoine, ses beau-frère et belle-sœur,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Michel CAZE,
née Hélène Crépin,
survenu le 3 juillet 1983.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 6 juillet, à 16 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66 *bis*, avenue Poincaré, Paris-16e, où l'on se réunira.
70, boulevard Flandrin,
75116 Paris.
219, rue de l'Université,
75007 Paris.
14, avenue de Robinson,
92290 Châtenay-Malabry.
Les Damoiseaux, route d'Igny,
91570 Bièvres.

— Pierre Duflo,

Séverine et Gérard Allais,
Joëlle, Claire, Mireille et Pierre,
Marie Duflo et Claude Mutafian,
Daniel Kaplan, Bernard et Brigitte Duflo,
Simon, Claudine et Jean-Pierre Chabrol,
Marie et Fanny,

Germaine Degremont,
Jeanine Degremont,
Ginette Duflo,
Denise Pittet,
leurs enfants,

font part avec tristesse du décès, le 2 juillet 1983, de leur très chère

Suzette DUFLO.

En mémoire d'elle, un service d'action de grâces sera célébré le vendredi 8 juillet, à 10 h 30, au temple protestant, 58, rue Madame, Paris-6e.

5, place du Panthéon,
75005 Paris.

— M. et Mme J. Messier,
Le docteur et Mme J.-F. Guilbaud,
M. et Mme B. Jandin,
Leurs enfants, petits-enfants,
Parents, alliés et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Charles JANDIN,
née Paule Daurellian,
survenu le 3 juillet, dans sa quatre-vingt-septième année.
Un office sera célébré le 6 juillet, à 16 heures, en l'église d'Ablon.
Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

14, rue Henri-Laire,
94480 Ablon.

— Batna. Melun.
M. et Mme Jean Malpel,
M. et Mme René Cadix,
ses enfants,
Mme Pierre Malpel
Et Mlle Simone Malpel,
ses belle-sœur et nièce,
François et Claire Malpel,
Alain et Christine Cadix,
Jean-François et Claire Hainez,
Agnès Malpel,
Denis et François Ruff,
Philippe et Geneviève Godin,
Gilles et Elisabeth Dupouey,
Pierre Malpel,
ses petits-enfants,
Agathe et Vincent Malpel,
Guillaume, Arnaud et Olivier Cadix,
Thomas, Emilie, Marion et Lucie Hainez,
Bruno et Nicolas Ruff,
ses arrière-petits-enfants,
Mme Pecantet, sa filleule,
Toute sa famille et ses nombreux amis,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Alfred MALPEL,
ancien maire
et président du conseil général
de Batna,
ancien délégué
à l'Assemblée algérienne,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 3 juillet 1983, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, aux Sables-d'Olonne (Vendée).
Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 7 juillet 1983, à 14 h 15, en l'église Immaculée-Conception, sa paroisse, rue Edmond-Michelet, Melun (Seine-et-Marne).
77000 Melun, hôtel de ville.
36, avenue des Bosquets,
85100 Les Sables-d'Olonne.

— Le président
Et le conseil de direction de l'Institut d'études slaves,
ont la douleur de faire part du décès de

Pierre PASCAL,
chevalier de la Légion d'honneur,
professeur honoraire de la Sorbonne,
vice-président d'honneur
de l'Institut d'études slaves,

survenu à Neuilly, le 1er juillet 1983, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

La messe de requiem sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule, mercredi 6 juillet, à 11 heures.

Institut d'études slaves,
9, rue Michelet, 75006 Paris.

(Lire page 11.)

— M. Léopold Sédar Senghor,
son père,
Mme Ginette Fontaine-Eboué,
sa mère,
M. Francis Arphang Senghor,
son frère,
M. Alain Fontaine, son ami,
M. Roger Tell, son grand-oncle,
MM. Robert et Charles Eboué,
ses oncles,
Les familles Senghor, Eboué, Tell, Courbain, Gratien, Achille et Fontaine, leurs alliés et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Guy Waly SENGHOR,

survenu à Paris le 3 juillet dans sa trente-cinquième année.
Les obsèques religieuses seront célébrées le jeudi 7 juillet 1983, à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier à Paris-7e, et seront suivies de l'inhumation au cimetière parisien de Pantin.
1, square de Tocqueville,
75017 Paris.
135, avenue de Suffren,
75007 Paris.
Saint-Lager-Bressac,
07210 Chomerac.

— Mme Pierre Seurin, son épouse,
M. et Mme Philippe-Pierre Seurin,
ses enfants,
Jean-François, Marie-Hélène et Pascal Thomas, ses petits-enfants,
M. et Mme Jacques Seurin,
ses frère et belle-sœur,
Les familles parentes et alliées,
Mme Andrée Rives,
ont la douleur de faire part du décès de
Pierre SEURIN,
docteur en E.P. de l'université de Liège,
président de la F.I.E.P.,
président d'honneur de la F.F.E.P.O.V.
Les obsèques ont eu lieu, à Arreau (65), le 25 juin.
Dans l'impossibilité de répondre individuellement à chacun, ils assurent tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie de leur profonde reconnaissance.

— Le docteur et Mme Jean Lo,
M. et Mme Yvan Tcheng,
M. et Mme Tran Sec-Young,
M. et Mme K. T. Lieu,
M. et Mme T. Y. Tao,
Et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de leur mère et grand-mère,
Marie TCHENG,
décédée le 1er juillet 1983 dans sa quatre-vingtième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le 6 juillet 1983, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame de la Salette, rue de Cronstadt, Paris-15e.
Ni fleurs ni couronnes. Une pensée pieuse est demandée.
7, rue Franquet, 75015 Paris.

— Alger. Marseille.
Mlle Jacqueline Maillet-Tudury,
M. et Mme Jacques Tudury
et leur fils Bernard,
annoncent le décès, survenu le 23 juin 1983, de

Mme Eveline TUDURY.

Ses obsèques religieuses ont eu lieu le 25 juin 1983 à Gemenos.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Le Saint-Charles 2,
12, rue Ranque,
13001 Marseille.

« Je sais que mon Rédempteur est vivant et qu'il me ressuscitera au dernier jour. »

— Mme Jean-Marie Veyssi,
son épouse,
Eric, Marc, Anne Veyssi, ses enfants,
M. le docteur et Mme Charles Blancardi,
M. le docteur et Mme Georges Veyssi,
ses parents, beaux-parents,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marie VEYSSI,

survenu le samedi 2 juillet 1983, dans sa cinquante-cinquième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 6 juillet, à 11 heures, en l'église de Saint-Jeannet 06640. Elle sera suivie de l'inhumation dans le caveau de famille.
Cet avis tient lieu de faire-part.
La Quinaudière,
Route de Vence,
06490 Tourrette-sur-Loup.

— Les collaborateurs du groupe D. P. Industries ont la douleur de faire part du décès de leur président-directeur général,
M. Jean-Marie VEYSSI.

— Mme Pierre Vintemberger,
M. et Mme Hubert Lutz,
M. et Mme Stefan de Jaeger
et leur fils,
Mlle Karin Lutz,
Les familles parentes et alliées,
ont l'immense douleur de faire part du décès du

docteur Pierre VINTEMBERGER,
professeur honoraire
de la faculté de médecine
de Strasbourg,
membre correspondant
de l'Académie nationale de médecine,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
officier des Palmes académiques,

survenu le 1er juillet 1983.

Selon la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu à Strasbourg, le mardi 5 juillet, dans la plus stricte intimité de la famille.
8, allée Carl,
67120 Molsheim.
Dusseldorf.
Bruxelles.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Georgette WICHENÉ,
professeur honoraire,
officier des Palmes académiques,

survenu le 29 juin 1983, à l'âge de soixante ans.

Messes anniversaires

— Samedi 9 juillet 1983, à Versailles, pour le vingt et unième anniversaire de la mort du
lieutenant ROGER DEGUELDRE,
fusillé le 6 juillet 1962,
du
sergent Albert DOVECAR,
et de
Roger PIEGTS,
fusillés le 7 juin 1962.
Une messe sera célébrée, à 10 heures, en la chapelle Notre-Dame-des-Armées (impasse des Gendarmes).
11 heures, dépôt de gerbes au cimetière des Gonnards.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	77,00	91,32
DEMANDES D'EMPLOI	22,80	27,04
IMMOBILIER	52,00	61,67
AUTOMOBILES	52,00	61,67
AGENDA	52,00	61,67
PROP. COMM. CAPITAUX	151,80	180,03

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.*	Le mm/lig. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	43,40	51,47
DEMANDES D'EMPLOI	13,00	15,42
IMMOBILIER	33,60	39,85
AUTOMOBILES	33,60	39,85
AGENDA	33,60	39,85

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

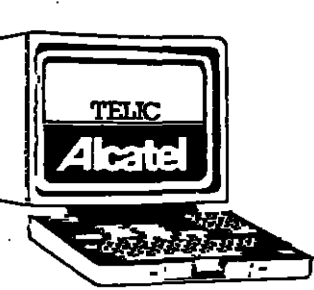


emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux





TELIC-ALCATEL

. Nous sommes les premiers en France et
l'un des premiers dans le monde
sur le marché du téléphone et de la communication privés
(télématique, bureautique, électronique grand public).
Une croissance rapide nous permet d'atteindre aujourd'hui
le milliard de Francs de chiffre d'affaires.

La qualité des hommes de TELIC
est le moteur de son développement.

Vous avez la même créativité et
le même goût d'entreprendre,
venez nous rejoindre à Strasbourg au sein de notre

DIRECTION TECHNIQUE

Nos 250 Ingénieurs et Techniciens peuvent se prévaloir d'avoir réalisé la première gamme de PABX électroniques en Europe, le premier intercom-électronique, le terminal télématique Minitel, le premier poste électronique nouvelle génération homologué par les PTT ...
Ils développent actuellement une gamme d'autocommutateurs de nouvelle génération et un ensemble de terminaux téléphoniques et bureautiques.
A cette fin, ils mettent en œuvre des techniques avancées telles que : commutation et transmission numériques, traitement de la parole, vidéo, micro-informatique, systèmes à architecture répartie, logiciel temps réel, logiciel de base, langages de haut niveau, environnement de génie logiciel ...
Pour cela, ils disposent d'outils et de moyens d'aide à la conception très performants tels un centre de CAO, plus de 50 machines de développement, un centre de calcul puissant.
L'entreprise s'est dotée de sa propre équipe de conception de VLSI et intègrera dans ses produits, en 1983, plus de 450 000 microprocesseurs 4, 8, et 16 bits.

Si vous êtes intéressés par le développement de nos projets (autocommutateurs de nouvelle génération, applications télématiques et bureautiques), venez renforcer nos équipes actuelles et construire, avec elles, l'avenir de Télic-Alcatel.

RESPONSABLES DE PROJET

Vous avez une première expérience dans la conception matériel ou/et logiciel de systèmes ou produits électroniques et vous avez déjà animé une équipe d'ingénieurs et de techniciens.

Nous vous proposons de devenir l'un de nos responsables de projet.

A la tête d'une équipe pluridisciplinaire (matériel/logiciel) d'environ 10 personnes, vous aurez pour mission d'animer l'étude et le développement d'un de nos futurs produits.

INGENIEURS ELECTRONICIENS-PHYSICIENS

DEBUTANTS OU AYANT UNE PREMIERE EXPERIENCE

Vous êtes diplômé d'une Grande Ecole ou titulaire d'un doctorat de 3ème cycle de Physique. Vous êtes particulièrement intéressé par les technologies LSI et des VLSI.
Nous vous proposons :
— de réaliser des études de prospective technique et des expertises dans nos équipes de technologie
— ou bien d'animer l'une de ces équipes.

Technologie de pointe. Economie de conquête. Contexte socio-culturel très évolué,
font de TELIC-ALCATEL une entreprise ouverte et évolutive.
Notre principal capital est la «matière grise» et notre expansion se fait principalement par elle.
C'est la meilleure garantie pour un Ingénieur de rester «up to date» et de se voir proposer d'intéressantes et rapides évolutions de carrière.

A 25 km de la forêt des Vosges et à 200 km des Alpes Suisses, Strasbourg, carrefour de l'Europe,
vous offrira le reste, c'est à dire une vie culturelle intense dans une région de tradition et d'équilibre : L'Alsace.

Vous vous reconnaissez dans l'un des postes proposés, et vous pensez avoir le «profil TELIC», adressez, en prélude à notre rencontre, votre curriculum vitae, en indiquant le poste choisi à Bernard CAMMAS, Directeur du Personnel, qui vous assure une totale confidentialité.



TELIC ALCATEL
206, route de Colmar, BP 57
67023 STRASBOURG CEDEX.

CONTESSE

190.000 et + **REGION DE NICE**

INGENIEUR

FORMATION GRANDES ECOLES

(Centrale, Mines, Sup. Elec., HEC, I.S.A. etc...)

Nous sommes l'un des premiers groupes français privés de prévoyance.
Nos domaines sont largement diversifiés :

DE L'ASSURANCE COLLECTIVE AU TOURISME SOCIAL

Grâce à des techniques avancées de traitement de l'information, nous avons acquis une position prééminente en matière de résultats de gestion et de qualité de service.

Nous recherchons **1 INGENIEUR** (même débutant) intéressé par un poste de responsabilités en organisation, pour le pilotage de projets de développement.
Connaissant ou capable d'acquérir rapidement la maîtrise des techniques d'organisation utilisant l'informatique et la bureautique.

Pour les débutants, la rémunération annuelle ne sera pas inférieure à **160.000 Frs,** pour les autres, elle sera fonction de leur expérience.

Importantes possibilités d'évolution tant en responsabilités qu'en rémunération.

Les candidats de la région parisienne seront reçus à Paris.

Envoyer lettre manuscrite C.V. et photo en précisant la référence 9992 à
VALENS CONSEIL, BP 359 - 75064 PARIS Cédex 02.



THOMSON-CSF

La DIVISION des ACTIVITÉS SOUS-MARINES à BREST,
recherche un

INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPORT

VOUS : – êtes ingénieur Grandes Écoles
– avez entre 30 et 35 ans
– orientez votre carrière vers les activités commerciales
– parlez et écrivez couramment l'anglais
– préparez efficacement vos déplacements, exposés et documents.

NOUS : – offrons un poste d'Ingénieur Commercial Export dans un secteur de pointe qui exige de bonnes connaissances en électronique et en acoustique pour matériels militaires.
Ce poste implique:
– la préparation et la réalisation d'exposés et de propositions complètes ;
– des déplacements à l'étranger pour prospection et soutien de vos propositions.

Envoyer CV, photo et prétentions à THOMSON-CSF - Division des Activités Sous-Marines, Route du Conquet, 29283 BREST CEDEX.

THOMSON
BRANCHE SYSTÈMES ET DÉTECTION

HAVAS CONTACT

Chef de projet à Angers

Votre expérience en mécanique vous a conduit, une fois acquise une formation d'ingénieur type A & M, à maîtriser parfaitement les problèmes que l'on rencontre, tant à la planche que lors des essais, lorsque l'on conçoit des engins nouveaux.

Les techniques auxquelles il est fait appel, asservissements, mécano-soudure, mécanique, hydraulique et transmissions, n'ont pas de secret pour vous. Tout ceci bien assimilé, vous souhaiteriez accéder aux responsabilités plus globales de véritable chef de projet. Votre esprit d'initiative, votre goût des contacts en plus de votre qualification technique trouveraient à s'y exercer plus largement.

C'est la responsabilité complète de la conception et l'amélioration de produits nouveaux que vous confiera à Angers cette PMI, leader dans sa branche, promise à un fort développement tant en France que sur les marchés internationaux. Vous rejoindrez une équipe très motivée et fière de ses réalisations passées mais qui compte sur votre acquis technologique.

Les consultants du cabinet de recrutement CLEAS étudieront avec discrétion votre adéquation à ce poste. Ecrivez-leur rapidement sous référence 8328 LM.

CLEAS
6, place de la République Dominicaine - 75017 PARIS

LES LABORATOIRES

MERCK SHARP & DOHME CHIBRET

recherchent

UN JEUNE DIPLOME ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE

OU DE L'UNIVERSITE DES SCIENCES ECONOMIQUES,
OPTION GESTION ou EQUIVALENT

Une première expérience professionnelle est souhaitable.
La maitrise de l'anglais est indispensable.
Il sera chargé de la mise en place de l'ensemble des procédures comptables et de leur application.
Le poste est à pourvoir à CLERMONT-FERRAND et devrait permettre à un élément de valeur d'évoluer dans l'entreprise.

MSD
MERCK SHARP & DOHME CHIBRET

Merci de bien vouloir adresser un curriculum vitae manuscrit et une photographie d'identité à la Direction du Personnel 200, Bld Etienne Clémentel 63018 Clermont-Ferrand Cedex.



IMPORTANT GROUPE DE CONSTRUCTION METALLIQUE

recherche pour une de ses unités de production
(C.A. 40 millions de F. - 120 personnes)

UN DIRECTEUR

Ingénieur diplômé grande école : CENTRALE, A.M., I.N.S.A. ou équivalent.

Il prendra en charge :
— la gestion complète et l'animation de cette unité,
— le commandement, l'organisation technique et commerciale.

Ce poste est à pourvoir dans la région **RHONE-ALPES.**

Adresser C.V. s/réf. 8351 à
PIERRE LICHAU S.A. - BP 220 -
75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

REGION PROVENCE - COTE D'AZUR

Société «Leader» pour la fabrication de composants en béton précontraint et béton armé pour le BATIMENT, filiale d'un groupe industriel français important

recherche son

RESPONSABLE DE PRODUCTION

Vous êtes Ingénieur diplômé grande école (INSA Génie Civil, E.S.I.M., ENSAIS, etc...) vous avez une expérience bâtiment ou chantier. Nous vous proposons d'être le responsable de production de cette usine (une quarantaine de personnes). Vous gèrerez les tableaux de bord Production et assurerez le bon fonctionnement du service entretien et ordonnancement. Connaissance de l'arabe appréciée.

Adresser CV, prétentions et photographie sous N° 8912 à PARFRANCE ANNONCES - 4, rue Robert Estienne — 75008 PARIS - qui transmettra

---

Valeo

1ER FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE
PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX
28500 PERSONNES — C.A. 8 MILLIARDS DE FRANCS

recherche

INGENIEUR SERVICE ACHATS

Matériaux de Friction France — VALEO (CONDE SUR NOIREAU — 14)

Diplômé Grande Ecole Ingénieur Généraliste ou mécanicien. Vous prendrez en charge les négociations importantes (prix, qualité, délai) et les achats de matières premières et de matériels techniques pour les trois Usines de cette Division. Ce poste implique de fréquents déplacements en France auprès des fournisseurs. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable.

Adresser lettre, CV, prétentions et photographie
en indiquant la référence 50869 à VALEO Service Recrutement I. & C.
43, rue Bayen — 75017 PARIS - en n'oubliant pas la référence du poste



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SPOT IMAGE

Société chargée de commercialiser des images fournies par des satellites d'observation de la terre, recherche pour **son établissement de TOULOUSE**

INGENIEUR INFORMATICIEN

Ayant une formation supérieure et une expérience d'au moins cinq ans dans la conception de systèmes de traitement d'images ou de données multidimensionnelles.

Il participera à la définition d'un système informatique de traitement numérique des images à base de minicalculateurs, suivra sa réalisation et sa mise en service, puis son exploitation en assurant le contact avec les utilisateurs pour définir et réaliser les traitements dont ils auront besoin.

Une bonne connaissance de la langue anglaise est nécessaire.

Envoyer lettre manuscrite + CV + prétentions à : SPOT IMAGE, 18, avenue Edouard Belin, 31055 TOULOUSE Cedex.

le Marketing de Produits Industriels

Les produits de **BSN-EMBALLAGE** – 4,1 Md de F de CA, 10.000 personnes – sont principalement des bouteilles et des pots en verre.
Les marchés de ses clients sont ceux de la grande consommation alimentaire, notamment les boissons (bières, vins, boissons gazeuses,...) et autres produits nécessitant un emballage en verre (confitures, moutardes, aliments pour bébés...).

La fonction Marketing doit donc élaborer une stratégie tenant compte à la fois du caractère industriel du produit et des besoins des marchés de la grande consommation auxquels ce produit est destiné.

Le Chef de Produits que nous recherchons se verra confier la mission d'élaborer, proposer et suivre la stratégie marketing des produits destinés aux marchés des liquides alimentaires autres que le vin : bières, boissons gazeuses, jus de fruits, sirops, liqueurs,...
Il aura de plus la responsabilité d'étudier l'opportunité du lancement d'un produit nouveau, représentant une innovation importante dans le domaine de l'emballage en verre.

Ce poste conviendrait à un diplômé de l'enseignement commercial supérieur, ou d'école d'ingénieur avec formation complémentaire type CESMA, IAE, possédant une expérience de 3 à 5 ans acquise dans le marketing et/ou la vente de biens industriels.
Une réussite significative dans ce poste peut ouvrir à son titulaire des perspectives d'évolution motivantes dans la fonction Marketing/Vente et dans le **GROUPE BSN**.
Le poste est basé à Lyon.

BSN GROUPE

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. E35 M en précisant rémunération actuelle à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Téhéran - 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

Centrale, Mines, A.M. Débutant

La Société **GERVAIS DANONE FRANCE** – 3,1 Md de F de CA, 4400 personnes, 7 usines – offre un poste formateur et évolutif à un Jeune Ingénieur Généraliste désireux de commencer sa carrière en usine.

Il se verra confier au départ des responsabilités d'entretien au sein de l'usine de Ferrières-en-Bray en Haute-Normandie. C'est un établissement de 470 personnes, en fort développement, pour lequel est défini un plan important d'extension.

Rattaché au Responsable Entretien et Travaux Neufs, il animera une équipe chargée de l'entretien d'un secteur de production assez fortement automatisé (fabrication de fromages frais). Parallèlement, il recevra une solide formation aux techniques et technologies mises en œuvre ainsi qu'à l'encadrement de personnel.

Il évoluera ensuite au sein de la société en fonction de son potentiel, de ses goûts et aptitudes.

Ce poste s'adresse donc à un jeune ingénieur généraliste désireux d'intégrer une société leader sur son marché, à la pointe du progrès technique et technologique dans son domaine d'activité.

BSN GROUPE

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. R1M à : BSN - Service Recrutement Cadres - 7, rue de Teheran - 75381 Paris Cedex 08.

HAVAS CONTACT

GROUPE INTERNATIONAL LEADER SUR SON MARCHE
recherche pour son centre de production situé dans le **Nord 59**

UN CHEF DE PROJET INFORMATIQUE

dépendant hiérarchiquement du Directeur Informatique France

MISSION :
- Il étudiera, dirigera, et coordonnera la mise en place de nouveaux systèmes informatiques en relation avec les utilisateurs.
- Il s'assurera que ceux-ci s'intègrent dans la politique de l'ensemble des systèmes existant dans le groupe.
- Il apportera son concours aux utilisateurs.

PROFIL :
- Nous souhaitons intégrer un candidat ayant au minimum 3 ans d'expérience professionnelle en tant qu'**analyste confirmé** au sein d'une importante société industrielle.
- De formation supérieure (ingénieur ou équivalent), le candidat aura l'**expérience de la négociation à haut niveau et la maîtrise de la langue anglaise.**
- Des perspectives d'évolution sont envisagées pour un candidat de valeur.

Merci de nous adresser votre dossier de candidature complet (C.V. + photo) sous la référence 2720 M à :

PUBLISCOPE JUNIOR, 13 rue Royale 75008 PARIS (qui tr.) 742.44.10

Importante Société d'engineering
recherche pour sa filiale
située dans le **VAL DE LOIRE**

RESPONSABLE ADMINISTRATIF

Ce collaborateur, de 30 ans environ, aura pour mission essentielle de contrôler la bonne marche administrative de la filiale. Il établira et contrôlera les conditions administratives et financières des commandes de matériels techniques, il suivra les règlements des retenues de garantie et aura la responsabilité du contentieux et des assurances. Le candidat recherché peut venir d'une école de commerce ou posséder une formation universitaire axée sur la gestion. Une première expérience d'au moins 3 ans dans un domaine identique est souhaitée. Cet établissement offre un excellent climat de travail et d'importantes perspectives d'évolution pour un candidat dynamique, bon négociateur, ayant le souci de la rigueur et doté d'un solide bon sens.

Envoyer lettre manuscrite + CV + photo + rémunération actuelle ou demandée à

SODECI — 140 rue de la Croix Nivert 75015 Paris

MARS Alcatel

Pour son unité de production de matériel de connexion et de raccordement située à *VRIGNE AU BOIS (Ardennes)* recrute

un adjoint au responsable de la production

Il sera responsable des différents aspects de la gestion de la production (organisation d'atelier, programmation de fabrication, gestion des stocks, etc ...) d'un atelier de découpe fine, de moulage plastique de tôlerie et de peinture.

Nous recherchons un INGENIEUR diplômé Grande Ecole ayant une expérience de 3 à 4 ans en atelier de fabrication.

Adresser CV, photo et prétentions à CIT ALCATEL
Service Recrutement et Orientation - 10, rue Latécoère
78140 VELIZY VILLACOUBLAY, sous réf. DG

Sté d'ingénierie bâtiment T.C.E.
France et exportation

recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

POUR LA RÉGION RHONE-ALPES

- Minimum 3 ans d'expérience.
- Génie Civil avec si possible connaissances informatiques.
- *Bonne connaissance de l'anglais.*
- Possibilités de déplacements courte et moyenne durée.

Ecrire sous nº T 041.304 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

Traitement de l'eau Ingénieur technico-commercial

Nous commercialisons des matériels et des produits de traitement de l'eau sur toute la France auprès d'une clientèle très diversifiée.

Vous êtes ingénieur chimiste spécialisé dans le traitement de l'eau et souhaitez, après une première expérience dans la vente ou l'assistance technique, prendre en charge un secteur de vente dans une structure légère et autonome appuyée par un groupe international.

Vous œuvrerez sur le terrain en liaison avec les services de marketing et les laboratoires dans le cadre d'objectifs de vente et de rentabilité.

Ce poste implique que vous résidiez dans l'EST, de préférence à METZ ou dans sa région.

Une voiture est fournie.

La candidature d'un débutant ayant les compétences techniques requises sera également étudiée avec attention.

Écrivez ss réf. nº 2083 M à

Henkel France

Direction des Relations Humaines, BP 111, 94258 GENTILLY, qui instruira les dossiers de candidature en liaison avec sa filiale.

Watco

HAVAS CONTACT

Filiale d'un des premiers Groupes industriels français leader dans sa branche automates programmables recrute

chef d'agence

Résidence LILLE

Il aura la responsabilité d'un secteur géographique en ce qui concerne la prospection, la vente et les études de marché. De formation ingénieur en électronique ou électrotechnique, il aura une expérience dans la vente de Biens d'équipement d'au moins 5 ans.

Ecrire avec CV, photo et prétentions s/réf. 74393C.A.
à *CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra*
75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

Grande distribution

Les comptes d'un hyper entre vos mains

Région Lyonnaise

Voilà un job intéressant pour un excellent technicien de la comptabilité qui a une solide formation de base, souhaite démarrer sa carrière et apprendre son métier.

Les opportunités de carrière existent et sont vivement encouragées par l'entreprise. Mais attention, il faut du courage pour travailler le samedi et des qualités de commandement pour entraîner avec soi une équipe.

Si vous êtes un de ceux-là, écrivez sous réf. 587-06 à notre Conseil :

ONOMA Tour Crédit Lyonnais 69431 Lyon Cedex 03 (confidentialité, réponse assurée)

Ingénieur

Arts et Métiers ou Equivalent

Notre Imprimerie (300 personnes), située dans une ville agréable du Centre Ouest, dans le cadre de sa restructuration, recherche son RESPONSABLE PREPARATION Forme Imprimante.

Homme clef du développement de l'Imprimerie vers des techniques nouvelles, responsable des services photo-composition, photogravure, il anime 100 personnes.

Il lui faut de bonnes connaissances en informatique, ou électronique, une expérience de quelques années où il a su montrer qu'il savait organiser, apporter des idées nouvelles en restant proche du terrain.

Ce challenge, dans une imprimerie qui a su se donner les moyens de sa compétitivité, doit vous intéresser.

Merci d'envoyer lettre manuscrite, C.V., sous référence 83729 M à Madame Claude FAVEREAU

EMPLOI centor — 13 bis, rue Henri Monnier 75009 PARIS

AFFLUENTS

ITT CANNON

recherche pour son département commercial
COLOMIERS (HAUTE GARONNE)

SPECIALISTE PRODUITS

Il aura pour mission d'assurer la promotion technique et commerciale des connecteurs importés.
Il assistera techniquement les ingénieurs de vente et assurera les liaisons avec les sociétés CANNON à l'étranger.
Ce poste nécessite une formation technique BTS ou IUT, une expérience de quelques années en bureau d'études ou commercial, une bonne pratique de la langue anglaise.

Poste à pourvoir immédiatement.

Envoyer CV et prétentions à
CONNECTEURS CANNON
BP 320 - 31773 COLOMIERS CEDEX.

Bull 

BULL-SEMS Grenoble

Nouveau pôle de la mini-informatique française, nous bâtissons les superminis de demain pour les applications industrielles (robotique, process, FAO...), scientifiques (calculs, DAO, CAO...) et de gestion.
Notre direction technique (300 ingénieurs et techniciens) a donc besoin de se renforcer en matière grise.

Ingénieurs électroniciens et/ou informaticiens,

vous avez acquis une solide compétence informatique soit côté matériel en faisant du développement sur minis-micros, soit côté réseaux sur les protocoles des couches hautes, soit côté logiciels de base, sur UNIX par exemple, soit côté langages avec LISP ou PROLOG.

Nous donnons à des fonceurs-réalisateurs les moyens de faire fructifier leur imagination.

Notre consultant, D. MARTINON, vous remercie de lui écrire sous référence 881/LM à « Carrières de l'Informatique ».

ALEXANDRE TIC S.A.
7, RUE SERVIENT - 69003 LYON
PARIS - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

créer la fonction industrialisation : un challenge pour un jeune ingénieur...

RÉGION D'ORLÉANS — 150 à 170 000 F

UN DES LEADERS FRANÇAIS DE LA BATTERIE AUTOMOBILE ET INDUSTRIELLE (1 500 PERSONNES, 450 MF DE CA) RECHERCHE :

un ingénieur industrialisation

Sous l'autorité du Directeur Technique Batteries, il a pour missions de : concevoir et étudier les produits nouveaux (dessin des éléments, analyse de la valeur, amélioration des process de fabrication, etc.) ; superviser la réalisation des prototypes et les essais ; élaborer des nomenclatures.

Travaillant d'abord seul, il devient progressivement le véritable "patron" de l'industrialisation. Il anime alors un Bureau d'Études (cinq personnes) et privilégie les relations techniques de haut niveau avec les constructeurs.

Ce poste est destiné à un jeune ingénieur génie chimique ou électrochimie, ayant travaillé pendant au moins trois ans dans un service études et méthodes ou industrialisation de l'industrie chimique. Il a une personnalité affirmée et des qualités relationnelles qui lui permettent de bien communiquer avec le Marketing, le Contrôle-Qualité, la Production...

Nous vous remercions de bien vouloir adresser votre candidature à Jeanne FAIVRE d'ARCIER sous la réf. 313 LM.

jacques tixier s.a.
7 rue de logelbach, 75017 paris



membre de syntec

HAVAS CONTACT

ERGONOMIE

AMENAGEMENT INDUSTRIEL

En collaboration avec divers corps de métiers (Architectes : Décorateurs...), il sera «Maître-d'Œuvre» pour la construction de nos futurs bâtiments et responsable de la conception, de la réalisation des espaces intérieurs (existants et à venir) ce qui implique la prise en compte des données techniques et psycho-sociologiques spécifiques à chaque situation ou problème.

HEWLETT PACKARD, c'est une très forte croissance, un secteur technologique de pointe et d'avenir (l'informatique), des unités à taille humaine, un cadre social vivant, le souci d'investir sur les hommes.

Si vous souhaitez travailler en conciliant l'autonomie, les responsabilités et la qualité de la vie, si vous avez une bonne expérience dans ces domaines soit en entreprise soit en conseil, écrivez sous référence EC/026 à Claire BACHELARD, Département du Personnel, 5 avenue Raymond Chanes, 38320 EYBENS.

hp HEWLETT PACKARD

GRENOBLE

AFFLUENTS

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

CHARGÉ DE LA COORDINATION DE L'ENSEMBLE DES SERVICES DE L'ASSOCIATION :

- accueil, hébergement ;
- formation permanente ;
- information sur la formation ;
- documentation et appui pédagogique.

Et des relations avec la structure associative et les organismes extérieurs.

Niveau universitaire de Maîtrise (Bac. + 4) ou solide expérience professionnelle et une formation permanente.

Le salaire annuel ne sera pas inférieur à 145.000 F. Logement de fonction.

Envoyer curriculum vitae, photo, lettre manuscrite AVANT LE 20 JUILLET 1983 à : M. le Président de l'A.D.P.S., 176, rue Sainte-Rose, 73000 CHAMBÉRY.

Un profil de poste détaillé sera adressé sur demande aux candidats.

BERTIN & Cie

recherche pour sa **DIVISION AUTOMATIQUE, INFORMATIQUE ET OPTIQUE** installée à **AIX LES MILLES** (Z.I. d'AIX EN PROVENCE)

UN JEUNE CADRE ADMINISTRATIF

(1ère EXPERIENCE APPRECIEE)

chargé d'assister le Responsable du Contrôle de Gestion, en particulier dans les domaines suivants :

- contrôle budgétaire (suivi des contrats, analyse des résultats),
- supervision de la facturation Clients,
- organisation de la fonction Achats.

Envoyer C.V. et rémunération souhaitée s/réf. 868 à Mr DUFOURMANTELLE
BERTIN & CIE
BP 3 - 78373 Plaisir Cédex.

SOCIÉTÉ CHIMIQUE

(60 PERSONNES) RÉGION SUD-EST

recherche pour son Service Fabrication

INGÉNIEUR CHIMISTE DIPLOMÉ

Expérience minimum 10 ans fabrication, ou mise au point industriel en chimie organique fine. Méthodique, sens du contact.

Env. lettre man., C.V. détaillé et photo s/nº T 041.353 M, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS. Discrétion assurée.

PMI DE MOSELLE (250 personnes) filiale d'un grand groupe nationalisé recherche

CHEF DE SERVICE ENTRETIEN TRAVAUX NEUFS

Ingénieur électromécanicien, 6 ans d'expérience au moins. Possibilité d'évolution de carrière dans la Société et dans le Groupe.

Adresser curriculum vitae manuscrit et prétentions à Monsieur JANSON 110, rue de la République 92800 Puteaux.

AGENCE D'URBANISME FRANCHE-COMTÉ recrute au 1er septembre

ARCHITECTE URBANISTE

(5-8 ans d'expérience) milieu urbain et péri-urbain. Etude préalable et prix opérationnels. Adresser demande manuscrite, photo, C. V. à A.U.T.B. Cité administrative Vauban 90000 Belfort.

Ecole nationale supérieure d'arts et métiers d'Angers recherche

INGÉNIEUR

pour enseignement de la fonderie aux élèves ingénieurs, théorie et pratique. Situation de fonctionnaire de l'éducation nationale. 11.0000 F/an environ, plus selon ancienneté. C.V., photo et tél. à directeur ENSAM, BP 3525, 49035 Angers.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

INFORMATIQUE DE LA RESPONSABILITE DE PROJETS... ...A L'AUDIT

Notre division Audit Informatique de l'Inspection Générale propose à un Chef de Projet Informatique, confirmé dans le domaine bancaire, d'évoluer vers de nouvelles responsabilités

AUDITEUR EN INFORMATIQUE

Au sein d'une équipe dynamique, vous serez chargé de participer activement à des missions auprès des Centres Informatique du Groupe, visant à évaluer la sécurité, la fiabilité et l'efficacité des systèmes mis en place.

Vous possédez une formation supérieure et une expérience de 5 années au minimum.

Ce poste basé à Paris nécessite des déplacements de moyenne durée en Province (1/3 de temps).

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (CV + lettre manuscrite + photo) sous Réf. 401 M à D.R.H.-C.N.C.M. 88 rue Cardinet 75017 PARIS

Crédit Mutuel

Curriculum

ASEA Groupe suédois de construction électronique recherche pour sa filiale CARRIER - KHEOPS BAC spécialisée dans les connecteurs électriques industriels un

RESPONSABLE COMMERCIAL 200.000 +

pour lui confier la responsabilité du lancement en France d'un produit de réputation internationale auprès de grossistes en électricité.
Par la suite, il assurera la promotion et la direction des ventes de ce produit.

Il sera appuyé dans son action par l'équipe technico-commerciale et une campagne publicitaire.

Ce poste s'adresse à un diplômé d'école de commerce (HEC, ESSEC...) ayant acquis une première expérience de quelques années de vente auprès de grossistes de préférence dans le même domaine.

Anglais indispensable.

Pour un premier contact, écrire avec C.V. et rémunération actuelle, sous réf. 392 M à Catherine ROZES

plein emploi
10, rue du Mail - 75002 PARIS
Conseils en Ressources Humaines

Banque La Hénin

La Banque-orchestre de l'immobilier

recherche

JEUNES DIPLOMÉS

HEC - ESSEC - ÉCOLES SUPÉRIEURES DE COMMERCE

pour constituer sa "pépinière" de

cadres commerciaux

Après une formation d'un an minimum comportant un stage de plusieurs mois en Province, ils seront intégrés dans le réseau commercial Province et Région Parisienne où ils exerceront une activité commerciale "sur le terrain".
Les candidats seront sélectionnés en fonction de leur dynamisme et de leur motivation pour une vie active axée sur les résultats commerciaux.
Une carrière très ouverte leur est offerte, liée à une mobilité géographique périodique indispensable à leur promotion au sein de la Société.

Date du début de la formation : mi-Septembre 1983

Adresser curriculum-vitae et photo au SERVICE RECRUTEMENT — B.L.H. 16, r. de la Ville l'Evêque 75008 Paris



P.R.B.



Documentaliste scientifique HF

Le candidat devra avoir une formation universitaire (PHARMACIEN, MAITRISE EN BIOLOGIE OU EN CHIMIE) et justifier d'une expérience d'un an au moins dans l'interrogation de bases de données externes et de la fonction de documentaliste.

De bonnes connaissances de l'anglais scientifique écrit sont également indispensables.

Les candidatures, qui seront examinées confidentiellement, sont à adresser à : L.E.R.S. Département Administratif et Technique 58-60, rue de la Glacière 75013 Paris.

CSTB Centre Scientifique et Technique du Bâtiment recherche pour Paris :

UN INGENIEUR ECONOMISTE GRANDE ECOLE

(Ponts, A.M., T.P., Mines...)
+ 2ème ou 3ème cycle en économie, gestion en marketing (Réf. 83-E4)

- Débutant(e) ou 2-3 années d'expérience.
- Anglais nécessaire. Connaissances en génie climatique appréciées.
- Sens du contact et aptitude à l'expression écrite.

Au sein d'une équipe dynamique, il aura la responsabilité d'études dans le domaine de l'Economie de l'Energie.

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE

(Centrale, Mines, A.M.,...) (réf. 83-E5)

- Quelques années d'expérience.
- Anglais indispensable, 2ème langue appréciée.
- Formation complémentaire ou expérience appréciée en marketing ou organisation
- Bonne aptitude à la communication.

Intéressé par la veille et la prospective technologique dans le domaine du bâtiment et des industries connexes, il aura la responsabilité, au sein d'une petite équipe, d'analyses diversifiées dans tous les domaines touchant le bâtiment.

Adresser lettre manuscrite, C.V. avec photo et prétentions à : Monsieur URIEN C.S.T.B.
4, avenue du Recteur Poincaré 75782 PARIS Cédex 16



SOCIÉTÉ DE FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MESURE (91) MASSY

recherche pour ses services «études»

INGENIEUR - ELECTRONICIEN - AUTOMATICIEN

- débutant ou première expérience .
- diplômé SUPELEC, ENSI etc ...

Ecrire avec C.V. et prétentions sous référence 8321
Direction des Affaires Sociales, B.P. 74 - 91301 Massy Cedex

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Commercialiser des appareils scientifiques de haute technologie

Opportunités pour 4 ingénieurs technico-commerciaux

LKB, filiale française d'une société suédoise, est spécialisée dans l'**appareillage scientifique**.
Nous commercialisons nos **produits de haute technologie** auprès des laboratoires de recherche des sciences de la vie.
Pour faire face à notre développement rapide, nous recherchons 4 **ingénieurs technico-commerciaux** :

• **2 responsables régionaux.**
Vous prendrez en charge la gestion commerciale de votre secteur. Votre mission comportera ainsi les aspects suivants : prospection, commercialisation de l'ensemble de notre gamme, formation et assistance à notre clientèle.
Des connaissances en chromatographie liquide, en techniques électrophorétiques ou en comptage nucléaire et bioluminescence sont indispensables pour mener à bien votre mission.
(réf.M/1)

• **2 responsables d'une des lignes de produits suivantes :**
- **techniques électrophorétiques et luminescence,**
- ***chromatographie liquide HPLC, analyse d'acides aminés.***
Intégré à l'équipe de vente, vous serez chargé de promouvoir votre ligne de produits sur l'ensemble de la France. De plus, vous assurerez des séminaires, démonstrations et formation auprès de notre clientèle.
De solides connaissances dans la discipline concernée sont nécessaires pour développer votre ligne de produits (réf.M/2).

Vous êtes éventuellement débutant et fortement motivé par la vente. Vous parlez si possible, l'anglais.
Le **dynamisme**, le **sens des responsabilités** ainsi qu'une **grande disponibilité** constituent vos atouts majeurs.
Nous sommes prêts à vous confier 4 postes qui, **basés à Orsay**, s'étendront chacun sur **Paris et la province**. Votre rémunération sera fonction de votre expérience et de votre potentiel.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions en précisant la référence choisie à

LKB **LKB Instruments S.A.**
69, rue de Paris - B.P. 29
91404 ORSAY CEDEX.

MEDIA PA

Direction financière

Nous sommes la filiale française d'une multinationale dont les activités couvrent deux secteurs différents : les biens d'équipement de bureau et les systèmes de marquage. Nos effectifs en France regroupent 120 personnes et notre chiffre d'affaires est de 70 millions de francs.

Notre directeur général souhaite s'adjoindre un directeur financier : il aura donc pour mission de structurer et d'organiser la fonction finances en développant les procédures actions et études nécessaires. Ses responsabilités s'étendront sur les services comptabilité, informatique et administration des ventes ; il dirigera une équipe d'environ 30 personnes.

Le poste est à pourvoir rapidement à notre siège situé dans la banlieue Est de Paris ; il s'adresse à un cadre bilingue anglais qui aura démontré au cours d'une première expérience les compétences et qualités inhérentes à la fonction.

Nous avons chargé les consultants du Cabinet INFRAPLAN d'étudier avec attention et confidentialité les candidatures qui seront adressées sous référence DS/18.

INFRAPLAN Conseil en Recrutement
83, bld Raspail - 75006 PARIS
Paris Nantes
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA PA

« Une » analyste-programmeur

Nous sommes une P.M.E. parisienne créée voici une trentaine d'années et leader sur notre marché : prestation de service dans le domaine du contrôle et de la régulation des nuisibles.

Rattachée à la direction générale et bénéficiant d'une large autonomie, les responsabilités de l'analyste-programmeur que nous recherchons couvriront :
- la mise en place de nouvelles applications de gestion auprès des utilisateurs,
- la conception et la réalisation de traitements informatiques,
- l'exploitation du système (mini-système supportant un réseau de terminaux locaux et à distance).

Nous pouvons envisager pour cette fonction une collaboratrice même peu expérimentée.

Poste à pourvoir immédiatement.

Merci d'adresser C.V. + prétentions sous référence NC/29 à notre Conseil qui traitera chaque candidature avec attention.

INFRAPLAN Conseil en Recrutement
83, bld Raspail - 75006 PARIS
Paris Nantes
MEMBRE DE SYNTEC

MEDIA PA

Degrémont

LEADER MONDIAL DU TRAITEMENT DE L'EAU.

L'activité essentielle de notre société est la conception, la réalisation et la mise en route de stations de traitement d'eau.
Nous réalisons un chiffre d'affaire de plus d'un milliard de francs, dont près des deux tiers à l'export.

Afin de poursuivre notre développement, nous recherchons des

JEUNES INGENIEURS DE PROJETS

Chargés d'élaborer, à partir d'un cahier des charges, une proposition répondant à un ensemble de contraintes techniques, commerciales et de rentabilité.

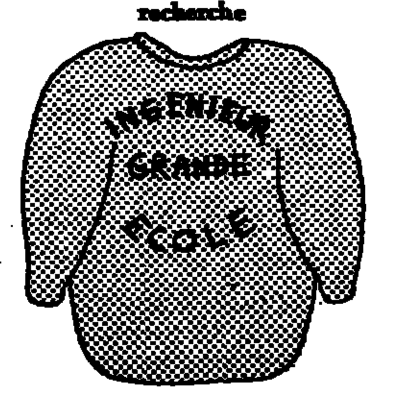
Dans une première période, qui durera au moins trois ans, ils auront à acquérir la connaissance de notre société et des techniques fondamentales qui leur permettront de prendre progressivement la responsabilité de projets de plus en plus importants.
Ensuite, ils pourront se tourner vers d'autres types de projets ou s'orienter, soit vers une fonction commerciale, soit vers une fonction d'exécution de projets.

Ces postes basés à **RUEIL** concernent des jeunes ingénieurs Grande Ecole (X, MINES, PONTS...).

Le développement international de notre société implique la maîtrise de l'anglais (et si possible de l'espagnol) ainsi qu'une réelle mobilité.

Adresser C.V., photo et prétentions à Laurence MALCORPI
Relations du Travail - 183, avenue du 18 juin 1940
92500 RUEIL-MALMAISON.

Société d'ingénierie informatique de 50 pers.
recherche



Nous venons de lancer sur le marché le 1er Atelier logiciel intégré Français **(SOFTPEN)**.
Nos clients sont de grands groupes industriels.
Nous recherchons des ingénieurs qui auront la charge de projets dans les domaines de l'avionique, la *téléphonie, le génie logiciel et autres contrôles* de process.

Dès votre entrée dans notre société, avant d'être affecté sur votre projet, vous recevrez un complément de formation à nos techniques.
• Méthode OPAL de conception de systèmes temps réel, de spécification, de programmation structurée par objets, avec l'utilisation de l'atelier logiciel **SOFTPEN.**
• Langage Pascal.
• Introduction au langage ADA.
Cette formation dispensée par nos ingénieurs aura *lieu du 12 au 23 septembre 83 et du 3 au* 14 octobre 83.
Adressez votre candidature avec C.V. sous Réf. : M27 à
I.P.I. 26, rue du Renard 75004 PARIS.

I.E.P. INTERNATIONAL

Les Parfums Jacomo

créent le poste de

CHEF DE PRODUITS

Cette fonction nécessite à la fois des connaissances en marketing et techniques.

Il (elle) aura pour mission :
- *de faire les études de marché qui détermineront* les axes de développement "produits".
- d'améliorer qualitativement les produits existants.
- de développer en étroite collaboration avec notre centre de production les nouveaux produits répondant à la stratégie d'entreprise.

Le poste reportera à la Direction Générale et pourra être évolutif en fonction de la valeur du candidat.

Une expérience à un poste équivalent d'au moins 5 années est nécessaire.

Adresser lettre manuscrite, C.V. photo et salaire actuel à la :
Direction des Relations Sociales
44, rue François-1er – 75008 PARIS

bleu



LES FROMAGERIES BEL
recrutent

JEUNE INGENIEUR A.M. ou ASSIMILE

Débutant accepté - dégagé des obligations militaires.
Chargé de la gestion et de l'organisation des fluides (consommation, interventions sur facturation...).
Il aura un rôle de Conseil auprès des services généraux des Usines (10).
Le poste est basé à Paris avec de fréquents déplacements en France.

Adresser CV et rémunération souhaitée

Service du Recrutement
Fromageries BEL
4 rue d'Anjou 75008 Paris



Jeune

INGÉNIEUR RECHERCHE

ENSIC + docteur ingénieur

Lafarge Coppee

L.C. Rech. (Lafarge Coppée Recherche) a pour vocation avec plus de 200 personnes de mener des recherches de base et appliquées pour les différentes divisions du groupe.

Afin de constituer une nouvelle équipe, le Centre de Trappes propose un poste de *Jeune Ingénieur de Recherche, étude et développement des diagnostics de* procédés industriels.
Il participera à la définition des études et moyens d'essais pour répondre à la demande en procédés de fabrication (ciments, bétons, plâtres...).
Les techniques mises en œuvre concernent surtout le transport de chaleur, de masse et de quantité de mouvement et les diagnostics physiques associés à la mesure de ces grandeurs.
Ce poste intéresse un Docteur-Ingénieur, de formation de base génie chimique (Nancy, Toulouse, Rouen ou équivalent) ayant abordé les principales techniques citées pendant la préparation de sa thèse.
La gestion de carrière pratiquée dans le groupe Lafarge-Coppée permettra une évolution vers d'autres fonctions (procédés, production, ingénierie).
Lieu de travail : Trappes (Yvelines)
Écrire sous référence IU 575 AM

4,rue Massenet 75016 Paris **etap**

MEDIA PA

RESPONSABLE AUDIT

+ évolution rapide vers poste opérationnel

PUISSANT GROUPE FRANÇAIS PRODUITS MONDIALEMENT CONNUS nombreuses filiales France et étranger, recherche un **jeune Audit** pour intervenir dans les filiales du Groupe.

Le titulaire du poste contribuera par ses interventions à établir et harmoniser les procédures internes du groupe.
***Son évolution de carrière** pourra se faire vers des fonctions opérationnelles* au sein de la société Mère ou dans une filiale.
HEC, ESSEC, ESCP (DECS apprécié), ce jeune cadre financier devra disposer d'une première expérience réussie de 2 ans environ acquise de préférence en cabinet d'audit anglo-saxon ou au sein d'un groupe important.
Bonne connaissance de l'anglais.
Poste à Paris.
Écrire sous référence VO 627 AM

4,rue Massenet 75016 Paris **etap**

CHEF DES VENTES

France et exportation

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE BIENS D'ÉQUIPEMENT
recherche **Chef des Ventes France et exportation.**

Sous la responsabilité du Directeur de l'activité, il prendra en charge la vente et l'animation commerciale d'une ligne de produits (CA environ 80 millions dont + de 50 % à l'export).
Une expérience réussie d'ingénieur commercial de produits industriels d'au moins 5 ans ainsi qu'une formation supérieure (École de Commerce ou d'Ingénieur) sont indispensables.
Pratique courante de la langue anglaise nécessaire, allemand apprécié.

Poste basé à Paris **200.000 F** + selon expérience

Écrire sous référ. YR 629 CM.

4,rue Massenet 75016 Paris **etap**

Constructeur de véhicules spéciaux à Paris

recherche

INGENIEUR DE BANC D'ESSAIS

Chargé de concevoir, réaliser et mettre en oeuvre des bancs d'essais pour transmissions de puissance de type hydraulique, mécanique et pneumatique. Diplômé d'une Grande Ecole, une expérience de mesures sur bancs d'essais, une aptitude à organiser et diriger une petite équipe, sont les bases indispensables pour faire acte de candidature.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous N° 8907 à
PARFRANCE ANNONCES - 4, rue Robert Estienne - 75008 PARIS
qui transmettra

BANQUE DE DEPOTS PARIS 8e
recherche

EXPLOITANT CADRE

33 ans minimum — Etudes supérieures

Pour gérer et principalement développer une clientèle d'entreprises industrielles et commerciales.

Expérience minimum de 8 ans en tant qu'exploitant requise.

Adresser C.V., prétentions et photo à No.27266 COFAP
40, rue de Chabrol 75010 PARIS, qui transmettra.

Bringing technology to individuals through personal computers is, we believe, the extraordinary business of this decade.



Vous nous connaissez comme le

Leader de l'Ordinateur Personnel

avec un CA en 1983 qui va atteindre le milliard de dollars et qui nous a fait entrer en 6 ans d'existence dans le rang des 500 premières sociétés américaines.

Venez maintenant participer au développement de notre réseau commercial.

Apple IIe, Apple III, Lisa et sa souris, vous attendent pour se faire découvrir par des milliers de futurs passionnés. Pour cela nous cherchons :

• Des Ingénieurs Commerciaux Consultants,

chargés de la vente et de l'animation auprès d'une clientèle de OEM, SSCI et Promotion dans les grandes sociétés.
Nous les souhaitons diplômés de l'enseignement supérieur, commercial ou scientifique, et ayant 5 ans d'expérience dans la vente d'Ordinateurs chez un grand constructeur auprès d'une clientèle de type grands comptes.

• Des Ingénieurs Technico-Commerciaux,

chargés du support technico-commercial auprès de nos clients Concessionnaires : logiciels d'application, démonstration, formation, actions de vente.
Ils auront une formation technique ou scientifique, avec quelques années d'expérience dans un métier similaire.

Écrivez à SEEDRIN, filiale d'APPLE COMPUTER, INC., ZA de Courtabœuf, BP 131, 91944 LES ULIS, à l'attention du Service du Personnel avec la Référence 3/MN/M

HAVAS CONTACT

VÉRIFICATEUR INTERNATIONAL

(Perspective : Contrôleur en deux ans)

Basé à Paris ou R.-U. **170.000 +.**

Voici une excellente occasion d'entrer dans un groupe orienté vers les technologies de pointe, un groupe qui, depuis de nombreuses années, obtient les meilleurs résultats de croissance et de rentabilité. Ce groupe a de multiples centres d'activité qui constituent autant d'opportunités de carrière pour tous les comptables d'entreprises désireux d'accéder rapidement au statut de contrôleur.

Ce nouveau poste à été créé récemment au sein d'une division regroupant 10 sociétés tant au R.-U., en Europe qu'aux U.S.A. et totalisant un C.A. de 250 M$. Placé directement sous la tutelle du Contrôleur divisionnaire, il apportera son soutien aux Contrôleurs internes en recherchant et en recommandant des améliorations pour les secteurs présentant des risques potentiels ou des éventualités de développement. Cela pourra concerner la gestion des stocks, l'analyse des performances de programme et des projets d'investissement. Il devra par conséquent faire preuve de grandes capacités d'analyse ainsi que d'encadrement et d'animation. Il sera par ailleurs amené à faire de nombreux déplacements sur le terrain.

Nous souhaitons rencontrer pour ce poste un candidat de moins de 30 ans ayant l'expérience d'un environnement industriel, capable de travailler indifféremment en français ou en anglais et présentant de réelles aptitudes pour devenir Contrôleur en l'espace de 18 à 24 mois.

Référence 1.571/LM. Il suffit de demander, par écrit ou par téléphone, le dossier de candidature et de le retourner complété à :
R.A. Phillips, ACIS, FCIL, 2/5 Old Bond Street, London W1X 3TB. Angleterre.
Téléphone : 01-493-01-56 (24 heures sur 24).

Phillips & Carpenter
Selection Consultants

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INFORMATIQUE, l'une des toutes premières sociétés de conseil et ingénierie informatique par son développement et ses résultats recrute, afin de renforcer les équipes opérationnelles des

INGÉNIEURS et UNIVERSITAIRES

(minimum BAC + 2)
toute formation — débutants ou 1 à 2 ans d'expérience.

Les candidats retenus recevront une formation de plusieurs mois aux méthodes de la société (MERISE — PAC...) et aux techniques avancées de l'informatique.
A l'issue de cette formation, ils s'intégreront aux équipes opérationnelles.

Lieu de travail :
OUEST ATLANTIQUE - SAINT-NAZAIRE

Adresser CV et photo s/réf. JLB/CB à Catherine BARBIER
CGI OUEST ATLANTIQUE 3, rue Marcel-Sembat - 44100 NANTES.

CGI

HAVAS CONTACT



Spécialiste incontesté de l'informatique de réseau et des télécommunications, NORTHERN TELECOM, déjà présent dans 9 pays européens, renforce son implantation.
NORTHERN TELECOM DATA SYSTEMS, filiale française, participe étroitement au développement du groupe.

Notre expansion est rapide et nous devons aujourd'hui répondre à une nouvelle demande de terminaux lourds, qui présentent l'avantage de pouvoir être connectés sous SNA.
Nous recherchons un

ingénieur technico-commercial PARIS

expérimenté en télécommunications et transmissions (protocole IBM, UNIVAC).

Analyser, conseiller, assister en avant et après vente, telle sera votre mission auprès de nos clients. Vous avez 28 ans minimum, une formation de type MIAGE ou DUT informatique et possédez 4 années d'expérience dans un domaine similaire ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais.
Ce poste présente toute possibilité d'évolution vers nos gammes de systèmes de gestion.
Nous attendons votre candidature (lettre manuscrite C.V., photo et prétentions) adressée sous référence ITCTL au Service du Personnel - NORTHERN TELECOM DATA SYSTEMS - RN 186 - La Boursidière
92357 LE PLESSIS ROBINSON CEDEX

Organisation et Publicité

---

abeille♢paix : un ingénieur débutant en informatique, pour le former au système

Nous sommes un grand de l'assurance, connu aussi comme le GROUPE VICTOIRE ; notre informatique vient de faire peau neuve et nous disposons (Paris 8e) d'un 3032 et bientôt d'un 308X sortant d'une migration vers MVS, et d'un réseau en forte croissance.

Vous rejoignez le groupe système et, tout en complétant votre formation aux techniques, vous participez à l'extension du réseau en raccordant la bureautique, les micros et VIDÉOTEX.

Ingénieur Grande École, vous avez opté pour l'informatique et voulez débuter votre carrière dans la fonction système pour y avoir pris goût à la faveur d'une première expérience professionnelle ou en stage.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 4345 LM) à **"Carrières de l'informatique"**.

ALEXANDRE TIC S.A.
10. RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL
A DIMENSION NATIONALE
(ASSURANCES, RETRAITES)
recherche

ANALYSTES-PROGRAMMEURS

Niveau bac + 2 souhaité.

Expérience minimum : 3 ans sur gros ou moyen système mettant en œuvre les techniques, bases de données et temps réel.
Connaissance d'une méthode d'analyse type PROTEE très appréciée.

Adresser CV détaillé, photo (retournée) et prétentions sous réf. 74594 à Contesse Publicité 20, av. Opéra
75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

IMPORTANTE BANQUE FRANCAISE
recrute pour sa
DIRECTION du CONTENTIEUX
à Paris

plusieurs chargés de recouvrement

de formation supérieure

Les candidats retenus devront posséder quelques années d'expérience dans la Banque, un Cabinet d'Avocats ou chez un Syndic.

Les lettres de candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, d'une photo et du niveau de rémunération souhaité seront adressées à Projets Publicité 12 rue des Pyramides 75001 Paris, qui transmettra en rappelant la référence 44590

TECHNICO-COMMERCIAL
INDUSTRIE ALIMENTAIRE

Filiale Française de Société Internationale recherche technico-commercial

- 25/30 ans.
- Ayant 3 à 5 ans d'expérience dans la vente de matières premières à l'industrie alimentaire.
- Anglais courant.
- Formation technique aux industries alimentaires souhaitée.
- Formé ou susceptible de l'être rapidement à une approche marketing industriel.

Pour :

- Assurer la commercialisation de notre gamme en constante évolution de produits importés destinés à l'industrie alimentaire.
- Prévoir 50 à 60% du temps en déplacement.
- Poste basé à Colombes.
- Rémunération compétitive.

Ce poste est assorti d'une large autonomie sous la responsabilité du Directeur du Département.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel sous réf. 63195 M à BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94307 VINCENNES CEDEX - qui transmettra

---

INGENIEURS DEBUTANTS

SORTANT AUJOURD'HUI D'UNE GRANDE ECOLE APRES UNE **SPECIALISATION EN ELECTRONIQUE, MECANIQUE** OU **THERMIQUE** : VOTRE PREMIER POSTE A RUEIL MALMAISON DANS LA **RECHERCHE APPLIQUEE** AU SEIN D'UNE PETITE EQUIPE RATTACHEE A UN DES PLUS PRESTIGIEUX GROUPES INDUSTRIELS FRANÇAIS.

Prenez contact immédiatement avec le cabinet de recrutement CLEAS sous référence 8345 LM.

CLEAS
6 Place de la République Dominicaine 75017 PARIS
Tél. 267.35.11.

Une importante société industrielle, leader sur son marché de biens d'équipement, recherche un

Chef de projet

diplômé d'une école d'ingénieurs (INSA, HEI, ESSEL...) ou de l'enseignement supérieur.
Il aura acquis une première expérience de 3 à 5 ans en informatique de gestion et sera familiarisé avec les systèmes et matériels suivants : DOS-VSE, VM/CMS, IMS ou CICS, IBM 43.31
En tant qu'adjoint au responsable informatique, il participera à l'étude, à la mise en place et au suivi de nouvelles applications (temps réel).

Poste à pourvoir en proche banlieue ouest de Paris.

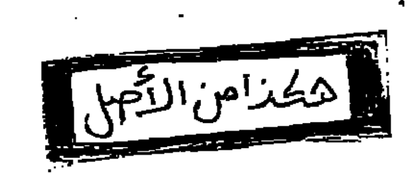
Adresser CV, photo et prétentions, sous réf. 5465 à Média-System, 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

média-system

LCT
Laboratoire Central de Télécommunications
recherche pour son service Brevets

ingénieur électronicien

2 à 5 ans d'expérience dans la propriété industrielle, de préférence diplômé du CEIPI. Bonnes connaissances de l'anglais.
Nationalité française exigée.
Adresser CV (en précisant les domaines techniques où l'expérience a été acquise) et prétentions à LCT - BP 40 - 78141 VELIZY-VILLACOUBLAY Cedex.



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

le N° 2 du personnel

Une importante SOCIÉTÉ D'ENGINEERING comptant 3500 personnes (en majorité Ingénieurs et Techniciens supérieurs), en progression constante, recherche le N° 2 de la FONCTION PERSONNEL comptant une soixantaine de personnes.

Il participera à la mise en œuvre d'une politique sociale dynamique – l'un des objectifs majeurs de la Direction Générale – Son action portera notamment sur l'administration et la gestion du Personnel. Cela le conduira à être en relation étroite avec la Direction Générale et l'ensemble de l'encadrement.

Homme de contact, possédant de l'autorité naturelle, le candidat sera un professionnel de la fonction "personnel", âgé d'au moins 35/38 ans, DIPLÔMÉ d'ÉTUDES SUPÉRIEURES (DROIT, SCIENCES PO...), bon juriste, capable de s'identifier à une entreprise de haut niveau technique et très performante, et d'y jouer un rôle actif avec beaucoup de disponibilité.
Le problème de la rémunération ne se posera pas pour un candidat de valeur.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 2698 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

directeur administratif

Filiale en pleine expansion chargée de la commercialisation de matériels et de réactifs de laboratoires d'analyses (C.A. 85 MF; effectif 100 personnes) d'un important LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE – recherche son RESPONSABLE des SERVICES ADMINISTRATIFS.

Rattaché au Directeur de la Filiale, il sera chargé, en liaison étroite avec les directions fonctionnelles de la Société Mère, de l'animation et du suivi de l'Administration, du Contrôle de Gestion, de l'Informatique et du Personnel. Il sera responsable du bon fonctionnement des Services Généraux de l'Établissement.

Ce poste de confiance conviendrait à un candidat DIPLÔMÉ d'ÉTUDES SUPÉRIEURES (type DROIT, IEP, ÉCOLE de GESTION...), âgé d'au moins 35 ans, parlant si possible ALLEMAND et/ou ANGLAIS et ayant déjà eu une expérience dans des fonctions similaires au sein d'une entité à taille humaine faisant partie d'un Groupe fonctionnant avec un système général de reporting.

Les dossiers de candidatures - sous réf. 2699 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par

DEVELOPPEMENT

10, rue de la Paix - 75002 Paris.

ROUSSELOT

CONTRAT DE SOLIDARITÉ

IMPORTANT GROUPE PRODUITS CHIMIQUES

recrute pour son

CENTRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

situé à proximité de COMPIÈGNE

JEUNES INGÉNIEURS CHIMISTES

Formation Grande École Chimie ou Doctorat

Sous l'autorité du Directeur du Laboratoire, ils animeront des équipes de recherche dans le domaine des résines, polymères ou colles synthétiques.

Bonnes connaissances de l'anglais nécessaire.
Débutants acceptés.

Env. curriculum vitae, référence CRD, ROUSSELOT S.A., 8, rue Christophe-Colomb, 75360 PARIS CEDEX 08.



recherche

chef de section trésorerie

Chargé de la mise en forme de la trésorerie annuelle et du suivi de la trésorerie quotidienne.

Une formation DUT finances - comptabilité et une expérience de 2 à 3 ans de trésorerie gérée en informatique sont exigées.

Lieu de travail : SAINT-DENIS (Métro Porte de Paris).

Statut assimilé cadre - appointements selon expérience 110000 à 120000/an.

Avantages sociaux complémentaires.

Catherine LORSON vous remercie de lui adresser C.V., CHRISTOFLE, 112, rue Ambroise Croizat 93206 SAINT-DENIS CEDEX 01.

FIL

Distribution dans le secteur des loisirs

La maîtrise du créneau des loisirs nous amène à une diversification de nos activités dans cet univers. La réussite de ce développement passe par une gestion moderne et efficace.
Nous recherchons un

Responsable de gestion

PARIS

Auprès de notre Directeur, il assumera et coordonnera la gestion informatisée, comptable, financière et budgétaire. Il montera des plans d'action, de trésorerie et de financement, suivra les tableaux de bord et mènera des audits de budgets.
En généraliste de l'entreprise, il conseillera et assistera notre directeur en matière sociale (salaires, contrats de travail...).
Nous souhaitons rencontrer des éléments jeunes, de formation ESC, Dauphine... avec une expérience de même type d'au moins 4/5 ans.
Nous parlerons ensemble de la rémunération.

Bernard Julhiet Psycom vous assure étude sérieuse de votre dossier (lettre, CV, photo), réponse et discrétion. Merci de nous écrire sous référence 198/1M, 55 avenue Bugeaud - 75116 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

ingénieur méthodes

ELECTRONIQUE BANLIEUE SUD

Dans notre usine de création récente, nous fabriquons des produits de haute technologie dans le domaine des ENREGISTREURS. Nous appartenons à un Groupe Multinational de premier plan spécialisé dans l'ELECTRONIQUE. Nous connaissons un rythme de croissance impressionnant. Nos points forts : une politique innovatrice, un secteur de pointe et surtout, un potentiel humain de haute compétence technique et dynamique.
En relation étroite avec notre Directeur de Production, l'Ingénieur que nous recherchons devra mettre en place la fonction Méthodes et sera responsable :
- de la mise en place et du développement des méthodes de fabrication et d'outillage au sein de l'unité de production,
- de la gestion technique des procédés de fabrication, de l'étude des améliorations possibles et de la réduction des coûts,
- du suivi de la mise en production de nouveaux produits.

Nous souhaitons rencontrer un candidat de formation Ingénieur (AM, ENSI, INSA ou équivalent) avec une expérience de production et/ou méthodes. La fonction que nous lui confions est promise à un bel avenir s'il fait preuve d'imagination et d'efficacité. La maîtrise de l'Anglais est nécessaire.
Merci d'adresser C.V. et prét. sous réf. MG 24 à notre Conseil

COGEPLAN Tour de Lyon - 185, rue de Bercy 75012 PARIS

Organisation et Publicité

SFENA

Division informatique

Constructeur français de mini-ordinateurs, spécialiste de l'informatique distribuée recherche pour son Service Marketing

Chef de Produit «Logiciels de Télécommunications»

Il aura :
- à proposer les orientations en matière de produits de télécommunications,
- à formaliser et à faire connaître la politique de Sfena-Informatique dans ce domaine,
- à coordonner le lancement des produits nouveaux.

Ce poste s'adresse à un Ingénieur de formation supérieure et ayant acquis une expérience dans les télécommunications informatiques.

Veuillez adresser votre dossier de candidature, sous réf. 1169, à Sfena. Gestion des Cadres, BP 59, 78141 Vélizy-Villacoublay Cédex.

média-system

ASSISTANTE "RELATIONS PUBLIQUES"

Dans le domaine des Services et du Conseil en Informatique, nous occupons une place particulière : 1000 personnes, une notoriété et une réputation technique bien implantée dans les milieux professionnels, des outils et des méthodes exclusifs, assurant un développement parmi les plus rapides du marché.

Nos «performances» nous conduisent à rechercher une diplômée d'enseignement supérieur, possédant une formation complémentaire en Relations Publiques et, si possible, une courte expérience du domaine.

Attirée par la technique et capable de rédiger avec aisance, elle assistera la Responsable du service dans ses différentes activités : relations presse, écoles, communications internes et externes, salons, forums, ...

Nous vous remercions d'adresser votre candidature détaillée (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 80194 M à HAVAS CONTACT 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS qui transmettra.

HAVAS CONTACT

THOMSON-CSF
LE RESPONSABLE DES LABORATOIRES D'AUTOMATISMES

Pour la branche équipements médicaux spécialisée en matériel de radiologie (7000 personnes - 3,500 MF de CA).

Il sera responsable des Laboratoires d'automatismes et servomécanismes en Europe (40 personnes France, Italie, Belgique).
Basé en proche banlieue parisienne, il sera placé sous l'autorité du directeur du groupe des moyens électromécaniques et aura pour mission :
- la coordination des laboratoires,
- le suivi et le contrôle des coûts des projets,
- la mise en place d'une standardisation au niveau de la branche,
- la définition des grands choix techniques,
- la mise en place d'un système CAO.

Ce poste s'adresse à un candidat de 30 ans min. diplômé d'une grande école ESE, AM+ESE, TÉLÉCOMM, ayant une expérience réussie d'au moins 6 ans dans la conduite d'un laboratoire d'automatismes et de servomécanismes.
La fonction implique de fréquents déplacements à l'étranger.
La rémunération sera fonction de l'expérience et de la potentialité du candidat.

Merci d'adresser CV, photo et prétentions à HAVAS CONTACT - 1, place du Palais-Royal - 75001 PARIS sous réf. 33169 M

THOMSON
BRANCHE ÉQUIPEMENTS MÉDICAUX

HAVAS CONTACT

Nous sommes une Grande Banque Privée d'Affaires internationales.
Nous recherchons un CADRE DE BANQUE CLASSE V
pour notre département des

affaires financières internationales

qui sera intégré à l'une des équipes (5 à 6 personnes) en charge du MONTAGE, *de la SYNDICATION et du SUIVI de ces opérations.*
Nous souhaitons rencontrer un candidat ayant une expérience de quelques années dans le montage d'opérations financières internationales, de formation supérieure économique, commerciale ou bancaire (SCIENCES ECO, ESSEC, ITB ou équivalent) ;
il maîtrisera la langue anglaise.
Le passé professionnel, les qualités techniques et le sens commercial de notre nouveau collaborateur doivent lui permettre d'évoluer vers de plus larges responsabilités.
Nous vous remercions d'adresser votre candidature (C.V., lettre manuscrite) sous référence 6969 à :

Organisation et Publicité

2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

GROUPE DE FABRICATION DE PEINTURES
recherche pour son Agence Parisienne
basée à HOUILLES (78)

son chef comptable

130.000 F/an

Il sera responsable :
- de la comptabilité sur informatique,
- des déclarations fiscales et sociales,
- du reporting mensuel pour le Groupe,
- des questions administratives.

Une expérience d'au moins 3 ans dans un poste similaire ou dans un cabinet d'expertise comptable serait appréciée ainsi qu'un niveau BTS ou DECS.

Prière d'envoyer C.V. avec lettre manuscrite et photo sous réf. 2064/JT à : A.M.P.
40, rue Olivier-de-Serres - 75015 PARIS

IMPORTANT ORGANISME SOCIAL
A DIMENSION NATIONALE
(ASSURANCES, RETRAITES)

recherche

ANALYSTES

Formation DUT - MIAGE ou équivalent
Expérience indispensable minimum 4 ans sur gros ou moyen système - temps réel - bases de données - méthode MERISE.

Notions de bureautique appréciées.
Formation complémentaire assurée.

Adresser CV détaillé, photo (retournée) et prétentions sous réf. 74588 à Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

MERCEDES-BENZ FRANCE

recherche son

responsable études de marchés et prévisions

Formation supérieure statistique et économique
Expérience des études de marchés en secteur automobile ou industriel appréciée.

Envoyer C.V., photo et prétentions à
MERCEDES BENZ FRANCE
Direction Centrale du Personnel
BP 100 - 78153 LE CHESNAY Cedex

Notre société, filiale du Groupe CREUSOT-LOIRE, conçoit et réalise des équipements pour l'industrie métallurgique (transformation de l'acier et de l'aluminium).

Nous réalisons avec les plus grands constructeurs mondiaux et développons depuis plus de 10 ans des systèmes de contrôle et régulation et des automatismes pour ces équipements.

Des commandes récentes acquises notamment aux USA nous conduisent à élargir les équipes de projets et réalisations de ce type de matériels.
Pour cela, nous souhaitons rencontrer et recruter des :

INGÉNIEURS GÉNÉRALISTES *ayant choisi une option* **"AUTOMATISMES"** et accompli une première expérience professionnelle.
En fonction de l'expérience acquise, de larges responsabilités pourront être confiées. Une bonne pratique de l'anglais est indispensable. Les déplacements en France et à l'étranger sont fréquents.

Postes basés à Courbevoie (92).

HAVAS CONTACT



CLECIM

Merci d'adresser dossier de candidature sous réf. CR/M à Catherine VINCENT - GESTION DES CADRES CLECIM - 107, bd de la Mission-Marchand, 92400 COURBEVOIE.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

RECHERCHE DÉVELOPPEMENT EN ULTRASONS
RESPONSABLE DE LABORATOIRE

Concepteur et réalisateur des éléments technologiques les plus avancés d'unités industrielles en France et à l'Étranger, nous sommes aujourd'hui la première entreprise française (5000 personnes) dans notre secteur.

Ces résultats dus, pour une grande part, à la réussite de nos équipes de Recherche Appliquée dans de nombreux domaines (mécanique, métallurgie, informatique et automatisme, ...) nous conduisent à renforcer notre potentiel d'innovation technique et à rechercher le Responsable du Laboratoire ULTRASONS.

Ingénieur diplômé ou universitaire de haut niveau, votre expérience de chercheur dans le domaine des ultrasons vous permet de bien connaître les activités d'un laboratoire de Recherche-Développement, y compris dans ses aspects de gestion humaine et financière, d'animation technique et d'encadrement.

Les fonctions proposées, qui doivent déboucher **sur la mise au point d'un produit "industrialisable"**, vous assureront de réelles perspectives d'évolution professionnelle.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 80186 M à notre conseil.

MILO M.R.H 43 bis, Bd Victor-Hugo 92200 Neuilly-sur-Seine

HAVAS CONTACT

---

annonce parlée*

Jeunes Diplômés ESC Sciences Po...

La diplomatie musclée?

Ses résultats nous obligent à y croire. Notre équipe réunit des jeunes de formation supérieure ; du diplomate ils ont la finesse et le sens de l'objectif de l'athlète ils ont la puissance, la gloire et... l'argent.

Leader incontesté au plan mondial de notre marché - secteur bureautique - nos produits nous permettent de parler haut et d'y faire la décision. Nous recherchons pour démarrer en région quelques jeunes de tête et de tempérament pour une fonction tremplin.

** toutes informations complémentaires et rendez-vous éventuel vous seront donnés en appelant le 763.11.15., de 9 h à 18 h réf. 1363.*

SVP Information Carrière
7, rue de Logelbach 75017 Paris.



COMPAGNIE GENERALE DE CONSTRUCTIONS TELEPHONIQUES

Usine de MASSY (91)
fabrication de pièces détachées et sous ensembles électroniques pour matériel téléphonique

recherche

AGENTS TECHNIQUES ELECTRONICIENS

pour test, mise au point de prototypes logiques et analogiques. Élaboration de spécifications et programmes.

Nous vous remercions d'adresser CV et souhaits de rémunération à CGCT, Chef du Personnel, 19, avenue Carnot 91300 MASSY

SAT

SOCIETE ANONYME DE TELECOMMUNICATIONS

recherche pour ses LABORATOIRES D'ETUDES dans le cadre du développement de ses activités en commutation

programmeurs et analystes

Formation souhaitée : DUT INFORMATIQUE ou études universitaires en Informatique, débutants ou ayant quelques années d'expérience pour participation à la réalisation de PROJETS LOGICIELS temps réel.

Lieu de travail : DOURDAN ou MASSY (Essonne).

Adresser C.V. à SAT
Chemin de Vaubesnard
91410 DOURDAN

Organisation et Publicité



Nous sommes spécialisés dans le recrutement d'informaticiens. Notre équipe évolue, nous souhaitons accueillir un(e) nouveau(elle) consultant(e).

- Vous êtes diplômé(e) d'une Grande Ecole ou de Formation Supérieure (ingénieur, gestion, sciences humaines...).
- Vous avez :
  - Une première expérience dans l'entreprise de 1 à 5 ans.
  - Une expérience dans le secteur informatique sera un atout.

NOTRE PROPOSITION :
- Après une formation à nos méthodes, vous aurez à intervenir en spécialiste auprès d'une clientèle variée.
- Agissant avec une large autonomie, vos missions vous conduiront à entretenir des rapports suivis et personnalisés.



CAP SOGETI SELECTION
83-85, boulevard Vincent Auriol - 75013 Paris.
Adresser votre CV + photo + prétentions à Any Boulade, sous la réf CR 007.

média-system

THOMSON-CSF
DIVISION DES TRAVAUX EXTÉRIEURS ET SERVICES
TECHNICIENS ÉLECTRONICIENS
NIVEAU V

- Les uns seront intégrés à une équipe chargée de l'étude et de la mise au point de matériel de Télécommunications. Une première expérience serait souhaitable.
- Les autres rejoindront des équipes assurant la mise en service et l'assistance technique de matériels Radars et Systèmes Associés. Ces postes impliquent des déplacements en France et à l'étranger. Les candidats retenus auront quelques années d'expérience dans ces domaines ainsi qu'une bonne connaissance de l'Anglais.

La dimension du Groupe permet des possibilités d'évolution pour des candidats de valeur.

Merci d'adresser C.V. + prétentions à M. CORDAVILLE – THOMSON CSF DTEX 34, boulevard Ornano, 92300 SAINT-DENIS.

THOMSON
BRANCHE SYSTÈMES ET DÉTECTION

HAVAS CONTACT

Très important groupe européen, leader mondial dans ses spécialités, possédant 6 usines en France, recherche

LE CHEF DE SON SERVICE CENTRAL ELECTRIQUE

pour prendre en charge:
- les études et la réalisation des investissements en matière d'électricité et d'électronique de l'ensemble des usines françaises;
- l'entretien dit «électrique» de l'usine principale.

Il s'agit d'un domaine de responsabilités dont le développement sera très important, du fait de l'évolution extrêmement rapide vers l'utilisation de technologies de pointe.

Le poste – de haut niveau – exige un ingénieur diplômé, ayant une bonne connaissance des processus de fabrication automatiques à base d'électronique, apte à s'intégrer dans une équipe dirigeante et capable de mener les hommes.

Le lieu de résidence est une agréable petite ville de la **Seine-et-Marne.**

Adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions sous référence 74752 Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra - 75040 Paris Cedex, qui transmettra.

Assistant (e) de Recherche Clinique
PARIS XV°

Pour le groupe de recherche d'un important laboratoire pharmaceutique international. Au sein de l'équipe médicale chargée de l'étude de spécialités anti infectieuses. Il, elle, assure : • le suivi technique des études (tenue des dossiers, collecte des informations, compilation des résultats en français et en anglais) • les relations avec les médecins hospitaliers, • le suivi administratif du programme : stocks, commandes...

Titulaire d'une formation Bactériologie, Biologie, DEUG et DUT, ou d'une licence de sciences, il (elle) maîtrise parfaitement la langue anglaise.
Rémunération 110 000 F / an.
Des déplacements fréquents sont à envisager, véhicule nécessaire.

Adressez lettre manuscrite + CV + coordonnées téléphoniques sous référence 11556 au

CONSEIL EN RECRUTEMENT
CNPG 105 av. Victor Hugo 75116 Paris

CSNCR



Importante entreprise tertiaire Paris recherche

L'ADJOINT DE SON DIRECTEUR TECHNIQUE

Chargé de superviser plusieurs services il devra participer à la définition du système d'information, à la conception et à la mise en place aussi bien de méthodes et procédures classiques que d'applications informatiques complexes.

Ce poste s'adresse à un candidat âgé de 35 ans environ, diplômé de l'enseignement supérieur.

Une expérience de 5 ans minimum dans la direction de services administratifs importants, du dynamisme et le sens des relations humaines lui permettront de mener à bien sa mission.

Nombreux avantages sociaux, congés d'été assurés.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions s/réf. 6804 à **PIERRE LICHAU S.A.**, BP 220 - 75063 PARIS Cédex 02 qui transmettra.

BANQUE INTERNATIONALE
PARIS 8e

recherche pour compléter son équipe

ORGANISATION INFORMATIQUE
ORGANISATEUR H.F.

disposant d'une expérience bancaire de 2/3 ans.

Il sera chargé en particulier :
- de la rédaction des procédures
- de la mise en place et du suivi de la bureautique

et participera aux études informatiques.

La connaissance de la langue allemande serait très appréciée.

Adresser lettre de candidature sous réf. 476/M à M. A. Dannenberger qui vous garantit la discrétion. CEPIAD - 135, avenue de Wagram 75017 PARIS.

Nous sommes une société de distribution de produits pétroliers, filiale d'un important groupe français. Notre implantation est nationale et notre clientèle importante (100 000 comptes clients). Dans le cadre de notre diversification et du lancement de nouveaux produits, nous recherchons un

INGÉNIEUR DÉVELOPPEMENT
produits nouveaux

Vous êtes ingénieur diplômé (ESE – IEG...) et vous avez acquis une solide expérience dans le domaine de la régulation de machines thermiques ou électriques. Vous aurez pour mission, au sein de notre direction recherche et développement et en liaison avec notre direction commerciale, d'étudier les systèmes d'alimentation en bi-énergie (gaz – électricité) de machines type pompe à chaleur et les complémentarités gaz - énergies nouvelles. Au-delà de vos compétences techniques, vos qualités relationnelles sont indispensables compte tenu des implications commerciales de ce poste. Un candidat de valeur trouvera, dans ce contexte dynamique et novateur, une réelle possibilité de développement de carrière.

Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez à Jean-Loup Parichon sous réf. 6713 M ; il étudiera avec vous les possibilités d'une future collaboration.



SERIFO CONSEILS DE DIRECTION
47 bis, AVENUE BOSQUET – 75007 PARIS
TELEPHONE : 555.11.11

MEMBRE DE SYNTEC

Fonction

Filiale d'un des premiers Groupes industriels français leader dans sa branche automates programmables offre à

JEUNES INGENIEURS DEBUTANTS

Formation électronique ou électrotechnique.

UNE CARRIERE DANS LA VENTE

Notre progression rapide et votre réussite vous permettront d'atteindre rapidement des responsabilités de Chef d'Agence.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions sous référ. 74710 ID à Contesse Publicité 20, av. de l'Opéra 75040 Paris cedex 01 q.tr.

LA VILLE DE COLOMBES (92)
recrute
à compter du 1er août 1983

2 ASSISTANTES SOCIALES D.E.

polyvalentes de secteur
Adresser candidature et C.V. détaillé à M. LE MAIRE DE COLOMBES.

Ets-public recherche

EMPLOYÉ (E) DE BUREAU

avec DEUG ou DUT.
Disponible rapidement.
Cantine, avantages sociaux.
Se prés. 149, r. de Grenelle, PARIS-7e.

MADAME, MADEMOISELLE,
Vous avez 25 ans minimum

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS

recherche
COLLABORATRICES
pour diffusion vente
- travail uniquement s/r.-v.
- formation assurée.
- rémunération importante.

Tél. pour rendez-vous 538-66-23 de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 30.

Entreprise 50 salariés filiale groupe rcherche

COMPTABLE

EXPÉRIMENTÉE
pour gestion comptable de Société (comptabilité générale, paye, déclarations fiscales et sociales, trésorerie, statistiques groupe).
Lieu de travail GENTILLY (94)
Réponse avec C.V. à :
MARZET-AUBRY
13, rue de la Lancette
75012 PARIS.

VILLE D'ORLY
recrute d'urgence

RÉDACTEUR(TRICE)

ou ayant vocation pour service financier.
- Connaissance M 12 exigée.
- Connaissance administration communale souhaitée.

Adr. C.V. à M. le Maire.

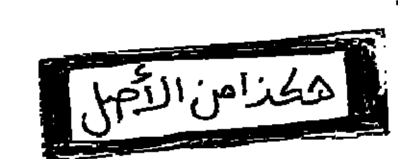
RECHERCHE

Secrétaire adjoint administrateur (homme ou femme) pour ensemble musical (anglais parlé et écrit)

Travail proche banlieue Paris. Plein temps.
Adresser candidature :
M. PAUL MÉFANO,
Centre Olivier-Messiaen,
4, rue Proudhon,
94500 CHAMPIGNY.

MÉTREURS RETRAITÉS

Si possible tous corps d'état, pour travaux pédagogiques, séminaires professionnels. Pratiquez la dérie d. Prix. C.V. à E.P.T.P.
3, rue Inkermann.
94-SAINT-MAUR.





OFFRES D'EMPLOIS

SERVICE ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUES recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

HARDT-SOFT pour réalisation sur micro-processeurs et mini-ordinateurs.
Spécialisation : *informatique*, automatisme électronique.
Ecrire à : 78-80, avenue Gallieni Tour Gallieni 1 93174 BAGNOLET Cedex.

CENTRE DE DOCUMENTATION TECHNIQUE PARIS-14e recherche

DOCUMENTALISTE CONFIRMÉ(E)

Connaissances scientifiques et techniques. Niveau maîtrise. Expérience industrielle *appréciée*.
— Bonne connaissance ANGLAIS + 2e langue.
— Expérience informatique documentaire souhaitée.
Domaine : SCIENCES DE L'INGÉNIEUR (SAUF CHIMIE - BIOCHIMIE).
Adresser C.V. + photo et prét. *sous réf.* 3.597 à SWEERTS, 9, rue du Delta, 75009 PARIS, qui transmettra.

ORGANISME PROFESSIONNEL NATIONAL

QUARTIER ÉTOILE

recherche pour son

SERVICE SÉCURITÉ SOCIALE

JURISTE

Maîtrise ou DESS droit social

Libre très rapidement.

Pour analyse des textes *concernant la sécurité sociale*, rédaction de circulaires à l'intention des adhérents, information écrite et orale, participation à des réunions, etc.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions no 53.377 *BLEU*, 17, rue Label 94307 VINCENNES Cedex qui transmettra

---

RELATIONS PUBLIQUES CABINET

recherche

CHEF DE DOSSIERS EXPÉRIMENTÉ

MISSION :
En liaison avec un Consultant, il propose à ses clients *une stratégie*, élabore les programmes, assure ou coordonne *la réalisation*, gère les budgets.

PROFIL :
Formation type CELSA. Connaissances du monde agro-alimentaire appréciées. Esprit de synthèse et qualités rédactionnelles. Expérience en agence souhaitée.

Adresser C. V. détaillé et souhaits de rémunération à : Françoise TEERY. TEXTUEL 28, boulevard Poissonnière, 75009 Paris, qui transmettra.

IMPORTANT ORGANISME PUBLIC PARIS

recherche

UN(E) SPÉCIALISTE

— Possédant une bonne connaissance des formalités administratives auxquelles sont soumises les entreprises (création, modifications, radiation).

— Expérience Greffe ou Etude *Notariale souhaitée*.
Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo + prétentions, sous no 268.361 M RÉGIE PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

I.N.R.S. PARIS recrute

RESPONSABLE FORMATION

EN ERGONOMIE ET PHYSIOLOGIE DU TRAVAIL

Fonctions :
— Encadrer équipes de formateurs en ergonomie, gestes et postures de travail, sauvetage-secourisme du travail.
— Conduire des stages en ergonomie pour les médecins du travail et des ingénieurs.

Expérience :
— De l'intervention ergonomique *en entreprise*.
— De la formation des adultes.

Formation :
Ingén., Docteur, DEA ergonomiste...
Lieu de travail : *proche banlieue* SUD-PARIS.
Déplacements : quelques semaines par an.

J.F. SAUGIER

I.N.R.S. 30, rue Olivier-Noyer, 75680 PARIS CEDEX 14.

MÉTREURS RETRAITÉS

Si possible tous corps d'état, pour travaux pédagogiques, séminaires professionnels. Pratiquez la série d. Prix. C.V. à E.P.T.P., 3, rue Inkermann, 94-SAINT-MAUR.

Association recherche

FORMATEUR/TRICE

Libre immédiatement.
Ecrire sous le no T 041.373 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Nous sommes une Société *internationale basée à Paris.* Nous mettons à la disposition de nos clients, par téléphone, une information triée et traitée par 150 spécialistes.
Notre DÉPART. JURIDIQUE recherche

1 JURISTE

(Maîtrise de droit privé, un diplôme ICH serait un atout) pour conseiller ses interlocuteurs : chefs d'entreprise, avocats, notaires, professionnels de l'immobilier...
Vous avez acquis, au cours d'une expérience professionnelle de plusieurs années, une *excellente maîtrise des domaines du Droit de la construction*, y compris les questions de financement — de promotion immobilière — des loyers — de la copropriété.

Homme de dialogue, vous avez le sens des responsabilités et le *goût du travail en équipe.* Envoyer votre candidature détaillée, en indiquant votre *rémunération actuelle*, à SVP *Direction du Personnel*, 54, rue de Monceau, 75008 PARIS.

CHEF COMPTABLE
— *Diplômé D.E.C.S.*
— Disponible de suite.
Ecrire avec C.V. + photo à Et. LECLERC, 22, rue Jasmin, 75016 PARIS.

secrétaires

Le président d'une société du service recherche

SON ASSISTANTE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

BILINGUE ANGLAIS

ayant l'expérience d'un poste similaire, organisée, très disponible pour faire face à un travail *stimulant et important* :
— Organisation de réunions à haut niveau ;
— suivi des dossiers ;
— *relations avec les correspondants étrangers* ;
— utilisation de la sténo française et anglaise et de la dactylo.

Lieu de travail : Pont de Neuilly (côté Paris)

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et *prétentions sous référence* 44.603 PROJETS Publicité, 12, rue des Pyramides, PARIS-1er, qui *fera suivre.*

SOS 99-99

recherche UNE SECRÉTAIRE *STÉNODACTYLO* pour son service recouvrement *Tél. : 707-99-99, Mme Chausse.*

DEMANDES D'EMPLOIS

NOTRE SIÈGE DE PARIS

(travail mécanique du bois) par suite d'une importante restructuration recommande particulièrement le personnel suivant pour reclassement :

1 INGÉNIEUR CIVIL DU GÉNIE MARITIME.
1 INGÉNIEUR E.S.B.
1 DESSINATEUR-PROJETEUR, POSITION C, PREMIER ÉCHELON.
1 COMPTABLE, POSITION V, DEUXIÈME ÉCHELON.
1 SECRÉTAIRE STÉNO-DACTYLOGRAPHIE.

Adresser offres de postes à l'attention de M. TOUMANOFF, 16, r. Michal, 75013 PARIS.

J. Fem. 35 ans lic. droit privé spécial. droit social rech. d'urgence *empl.* Paris Province. Ecrire à Mme Chevalier, 5, rue Alfred-de-Musset, 92360 Meudon-la-Forêt. *Téléphone : 631-78-53.*

Directeur du personnel

39 ans, maîtrisant tous les aspects de la fonction : Politique sociale, Gestion du personnel. Relations avec partenaires *soc*x, formation, paie informatisée, *Long.* exp. profes. ds entrepr. ANGLO-SAXONNES rech. situat. ds entrep. simil. de préfér. TERTIAIRE. Paris ou *province. Région indif.* Ecrire no 74.707, Contesse, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transm.

Angl. et franc. relevés. Vaste culture, serait interprète de confiance ou précepteur sage. Ephraïm Nsengiyumva, chambre 41. Essayez. Tél. : 254-50-32. 7, rue du Poteau, 18e, de 8 à 11 h., à partir de 20 h.

Traduct. ès it., angl., russe, espag. disp. rapid. rech. emploi rédact. trad. synth. domaine techn. éco. jur. (lic. droit) actual. Intern. Ecr. Mme Chemla, 6, rue Faustin-Hélie, 75016. Téléphone : 504-90-14.

J.F. 21 ans, secrétaire sténodactylo, niveau B.T.S., ch. emploi stable. Libre début juillet. Ecr. s/no 6518 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009* Paris.

CADRE SUPÉRIEUR

Très solide expérience tech., commerciale, gestion (5 années D.G.), battant, recherche situation intégrée ou sous contrat durée *déterminée* dans entreprise voulant obtenir meilleure rentabilité (ou désirant faire cesser situation de risque). S.N.E.P. - B.P. 58, 92123 Montrouge Cedex.

Collégien 16 a., nationalité fr., d'origine malgache, ch. travail *pour soulager mère de famille.* « Boy à tout faire » accepte ttes propos. T. 594-62-27.

J.F. 28 ans, maît. Droit, 1 an et demi expér. dans cabinet conseil juridique en Droit des Soc. et Droit social, cherche poste collaboratrice dans cabinet similaire ou entreprise. Disponible. Ecrire sous le no 41359 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

EXPÉRIENCE DE VENTE POUR RÉUSSIR DANS LA FONCTION MARKETING

J.H. 28 ans dipl. E.D.C. marketing, 4 ans d'expérience vente matériel bureaucratique. Contact haut niveau rech. poste à responsabilité MARKETING ou DIRECTION COMMERCIALE. Anglais courant, disponible. *Tél. (35) 89-64-28.* Ce jour à partir de 14 h.

H. 31 a. Lic. géo. angl. cour. *ch. empl. pl. tps J.-A.-S. et tps part.* en rel. av. un qual. au m. Paris Londres. 345-78-60. T.l.jrs 17 h-19 h.

capitaux propositions commerciales

S.A.R.L. branche exportation électronique désire créer nouvelle activité industr. ou cciale, étudie toutes propos., accepte association ou projet de brevet. Dispose local 1.000 m² et capitaux dans grande ville S.O. Ecrire sous le no T 041.246 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

enseignement

SUMMER IN THE CITY à l'AMERICAN CENTER

261, bd Raspail, 75014 Paris

633-67-28

SESSION INTENSIVE du 4 au 16 juillet et (ou) du 18 au 29 juillet

COURS D'AMÉRICAIN

2 ou 4 heures de cours par jour sur 2 ou 4 semaines.

propositions diverses

L'ÉTAT offre de nombreuses *possibilités* d'emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) Boîte postale 40209 PARIS.

Les possibilités d'emplois à *l'étranger sont nombreuses et* variées (Canada, Australie, Afrique, Amérique, Asie, Europe). Demandez une documentation *sur notre revue spécialisée* MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon 75429 PARIS CEDEX 09.

travail à domicile

Cherche tous travaux DACTYLOGRAPHIE : rapports, thèses. Tél. : 542-74-76.

Pas de vacances ! *BELLE DACTYLOGRAPHIE* (I.B.M. boules) de vos textes longs. Tél. : 948-01-39.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Vends BMW 318 I (Noir). Très bon état. Option : vitres teintées. Année : février 1982, 50.000 km. Prix : 59.000 F. Téléphone : 064-06-02 à partir de 20 h. De 9 à 12 h. et de 14 à 17 h. 30, 951-82-00, poste 21-86.

divers

Vends à coopérant technique

POLONEZ + CARAVAN

Année 1980. Tél. (Algérie) : 49-26-99, le soir.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

CHATELET-LES HALLES

45 et 90 m² en duplex à rénover, calme. T. 272-40-19.

3e arrdt

MARAIS-BONDEVILLE

Superbes prestations pour 4 p. Sud, avec cave et parking. *Téléphonez au : 280-21-68.*

MARAIS

Imm. XVIIe s., très beau, 80 m², à aménag. s/futur jdin, calme, soleil. T. 272-40-19.

4e arrdt

QUAI AUX FLEURS *très élégant et original 80 m², gd salon, 5 m. haut., 1 ch. éléments XVIIe s.* T. 296-58-88.

5e arrdt

5e, PRÈS NOTRE-DAME *Imm.* 18e, sup. duplex. Magn. living, 2 chbres. 1.450.000 F. *DORESSAY, tél. 624-93-33.*

5e, PRÈS NOTRE-DAME Imm. 18e sup. duplex. Magn. liv. 2 chbres 4e sans asc. 1.450.000 — 624-93-33.

LUXEMBOURG, bel immeuble pierre de taille, studio, 24 m², aménagé architecte, calme, deux *fenêtres S.-E. et O.*, sur cours intérieures sans vis-à-vis. Tout confort. Ascenseur. Téléphonez au : 526-69-28.

BD ST-MICHEL 3 p., tt cft, balc. Px 580.000 F. T. 325-97-16.

6e arrdt

S/MARCHÉ ST-GERMAIN DUPLEX CARACTÈRE. Liv. 3/4 chbres, 4e sans asc. 1.600.000 F. — 624-93-33.

Mo VAVIN. Tél. : 327-82-40. *Immeuble en cours rénovation*, studios 2 et 3 pces à partir de 320.000 F. Soir 828-72-71.

NOTRE-DAME-DES-CHAMPS 265-13-05, ancien, gd stand., superbe 8 pces, état parfait, profession libérale possible.

PRÈS QUAIS

SUR GRANDE COUR PAVÉE 2/3 PIÈCES DE CHARME. *FONCIÈRE ODÉON. 329-86-06.*

LUXEMBOURG, 2 pces, cuis., s. d'eau, impecc. 298.000 F. Ét. Rive Gauche. 222-70-63.

RUE D'ANJOU Malesherbes, appt 240 m², 3e ét., dispo. intér. rare, divisé 2 parties, 2 entrées, *prof. libérale, état* hors catégorie. 3.150.000 F. 561-00-96 et 325-11-25.

7e arrdt

RUE DE BABYLONE Appt + boutique, 120 m². Tél. : 545-34-28.

PROX. CHAMP DE MARS *luxueux pied-à-terre 64 m²*, garage. T. 567-47-47 matin.

8e arrdt

Mo VILLIERS

RUE MONCEAU, dans imm. pierre de taille 1920, gd stand. Asc. Tapis escal. Plus. STUDIOS, 2 p., 3 p., 4 p., 5 p. Finition au goût du client. SIMRA, téléph. : 355-08-40.

PLAINE MONCEAU

110, bd de Courcelles

6 P., LUX., SOLEIL.

Le 6 juillet de 15 h à 20 h.

9e arrdt

LE PELETIER 2 p., cuis., bains, imm. bourgeois. 193.000. 280-26-23.

MARTYRS/TRUDAINE Dble réception + 5 ch. tt cfort raff. + ch. service. 1.880.000. VERNEL, téléph. 526-01-50.

RUE LENTONNET 5 pièces, 98 m², occupé. Téléphonez au : 380-75-20.

11e arrdt

Voltaire 120 m². 354-42-70

ATELIER ARTISTE

Plus 3 P. Verrière lux.

Métro PÈRE-LACHAISE

140 m² A RÉNOVER

dble expo., sol. FITOUSSI. Px 850.000 F T. 372-34-22.

RUE DE LA FONTAINE-AU-ROI 2 pièces, douche, *soleil.* Prix 130.000 F. T. 763-44-30.

Métro SAINT-MAUR

Ds imm. réc., stdg 4/5 p., tt cft, terr., balc., 1.040.000 F. SIMRA 355-08-40.

BD VOLTAIRE *urgent* vend 2 p. tt cft + 1 pièces à réunir, asc. en projet, immeuble pierre de taille, bourgeois, 297.000 F. COGEFIM 347-57-07.

12e arrdt

EXCEPTIONNEL

Très bel imm. pierre de taille.

2 PIÈCES : 289.000 F.

ENTIÈREMENT REFAIT Interphone, tél. : 294-11-33.

Mo BEL-AIR

De bel imm. 2 p. tt cft 50 m², occupé loi 48. Tél. 704-27-37.

Mo BÉRAULT, près du R.E.R., entrée, cuis., 2 p., à rénover, *imm. en cours de ravalement.* Prix 100.000 F. T. 347-57-07.

ST-MANDÉ près bois et lac double séjour + 3 ch., tt cft, soleil, imm. ravalé, 735.000 F. COGEFIM 347-57-07.

13e arrdt

GOBELINS, récent, 5e étage, asc. Séj. dble, 2 chbres, cft. Soleil. 80 m². Tél. 742-26-98.

4.000 F le m²

Atelier loft à rénover, direct propriétaire. 329-58-85 (après 19 heures, 326-13-00).

EXCEPTIONNEL

MAISON JARDIN

clair, calme. dble living, 3 ch., parf. état, possib. prêt conventionné 14 %. S/pl. mer. 6 juil., 12 h à 15 h. 35, rue du Moulin-de-la-Pointe. *Brx* 325-33-08 après 19 heures 326-13-00.

14e arrdt

PARC MONTSOURIS

Imm. pierre de taille, standing, gd 4 p., tt cft, balc. 830.000.

LERMS : 535-14-40.

44, RUE DIDOT, 842-67-00. Immeuble 1900 réhabilité reste 2 p. et 3/4 p. de 77 m². Sur place mercredi : 15/19 h.

15e arrdt

EXCEPTIONNEL

S/HAMEAU BOILEAU

Dernier étage duplex, 6 pces, 240 m² + terr. Jdin 130 m². 2 *parkings + service.* DORESSAY, tél. 624-93-33.

TRÈS BEAU STUDIO

ds imm. bon stand. avec entr., cuis. avec fenêtre, salle de bns, soleil, calme. — 320.000 F. PARIMMO, téléph. 554-70-72.

PORTE VERSAILLES/ISSY Living double + 3 chambres + coin *repas* + lingerie, très belle cuis., sanitaire neufs, 105 m². Prix 850.000 F. 577-96-85.

SÈVRES-LECOURBE

Dans immeuble rénové, studio 31 m², tt cft, occupé. Loyer libre. Téléph. au : 704-27-37.

CECOGI CONSTRUIT

329, RUE LECOURBE

IMMEUBLE GD STANDING

STUDIO, 2, 3 et 4 P.

1 studio 444.800
2 pces à part. de ... 688.400
3 pces à part. de ... 934.300
PRÊTS BONIFIÉS
Bureau de vente ouvert :
— Mardi au vendredi, de *14 heures à 19 heures.*
— Samedi, de 11 à 19 heures ou téléph. au : 575-62-78.

16e arrdt

LA MUETTE matin 567-47-47 duplex, petit séjour + 2 ch., calme, 6e étage, ascenseur.

17e arrdt

ROME, 2 P. TT CONF.

BALCON, soleil, bel immeuble. 498.000. VERNEL 526-01-50.

TERNES 2 p., tout confort, 30 m² refait à neuf, r.-de-ch. *Prix* 290.000 F. T. 763-44-30.

VILLIERS 145 *m²* 5 pièces, appt familial, étage élevé. Tél. : 633-29-17, 577-38-38.

18e arrdt

MONTMARTRE

Dans immeuble pierre de taille, tt *confort*, 110 *m²* + balcon. Téléphonez au : 704-27-37.

CECOGI CONSTRUIT résidence « MAIRIE DU 18e »

53, RUE DU SIMPLON

23 APPTS DE STANDING

STUDIO, 2, 3 P. PARK.

Studios à part. de .. 306.900
2 pces à part. de ... 431.500
3 pces à part. de ... 657.500
Pr renseignements 575-62-78.

RUE ETEX beau studio, tt confort, soleil. Prix 225.000 F. T. 763-44-30.

19e arrdt

RÉSIDENCE ARTOIS/FLANDRES Studios, 2/3/4 pces tt confort + balcon + park., imm. récent, *vue dégagée s/jdin. Vte directe.* Px intér. 127, rue de Flandres. Téléphonez au : 607-36-23.

20e arrdt

PROX. BUTTES-CHAUMONT rare grenier 40 m² 2 p. refait nf, imm. restauré, 190.000 F. COGEFIM 347-57-07.

78-Yvelines

VERSAILLES, Notre-Dame. Hôtel partic. totalité ou partie. Téléphonez au : 538-66-48.

RARE VERSAILLES St-Louis. Dans bel imm., charmant petit 5 pièces, caractère, vue. A SAISIR 810.000 F. MAT IMMOBILIER 953-22-27.

91 - Essonne

VIRY-CHATILLON, Bord du *lac, dans immeuble, 4e ét.*, standing, 15 min. gare, vends F 3. Balcon + cave + parking. 320.000 F + 85.000 de C.F. Tél. 944-32-51.

92 Hauts-de-Seine

BOULOGNE BOIS

Studio, cuis., bains, bel imm. ref. nf. 116.000. 526-99-04.

BOULOGNE

Mo RHIN-ET-DANUBE, vue dég., entrée, 3 p., cuis., salle bns, cave, 70 m². Px 600.000 F. Sur pl. mercredi 6 juillet 11/16 h. 143, av. J.-B.-Clément, Boulogne. 526-96-90.

HAUT DE SURESNES Imm. récent, stdg, dernier *étage*, 200 m² + 80 m² terrasse, *vue dégagée, réception* triple, 4 ch., cuis. éq., parkg. COMADIM 296-15-63.

Province

TOURS, quartier théâtre, particulier vend dans imm. *restauré* appart. 1er étage, comprenant entrée, gde cuisine, séj. 32 m², salle de bains, 2/3 chambres, sur cour, jardinets, cheminées, poutres, parquets, rangements, cellier, cave. T. (47) 20-23-71 ou écr. sous le no 4.969 à Agce HAVAS 37047 TOURS Cédex.

NICE. Appt 2 pièces, 58 m², park., cave. Quartier résidentiel. Piscine. 400.000 F. Tél. bur. (16) (93) 33-05-58 ; dom. 71-37-64, M. Hanault.

appartements achats

EMBASSY - SERVICE

8, av. de Messine, 75008 Paris, recherche URGENT APPART.

120 m² A 150 m²

ACHAT ou LOCATION 16e/8e ou 7e. T. 562-16-40.

Recherche 2 à 4 pces Paris, *préf.* 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 9e, 4e, 12e avec ou sans travx. PAIE COMPTANT chez notaire. Tél. 873-20-67 même le soir.

MALESHERBES 73, 522-05-96 achat Paris ou portes. Pr consulats ou ambassades. APPTS TOUTES SURFACES.

locations non meublées offres

Paris

ASSOCIATION d'étudiants recherche chambres, studios *2 et 3 pièces. Téléphoner* 260-98-86.

Buttes-Chaumont. Maison 7 P., tt cft, jardinet, garage. 10.000 F/mois. 344-23-25.

NATION 3 P. REF. NF

asc. chf. ct. 3.200 325-48-92.

13, RUE D'ALÉSIA 2 P., cft. 2.170 F. ch. comp. Mer. 6 de *12 h à 13 h 30 ou 251-10-60.*

Région parisienne

ENGHIEN

11 Km. de Paris, 12 mn par le train, particulier loue grande villa bord du lac standing, bail, 3 ans, libre de suite 10.000 F mensuels Tél : 964-70-56.

locations non meublées demandes

Paris

DIRECT A PARTICULIER pour cadre supérieur et employé GDE ADMINISTRATION rech. APPTS ttes catégories et gde surface ou villas. Px indiff. 504-01-34, p. 24.

JOURNALISTE « MONDE » CHERCHE APPART. CALME. 60/100 m². RAYON 1 KM OPÉRA. 539-63-70.

Région parisienne

Pour Stés européennes, cherc. *villes, pavillons pour CADRES.* Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

Jeune couple rech. appartement 2 pièces, 1.500 F environ. Région Villemomble, Neuilly-sur-Marne, Le Raincy. Téléphone : 308-94-30.

Studio non meublé Paris ou proche banlieue pour juillet 1983, 1.500 à 2.000 F. Téléphone : 569-18-27.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

8, av. Messine, 75008 PARIS rech. pr client. étr. et Diplomates, APPTS, HOT. PART. et BUREAUX LOC. ou ACHAT

562-78-99

SERVICE AMBASSADE Pour cadres mutés Paris, *rech. du STUDIO au 5 P.* LOYERS GARANTIS par Stés ou ambassades. 285-11-06.

immeubles

A vendre plein centre piétonne. Compiègne, imm. à restaurer dont magasin parf. état. *Tél.* (4) 440-31-02 ou écrire sous le no T 041.335 M RÉGIE PRESSE *85 bis r. Réaumur, 75002 Paris.*

pavillons

NEUILLY-PLAISANCE MAISON ANCIENNE de 5 p., cuisine sur terrain de 430 m² *à rénover.* Cadre résidentiel. Prix 350.000 F. RÉGNIER, 254, av Pierre-Brossolette, 94 Le Perreux. T. 324-17-63.

Près MASSY pav. caractère *60 m² habit., gd séjour, 5 ch.,* 2 s. de bains, tt cft, sur sous-sol, garage, jardin clos 950 m². Px 980.000 F. T. 448-84-54.

VENDS PAVILLON

A FOSSES (95) - Année 1973. *R.-de-ch. : séjour, 2 chambres,* w.-c., entrée, cuisine, cellier, salle de bains. Etage : 2 chambres, w.-c., douche. Terrain : 300 m². Garage. Prix : 400.000 F. Tél. : 472-20-06.

propriétés

A VENDRE *Ile inhabitée,* 110 km de Tahiti, 228 hectares. Prix : 3.500.000 F S'adresser M. Terrie, rue Yves Martin-Perac, Tahiti

RÉGION VAROISE à 20 km de la mer

Direction NICE
Domaine de 60 ha entièrement clos, 22 ha vignes, vin AOC, 15 ha fruitiers, abricots, figues, amandes, le reste en forêt et *prairie. Petit château dans parc* de 1 ha, 15 pièces tout confort, plusieurs fermes pour personnel. Vendu au-dessous de sa valeur. Prix : 10.000.000 F.

AGENCE BONI

3, place Camille-Ledeau, 83100 TOULON. Tél. : (94) 92-84-14.

Part. vd Maison 12 pces, actuellement 2 appts, parc 2.600 m² clos. 066-34-63. 77 - BOIS-LE-ROI.

14 KM COMPIÈGNE

9 km sortie autoroute Nord, belle propriété de caractère, ancien moulin restauré, parf. état. Tt cft, 15 pces + logement gardien. 1,84 ha, piscine. Me DEDIEU, notaire, 60310 Lassigny. Tél. : (16-4) 443-80-02.

A vendre belle ppté, entièr. rénovée dans l'Eure, 10 km des Andelys, 35 km de Rouen, s/1.750 m² de terr., ent. clos *et bien entretenu. Compr. au* r.-de-ch. gde cuisine éq. de 16 m² av. poutres appar., séjour 34 m² av. poutres appar. et gde cheminée neuve, style campagnard, arrière-cuisine, salle d'eau, w.-c. Au 1er étage, 3 ch., cab. de toilette, w.-c., gar., chff. cent. Px 550.000 F. Téléph. : 16 (32) 54-21-11.

villas

VINCENNES

Villa moder. 250 m² habitable, 100 m² de s/s, sur 200 m² de terrain. Aménagement luxueux *2.100.000 — 374-79-37.*

STE-MAXIME, vue panoram., Golfe St-Tropez, villa meublée, 6 ch. 1.700.000 F. 590-98-06 ou (94) 96-06-44 hres repas.

NEUILLY-SUR-MARNE splendide villa sur 1.700 m² terrain. *1.800.000 F. Tél. 538-68-49.*

maisons de campagne

Vend : maison à l'île de Groix type F3 avec cuisine aménagée + *jardin clos de 600 m², téléphone* libre tout de suite Prix 350.000 F.

terrains

Parc régional du Luberon à Puget s/Durance (Vaucluse) entre Mérindol et Lauris. Terrain 1124 m², borné, arboré, surface habitable 134 m² + dépendances, eau, électricité, tél. sur terrain, petit lotissement industriel « Les BORRYS » Tél. : (91) 50-35-33.

viagers

Libre, 2 p. tt cft. Mo Lamarck, 80.000 + 2.600, 80/83 ans. Cruz, 8, r. la Boétie. 266-19-00.

VIIe. BEAU 3 PIÈCES TOUT CONFORT, occupé 1 tête. Compt. à *définir.* 705-61-05.

AV. OPÉRA — *LIBRE* Grand Standing. Vaste Studio 275.000 F Cpt. + 3.800 F rente 1 tête 71 ans Téléphone : 451-91-34.

Etude LODEL, 35, bd Voltaire, PARIS-XIe. Tél. : 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Ventes

EXCEPTIONNEL

MARSEILLE Immeuble bureaux 74, ascens.

1.350 F LE M2

parking sous-sol inclus ACHAT MINIMUM 100 m² Propriétaire (1) 294-11-33.

Locations

66 CH.-ÉLYSÉES

vous accueille

BUREAUX MEUBLÉS

jour - semaine - mois

SALLES DE RÉUNION

conférences - lunches

DOMICILIATION 600 F

Service, - secrétariat

Tél. : 562-66-00.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

S.A.R.L. - R.C. - R.M. *Constitution de Sociétés* Démarches et tous services Permanence téléphonique

355-17-50.

PARVIS DÉFENSE

187 m² en r. de ch.

SARI 776-44-88

LA DÉFENSE RER Nanterre-Préfecture, Immeuble neuf, 1.500 m² divisibles.

SARI 776-44-88

PTE DE BAGNOLET

7.500 m² divisibles, tél., restaurant, parkings, métro + périphérique + A3

SARI 776-44-88.

SÈVRES 5.000 m² divisibles Immeuble neuf Vente ou location

SARI 776-44-88.

8e COLISÉE-ÉLYSÉES

SIÈGES DE SOCIÉTÉS

DOMICILIATIONS

250 F - 350 F PAR MOIS

A.F.C. 359-20-20.

8e BOÉTIE

Bureaux meublés standing, loc. courte ou longue durée. Avec tous services secrétariat.

ACTE - 359-77-55.

BUREAUX MEUBLÉS à Paris 8e, 9e ou 15e.
SIÈGES SOCIAUX ET DOMICILIATIONS telex, secrétariat. Tous services.
CONSTITUTIONS STÉS, prix compétitifs, délais rapides
ASPAC, 293-60-50 +

---

92 - PUTEAUX

1.000 m² divisibles. Tél. + parkings cloisons.

SARI - 776-44-88.

locaux industriels

Ventes

(93) AUBERVILLIERS

terrain viabilisé 9.000 m²

SARI. 776-44-88.

Locations

ENTREPOTS

VOUS CHERCHEZ 1.000 m² ET PLUS

APPELEZ 776-44-88.

fonds de commerce

Ventes

PARIS LIB. PAP. JOURNAUX C.A. 5.000.000 F avec 950.000 F. Logt. Gros rapport. 355-08-40.

boutiques

Ventes

14, RUE DAGUERRE

Local de 25 m² + caves. Cession de bail.

SARI : 776-44-88.

FBG SAINT-HONORÉ

Galerie des Antiquaires 57 m² en rez-de-chaussée. Cession de bail.

SARI : 776-44-88.

BOUL. DE CLICHY

Carrefour de la Fourche Local de 27 m² + 35 m², 1er ét. un local de 30 m². Cession de baux.

SARI : 776-44-88.

locaux commerciaux

Locations

BEAUBOURG

A CÉDER 1.000 m², façade 18 mètres.

PRÉBAIL : 260-32-68.

RIQUET : 900 m²

PRÉBAIL : 260-32-68.

Ventes

A VENDRE plein centre des affaires *à GENÈVE (Suisse)* ARCADE, environ 400 m² sur trois niveaux. Actuellement restaurant FAST FOOD, mais *conviendrait à tout* usage, boutique, banque, etc. Situation except. en zone piétonne. Bail 14 ans, grosse reprise. Pour tous rens. écr. sous référence 22-1018, PUBLICITAS CH-1002 LAUSANNE.

Proxim. MARAIS : 1.000 m². VANVES : 755 m².

PRÉBAIL : 260-32-68.

Le Monde

régions

DÉCENTRALISATION : LA LOI ET L'EXPÉRIENCE

UN COLLOQUE AU SÉNAT

Libre arbitre local et cohésion nationale

Le colloque organisé par le Centre d'études politiques et parlementaires, le 30 juin au Sénat, sur le thème « Un an de décentralisation vécue » a permis à des élus et aussi à des responsables économiques, situés tous les jours au contact des hommes politiques et des hauts fonctionnaires, de donner leur appréciation sur la façon dont se traduisent dans les faits les lois votées depuis deux ans.

Comme tous les membres de cette association appartiennent à l'opposition, la réforme de M. Defferre a été l'objet, naturellement, de vives critiques, et M. Grateloup, par exemple, président de l'Association des maires de l'Isère et maire d'une commune rurale, a dénoncé *« la complexité de la réforme qui oblige les maires à tout connaître, à tout savoir »*. Quant à M. René Monory, président du conseil général de la Vienne, il estime que *« le gouvernement est en train de reprendre d'une main ce qu'il donne de l'autre parce qu'il sent que le pouvoir local lui échappe »*. Ce n'est d'ailleurs pas un mince paradoxe d'entendre aujourd'hui un ancien ministre de M. Giscard d'Estaing (on sait combien ce dernier était rebelle à la régionalisation) demander aux élus de l'opposition de *« tenir tête à ceux qui voudraient saboter la décentralisation »*. Et M. Bernard Stasi, président du conseil régional de Champagne-Ardenne, de renchérir : *« La décentralisation est mal partie, surtout pour des raisons financières et aussi à cause des résistances qui se manifestent dans les administrations centrales. Le pouvoir freine le processus. En tout cas, nous ne voulons pas être les boucs émissaires et nous n'acceptons pas que le gouvernement fasse porter la responsabilité, voire la culpabilité, des difficultés des entreprises dans nos régions. »*

L'harmonisation des politiques, nationale et régionales, pose des problèmes délicats, surtout lorsqu'il s'agit de planification et d'aménagement du territoire, voire d'action et de relations avec des pays étrangers. *« La loi de décentralisation a été bâclée... Comment, aujourd'hui, concilier le libre arbitre des collectivités locales qui ont le pouvoir exécutif et la cohésion et les priorités nationales ? »*, s'est interrogé M. Lucien Lanier, ancien préfet de la région Ile-de-France.

Au-delà des points de vue exprimés par des élus et des fonctionnaires, ce colloque a eu l'intérêt de permettre aux « partenaires économiques » de dire comment ils ressentaient, dans la « vie des affaires », la décentralisation (1).

M. Michel Souplet, président de la chambre régionale d'agriculture de Picardie, se dit un peu *« découragé en voyant que le travail fait par le Comité économique et social n'est pas toujours pris en compte par le conseil régional »*. Il faudrait aussi que les contrats de plan qui seront signés entre l'Etat et les régions *« prennent plus systématiquement en compte les problèmes agricoles et la formation aux métiers de l'agriculture »*. M. Jean Delmas, président de la Chambre des métiers de la Haute-Garonne, craint, pour sa part, que *« la décentralisation ne s'accommode d'une sorte de division du travail entre l'Etat et les régions, l'Etat gardant le privilège du dialogue avec les grandes entreprises nationalisées, et les problèmes de sous-traitance se réglant donc toujours à Paris.*

La décentralisation a fait beaucoup de chemin législatif, réglementaire institutionnel. Il reste maintenant à savoir si elle peut constituer un levier et une réforme efficaces pour sortir de la crise économique.

F. GR.

(1) On aurait aimé entendre aussi le point de vue d'un « partenaire social », par exemple un syndicaliste.

★ La création récente du Centre d'études politiques et parlementaires (C.E.P.P.) est due à l'initiative d'un groupe de personnalités appartenant aux milieux économiques, universitaires, politiques et de la fonction publique. Régi par la loi du 1er juillet 1901, présidé par M. Bernard Beck, ancien premier président de la Cour des comptes, le C.E.P.P. se propose de procéder à l'analyse des expériences sociales et politiques en cours afin de présenter des propositions susceptibles de donner lieu *« à des initiatives parlementaires »* ou destinées *« à alimenter la discussion parlementaire »*. Les travaux du C.E.P.P., dont plusieurs membres appartiennent à la mouvance centriste, s'effectuent en premier lieu en liaison avec le Sénat, considéré comme étant *« aujourd'hui l'institution la plus apte à dialoguer avec le gouvernement et à présenter démocratiquement d'autres solutions que celles qu'il retient »*.

* C.E.P.P., 55, rue de l'Assomption, 75016 Paris. Tél. : (1) 234-29-88.

Un rapport du Conseil économique et social

Pour redonner vie au monde rural

Un nouvel équilibre ville-campagne se dessine actuellement en France. Le dernier recensement a montré une tendance à l'essaimage, à partir des nébuleuses urbaines, au profit des zones rurales périphériques des banlieues. Constatant ce phénomène, le Conseil économique et social a adopté mercredi 29 juin (1) un rapport présenté par M. André Laurent sur l'amélioration des conditions de vie en milieu rural et la protection de la nature. Il regroupe une série de recommandations, certaines déjà anciennes, d'autres plus « modernes », dont l'observation serait nécessaire au Conseil pour réussir l'intégration des nouveaux ruraux.

Estimant que le problème foncier ne sera maîtrisé que sur une très longue période, le rapport préconise une politique foncière communale dans laquelle les inégalités nées du zonage seraient atténuées par des mécanismes de péréquation à rechercher; les lois de décentralisation ouvrent d'ailleurs de nouvelles perspectives aux communes en ce domaine. En matière d'équipements, il est fait remarquer que la faible densité démographique de l'espace rural interdit la mise en œuvre des mêmes conceptions techniques que pour l'équipement urbain, et que surtout la polyvalence des équipements et des services doit être recherchée, tout comme la coopération intercommunale. Le renforcement des réseaux d'eau, d'électricité et de téléphone est prioritaire. Pour l'assainissement et la dépollution, *« des progrès sont urgents dans la conception des programmes pour les adapter aux zones rurales »*, note le rapporteur.

Généraliser la collecte sélective des ordures ménagères, assurer un service minimum de transports collectifs, favoriser dans les zones peu denses les expériences de minibus, d'appel-bus, de bus à la carte, de taxis-bus, taxis collectifs, ouvrir les réseaux de transports scolaires ou d'entreprise aux diverses catégories d'usagers, sont autant d'idées avancées par le Conseil pour améliorer les conditions de vie. Il souhaite encore que les expériences de polyvalence des services qui peuvent être rendus par les bureaux de poste soient intensifiées, mais note que *« les actions en ce sens se heurtent souvent au cloisonnement des administrations »*.

Sur le plan scolaire, l'effort doit porter principalement, afin de réduire les inégalités, sur les écoles maternelles. Dans ce domaine aussi, le rapport plaide pour une utilisation plus rationnelle des locaux scolaires, qui devraient être ouverts aux activités à caractère culturel, sportif ou socio-éducatif. Le Conseil économique et social recommande encore d'accroître le nombre des bibliobus, de développer le cinéma itinérant et de faire réapparaître des *« commerces multiples »*, adaptés à la demande actuelle.

Deux orientations d'avenir doivent être dès maintenant maîtrisées : le travail à distance (par la télématique, les vidéoconférences, etc.), *« qui aura des conséquences considérables sur le plan de l'habitat et des transports »*, et les expérimentations sur les sources d'énergie renouvelable.

En matière de logement, il faut réhabiliter l'habitat rural ancien, favoriser le secteur locatif trop restreint, regrouper les constructions neuves en lotissements, afin d'éviter le *« mitage »* de la campagne et faire preuve d'imagination pour bannir la *« banalité stéréotypée et répétitive »*.

La partie du rapport consacrée à l'environnement est faite aussi de nombreuses recommandations : contrôle du défrichement pour la protection des sols, contrôle de la toxicité des pesticides et des engrais, augmentation de la taxe parafiscale sur les granulats pour le réaménagement des carrières, rééquilibrage en faveur des feuillus, dans les programmes de reboisement, installation d'agriculteurs sur des *« espaces coupe-feu »*, définition nécessaire d'une politique des zones humides.

Une dernière partie intitulée « Former, informer, concilier » préconise surtout une augmentation des crédits pour l'enseignement agricole et le développement des classes vertes et des activités rurales concrètes pour les citadins telles que nettoyages de rivière, reboisement, ramassage des déchets, rénovation de l'habitat.

JACQUES GRALL.

(1) Par 122 voix pour et 20 abstentions (C.G.T. et C.G.T.-F.O.).

Point de vue

Pire qu'avant

par ADRIEN ZELLER (*)

DANS le combat qu'il avait mené en juillet et septembre 1981 pour faire adopter la loi « Droits et libertés des communes, départements et régions » et pour faire accepter la nécessité de la décentralisation, M. Defferre avait souvent su convaincre par la sincérité de ses propos et avait forcé, sur ce point, l'estime de beaucoup.

Mais la lecture de l'interview qu'il a accordée au *Monde* (1) enlève l'essentiel de cet acquis. Sans vouloir faire ici le procès de la « décentralisation socialiste », deux passages où le ministre de l'intérieur et de la décentralisation *n'a vraiment pas dit la vérité* méritent d'être relevés.

En effet, lorsqu'il dit que les dossiers départementaux et locaux n'ont plus besoin de remonter vers Paris, nous lui demandons s'il est au courant de ce qui se passe réellement aujourd'hui dans l'administration au-delà des affirmations, des circulaires et des décrets. La réalité est qu'on n'a jamais vu autant d'agents de l'Etat, responsables départementaux de l'équipement, de l'urbanisme, de l'action sociale, de l'éducation, de l'industrie, en poste dans les chefs-lieux de départements obligés de se rendre régulièrement dans les ministères pour — par delà l'autorité du préfet — solliciter les ordres, demander des arbitrages, plaider les dossiers, obtenir de faibles délégations. C'est la continuité, voire l'aggravation d'un centralisme de fait. C'est ça la vérité !

D'autre part, lorsque M. Defferre dit qu'il n'y a pas urgence du tout pour les élections régionales et qu' *« il y a trop d'élections en France »*, on croit entendre le responsable électoral actuel du P.S. ; un responsable qui n'aurait pas entendu s'exprimer le ministre de l'intérieur qui, en juillet 1981 affirmait qu'en matière de décentralisation et de régionalisation *« tout ce qui n'était pas fait tout de suite ne se fera jamais »*.

Le ministre de l'intérieur de 1981 a donc d'avance jugé l'attitude prise par lui en juin 1983 !

Mais il faut poser, à l'inverse de M. Defferre, le problème de fonds. Il concerne l'efficacité de l'institution régionale face à ses nouvelles responsabilités et la démocratie. Comment des conseils régionaux en situation incertaine, composés d'élus tous chargés d'un ou de plusieurs mandats principaux, désignés au second degré ou commis d'office, comment une assemblée changeant statistiquement huit fois en dix ans, comment un exécutif certes « démocratisé » mais rendu plus instable car désigné année par année, peuvent-ils prendre en charge *dans la durée* les grands desseins confiés par la loi et qui ont nom « plan, développement économique et social, préservation de l'identité » ? A l'évidence, une réforme institutionnelle fondée sur le suffrage universel, le renforcement de l'institution régionale, s'imposent.

Mais comme depuis 1981 le nombre et le rythme des élections ne sont pas accrus, et comme M. Defferre ne peut ignorer la situation de fragilité politique et institutionnelle du conseil régional, force est de constater que tout se passe comme si, pour le socialisme au pouvoir, le recours au scrutin populaire n'était plus le fondement naturel de la décentralisation.

Alors, de deux choses l'une : ou bien la décentralisation, notamment régionale n'est pas la « grande affaire » annoncée, et elle peut effectivement se passer du soubassement du suffrage populaire, ou bien la décentralisation régionale est aussi significative que ce qui était prévu, mais elle est désormais entreprise dans l'ignorance des contraintes des lois et des avantages de la démocratie institutionnelle, parce que soumise aux intérêts électoraux d'un parti et d'une majorité qui doutent d'eux-mêmes.

A M. Defferre de nous dire laquelle des deux analyses correspond à la réalité.

Quant à nous, il nous reste à relever une fois de plus que les promesses et les engagements des socialistes ne sont trop souvent que parole et apperence.

Puissent-ils apprendre — serait-ce de Mme Thatcher — que tenir ses engagements ce n'est pas forcément une valeur dépassée.

(1) *Le Monde* du 10 juin.

(*) Député (C.D.S.) du Bas-Rhin.

Ile-de-France

Une rétrospective au Musée des arts décoratifs

« L'Expo des expos », qui ouvre le jeudi 7 juillet au Musée des arts décoratifs, n'apporte pas d'élément technique au combat mené par le maire de Paris contre le projet — qu'il avait d'abord accepté avec entrain — d'organiser une Exposition universelle à Paris en 1989. On avait renoncé à y montrer les études et les projets dont le président de la République a pris connaissance ces jours-ci.

En retournant à l'expo...

Rétrospective des vingt-sept manifestations qui se sont déroulées depuis 1851 (Londres), en Europe, en Amérique du Nord et, en 1970, à Osaka (Japon), elle témoigne, dans un foisonnement d'images, du climat d'enthousiasme et de fête que les expositions ont créé, au-delà des divisions et des passions politiques et culturelles.

Qu'on se rassure ! La polémique sied aux expositions universelles. Bataille de pinceaux entre Ingres et Delacroix à Paris en 1855 ; exclusion en 1867 de Manet, de Courbet qui peint pour s'occuper... l'Expo. Les impressionnistes qui attendront 1900 pour être montrés... Le désespoir de Sullivan et des architectes de l'école de Chicago qui voient, en 1893, s'édifier une cité néo-classique et éclectique, alors qu'ils viennent d'inventer, dans leur ville, l'architecture de verre et de métal. L'exil du pavillon de l'Esprit nouveau (en 1925), puis de celui des Temps nouveaux (en 1937) de Le Corbusier... Bagarres culturelles.

Les affrontements politiques ne sont pas moindres : on n'oubliera pas le terrible face-à-face de l'aigle allemand, au sommet du pavillon d'Albert Speer, futur ministre de l'armement de Hitler, et du pavillon soviétique, avec son couple décidé de jeunes paysans dans les jardins du Trocadéro, en 1937. Tandis que l'Espagne montre le *Guernica* de Picasso.

Si les expositions du dix-neuvième siècle, véritables *« comices industriels »*, selon le mot de Renan, glorifient le progrès technique et expriment une vigoureuse foi dans l'avenir, il ne faut pas croire qu'elles ont toutes été organisées dans l'euphorie des moments de prospérité, ni qu'elles ont toutes rapporté de l'argent aux pays organisateurs.

Souvenirs en vrac

Avec cinquante millions de visiteurs, un faste et une féerie jamais égalés (Paul Morand entend le *« rire étrange, condensé, crépitant de l'électricité »*), l'Expo de 1900 reste la championne... jusqu'à Osaka (soixante-quatre millions de visiteurs) où joueront les monstres froids et les sculptures abstraites de l'ère de la communication.

Toutes ont laissé, sur le terrain ou dans les mémoires, un souvenir tenace. On a vu à Paris en 1867, la grosse Bertha de Krupp, au repos. Puis le marteau-pilon du Creusot, reconstruit dans les jardins des Champs-Elysées. On a essayé le téléphone et le phonographe, admiré le câble transatlantique *« qui donne à la pensée la vitesse de la foudre »* (1855). On a visité, à Vincennes, en 1931, le temple d'Angkor et côtoyé des zoulous et des barbares de tous les pays. On s'est baladé, en 1889, dans une rue du Caire plus vraie que nature. On a touché la torche de la statue de la liberté à Philadelphie, en 1876. Puis, en 1878, à Paris, la tête monumentale, avant qu'elle parte en pièces détachées de Montmartre à New-York.

On a remarqué à Philadelphie, en 1876, le premier « pavillon des femmes » et celui de la presse, où l'on trouvait les huit mille quotidiens publiés à l'époque dans le pays. Il a fallu attendre 1904 pour manger des *ice creams* à Saint-Louis (Missouri), et 1939, à New-York, pour saluer l'ère du tiroir-caisse, statufié par une firme américaine qui avait carrément donné cette forme à son pavillon.

Les états d'âme, la générosité envers le tiers-monde, les craintes à l'égard du mercantilisme tout-puissant, ce sera plus tard : le clou de l'Expo de Montréal, en 1967, est l'ensemble d'habitat collectif « à taille humaine » de Moshe Safdie, qui fera école. Il était temps...

L'exposition présentée par Yvonne Brunhammer aux Arts déco parle de tout un peu, en vrac. C'est la première fois qu'on fouille dans les greniers et les organisateurs ont volontairement renoncé aux thèmes, aux thèses. C'est une visite apéritive : du matériau des « expos » on pourrait tirer mille expositions. Celle-ci est « universelle », comme son sujet. Elle met en scène, au rez-de-chaussée, le goût pompeux et pompier du dix-neuvième siècle (la peinture par exemple, où se côtoient le meilleur et le pire), les trouvailles exotiques et leur influence sur les arts décoratifs. A l'étage, dans un décor plus fluide, plus moderne, on trouve une sélection d'œuvres, bien souvent marginales à l'époque : les créations d'Aalto dans le pavillon de la Finlande en 1937, passées dans le « langage courant » aujourd'hui ; ou ce merveilleux radiateur en verre de Saint-Gobain qu'on devrait bien rééditer...

Les arts décoratifs sont d'autant mieux servis que les collections sont sur place, immédiatement disponibles et qu'une salle de l'Expo de 1900, reconstituée depuis lors dans le pavillon de Marsan, a permis de présenter des vitrines « à l'identique ».

Des images en batterie (et notamment le reportage « exclusif » du photographe Emile Zola en 1889) complètent une présentation forcément trop succinctes, dans certains domaines, celui de l'architecture par exemple.

Dans l'épais catalogue qui trace quelques chemins dans la broussaille des souvenirs, un article en ébauche l'étude. Mais les documents présentés (peu de maquettes et quelques perspectives) ne traitent pas le sujet. Pourtant fort d'actualité.

Animé de la curiosité particulière que suscite une manifestation éphémère, on se pose des questions : Mais où était donc tel pavillon ? Qu'a-t-on fait de la galerie des machines ? Comment a-t-on transformé la Seine en grand canal folklorique et exotique ? On cherche à vérifier des images partielles, des légendes : cette grande roue partie à Vienne, ce palais du Bey de Tunis transporté dans le parc Montsouris... On trouve les réponses, partielles.

Les grandes expositions sur le style qu'on appellera « architecture d'expo », par dérision, et celle qui montrerait la « fabrication » de certains quartiers de la capitale, au gré des millésimes, restent à faire. Avant 1989...

MICHÈLE CHAMPENOIS.

* Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli. Jusqu'au 12 décembre. Catalogue *le Livre des Expositions universelles : 1851-1989*. Cinq cents illustrations, 210 F.

ÉQUIPEMENT

LES SKIEURS FINANCERONT LA ROUTE DE LA TARENTAISE

(De notre correspondant.)

Chambéry. — Le département de la Savoie a décidé, lundi 27 juin, de faire participer les skieurs à l'amélioration de la voie qui permet d'accéder aux vingt stations de la vallée de la Tarentaise et à ses deux cent mille lits touristiques. Chaque hiver, des embouteillages parfois gigantesques, comme en février 1983, paralysent cette vallée. Compte tenu de l'enjeu économique que représente pour la Savoie l' « industrie » des sports d'hiver, une accélération du programme de rectification de la RN 90 s'avérait nécessaire.

L'Etat doit participer pour 25 millions de francs par an et jusqu'en 1988 au financement des travaux. Le département de la Savoie, l'établissement public régional Rhône-Alpes et les skieurs financeront les 40 millions de francs restants. La contribution des skieurs prendra la forme d'une augmentation annuelle de 2 % du forfait des remontées mécaniques sur une période de cinq ans. La somme ainsi dégagée sera directement affectée aux travaux de la RN 90, qui pourrait, selon le ministre des transports, être portée à terme à deux fois deux voies. — C. F.

DEUX OUVRAGES D'EXPLICATION ET DE DOCUMENTATION

La Documentation française vient de publier le premier volume d'une nouvelle collection « Décentralisation ». Cet ouvrage, intitulé *les Collectivités locales et la loi*, est destiné à expliquer les rouages des lois de décentralisation aux agents des préfectures et aux responsables des collectivités locales. Un second ouvrage devrait être publié à la fin de 1983 dans la même collection, consacré, lui, aux nouvelles règles du contrôle budgétaire dans le cadre de la décentralisation.

La Documentation française a également publié le rapport adressé au ministre de l'intérieur et de la décentralisation sur la tarification des services publics locaux, rédigé par MM. Claude Gruson et José Cohen, qui contient lui aussi un certain nombre de renseignements et de recommandations utiles à l'application de la loi de décentralisation par les collectivités locales.

★ *Les Collectivités locales et la loi*, 147 pages, 70 F ; publié par la Documentation française, 29-31, quai Voltaire, 75007 Paris.

★ *Tarification des services publics locaux*, 148 p., 70 F.

TOURISME

QUELLE PLAGE CHOISIR ?

Comme chaque année, la revue mensuelle de l'Union fédérale des consommateurs *Que choisir ?* publie un palmarès de la qualité de l'eau des plages en France, de Dunkerque à Menton. Peu de surprise dans le catalogue des plages polluées proches des villes comme Marseille, Saint-Nazaire, La Rochelle ou Boulogne. On ne s'étonnera pas non plus que les plages corses, varoises ou bretonnes figurent en bonne place dans le palmarès. Plus intéressantes sont les indications de tendance qui montrent, par exemple, une remontée de la qualité dans les Alpes-Maritimes (Roquebrune, Théoule, Menton, Cannes, et même Antibes et Saint-Laurent-du-Var, naguère classées « points noirs »). On notera aussi la baisse de qualité dans le Calvados, la Charente-Maritime, la Gironde et les Pyrénées-Orientales.

Certains classements par département ont une signification moindre, lorsqu'on juge le littoral de la Somme (40 kilomètres) ou surtout celui du Gard (une dizaine de kilomètres).

Quant à la qualité de l'eau, outre qu'elle se dégrade très vite avec l'afflux des vacanciers précisément, elle ne constitue pas le seul critère de choix. Que les eaux de Fos-sur-Mer soient classées en catégorie A ne préjuge pas de la qualité de... l'air ambiant.

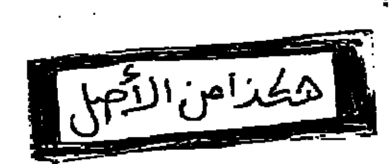
Rappelons enfin que le ministère de la santé, qui procède aux prélèvements d'eau de mer et les analyse, ne rendra son verdict que vers la mi-juillet. Un verdict éminemment « ponctuel » — le temps du prélèvement, — qui ne peut prendre en compte tous les changements de vent, de courants... ni les accidents écologiques.

PUBLICATION JUDICIAIRE

La Chambre Syndicale des Maîtres-Coiffeurs de l'Ile-de-France, 37, rue Lucien-Sampaix, à Paris-10e, communique :

« Le Conseil d'Etat avait été saisi par M. Marcel Haggai, Président de cette Chambre Syndicale, d'une demande en annulation de l'élection du Président de la Chambre des métiers de Paris, M. Conrad Ibarreche.

» Dans un arrêt du 6 juin 1983, le Conseil d'Etat a fait droit à cette requête et a annulé le jugement du Tribunal administratif de Paris, qui avait proclamé élu M. Conrad Ibarreche. »



Le Monde

économie

LES AIDES DE L'ÉTAT AU LOGEMENT

Le rapport Bonin préconise d'adapter les mécanismes actuels à la conjoncture

Trouver les moyens d'améliorer l'efficacité des aides de l'État au logement, de les adapter à la crise et de redonner aux particuliers le goût d'investir dans la pierre. Telle était la demande faite en janvier par M. Pierre Mauroy à un groupe de travail du IX[e] Plan présidé par M. Georges Bonin, gouverneur du Crédit foncier de France. Ce dernier devrait remettre son rapport à M. Le Garrec dans les jours qui viennent.

L'essentiel des propositions est regroupé autour de trois grands axes prioritaires : la modification du régime de l'épargne-logement, la création de prêts à taux et à annuités variables, l'unification des aides à la personne. S'y ajoutent quelques propositions concernant la fiscalité et des incitations à l'investissement des particuliers dans le logement locatif neuf.

● **L'épargne-logement**

Le but poursuivi est de freiner la régression de la collecte tout en allongeant la durée moyenne des dépôts, d'atténuer les effets de l'encadrement du crédit et de faire de ce système une aide à l'épargne et à la constitution de l'apport personnel au lieu d'une aide à l'endettement, ce qu'il est actuellement. Ajoutons que 50 % des emprunteurs de prêts conventionnés (octroyés sans conditions de ressources) l'utilisent, contre seulement 23 % de ceux qui obtiennent un prêt à l'accession à la propriété (PAP). Pour ce faire, la commission propose de procéder par petites touches, afin de réaliser *« un équilibre difficile entre des objectifs peu conciliables »* (élévation des taux de rémunération de l'épargne, sans que les taux des prêts deviennent trop onéreux) : maintien d'une prime de l'ordre de 1,5 à 2 points d'intérêts, proportionnée aux intérêts acquis, mais plafonnée ; modulation de cette prime, considérée comme une aide à la constitution de l'apport personnel, en fonction des ressources des bénéficiaires d'un PAP ; rémunération complémentaire (à la charge des banques) de la fraction des dépôts effectivement immobilisés au-delà de cinq ans ; actualisation périodique des plafonds de dépôts et des plafonds de prêts, qui viennent d'être portés respectivement à 300 000 F et à 400 000 F. Enfin, pour éliminer *« les déséquilibres à contre-cycle »* (quand les taux sont notablement au dessous du marché, la collecte se tarit, alors que les droits à prêts sont beaucoup plus largement utilisés), le rapport suggère que la possibilité soit offerte aux établissements qui le souhaitent de proposer des *« prêts d'épargne-logement à taux variable »*. En revanche, des pénalisations sont prévues en cas de résiliation.

Quant au compte d'épargne-logement, qui serait maintenu, sa durée minimale d'épargne pourrait passer de dix-huit à vingt-quatre mois, il ne serait plus possible d'y domicilier revenus et dépenses, l'objet du prêt auquel il donne droit serait limité aux travaux d'amélioration de l'habitat et aucune prime ne serait versée aux emprunteurs.

Enfin, malgré l'opposition de la Banque de France, la commission a souhaité un désencadrement partiel du crédit pour les plans d'épargne-logement.

● **Le régime des prêts**

Il s'agit essentiellement d'adapter les mécanismes actuels à une conjoncture où la baisse de l'inflation s'accompagne d'une réduction du pouvoir d'achat et d'un maintien à un niveau trop élevé des taux d'intérêt. Là *encore, aucune solution* miracle n'est avancée. Refusant l'indexation pure et simple, mais restant attaché à la progressivité des remboursements, le rapport propose dans l'immédiat d'inciter les établissements de crédit collecteurs d'épargne liquide *« à diffuser plus largement les prêts à taux variables, notamment en prêt conventionné »*.

Pour ce qui concerne la création de nouveaux prêts, plusieurs possibilités ont été envisagées : prêts à taux variable et à annuités progressives, prêts à annuités révisables, prêts à durée réductible. L'objectif reste d'offrir aux candidats à l'accession à la propriété des possibilités plus attrayantes de remboursement de leur emprunt en cas de baisse ultérieure des *taux d'intérêt, sans que* cependant, si l'évolution conjoncturelle s'inverse, le taux d'effort (part du revenu consacrée au logement) devienne trop lourd pour les ménages et sans que la progression de l'aide personnalisée au logement devienne trop importante pour les finances publiques. Équilibre difficile à trouver, les banques, pas plus que le ministère des finances ne se sentant prêt à combler le « trou » éventuel. C'est pourquoi la commission se borne à recommander, à titre expérimental, la création de PAP à annuités variables (où la variation du taux d'intérêt serait pour les deux tiers fonction de l'inflation pour un tiers fixe) ; ces prêts seraient proposés en option aux candidats à l'accession à la propriété. Une fraction de la dotation budgétaire des PAP pourrait être consacrée à l'expérimentation de ce système, à condition toutefois que des garanties soient apportées aux emprunteurs pris individuellement.

D'autre part, pour que les PAP (qui comprennent une aide à la pierre) soient accessibles aux moins fortunés, découragés par le taux d'intérêt des prêts complémentaires, la commission se prononce pour une augmentation du montant du prêt (actuellement en moyenne de 60 % à 65 % du prix du logement) plutôt que pour l'extension ou le maintien du nombre des prêts inscrits au budget.

Pour améliorer les conditions d'accession à la propriété de logements anciens, la commission suggère, outre la réforme de l'épargne-logement, l'assouplissement de la réglementation des prêts conventionnés destinés à l'acquisition-amélioration (en ramenant de 35 % à 20 % la part des travaux à effectuer obligatoirement) et l'ouverture du 1 % logement versé par les employeurs à l'acquisition de logements anciens.

Enfin, les formules intermédiaires entre la location et l'accession à la propriété pourraient faire l'objet d'expérimentations.

● **L'unification des aides à la personne**

A la fin de 1982, plus de sept cent mille ménages touchaient l'aide personnalisée au logement (A.P.L.) (pour un total de 5 milliards de francs environ) et trois millions deux cent mille autres l'allocation-logement (19 milliards de francs) dans l'ensemble du parc locatif, public et privé, ainsi qu'en accession à la propriété.

Tout en restant *« dans le principe (...) un objectif primordial »*, l'extension à l'ensemble du parc *locatif privé d'une aide personnelle* unique est remise à plus tard.

La création d'une aide unique dans les logements sociaux, liée impérativement à une remise en ordre des loyers, est rendue indispensable par la recherche d'un équilibre financier des organismes et par la nécessité de poursuivre l'amélioration des immeubles existants ; la généralisation de l'A.P.L., à terme, serait insupportable pour les finances publiques. L'instauration dans le parc locatif H.L.M de cette aide unique (dont le barème serait « intermédiaire » entre ceux des deux aides actuelles) coûterait au budget de l'État et aux régimes sociaux 9,9 milliards de francs (contre 7,3 milliards en 1983) mais deviendrait à *terme sensiblement* moins onéreuse (8,6 milliards en 1988, en francs constants).

Les taux d'effort retenus après versement de l'aide sont ceux du rapport Badet (1) : de 11 % à 17 % pour une famille avec deux enfants à charge, le taux d'effort minimum étant de 8 %.

● **La réforme fiscale**

La commission, qui chiffre à environ 30 milliards de francs le montant des avantages fiscaux liés au logement, admet qu'il *« est malaisé d'en modifier l'économie en profondeur et à bref délai »*. Les propositions sont donc, là aussi, par petites touches :

— *Impôt sur le revenu.* — La déduction des intérêts des emprunts du revenu global serait maintenue pour les nouveaux accédants à la propriété à partir de 1984, mais le plafond en serait augmenté d'au moins 2 000 F (7 000 F actuellement). En revanche, cette possibilité ne serait plus offerte que pendant cinq ans (au lieu de dix).

— *Taxe foncière.* — Le régime actuel de l'exonération pendant quinze ans (reconduit chaque année par la loi de finances) deviendrait définitif pour les prêts locatifs aidés (PLA). La période d'exonération qui accompagne les PAP serait ramenée de quinze ans à sept ans. Enfin la période d'exonération des immeubles construits avant le 1[er] janvier 1973 (à l'exception du parc locatif social) serait ramenée de vingt-cinq ans à quinze ans.

— *Revenu foncier.* — La déduction forfaitaire que les propriétaires bailleurs pratiquent passerait de 15 % à 25 %, mais seulement pour les loyers perçus pendant les dix années suivant l'achat d'un logement neuf.

— *Taxe d'habitation.* — Pour la rendre plus juste, le rapport se borne à estimer nécessaire une révision générale et périodique des évaluations foncières, d'autres projets de réforme étant actuellement à l'étude.

∴

Outre l'incitation fiscale qui concerne directement les propriétaires bailleurs, plusieurs mesures sont envisagées pour encourager les particuliers à investir dans le logement *locatif neuf. Notamment*, il s'agit de donner plus de capacité d'intervention à l'investissement immobilier collectif (Sociétés immobilières d'investissement et Sociétés civiles de placement immobilier), en aménageant leur statut, et en dotant leurs dividendes d'avantages fiscaux comparables à ceux qui seraient donnés aux propriétaires bailleurs (déduction forfaitaire de 25 %).

En matière de loyers, la commission ne va pas jusqu'à remettre en cause complètement les dispositions de la loi Quilliot (délai de vacance de dix-huit mois avant que le propriétaire puisse fixer librement le loyer), mais suggère que la Commission nationale des rapports locatifs parvienne à un accord *sur les loyers* sous-évalués des logements vides.

(1) Ce rapport sur la réforme des aides personnelles au logement avait été préparé par un groupe de travail présidé par M. Jacques Badet, président de la *Fédération nationale des offices publics* d'H.L.M. (*le Monde* du 12 juin 1982).

Par petites touches

Il y a déjà bien des mois que l'on parle de la réformé du financement du logement. Est-il question de jeter à bas la précédente, qui n'a pas encore sept ans ? Pas à proprement parler, mais il s'agit d'adapter à une période de crise des mécanismes conçus dans une période d'expansion. La commission Bonin propose donc, tous azimuts, une réforme par petites touches, qu'il s'agisse de l'amélioration de l'épargne-logement, de l'offre de prêts à *taux et à annuités* variables ou de modifications de la fiscalité.

Rien de révolutionnaire, donc, mais des mesures qui devront être testées avant d'être généralisées. Le gouvernement, s'il les adopte, n'encourra pas le reproche, fait à son prédécesseur de 1977, d'avoir brutalement changé les règles du jeu sans avoir suffisamment éprouvé la qualité des outils financiers nouvellement forgés. Il risque plutôt le reproche inverse de ne pas aller assez vite pour rendre efficaces les aides de l'Etat, dont personne ne conteste qu'elles ont atteint un plafond difficile à dépasser.

La fusion des aides personnelles (allocation-logement et aide personnalisée au logement-A.P.L.) va plus loin. Limitée au parc de logements sociaux, elle est rendue urgente à la fois par la dérive (prévisible et prévue) qu'a prise l'A.P.L., dont la montée en régime devient insupportable pour les finances publiques, par l'équilibre financier précaire de trop d'organismes d'H.L.M. et par un légitime souci de mieux adapter les loyers à la prestation fournie : elle suppose donc remise en ordre desdits loyers et négociation. Là encore, cela prendra du temps, beaucoup de temps.

Puisqu'on ne peut préjuger l'efficacité de telles mesures, il faut donc les mettre en place très vite, le secteur de la construction étant lent à réagir.

Quant à la portée des incitations fiscales suggérées sur la reprise des investissements privés, on ne peut être que très réservé. Le *« déficit »* de soixante mille logements enregistré en 1982 (on n'a mis en chantier que trois cent quarante trois mille logements au lieu de quatre cent dix mille) sera sans doute réenregistré en 1983. *Il est dû, on le sait,* à l'effondrement du secteur privé. Le manque de confiance, qui n'est qu'un euphémisme cachant une hostilité politique, est présent chez la plupart de ceux qui investissaient dans le privé. Ne le retrouve-t-on pas aussi dans beaucoup de conseils d'administration de sociétés anonymes d'H.L.M. ? Comme ce manque de confiance se double de réelles raisons économiques *de placer son argent ailleurs* que dans la construction de logements locatifs, il y a peu de chances pour que la construction privée redémarre.

On peut alors se demander pourquoi le groupe de travail s'est borné à constater que le secteur des investisseurs institutionnels (banques, compagnies d'assurances, établissements publics) construit peu de logements (3 % des mises en chantier les bonnes années). La nécessaire orthodoxie financière et statutaire de ces groupes, nationalisés ou non, pas plus que leur recherche du meilleur investissement possible pour les fonds qui leur sont confiés n'ont à être remis en cause. Si la relance de la construction et du bâtiment (dont tous *les experts s'accordent* à dire qu'elle n'est pas inflationniste et qu'elle est créatrice d'emplois) demeure pour le gouvernement une voie privilégiée *pour sortir* du marasme, cela vaut peut-être la peine d'essayer de convaincre ces investisseurs institutionnels que la pierre reste à terme un placement intéressant. Un premier effort a été fait dans ce sens par le ministre de *l'urbanisme et* du logement en associant les compagnies d'assurances au projet de construction dans Paris de logements à loyers modérés. Il faudrait incontestablement aller plus loin. Est-il vraiment impensable de demander à ces groupes de prendre momentanément, au moins en partie, le relais des investisseurs particuliers défaillants ? Obtenir d'eux qu'ils construisent des logements à loyers libres plutôt *que d'acheter* des bureaux au cœur de Paris ne devrait pas être impossible.

JOSÉE DOYÈRE.

AFFAIRES

M. Jean-Pierre Willot pourrait retrouver un poste dans Boussac-Saint Frères

Un compromis vient d'intervenir entre les quatre frères Willot et les responsables de la Compagnie Boussac-Saint Frères (C.B.S.F.). Celle-ci avait reçu, il y a un an, en location-gérance Boussac-Saint Frères et la Société foncière et financière Agache-Willot (S.F.F.A.W.) — hormis les filiales Dior, Conforama, Belle-Jardinière et Bon Marché. Le tribunal de commerce de Lille devait se prononcer dans la requête faite par MM. Willot qui mettait en cause le bien-fondé de cette location-gérance.

Cet accord doit encore être approuvé par les pouvoirs publics ; il est intervenu au terme d'une longue discussion dans la nuit du dimanche 3 au lundi 4 juillet à Lille, au siège de la société. En fait, il y a eu quatre accords différents, quoique identiques, avec chacun des quatre frères Willot.

Ils sont immédiatement applicables, une fois écoulés les quelques jours pour habilitation technique. Ils *confient tout le pouvoir du groupe,* enfin réformé, au conseil et à la direction de C.B.S.F., la firme reprenant ainsi son unité, les frères Willot ayant accepté de céder leurs actions. En contrepartie, MM. Willot recevront l'usufruit de 80 % des *titres qu'ils détenaient ; les 20 %* restant, ils en feront don à la société qui au sein de la C.B.S.F. est chargée, dans la mesure du possible, de compenser, par la création de nouveaux emplois ceux qui ont été ou devront être encore supprimés. C'est là la *« contribution »* des anciens responsables du groupe à la « sauvegarde de l'emploi ».

En contrepartie de ce qu'ils cèdent, les frères Willot ont obtenu que la C.B.S.F. se désiste — devant les tribunaux civil et commercial — des actions qu'elle — et elle seule — avait engagées contre eux. Sont exclues de ce *modus vivandi*, les actions publiques ou pénales à l'encontre des frères Willot. En contrepartie de leurs actions, ces derniers recevront, quand ce sera possible, des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote). Plusieurs années s'écouleront avant que cela ne devienne possible, notamment en raison de la fusion à laquelle il faudra probablement procéder *entre* la C.B.S.F. *et la Société* foncière et financière Agache-Willot (S.F.F.A.W.).

Dans toutes les hypothèses, les anciens propriétaires du groupe seront minoritaires. Ils possèdent *actuellement 42 % de la* S.F.F.A.W., desquels il faut soustraire le cinquième qu'ils donnent pour la sauvegarde de l'emploi (il reste donc 34 %).

Enfin, dernière concession, M. Jean-Pierre Willot devrait retrouver un poste dans l'entreprise, hors hiérarchie : conseiller technique aux problèmes de distribution.

On conçoit très aisément tous les avantages de l'accord global auquel sont parvenus les responsables de la C.B.S.F., et les frères Willot devraient très rapidement trouver un environnement financier et industriel plus sain ; ainsi serait-il fait appel aux banques créancières pour qu'elles transforment tout ou partie de leurs créances en capital.

Reste à savoir comment ce dénouement d'une affaire — passionnée — sera accueilli par les syndicats. Comme par le parti socialiste, voire par le conseil d'administration de C.B.S.F.

A. T.

● ***Le CIRI a traité 108 dossiers* depuis sa création.** — Le comité interministériel de restructuration industrielle (CIRI), *spécialisé* dans le sauvetage des entreprises en difficulté, a traité 108 dossiers touchant 52 400 salariés entre sa date de création, le 6 juillet 1982, et mai 1983. Dans 89 % des cas, le traitement a permis de trouver une solution ce qui a aidé à sauvegarder 37 750 emplois.

LA REMONTÉE DU DOLLAR S'ACCÉLÈRE : 7,70 F

La remontée du dollar sur les marchés des changes, amorcée lundi 4 juillet 1983, s'est accélérée mardi 5 juillet, le cours de la monnaie américaine passant de 7,66 F à plus de 7,70 F à Paris, et de 2,55 DM à 2,5660 DM à Francfort. Comme la veille, cette fermeté du « billet vert » est due à la crainte d'une hausse des taux aux États-Unis, à l'initiative des autorités fédérales, *désireuses de freiner l'accroissement de la* masse monétaire.

ÉTRANGER

Fiat ou l'art de se refaire une santé

De notre envoyé spécial

Turin. — La Fiat se porte mieux. Dans un monde en récession et avec une activité hautement concurrencée, elle a réussi à dégager en 1982 un bénéfice de 111 milliards de lires (560 millions de francs). Un résultat non négligeable quand on voit les pertes de Peugeot, Renault et Volkswagen.

Le chiffre était connu, mais M. Giovanni Agnelli s'est efforcé le 4 juillet devant une assemblée générale d'actionnaires d'expliquer ce redressement.

« Justesse des choix stratégiques », « initiatives incessantes pour accroître productivité, efficacité et flexibilité » tel est le credo de M. Agnelli. Quelques chiffres viennent à l'appui de la démonstration. Alors que le chiffre d'affaires de Fiat a augmenté l'an passé, déduction faite des échanges inter-groupe, de 2,15 %, les effectifs ont diminué de 14,4 % (principalement il est vrai par des cessions). Encore cette réduction ne tient-elle pas compte des ouvriers en chômage technique depuis 1981. Ils étaient alors 24 000 et ne sont plus que 17 500, dont 2 500 pourraient être réembauchés dans les mois qui viennent. Mais, dit M. Agnelli, pour les 15 000 autres *« nous ne les reprendrons que si la production le permet. Pas un seul poste de travail ne sera créé pour des raisons syndicales ».*

Les gains de productivité résultent aussi d'une robotisation croissante et d'investissements importants. Dans l'automobile (qui représente 50 % des activités du groupe), ceux-ci ont atteint 880 milliards de lires soit près de 9 % du chiffre d'affaires. Conséquence : le seuil de rentabilité de cette branche en a été abaissé.

Fiat, qui devait vendre 1,5 million d'automobiles en 1979 pour faire des bénéfices, dégage désormais des profits avec 1,14 million. Et il ne faudra plus qu'un million de véhicules en 1985. Le coût des retraits d'Argentine et d'Espagne épongé — qui explique la légère perte du secteur automobile en 1982, — cette branche devrait être rentable dès 1983. Car, si les ventes se stabilisent en Europe, elles progressent sur un marché italien pourtant médiocre.

Président heureux de la Fiat, M. Giovanni Agnelli est aussi un homme public italien (*le Monde* du 15 juin) et un des grands industriels de l'Europe. A ce titre, il dit son espoir d'un *« pouvoir exécutif plus fort »*, sa crainte d'*« une coalition gouvernementale plus difficile à gouverner »* depuis les dernières élections, le caractère inéluctable de *« mesures d'assainissement de l'économie »* (*« que l'on appelle cela thatchérisme, reaganisme ou delorisme »*). Même en France, *« un gouvernement avec un Parlement à majorité socialiste n'a pu l'empêcher »*. Favorable à la coopération européenne, notamment en matière de composants et de recherche, M. Agnelli n'entend pas pour autant substituer *« un protectionnisme européen à des protectionnismes nationaux »*. La coopération doit donc s'élargir. Au Japon notamment.

Et si certains — il cite M. Chevènement — parviennent à faire adopter des mesures protectionnistes et à briser l'Europe : *« On verra alors comment cela finira. »* Une manière de dire *« nous en mourrons ».*

BRUNO DETHOMAS.

● **La baisse de la natalité semble s'accentuer en France.** — Selon une enquête de l'I.N.S.E.E. auprès d'un échantillon de populations urbaines pour les quatre premiers mois de 1983, le nombre des naissances s'est élevé à 71 833, contre 76 931 pour la même période en 1982. Si cette tendance se confirme pour l'ensemble de la France et se prolonge jusqu'à la fin de l'année, le nombre des naissances en 1983 sera inférieur de 50 000 à ce qu'il fut en 1982 (798 000). Il aura manqué dès lors, en 1983, 120 000 naissances pour assurer le simple remplacement de la population.

● **Un prêt de 200 millions de francs pour Charbonnages de France.** — La Commission des Communautés européennes et la Banque européenne d'investissements (B.E.I.) ont octroyé à Charbonnages de France un prêt de 200 millions de francs pour le développement de l'exploitation d'une mine de lignite à Gardanne, près d'Aix-en-Provence, et la construction à proximité d'une nouvelle unité de 600 mégawatts.

Au Japon

Hitachi est impliqué dans une affaire d'espionnage industriel au profit de l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Tokyo. — Impliqué l'an dernier dans une affaire d'espionnage industriel au détriment de la firme américaine I.B.M., le numéro un japonais de l'appareillage électrique, Hitachi, se trouve aujourd'hui indirectement mêlé à une tentative similaire au profit de l'Union soviétique.

Le président de Hitachi Software Engineering Co, filiale de Hitachi, a reconnu ces jours-ci, après l'avoir initialement démenti, que l'un des responsables de la firme spécialisée dans les programmes pour ordinateurs était depuis plusieurs années en relation « privée » avec deux diplomates soviétiques, virtuellement expulsés au début du mois de juin par les autorités japonaises. Les deux hommes, MM. Vinogradov (premier secrétaire) et Kakorin (ingénieur), étaient soupçonnés d'espionnage industriel.

Selon Hitachi, aucun secret concernant les systèmes d'ordinateurs n'aurait été fourni aux Soviétiques. On indique cependant que ces derniers, qui étaient en rapport avec l'employé japonais impliqué dans cette affaire depuis 1978, lui avaient proposé, après sa mise à la retraite prochaine, de constituer une firme spécialisée dans la collecte d'informations scientifiques et techniques.

L'affaire est présentée comme un « cas privé », sans réelle portée du point de vue des fuites de secrets de fabrication. Elle n'en est pas moins fort embarrassante. Elle survient un an après la découverte des activités d'espionnage de la firme nippone (qui a finalement plaidé coupable) dans la Silicon Valley californienne (*le Monde* du 25 juin 1982).

Elle tend également à confirmer l'impression, fort répandue, d'un Japon très ouvert aux activités d'espionnage industriel des Soviétiques, alors que l'administration Reagan s'efforce par divers moyens d'empêcher les fuites de technologies occidentales vers Moscou.

R.-P. PARINGAUX.

LA BALANCE COMMERCIALE A ÉTÉ EXCÉDENTAIRE

La balance commerciale du Japon a été excédentaire de 2,7 milliards de dollars en mai en données brutes. Les exportations se sont élevées à 11,5 milliards de dollars (— 4,8 % par rapport à avril, + 0,6 % en un an) et les importations à 8,8 milliards de dollars (— 5,7 % en un mois, — 13,2 % par rapport à mai 1982).

Depuis le début de l'année, c'est-à-dire en cinq mois, la balance commerciale du Japon a dégagé un excédent de 9,8 milliards de dollars, nettement supérieur à celui de la même période de 1982 (+ 5,2 milliards) et ce malgré la stagnation des exportations.

La balance des paiements courants (commerce extérieur et services) a dégagé un excédent de 1,6 milliard de dollars en mai et de 5,4 milliards de dollars pendant les cinq premiers mois de l'année (— 203 millions de dollars pendant les cinq premiers mois de 1982). Sur l'ensemble de l'année dernière, la balance des paiements courants du Japon avait été excédentaire de 9,8 milliards de dollars.

BRÉSIL

● **Le Brésil a obtenu un nouveau délai de deux semaines** pour le remboursement d'un crédit-relais de 400 millions de dollars à la Banque des règlements internationaux (B.R.I.), déjà repoussé de fin mai 1983 à fin juin. Ce pays, pour rembourser la B.R.I., attend que le Fonds monétaire international lui verse la deuxième tranche (411 millions de dollars) de son prêt global de 4,9 milliards de dollars, versement prévu pour fin mai 1983 et repoussé au 15 juillet prochain.

L'ÉVOLUTION DU CHOMAGE EN R.F.A.

● **Baisse des données brutes**

● **Augmentation en données corrigées**

Le nombre des chômeurs en R.F.A., qui baisse en données brutes depuis le mois de février, a reculé une nouvelle fois en juin pour totaliser 2 127 700 demandeurs d'emploi contre 2 148 000 en mai (— 1 %).

Si ce résultat est meilleur que ne le prévoyaient les premières estimations pour juin (on s'attendait à une stabilisation), l'Office du travail souligne qu'il correspond à une détérioration du marché de l'emploi, le nombre de chômeurs ayant nettement augmenté en données corrigées des variations saisonnières.

En données brutes, 8,8 % de la population active salariée était sans emploi fin juin, au lieu de 8,9 % en mai, et 9,2 % en avril.

L'office relève toutefois plusieurs éléments positifs. Pour la première fois depuis quatre ans, le nombre de demandeurs d'emploi a diminué pendant un mois de juin : en 1982, il avait augmenté de 4 500, en 1981 de 16 000 et en 1980 de 14 600. Le nombre de personnes au chômage partiel a reculé de 23 %, pour totaliser 495 000 contre 638 000 en mai. Enfin, l'embauche dans la construction a repris, le chômage dans cette branche baissant de 43 % en un mois.

ITALIE

● **Ralentissement de l'inflation.** — La hausse des prix de détail italiens a atteint 0,6 % en juin. Ce résultat est le moins mauvais depuis dix ans.

SCIENCES

AUX ÉTATS-UNIS

Energie record pour l'accélérateur de particules du Fermi National Laboratory

L'accélérateur « supraconducteur » du Fermi National Laboratory, construit dans la banlieue de Chicago, a accéléré, dimanche 3 juillet, son premier faisceau de protons et lui a communiqué l'énergie record de 512 milliards d'électrons-volts (512 GeV), vient d'annoncer son directeur, M. Leon Lederman.

Surtout, il s'agissait du premier fonctionnement d'un accélérateur supraconducteur en vraie grandeur. Le synchrotron du laboratoire Fermi est installé dans un tunnel annulaire long de 6,4 kilomètres. Les protons sont maintenus sur leur orbite par plus de mille aimants, chacun long de 7 mètres, refroidis à quelques degrés au-dessus du zéro absolu (moins 273,15 degrés Celsius) par de l'hélium liquide.

A cette basse température, le métal qui constitue le bobinage des aimants devient supraconducteur, c'est-à-dire qu'il n'oppose aucune résistance au passage d'un courant électrique. On peut donc faire passer des courants beaucoup plus intenses que dans un conducteur normal et créer ainsi des champs magnétiques plus forts permettant finalement de donner aux particules des énergies plus élevées. La capacité de liquéfaction d'hélium installée dans ce but au « Fermilab » est supérieure à la capacité mondiale de liquéfaction d'hélium existant auparavant.

A l'automne, quand les ingénieurs maîtriseront bien la conduite du faisceau, les protons seront extraits de l'accélérateur et utilisés pour des expériences de physique des particules. Mais l'objectif principal est de faire tourner en sens inverse dans l'accélérateur des antiprotons accélérés à la même énergie. L'accélérateur sera alors transformé en un collisionneur de protons et d'antiprotons, analogue à celui qui fonctionne à Genève dans les installations du Centre européen de recherches nucléaires (CERN), et qui a récemment permis la découverte de nouvelles particules : les bosons W et Z.

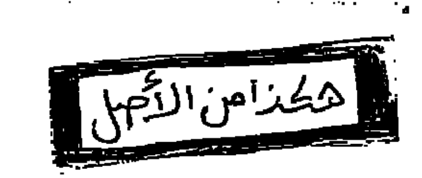
Cette transformation devrait être achevée en 1986. L'énergie disponible dans les collisions sera alors supérieure à celle dont on dispose au CERN. Pour le moment, les Européens, premiers à explorer le terrain vierge des collisions à haute énergie, ont déjà mis à leur actif d'importantes découvertes.

Quatre nouveaux contrats de lancement de satellites pour Ariane

Quatre nouveaux satellites seront lancés par la fusée européenne Ariane. L'Agence spatiale européenne (ESA) a signé à cette fin, samedi 2 juillet, deux contrats avec la société Arianespace. Le premier concerne le lancement, par un lanceur Ariane-3, au second semestre de 1986, du grand satellite expérimental de télécommunications L-Sat, récemment rebaptisé Olympus, que l'ESA fait actuellement construire.

L'autre contrat, conséquence directe de la création récente de l'organisation européenne de météorologie spatiale Eumetsat, prévoit le lancement de trois versions améliorées des actuels satellites Meteosat en 1987, 1988 et 1990.

C'est le lanceur Ariane-4 qui devrait être utilisé pour ces mises en orbite. Cet important contrat, le premier qui prévoit le recours à cette future version du lanceur, est conclu entre des partenaires qui entretiennent, il est vrai, des relations privilégiées.



CONJONCTURE

AU CONSEIL ÉCONOMIQUE

Le succès de la lutte contre l'inflation dépendra en grande partie de la politique salariale

estime M. Tessier

« La solidarité européenne [est] nécessaire à la sortie de la crise » et tout repli protectionniste ne serait qu'une fausse alternative, a affirmé, lundi 4 juillet, M. Jacques Tessier, président d'honneur de la C.F.T.C., lors de la présentation à la presse du rapport du Conseil économique et social (CES) sur la conjoncture économique du premier semestre 1983. Se prononçant clairement pour le maintien du franc dans le S.M.E., le rapport fait de la maîtrise de l'inflation un *« impératif absolument prioritaire »*. Dans cette perspective, on ne peut que souhaiter la réussite du plan Delors, a déclaré le rapporteur, qui insiste sur la nécessité d'obtenir l'adhésion du plus grand nombre et de *« surmonter la crise de confiance actuelle »*, obstacle au redressement.

L'analyse conjoncturelle du Conseil économique aboutit à la *quasi-certitude d'un léger recul du* PIB (produit intérieur brut) en 1983. Ainsi ces perspectives sont-elles plus sombres que la croissance zéro inscrite dans les comptes de la nation pour cette année. Il faut s'attendre à une nouvelle baisse du pouvoir d'achat global des Français, amorcée dès le deuxième semestre 1982. D'ici à la fin de l'année, le nombre des chômeurs s'accroîtra de 150 000. Le taux du chômage atteindrait alors 9,5 % de la population active.

L'investissement industriel, qui continue de baisser, est en 1983, en volume, inférieur de 22 % à son niveau de 1973, ayant décliné de 2 % par an en moyenne depuis le premier choc pétrolier.

La situation internationale de la France se caractérise par un déficit commercial élevé mais qui tend à s'atténuer, et il a fallu recourir à un endettement extérieur que le Conseil économique situe entre 350 et 400 milliards de francs. D'autre part, l'écart des taux d'inflation avec les principaux pays industrialisés s'est aggravé au cours des cinq premiers mois de l'année.

Pour réussir le redressement, qui ne pourra bénéficier que d'un soutien limité de l'environnement international, le Conseil économique fait un certain nombre de recommandations. Les résultats de la lutte prioritaire contre l'inflation dépendent en grande partie de la politique salariale. A ce sujet, M. Tessier propose de *« maintenir au minimum le pouvoir d'achat du SMIC et des prestations familiales »*, mais estime qu'un effort des partenaires sociaux est indispensable. *« Une concertation annuelle devrait être organisée (...) entre les pouvoirs publics et les partenaires sociaux »*, écrit M. Tessier dans son rapport.

L'auteur suggère l'intervention plus fréquente de médiateurs pour régler les conflits collectifs qui naissent à la suite d'échec des négociations salariales.

« L'emploi des ressources de l'économie doit être plus favorable à l'investissement et à l'exportation », note le rapport. Le nécessaire relèvement des taux d'autofinancement des entreprises pourrait se traduire cette année, pour M. Tessier, par une affectation des gains de productivité aux investissements pour les trois quarts ou les quatre cinquièmes. Dans la même optique, la politique économique devrait *« tendre à retrouver un régime de liberté des prix, assorti d'une surveillance attentive des secteurs peu concurrentiels et d'un examen approfondi des circuits de distribution »*. En outre, *« l'effort de maîtrise des déficits publics doit être poursuivi, afin de limiter la pression que leur financement exerce sur le marché financier et sur les taux d'intérêt dont le niveau est dissuasif pour l'investissement »*.

Les mesures prises par les pouvoirs publics dans le domaine de l'emploi (créations d'emplois publics, préretraites...) atteignent les limites de ce qui est financièrement supportable, estime M. Tessier. Aujourd'hui, il faut *« prolonger et amplifier les actions de formation professionnelle des jeunes, rechercher par voie contractuelle l'aménagement et la réduction du temps de travail »* et développer le travail à temps partiel.

LA FRANCE A ÉTÉ LE TROISIÈME EMPRUNTEUR MONDIAL AU PREMIER SEMESTRE 1983

Au cours du premier semestre 1983, la France a été, selon l'O.C.D.E., le troisième emprunteur mondial avec 6 milliards de dollars *(46 milliards de francs)*, derrière les Etats-Unis (7,3 milliards de dollars), le Japon (6,9 milliards de dollars), devant le Canada (5,1 milliards de dollars), le Brésil (4,4 milliards de dollars), l'Italie (2,2 milliards de dollars).

Pour la France, ce montant de 6 milliards de dollars n'inclut pas son emprunt communautaire de 3,7 milliards de dollars, dont une première tranche de 2,4 milliards de dollars a commencé à être versée à la Banque de France, le solde de 1,3 milliard de dollars devant l'être au mois d'août.

Les emprunts de la France depuis le 1er janvier 1983 ont représenté 8 % de l'ensemble des emprunts mondiaux (77 milliards de dollars).

SOCIAL

M. Bergeron confirme l'annulation du conseil d'administration de l'UNEDIC du 6 juillet

La réunion du conseil d'administration *de l'UNEDIC (assurance-chômage)* prévue pour le 6 juillet a été annulée, le quorum n'étant pas atteint dans le collège employeurs. Le C.N.P.F. refuse provisoirement de siéger, pour protester contre la décision du gouvernement, annoncée le 29 juin, de relever d'un point le taux des cotisations. La C.G.P.M.E. a par contre confirmé qu'elle continuerait à siéger.

Annonçant à la presse, le 4 juillet, cette annulation, M. André Bergeron, président de l'UNEDIC, a précisé que le C.N.P.F. continuerait de participer aux réunions du bureau de l'UNEDIC (la prochaine a lieu le 6 juillet) et aux commissions paritaires des ASSEDIC. Cela garantit *à court terme les droits* des chômeurs. Mais, selon M. Oswald Calvetti, responsable du secteur emploi-formation de la C.G.T., la décision du C.N.P.F. pourrait empêcher la *revalorisation semestrielle* des allocations de chômage au 1er octobre.

Au cours de sa conférence de presse, M. André Bergeron a par ailleurs *répondu aux critiques* formulées par la Cour des comptes sur le système actuel d'assurance-chômage (*le Monde* des 16 et 30 juin). *« Quelles que soient les critiques, nous sommes un régime social au plein sens du terme et nous refusons de nous enfermer dans des règles trop rigides »*, a souligné M. Bergeron. En réponse au reproche de *« laxisme »*, il fallait *« faire preuve de bon sens »*. Sur la *« faible incitation à la reprise de l'emploi »*, l'UNEDIC, a rappelé M. Bergeron, a toujours émis le vœu que la responsabilité du placement *« incombe à la puissance politique »*. Enfin les *« contrats de complaisance »* sont à ramener à *« de justes proportions »*. L'UNEDIC a, de toute façon, depuis sa création en 1958, écarté tout *« comportement policier »* envers les chômeurs et ceux qui contribuent financièrement à l'UNEDIC *« Nous ne changerons pas de comportement et souhaitons pouvoir continuer une expérience qui a rendu de grands services »*, a-t-il conclu.

L'éventuelle modification du système actuel fait l'objet de nombreux commentaires. Dans une interview publiée dans *Le Matin* du 2 juillet, M. Jack Ralite, ministre chargé de l'emploi, avait affirmé qu' *« actuellement la cotisation lutte contre le salaire et l'emploi, alors qu'il faudrait l'asseoir sur la richesse réelle produite par l'entreprise »*. Pour le ministre, on pourrait aboutir *« à ce que les salariés paient moins, que les entreprises industrielles et commerciales soient traitées différemment, et que les établissements financiers soient plus concernés »*.

● **Une nouvelle académie internationale.** – L'Association mondiale de prospective sociale (A.M.P.S.), créée en 1976 à Genève et dont le secrétaire général est M. Albert Tévoédjrè, directeur général adjoint du Bureau international du travail, vient de lancer de nouvelles initiatives dans trois directions : 1) création d'une académie internationale de prospective sociale, dont le but est de poursuivre des recherches interdisciplinaires sur la solidarité internationale ; 2) organisation de semaines internationales de prospective sociale, à Genève, chaque année, durant la dernière semaine de mai. En 1984, cette semaine aura pour thème : « L'explosion urbaine : *chaos ou maîtrise ?* » ; 3) *formation* d'associations nationales et régionales de prospective sociale. L'adresse de l'A.M.P.S. est la suivante : B.P. nº 6, CH-1211, Genève 22 (Suisse).

● **L'U.G.T.T. suspend son appartenance à la C.I.S.L.** – L'Union générale des travailleurs tunisiens (U.G.T.T.) a décidé de suspendre son appartenance à la Confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.), en raison des positions « partiales » prises en faveur d'Israël lors du congrès d'Oslo, a annoncé le 4 juillet à Tunis M. Habib Achour (*le Monde* daté 3-4 juillet).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –	Rep. + ou	Dép. –
$ E.-U.	7,7090	7,7120	+ 150	+ 200	+ 300	+ 380	+ 870	+ 1020
$ can.	6,2570	6,2610	+ 140	+ 190	+ 280	+ 350	+ 770	+ 910
Yen (100)	3,2000	3,2030	+ 150	+ 180	+ 300	+ 350	+ 940	+ 1020
DM	3,0015	3,0040	+ 180	+ 210	+ 360	+ 390	+ 1050	+ 1120
Florin	2,5810	2,6840	+ 150	+ 180	+ 300	+ 340	+ 860	+ 930
F.B. (100)	14,9980	15,0090	+ 420	+ 480	+ 870	+ 930	+ 2330	+ 2420
F.S.	3,6230	3,6270	+ 230	+ 260	+ 460	+ 510	+ 1390	+ 1480
L (1 000)	5,0663	5,0690	– 210	– 160	– 430	– 350	– 1470	– 1310
£	11,8090	11,8180	+ 260	+ 340	+ 520	+ 640	+ 1530	+ 1780

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 3/4	9 1/2	9 7/8	9 5/8	10	10	10 3/8
DM	4 9/16	4 15/16	4 13/16	5 3/16	4 15/16	5 5/16	5 3/8	5 3/4
Florin	4 1/4	5 1/4	4 15/16	5 9/16	5 1/16	5 11/16	5 11/16	6 5/16
F.B. (100)	9	10	9	10	9	10	9 1/2	10 1/2
F.S.	3 7/8	4 5/8	4 7/16	4 13/16	4 1/2	4 7/8	4 5/8	5
L (1 000)	14 1/2	15 3/4	14	15 1/2	15 1/2	16 3/4	18 1/8	19 1/8
£	9 1/4	9 7/8	9 3/8	10	9 3/8	10	9 11/16	10 5/16
F. franç.	12	12 7/8	12	12 7/8	12 7/8	13 3/4	16 1/2	17 3/8

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SLIVARENTE

Société Lyonnaise d'Investissement en Valeurs à forte rentabilité
Société d'Investissement à Capital Variable

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société, réunie le 30 juin 1983, sous la présidence de M. Jacques ROCHE, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1983.

Les produits distribuables de l'exercice 1982/1983 s'élèvent à F 388 192 914,49.

L'Assemblée a décidé d'attribuer, à partir du 1er juillet 1983, à chaque action en circulation, un revenu global de F 20,05 composé d'un dividende net de F 18,39 et d'un impôt déjà payé au Trésor (crédit d'impôt) de F 1,66.
Ce dividende est matérialisé par le paiement du coupon n° 29.

Comme les années précédentes, le montant du dividende pourra être réinvesti en actions de la Société, en franchise totale de droit d'entrée, pendant un délai de trois mois à compter de la date de mise en distribution.

Votre implantation aux U.S.A...

Woodlands, Texas: le centre technologique avancé de l'Amérique de demain.

Tout proche de Houston, **Woodlands, Texas** bénéficie des liaisons *routières, maritimes* et aériennes de la 5e ville des Etats-Unis, 1er taux de croissance du pays depuis 1970.

Loin de l'agitation urbaine, **Woodlands** offre des implantations industrielles, tertiaires et commerciales tournées vers les activités et les technologies de l'avenir, dans un cadre de vie et de loisirs privilégié.



Woodlands, Texas : *une porte ouverte sur le monde de demain.*

Emeraude

Commercialisation exclusive pour la France:
Bourdais International
160-166 bd, Haussmann 75008 Paris. Tél.: (1) 562.11.89 (+). Télex 660 978 F

LES DOCKS DES PÉTROLES D'AMBÈS

L'assemblée générale annuelle, tenue le 29 juin sous la présidence de M. Bruno Siguier, a approuvé les comptes de l'exercice 1982 faisant ressortir un bénéfice net de 562 787 F (contre 772 352 F en 1981).

Elle a décidé de mettre en distribution un dividende de 2,90 F (soit, avec l'avoir fiscal, un revenu global de 4,35 F) et de verser, par ailleurs, au titre de l'amortissement de capital des sociétés concessionnaires, une somme de 0,70 F par action.

Après ce versement, les 97 800 actions de 50 F composant le capital social seront intégralement amorties.

Selon les prévisions communiquées par le président au cours de la réunion, l'activité globale des entrepôts en 1983 serait du même ordre que celle de l'année dernière.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE DE ROSARIO

Une assemblée générale extraordinaire vient de décider la modification de l'exercice social. A partir de 1984, l'exercice coïncidera avec l'année civile, l'exercice actuellement en cours étant prolongé du 31 août 1983 au 31 décembre 1983.

Le conseil d'administration a constaté la réalisation de l'augmentation de capital contre espèces dont le montant s'est élevé à 10 320 000 F.

Par ailleurs, une filiale de la société a cédé un immeuble pour la somme nette de 19 millions de francs.

Ces deux opérations ont permis de rembourser la quasi-totalité des emprunts contractés par le groupe, essentiellement pour des programmes immobiliers.

Le Carnet des Entreprises

• L'AIR LIQUIDE

Conformément aux décisions prises par le Président Jean DELORME au cours du Conseil d'Administration qui a suivi l'Assemblée Générale des actionnaires du 8 juin 1983, l'organisation de la Direction Générale de la société est la suivante :

Président : M. Jean DELORME ;
Vice-président-Directeur Général : M. Edouard DE ROYERE :
Administrateur-Directeur : M. Alain JOLY ;
Directeurs : MM. Jean Tony JENN, Maurice GEORGE ;
Secrétaire Général : M. Jean Delacarte.

Par ailleurs — sur proposition du Président, — le Conseil a reconduit **MM. Jean PINEAU et Pierre SALBAING** comme Vice-Présidents de la société.

M. Jean PINEAU assurera — en outre — les fonctions de conseiller juridique du Président.

Pour tous renseignements sur le Carnet, téléphoner au : 770-85-33.

EMPRUNT C.N.C.A 8,50% NOVEMBRE 1971

La C.N.C.A a émis en Novembre 1971 un emprunt obligataire représenté par des obligations de F 400, portant intérêt au taux nominal de 8,50% et remboursables au pair par séries triennales de 1977 à 1989.

Cet emprunt comporte une possibilité de remboursement anticipé au gré des porteurs. Ceux-ci peuvent obtenir le remboursement de leurs titres le 15 Novembre 1983, au prix de F 400, par titre, à condition de les avoir déposés trois mois à l'avance, soit le 15 Août 1983 au plus tard à l'une des caisses désignées par la Caisse Nationale de Crédit Agricole.

Toutefois, la Caisse Nationale de Crédit Agricole a l'intention d'offrir une augmentation du taux d'intérêt aux porteurs qui ne demanderaient pas le remboursement de leurs titres au 15 Novembre 1983.

Un communiqué précisera quelques jours avant la date limite de dépôt des titres les nouvelles modalités retenues et les conditions dans lesquelles les porteurs pourront demander l'estampillage de leurs titres pour en bénéficier.

HAVAS CONSEIL



COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ

Paiement des dividendes en actions

Faisant application aux dividendes de l'exercice 1982 des dispositions des articles 351 à 353 nouveaux de la loi du 24 juillet 1966, les assemblées générales des trois principales filiales cotées du groupe C.G.E. : CIT Alcatel, Alsthom Atlantique et Société Générale d'Entreprises Sainrapt et Brice ont décidé d'accorder à leurs actionnaires la possibilité d'opter pour le paiement en actions de la totalité du dividende afférent aux actions dont ils sont propriétaires.

Les actions nouvelles distribuées en paiement des dividendes sont émises à un prix égal à 95 % de la moyenne, diminuée du montant net du dividende, des premiers cours du marché à terme lors des vingt séances de Bourse précédant le jour de l'assemblée. Elles portent jouissance du 1er janvier 1983.

Pour chacune des sociétés concernées, le montant des dividendes nets mis en paiement, le prix d'émission des actions et le délai d'option sont rappelés dans le tableau ci-dessous :

	Dividende net par action	Prix d'émission de l'action	Délai d'option
CIT-Alcatel	61,30 F	1 025 F	20-06/15-07
Alsthom Atlantique	13,50 F	132,36 F	30-06/31-08
S.G.E.-S.B.	10 F	107 F	30-06/24-09

La C.G.E. et les sociétés de portefeuille de son groupe ont décidé d'opter pour le paiement des dividendes en actions en ce qui concerne les participations qu'elles détiennent dans ces trois filiales.

Les actionnaires sont invités à exercer leur option auprès des établissements dépositaires de leurs titres. Leur attention est attirée sur le fait que l'option pour le paiement du dividende en actions ne change en rien la déclaration fiscale des revenus de valeurs mobilières qu'ils auront à effectuer. Les actions obtenues en paiement du dividende peuvent bénéficier, selon le cas et si les conditions nécessaires sont remplies, soit de la réduction d'impôt attachée aux titres placés dans un compte d'épargne en actions, soit de la déduction fiscale prévue par la loi du 13 juillet 1978 (loi Monory).

COMPAGNIE DE PARTICIPATIONS DE RECHERCHES ET D'EXPLOITATIONS PÉTROLIÈRES « COPAREX »

L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 29 juin 1983 sous la présidence de M. Jean-Noël Mathieu, a approuvé les comptes de l'exercice 1982 qui se soldent par un bénéfice net de 12 633 594,11 F.

Après paiement du précompte mobilier, un montant de 9 250 496,96 F a été affecté à la distribution du dividende. L'assemblée a fixé le dividende par action ancienne à 11,56 F auquel s'ajoute un avoir fiscal de 5,78 F, ce qui représente un revenu global de 17,34 F, et le dividende par action nouvelle à 2,89 F auquel s'ajoute un avoir fiscal de 1,445 F, ce qui représente un revenu global de 4,335 F. Il est rappelé que le capital social est composé de 600 216 actions anciennes au nominal de 100 F et de 800 000 actions nouvelles au nominal de 100 F chacune, entièrement libérées, ces dernières portant jouissance du 1er octobre 1982. Cette distribution représente le maximum autorisé par la loi du 30 juillet 1982.

Les comptes consolidés de l'exercice 1982 présentés à l'assemblée ont été établis en incluant les filiales apportées par SOGEDIP, appelées dans l'avenir à entrer dans le champ de consolidation de COPAREX.

Il a été indiqué à l'assemblée que le chiffre d'affaires consolidé ainsi établi pour 1982 s'élève à 337 millions de francs. Il se serait élevé à 160,3 millions si les apports n'avaient pas été réalisés, contre 139,4 millions en 1981. Dans la même analyse, le résultat consolidé de 1982 apparaît pour 37,9 millions. Il aurait été de 13,8 millions sans les apports, contre 23,7 millions en 1981, cette baisse s'expliquant principalement par l'importance de l'amortissement des travaux de recherches infructueuses effectuées en 1982 en Italie et par les pertes de la filiale minière espagnole.

MATRA

L'assemblée générale ordinaire de Matra s'est réunie le 23 juin 1983 sous la présidence de M. Jean-Luc Lagardère.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1982 et a décidé la mise en paiement d'un dividende de 57 F par action assorti d'un avoir fiscal de 28,50 F portant le revenu total à 85,50 F par action.

Le dividende sera payable à partir du 8 juillet 1983 aux titulaires des certificats nominatifs ou à leurs représentants qualifiés par chèque ou par virement.

"L'une des banques au monde les plus fortement capitalisées."

R. Leigh-Pemberton, Chairman

International—Nos opérations ont enregistré une nouvelle progression en 1982 et ont contribué pour 36% dans les Profits du Groupe avant Intérêts sur Capital Emprunté.

International—Le financement du commerce a progressé substantiellement en importance dans les années précédentes. Nous continuons à donner la priorité à cet aspect de nos affaires afin d'assurer à nos clients un service large et efficace.

International—La complexité des financements continue de s'accroître. Parallèlement au développement des opérations de Swap—intérêts et taux de change—la Banque a joué son rôle en procurant de telles facilités à sa clientèle multinationale.

International—Nos services ont été de nouveau développés comme suite à la création de National Westminster Financial Futures, filiale à 100% de notre Banque. La National Westminster Financial Futures possède quatre sièges au Marché International de Londres, "The London International Financial Futures Exchange" et offre un service complet de courtages et de conseils, de même que toute assistance dans la mise au point des systèmes de couverture en vue de répondre aux besoins de nos clients.

Postes Financiers Marquants 1982

	£M	FFMns
Capital	238	2,594
Réserves	2,301	25,081
Dépôts	50,196	547,136
Avances	41,475	452,078
Profits du Groupe avant Impôts	439	4,785
Bénéfice à reporter	329	3,586

Taux en vigueur au 31 décembre 1982

Pour obtenir le Rapport Annuel qui comprend l'allocution du Président, veuillez vous adresser à The Secretary's Office, National Westminster Bank PLC, 41 Lothbury, London EC2P 2BP England.

Filiale: International Westminster Bank PLC, Direction Générale pour la France, 18 Place Vendôme, Paris (1er).
Succursales à Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes et Nice.

National Westminster Bank Group
En action autour du Monde

— Publicité —

UNIVERSITÉ DE PARIS-I
CENTRE D'ÉDUCATION PERMANENTE ET PUBLICATIONS DE LA SORBONNE

CASSETTES SUR LES LOIS AUROUX

Cassettes n° 1 et n° 2 actuellement disponibles

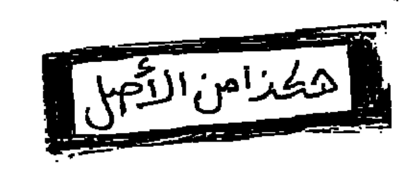
N° 1 : LOI DU 4 AOUT 1982
— Règlement intérieur et droit disciplinaire ;
— Expression des salariés.

N° 2 : LOI DU 28 OCTOBRE 1982
— Le droit syndical.

La cassette n° 3 sera disponible en septembre 1983.

N° 3 : LOI DU 13 NOVEMBRE 1982
— La négociation collective.

Renseignements : Centre d'éducation permanente
14, rue Cujas, 75005 PARIS. — Tél. : 329-75-23 - 329-12-13, poste 3317.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 juillet

Irrégulier

Le dollar-titre à 10 F

« Nous y voilà ! », constatait mardi, un brin fataliste, un familier de la corbeille en désignant du doigt le tableau noir où le dollar-titre vencit d'inscrire un nouveau record toutes catégories. Pour la première fois depuis son instauration en mai 1981, la devise-titre a franchi le seuil des lots, pour atteindre successivement 10,05 F puis 10,14 F à l'approche de la clôture.

A ce niveau, le dollar-titre reflète une prime de plus de 30 % par rapport au « billet vert » qui est passé à 7,71 F environ contre 7,6670 F la veille lors des cotations officielles. Cette fermeté de la devise américaine explique en partie le bond en avant du dollar-titre qui se situait déjà lundi aux alentours de 9,80 F, mais les spécialistes citent également un autre facteur de hausse : les achats de valeurs étrangères à leur plus haut niveau de l'année pour plusieurs d'entre elles, tel que le confirme le classement des hausses les plus marquées.

Du côté des valeurs françaises un certain nombre de titres s'adjugent des gains compris entre 4 % et 5 % (Chargeurs, Bic, Poliet, Chantier France Dunkerque, U.T.A., Roussel) tandis qu'à l'inverse, Alspi et Euromarché perdent environ 6,5 %, suivis par Elf-Aquitaine (– 5 %), Révillon (– 4,8 %) et Crouzet (– 4 %).

Au total, les actions françaises ont progressé de 0,2 % environ, le double de la veille mais de l'avis général, le marché fait preuve d'une irrégularité que n'explique pas la seule polémique déclenchée par le chiffrage des charges financières qui pèsent sur l'entreprise.

Le cours de l'or est retombé de 416,25 à 413,75 dollars l'once à Londres. A Paris, le lingot s'est adjugé 100 F, à 103 400 F, le napoléon perdant 5 F, à 665 F.

Les dépôts bancaires en devises ont fortement augmenté en 1982

En passant en revue l'activité des banques en 1982, la Commission de contrôle des banques (C.C.B.) constate que du côté des ressources l'augmentation des dépôts de la clientèle a atteint 77 milliards de francs l'année dernière, une évolution qui recouvre un développement très modeste des ressources en francs (+ 7 %) et une vive croissance des *dépôts en* devises (+ 36 %). Les dépôts en francs des résidents ont, en effet, augmenté à *« un rythme inférieur à l'érosion monétaire »* (7 % contre 9,8 %). Les ressources obligataires se sont accrues de 48,2 milliards de francs l'année dernière, soit une hausse de 55,7 %, contre 42,4 % en 1981. En ce qui concerne les emplois, les crédits à la clientèle ont progressé de 200,2 milliards de francs, soit une hausse de 20,1 %, contre 17,2 % en 1981.

La C.C.B. *souligne* que les Bons du Trésor détenus par les banques inscrites ont, une nouvelle fois, fortement augmenté en 1982 : plus 36 milliards de francs, soit une hausse de 78,3 %. Enfin, l'évolution des parts de marché montre, selon la C.C.B., une hausse relative du poids des banques étrangères dans le total de l'activité métropolitaine et une légère érosion de la part des banques régionales.

Le produit net bancaire – différence entre les produits et les frais – a connu une augmentation moins forte en 1982 par rapport à 1981 : 16,4 % contre 20,4 %. La croissance de l'activité globale des banques inscrites, qui a été un peu moins soutenue qu'en 1981 (20 % contre 21,1 %), a été marquée par une nouvelle régression de la part relative des guichets métropolitains dans l'ensemble de l'activité. Corrélativement, le poids des réseaux étrangers a, une nouvelle fois, progressé, pour passer de 8,2 % en 1976 à 22,7 % en 1981 et 23,4 % en 1982.

Pour la période 1976-1982, la progression annuelle pour l'activité à l'étranger a été de 39,7 %, contre 20,1 % pour l'ensemble de l'activité. – *(A.F.P.)*

La Bourse de New-York était close lundi 4 juillet en raison de la célébration de la fête de l'Indépendance *(Independance Day)*.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ENTREPRISE MINIÈRE ET CHIMIQUE - E.M.C. – L'année écoulée a été désastreuse sur le plan financier. Le groupe d'État a, en effet, enregistré une lourde perte de 946,1 millions de francs. Quand, en 1981, il était parvenu à dégager 10,1 millions de francs de bénéfice grâce, il est vrai, à la réintégration de plus-values pour 20 millions de francs.

La perte d'exploitation s'est, bien sûr, accrue de *32,7 %* pour atteindre 129,9 millions. Mais ce sont surtout les provisions constituées hors exploitation et les abandons des créances consenties à CdF-Chimie (738,7 millions de francs) qui ont coûté cher à l'E.M.C. Son chiffre d'affaires a quand même augmenté de 11 % (9,45 milliards de francs contre 8,52 milliards). Il se répartit entre la potasse (33 %), l'alimentation animale (38,5 %), la chimie (20,6 %) et les services (7,9 %). Cette année, 390 millions de francs seront consacrés à l'investissement, contre 496,1 millions.

SLAVENBURG BANK. – Cette banque *néerlandaise s'appelle, depuis le* 4 juillet, Crédit Lyonnais Bank Nederland et le nouveau président du conseil d'administration de cet établissement, M. Georges Vigou, a souligné que la banque venait d'entrer, à cette occasion, dans une nouvelle ère.

K.L.M. – Les cotations de la compagnie aérienne néerlandaise ont été suspendues, lundi, à la Bourse d'Amsterdam, en attendant un communiqué du ministère néerlandais du transport, selon les autorités boursières.

Selon certaines rumeurs, l'État néerlandais, qui détient 70,7 % des actions de la K.L.M., aurait l'intention de vendre une partie de ces actions et aurait trouvé un acheteur. A la Bourse, la première réaction à cette transaction attendue était généralement favorable.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1982)

	1er juil.	4 juil.
Valeurs françaises	125,1	125,5
Valeurs étrangères	141	141,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1982)

	1er juil.	4 juil.
Indice général	124,8	125,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 5 juillet .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4 juil.	5 juil.
1 dollar (en yens)	240,15	240,50

BOURSE DE PARIS — Comptant — 5 JUILLET

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sud. Allumettes	248	....
Tenneco	396	410
Thorn EMI	75	....
Thyssen c. 1 000	285	....
Toray indust. inc	18	17 95
Vieille Montagne	541	580
Wagons-Lits	370	380
West Rand	92 50	94

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	750	750
Dafsa	240	240
Far East Hotels	1 30	1 34
Merlin Immobilier	1810	1810
Métallurg. Minière	122	124
M.M.B.	294 80	298 70
Novotel S.I.E.H.	1140	1110
Petrofigaz	390	405
Sodexho	1600	1600
Sofibus	216	216
Rodamco	481	469

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	9 55	8 80 o
Alser	180 50	....
Cellulose du Pin	20 50	22 d
Coparex	330	330
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	65	....
Promoptes	152	....
Rorento N.V.	649	653
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	105 60	105
Total C.F.N.	65	....
Ufinex	239	....

SICAV 4/7

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Laffitte-Expansion	590 45	563 68
Laffitte-France	170 18	162 45
Laffitte-Oblig.	131 48	125 52
Laffitte-Rend.	190 46	181 82
Laffitte-Tokyo	764 38	729 72
Lion-Associations	10394 44	10394 44
Livret portefeuille	449 36	428 98
Hausmann Oblig.	1138 99	1085 30
Horizon	544 04	519 37
I.M.S.I.	323 71	309 03
Indo-Suez Valeurs	619 61	591 51
Ind. française	11757 98	11757 98
Interoblig.	10167 05	9706 01 c
Intersélect France	241 16	230 22
Intervaleurs Indust.	357 40	341 19
Invest. Obligataire	11582 76	11558 64
Invest. St-Honoré	652 44	622 85
Laffitte-cri-terme	110085 18	110085 18
Unifoncier	596 07	569 04 ◆
Unigestion	584 51	558
Uni-Japon	942 73	899 98
Unisicav	1599 22	1546 63 ◆
Univar	12230 36	12230 36 ◆
Valorem	370 52	353 72
Valorg	10299 47	10248 23
Valrei	113852 74	113539 20
Worms Investiss.	689 37	658 11 ◆

◆ : prix précédent.

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Comincq	410	....
Commerzbank	680	725
Courtaulds	14 30	....
Dart. and Kraft	675	699
De Beers (port.)	85 80	....
Dow Chemical	345	340
Dresdner Bank	720	750

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	Compt. Premier cours
2105	4,5 % 1973	2151	2148	2140	2115
3066	C.N.E. 3 %	3071	3075	3076	3065
675	Agence Havas	716	716	714	702
380	Air Liquide	395	400	402	400
715	Europe nº 1	685	685	686	675
600	Facom	618	618	618	630
820	Fichet-Bauche	850	862	862	850
137	Financial	138	139	137 60	140
76	Valloirec	78 20	79 40	79 40	80 90
1310	V. Clicquot-P.	1365	1380	1380	1390
735	Viniprix	736	739	739	739
900	Elf-Gabon	973	989	985	989
260	Amax Inc.	263	272 50	271	270 10
695	Amer. Express	719	739	734	739
610	Amer. Teleph.	637	655	657	648
205	Anglo Amer. C.	220 50	220	220	217 20
1170	Amgold	1180	1194	1194	1217
900	B. Ottomane	911	911	911	895
560	BASF (Akt)	586	590	588	588
535	Bayer	558	569	580	585
650	Buffelsfont.	635	651	650	647
41	Charter	43 20	44 10	44 10	43 50
520	Chase Manh.	529	532	532	....
275	Cie Pétr. Imp.	285	293	292	289
84	De Beers	89 50	89 10	88 60	88 30
1260	Deutsche Bank	1310	1326	1326	1311
190	Dome Mines	175	175	175	173
340	Driefontein Cté	360	363	357	359
480	Du Pont-Nem.	465	474	474	465
680	Eastman Kodak	729	728	728	731
190	East Rand	193 40	192 20	190	194 90
540	Ericsson	550	560	560	560
335	Exxon Corp.	337	342	342	338
550	Ford Motors	555	559	559	555
470	Free State	464	464	464	461
244	Gencor	252	252	252	249
315	Gén. Belgique	353 60	354	358	347
1110	Gén. Electr.	545	560	560	561
705	Gen. Motors	723	727	727	720
81	Goldfields	83	84 90	84 90	84 40
230	Harmony	232 50	226 10	226	226
36	Hitachi	34 80	35 50	35 05	36 50
565	Hoechst Akt.	584	588	586	582
74	Imp. Chemical	76 20	79 50	79	78
145	Inco. Limited	140	143	143	141 20
1180	IBM	1197	1211	1208	1211
52	Ito-Yokado	55 20	56 15	56 15	56 50
380	ITT	426 50	433	430 80	431 90
70	Matsushita	69 30	68 90	69	70 30
840	Merck	909	933	926	933
850	Minnesota M.	830	832	832	835
320	Mobil Corp.	314 90	312 50	312 50	311 50
17960	Nestlé	19200	19800	19800	....
570	Norsk Hydro	590	609	610	600
1040	Petrofina	1097	1112	1112	1100
590	Philip Morris	583	596	591	586
183	Philips	176 50	177 30	178 50	177 10
470	Pres. Brand	467	485	467	465
535	Président Steyn	525	523	623	521
1260	Quilmès	1298	1332	1315	1310
1410	Randfontein	1398	1385	1385	1413
435	Royal Dutch	448	459	457	450 10
81	Rio Tinto Zinc	80	81	81 80	82
445	St Helena Co	442 50	442	442	440
515	Schlumberger	530	541	536	537
86	Shell transp.	86 30	88 60	89	87 60
1330	Siemens A.G.	1378	1410	1400	1428
143	Sony	139	137 10	137 10	139 70
250	T.D.K.	236 50	240 50	240 50	241 90
715	Unilever	712	728	728	720
720	Unit. Techn.	726	729	729	725
1160	Vaal Reefs	1228	1246	1246	1222
585	West Deep	598	593	693	587
516	West Hold.	524	519	514	515
486	Xerox Corp.	470	487 50	486	477 80
3 08	Zambia Corp.	3 08	3	2 98	2 94

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/7	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 667	7 710	7 500	7 900
Allemagne (100 DM)	300 370	300 330	290	310
Belgique (100 F)	*15 004*	*14 992*	*14 500*	*15 600*
Pays Bas (100 fl.)	268 200	268 100	256	276
Danemark (100 krd)	83 460	83 500	80	86
Norvège (100 k)	105 100	105 450	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 743	11 793	11 400	12 200
Grèce (100 drachmes)	9 077	9 115	8 250	10 250
Italie (1 000 lires)	5 069	5 068	4 847	5 300
Suisse (100 fr.)	362 700	362 550	360	371
Suède (100 krs)	100 330	100 530	96	103
Autriche (100 sch)	42 650	42 645	41 800	43 800
Espagne (100 pes.)	5 249	5 252	5 250	5 850
Portugal (100 esc.)	6 540	6 540	6 850	8 250
Canada ($ can 1)	6 237	6 262	6 130	6 460
Japon (100 yens)	3 196	3 202	3 050	3 210

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/7
Or fin (kilo en barre)	103500	103300
Or fin (en lingot)	103300	103100
Pièce française (20 fr)	670	665
Pièce française (10 fr)	410	.....
Pièce suisse (20 fr)	671	666
Pièce latine (20 fr)	641	642
Souverain	827	826
Pièce de 20 dollars	3975	3980
Pièce de 10 dollars	1962 50	1962 50
Pièce de 5 dollars	1255	.....
Pièce de 50 pesos	4295	4295
Pièce de 10 florins	675	675

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Un rapport de M. Tazieff sur les essais nucléaires de Polynésie

La situation est satisfaisante mais certains points réclament une vigilance accrue

Voici un an, M. Haroun Tazieff, président du Commissariat à l'étude et à la prévention des risques naturels majeurs, avait déclaré à Papeete (Polynésie) que la situation au Centre d'expérimentation du Pacifique de Mururoa, utilisé pour l'essai d'engins nucléaires et thermonucléaires, était *« satisfaisante dans l'ensemble et n'exigeait aucune mesure d'urgence »*. Ces déclarations faites à chaud résument assez bien l'essentiel du rapport, qui doit être rendu public le 7 juillet, que M. Tazieff a rédigé à la suite de cette « mission exploratoire ».

Dans ce texte, M. Haroun Tazieff s'est attaché à évoquer les problèmes liés d'une part aux modifications des structures géologiques et à leurs conséquences hydrauliques et, de l'autre, aux risques de contamination radioactive.

Sur le premier point, il rappelle que de 1966 à 1977 et depuis cette date, les effets hydrauliques découlant directement de l'effet mécanique des explosions marines, aériennes ou souterraines, avaient tous été calculés à 30 % près avant le tir ; mais, en 1977, *« les conséquences du tir nucléaire Nestor n'ont pu être expliquées que par un glissement ou par une éboulement de terrain induit »*.

De tels éboulements peuvent provoquer dans la mer une vague dangereuse qui, même en déferlant, ne perd pas assez d'énergie et peut balayer notamment la surface de l'atoll sur lequel ont lieu les tirs. Aussi, M. Tazieff demande un développement accru des systèmes d'alerte pour protéger les personnels et insiste dans son rapport sur le fait que *« les conséquences des modifications géomorphologiques des atolls ne sont actuellement guère prises en compte »*.

Pour ce qui concerne les problèmes de contamination radioactive, M. Tazieff note que *« les explosions aériennes ont introduit dans l'atmosphère, l'océan et tous les organismes vivants une radioactivité artificielle significative (...), mais non préoccupante au point de vue sanitaire (...) »*. Mais, ajoute-t-il, *« depuis que les explosions sont souterraines, la contamination radioactive de l'environnement est devenue quasiment nulle à court terme »*.

Cependant, rappelle le rapport, des risques limités de fuites de produits radioactifs existent toujours, au moment des essais. *« De telles fuites (...) contribueraient de façon certainement négligeable à la radioactivité de l'environnement. »*

D'autre part, le confinement, pour de très longues périodes, des déchets radioactifs dans le sous-sol après les essais souterrains, *« pose des problèmes qui ne sont pas résolus »*. *« Il faut avouer,* note M. Tazieff, *qu'on a peu de données sur les risques de migration de matériaux radioactifs jusqu'à l'environnement. Une recherche systématique des plus mobiles d'entre eux dans les eaux souterraines et dans l'eau de mer pendant un certain nombre d'années, permettrait de s'assurer de la qualité du confinement »*, notamment en ce qui concerne le plutonium. Toutes actions qui devraient, selon M. Tazieff, s'accompagner d'une meilleure information auprès du public de manière à *« améliorer considérablement le climat psychologique »*.

LE PROCÈS DE LA LICRA CONTRE « LIBÉRATION »

M. Serge July est condamné pour provocation à la violence raciale

La dix-septième chambre correctionnelle de Paris, présidée par Mme Jacqueline Clavery, a rendu, lundi 4 juillet, son jugement dans le procès engagé par la LICRA (Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme) contre le journal *Libération* et son directeur, M. Serge July, auxquels elle reprochait la publication, dans un « Courrier des lecteurs » du 31 juillet 1982, d'une lettre signée J.-P. Kamel, exprimant des propos violemment antisémites, constitutifs des délits de diffamation raciale et de provocation à la haine et à la violence raciales (*le Monde* du 7 et du 8 juin).

Le tribunal a jugé que ces délits étaient établis à l'encontre de M. July, qui est condamné à 5 000 F d'amende, 5000 F de dommages et intérêts ainsi qu'aux frais d'insertion du jugement dans trois journaux du choix de la LICRA. En revanche, il a déclaré irrecevable la poursuite contre l'auteur du texte mis en cause, qui n'a pu être identifié.

De ce texte, le jugement relève qu'il résulte du premier passage incriminé *« que les juifs de France ne sauraient sans manquer à la pudeur avoir de la compassion pour des coreligionnaires en raison des actes de violences que commettraient les juifs du monde entier en Israël »*. *« Ces imputations,* ajoute-t-il, *portant sur des faits précis présentent les membres de la communauté israélite comme capables de gestes déshonorants et sont constitutifs du délit de diffamation raciale. »*

Mais c'est surtout sur un autre passage de la lettre appelant *« des frères arabes à faire en sorte qu'aucun juif ne puisse se sentir en sécurité à Belleville, à Saint-Paul, à Sarcelles »*, que le tribunal fonde sa condamnation.

« Moins que d'une simple provocation à la haine ou à la violence au sens le plus habituel de l'article 24, alinéa 5 de la loi sur la presse, dit-il, *il s'agit-là d'un véritable appel au meurtre qui, dans un moment de grande tension, présente un danger redoutable pour les esprits les plus solides. »* Pour le tribunal, *« le caractère diffamatoire et provocateur des propos poursuivis, que rien ne peut rendre admissibles, est parfaitement caractérisé (...), faute par le directeur de la publication d'avoir exercé sur ceux-ci le contrôle dont aucune considération d'aucune sorte ne pouvait le dispenser »*.

Le jugement ajoute que *« les faits ont eu une publicité et un retentissement d'autant plus grands que le prévenu leur a donné dans son propre journal et sous sa propre plume un éclat particulier et que le courrier des lecteurs de* Libération *est très lu dans la région parisienne par un public jeune »*.

Le tribunal fait allusion à l'article que M. July avait publié à la veille des débats et dans lequel il reconnaissait que la lettre reprochée *« est monstrueusement antisémite »*. *« Seulement,* ajoutait-il, *la France est un pays où l'on aime se voiler la face. »* Et il expliquait qu'il ne serait pas présent à l'audience pour ne pas ajouter à une humiliation *« qui m'obligerait à prouver que je ne suis pas antisémite »*.

Dans son numéro du 5 juillet, *Libération* fait longuement état du jugement et publie en commentaire un article de Luc Rosenzweig, qui écrit notamment : *« S'il faut condamner Serge July, c'est pour son incroyable philosémitisme, qui n'a pas peu contribué à faire de* Libération *un journal pétri d'esprit juif, dans lequel la culture juive, les interrogations et les délires de ce peuple impossible sont non seulement pris au sérieux mais élevés au statut de problèmes universels, imposés à des lecteurs invités malgré eux à fréquenter cette planète. »*

L'AVENIR DE LA PROTECTION SOCIALE

« Le système d'imposition demeure le mode de redistribution le meilleur »

estime le « groupe long terme » du Plan

Mme Marinette Girard, directrice de l'action sociale, a présenté le 4 juillet à la presse les conclusions du *« groupe long-terme avenir de la protection sociale »* (1) qui a travaillé pendant dix mois dans le cadre de la préparation du IXe Plan.

Pour Mme Girard, *« un consensus s'est manifesté au sein du groupe pour le maintien des principes de base qui ont permis le développement d'une protection sociale généralisée »*. La généralisation doit *« procéder à la fois des solidarités professionnelles et de la solidarité nationale »*. *« Le problème essentiel demeure celui du chômage »*, a assuré Mme Girard, selon laquelle si les effectifs salariaux avaient crû entre 1974 et 1980 de la même façon qu'entre 1968 et 1974, cela aurait permis une rentrée de cotisations à l'assurance-chômage de 160 milliards de francs et aurait abouti à réaliser une économie de 50 milliards de francs en prestations de chômage.

Pour le « groupe long terme », les difficultés actuelles imposent *« une meilleure maîtrise des dépenses, des réajustements au niveau de l'organisation elle-même, au niveau des contributions des différentes catégories socioprofessionnelles ainsi que la recherche d'une diversification des financements et un élargissement de l'assiette de ces financements »*.

Une *« politique volontariste de croissance économique »* est jugée nécessaire pour garantir de nouvelles *« avancées »* de la protection sociale. Si aucun consensus ne s'est dégagé sur les modalités du partage du temps de travail, un *« recours plus marqué à l'impôt »* a été préconisé, la C.G.T. ayant cependant exprimé son désaccord sur une *« fiscalisation plus affirmée de la protection sociale »*. Mme Girard a souligné que *« on peut envisager pour l'ensemble des financements un élargissement de l'assiette. L'idée serait celle d'une contribution proportionnelle selon les revenus, voire progressive avec une assiette facilement gérable, englobant tous les revenus, y compris les revenus du capital »*. Pour le groupe, *« le système d'imposition demeure à l'évidence le mode de redistribution le meilleur »*.

Le groupe « long terme » a également estimé que *« le jeu du quotient familial introduit distorsion et incohérence dans la politique des revenus familiaux »*. *« Partagé entre des solutions plus ou moins radicales »*, le groupe *« a néanmoins proposé une limitation plus stricte de l'effet du quotient familial de manière à la remplacer à terme par une déduction forfaitaire »*, comme aux Etats-Unis et en R.F.A.

Une telle réforme, a précisé Mme Girard, suppose *« une meilleure connaissance des revenus et une réforme fiscale d'ensemble »*. Le groupe a également suggéré *« plus de cohérence et d'équité »* dans l'organisation des retraites et dans la réparation du handicap. En conclusion, il a insisté sur *« la nécessité de mettre en œuvre des politiques sociales globales au niveau national et surtout au niveau local » : « l'action sociale est trop souvent éclatée et marginalisée. (...) Elle doit notamment s'inscrire en rupture avec l'assistance en favorisant l'autonomie des personnes »*.

(1) Présidé par Mme Marinette Girard, directrice de l'action sociale, le « groupe long terme » était composé de trente-trois personnes, dont des représentants de tous les partenaires sociaux. Le rapport sur l'*« avenir de la protection sociale »* est publié par *la Documentation française* (29-31, quai Voltaire, 75340 Paris, Cedex 07 ; téléphone : 261-50-10) au prix de 50 F.

Les Presses de la Cité négocient une prise de participation majoritaire chez Larousse

Les Presses de la Cité, second groupe éditorial français (Plon, Julliard, Christian Bourgois, Perrin, France-Loisirs), négocient une prise de participation majoritaire dans le capital de la Librairie Larousse, troisième groupe et premier éditeur de dictionnaires et d'encyclopédies.

Des négociations sont en cours aussi entre Larousse et d'autres éditeurs. Mais le P.-D.G. des Presses de la Cité a pris une longueur d'avance en signant une promesse de vente avec un groupe d'actionnaires majoritaires.

Ce n'est que dans quelques jours que l'on saura si l'entreprise de M. Nielsen a parfaitement réussi. Il semble bien, en effet, que la cession ait été menée à l'insu d'une partie de la direction de Larousse, où l'on tente en ce moment de réunir le directoire et les actionnaires dispersés en raison des vacances.

Le succès de l'opération montée par une partie de l'actionnariat de Larousse reste, semble-t-il, suspendu à l'application des règles statutaires de la société. En effet, la Librairie Larousse est constituée en société anonyme à directoire avec conseil de surveillance. Son capital est détenu par les successeurs ou les descendants des fondateurs. Le directoire est dirigé par MM. Georges Lucas, président, Claude Moreau et Claude Labouret ; le conseil de surveillance est présidé par M. Jacques-Pierre Hollier-Larousse.

Larousse (655 millions de francs de chiffre d'affaires consolidé en 1981) dispose, avec ses dictionnaires, encyclopédies et ouvrages pédagogiques, d'une production complémentaire à celle des Presses de la Cité, qui apparaissent comme l'un des groupes les plus prospères de l'édition française. Présentant dernièrement les comptes du dernier exercice de son groupe (82 millions de francs de bénéfices), M. Claude Nielsen avait annoncé son intention de prendre des participations chez des éditeurs importants, si l'opportunité se présentait.

LA REMISE DES PRIX DU CONCOURS GÉNÉRAL

La « récompense pure du travail et du talent »

Dans le grand salon du Foyer des lycéennes de Paris où M. Alain Savary, lundi 4 juillet, est venu remettre leurs prix aux lauréats du Concours général, quelques proviseurs regrettent les fastes d'antan et la réception à l'Elysée *« qui avait quand même plus d'allure »*. Les jeunes lauréats, leurs parents, leurs professeurs, forment un demi-cercle tout sourire autour de l'estrade où le ministre de l'éducation nationale a tenu à les féliciter pour *« cette récompense pure du travail et du talent »*.

Du travail et du talent, elle n'en manque pas Yasmina Chami. Venue tout exprès de Casablanca (elle est élève de première S au lycée Lyautey), elle avoue avoir plutôt travaillé cette année les mathématiques : son deuxième prix de français, elle le doit, dit-elle, à sa mère qui, très tôt, lui a donné la passion de la lecture.

Line Bruni, élève de première S au lycée Bernard-Palissy à Agen et fille de paysans (sa mère est française et son père d'origine italienne), ne sait pas si elle répondra aux encouragements de M. Savary : *« Votre devoir est de continuer. »* Brillante élève et deuxième prix d'espagnol (elle qui n'a jamais franchi les Pyrénées), mais terriblement modeste, elle hésite pour l'instant entre continuer des études scientifiques ou reprendre à son compte l'exploitation familiale (30 hectares et un élevage de vaches laitières).

Line, Yasmine et les autres, les lauréats de cette vieille institution *« qui a connu une histoire mouvementée »* illustrent bien *« le talent, l'intelligence et le goût du travail »*. Mais M. Savary a tenu à ne pas oublier *« les moins doués, les plus défavorisés »*, et il a souhaité que *« la démocratisation de l'enseignement augmente les chances de tous, sans pour autant procéder à un nivellement »*, enfin que *« la réforme de l'enseignement en France améliore globalement la valeur culturelle du système éducatif »*.

Un beau programme.

● *Le concours général des établissements catholiques d'enseignement du second degré.* — Organisé par les instituts catholiques associés au sein de l'Union des établissements d'enseignement supérieur catholique de France (UDESCA), le concours général des établissements catholiques d'enseignement du second degré a vu concourir cette année 2 567 candidats originaires de toute la France. Le concours a été organisé en 1983 par l'université catholique de l'Ouest (Angers). Les épreuves qui ont attiré le plus grand nombre de candidats sont celles de composition française (314), de mathématiques (259), d'anglais (249), d'histoire et géographie (233), et de physique-chimie (216). Mais des sujets de breton, de basque et d'occitan avaient aussi été proposés aux candidats.

NOUVELLES BRÈVES

● *Confirmation du non-lieu dans l'affaire Lamare.* — La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Amiens (Somme) a confirmé, mardi 5 juillet, l'ordonnance de non-lieu rendue le 14 janvier en faveur de M. Alain Lamare, vingt-sept ans, ancien gendarme du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie (P.S.I.G.) de Chantilly (Oise). Arrêté en avril 1979 pour le meurtre d'une jeune femme, trois autres tentatives de meurtre, une quarantaine d'escroqueries et de vols et plusieurs agressions à main armée, il avait été reconnu, au terme d'une bataille d'experts, irresponsable en raison de son état mental.

● *Le deuxième fils de M. Léopold Sedar Senghor*, ancien président du Sénégal, s'est tué dimanche 3 juillet, en tombant par la fenêtre de son appartement situé au cinquième étage d'un immeuble de la place de La Réunion, à Paris (XXe). Guy Waly Senghor, trente-cinq ans, était le deuxième enfant de Ginette Eboué, la première épouse du président Senghor. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de ce drame.

● *Mini marée noire sur la Seine.* — C'est une erreur de manipulation au cours de la livraison de fuel à une centrale d'E.D.F. de Saint-Denis qui est à l'origine d'une pollution qui a affecté la Seine le 4 juillet dans l'après-midi. Cent cinquante tonnes de fuel lourd se sont déversées dans le fleuve.

Le numéro du « Monde » daté 5 juillet 1983 a été tiré à 483 451 exemplaires



A B C D E F G